

certaines voyelles médianes, omises, selon la méthode orientale, dans l'orthographe primitive, CHAMPOLION, *Gramm. égypt. Introd.* p. XVIII.

— ÉTYM. *Copte* paraît être une contraction, par aphérèse de la syllabe initiale, de Αἴγυπτος, Égypte.

COPTÉ, EE (ko-pté, ptée), *part. passé*. Cloche coptée pour sonner le tocsin.

† **COPTÉE** (ko-ptée), *s. f.* Sonnerie en coptant.

— REM. V. Hugo a dit coupetées. Les lourdes coupées du beffroi, cité dans le *Dict. de PORTEVIN*.

COPTER (ko-pté), *v. a.* Frapper une cloche d'un seul côté avec le battant.

— SYN. SONNER, BOURDONNER, TINTER, COPTER. Sonner, c'est mouvoir la cloche en sorte que le battant frappe des deux côtés; bourdonner, c'est mouvoir seulement le battant pour frapper des deux côtés; tinter, c'est mouvoir la cloche, en sorte que le battant ne frappe que d'un côté; copter, c'est faire aller le battant seulement d'un côté.

— HIST. XV^e s. Une messe coppetée par trente coups, DU CANGE, *missa copetata*. Laquelle messe se coppetera chascun jour trente coups par long traict à la grosse cloche, ID. ib.

— ÉTYM. Ce paraît être un verbe dérivé de *copet*, petit coup, diminutif de *cop*, ancienne orthographe de *coup*. Il y a eu aussi une forme *gobeter*, comme on le voit par ces exemples où le substantif est employé: Le plus gros sain ou cloche du moustier est sonné par douze coups et gobeteix, l'un coup distant de l'autre. — Au son de la grosse cloche par douze appeaux et gobets (*textes de 1449 et de 1482*), DU CANGE, *missa copetata*.

† **COPTIQUE** (ko-pti-k'), *adj.* Qui appartient aux Coptes, à leur langue.

— ÉTYM. *Copte*.

† **COPTOGRAPHIE** (ko-pto-gra-fie), *s. f.* Art de découper des morceaux de carton, de manière à dessiner des figures par leur ombre, projetée sur la muraille.

— ÉTYM. Κόπτειν, couper, et γράφειν, dessiner.

COPULATIF, IVE (ko-pu-la-tif, ti-v'), *adj.* Terme de grammaire et de logique qui indique liaison entre les idées ou entre les mots. Particule copulative, conjonction copulative, et, substantivement, une copulative. En ce sens *copulatif* est opposé à *disjonctif*, *adversatif* et *alternatif*. Je soutiens, moi, que c'est la conjonction copulative et.... — Je soutiens, moi, que c'est la conjonction alternative ou, BEAUMARCH. *Mariage de Figaro*, III, 45. || Dans le sens moderne, *copulatif* se dit de toutes les conjonctions qui ne subordonnent pas la phrase qui les suit à celle qui les précède.

— HIST. XIV^e s. Quant telz deux opinions ou propositions sont conjointes ensemble en un sillogisme qui est une proposition copulative, la conclusion s'en suit de nécessité, ORESME, *Eth.* 498. Proposition copulative, ID. *Thèse de MEUNIER*. || XV^e s. Car logique sert de ceste œuvre, Et fait par argument sembler Ce qui n'est pas et ressembler Une chose à l'autre opposée, Et fait de la copulative Division estrangement, EUST. DESCH. *Poësies mss.* f° 457, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. *COPULE*; provenç. *copulatiu*; espagn. et ital. *copulativo*.

COPULATION (ko-pu-la-sion), *s. f.* Accouplement du mâle et de la femelle. Il y a beaucoup d'animaux qui engendrent sans copulation, VOLT. *l'Homme aux 40 écus*, *Mariage*. Maint auteur antique et récent, Bien instruit en toute doctrine, Soutient que la goutte descend De copulation divine, Et que de Bacchus et Cyprine Naquit un enfant mauveux; Mais nonobstant cette origine, C'est pauvre chose qu'un goutteux, CONRART, dans RICHELET. Parce qu'on avait vu que tous les grands animaux se propageaient par la voie de la copulation, on en avait conclu précipitamment qu'elle était la loi générale de la propagation des espèces, BONNET, *Lettres div.* t. XII, p. 60, dans ROUGENS. La société ne dure pas plus longtemps que chaque acte de copulation, J. J. ROUSS. *Orig. Notes*. || En parlant de l'homme et de la femme, on dit souvent copulation charnelle.

— HIST. XIV^e s. Icest copulation Faict sans generation Et sans droicté nécessité, J. BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 46. || XVI^e s. En la copulation charnelle, PARÉ, XVIII, 2.

— ÉTYM. Lat. *copulatio* (voy. *COPULE*).

† **COPULATIVEMENT** (ko-pu-la-ti-ve-man), *adv.* D'une manière copulative.

— ÉTYM. *Copulative*, et le suffixe *ment*.

COPULE (ko-pu-l'), *s. f.* || 1^o Terme de logique. Mot qui lie le sujet d'une proposition avec l'attribut; c'est le verbe *être* considéré dans une proposition. || 2^o Terme de droit canonique. Union charnelle de

l'homme et de la femme. Une promesse de mariage est obligatoire en conscience quand la copule s'en est suivie.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *copula*; du latin *copula*, lien (voy. *COPULE*).

† **COPULER** (ko-pu-lé), *v. n.* Terme didactique. Assembler, unir par copule.

— HIST. XIV^e s. À ceste double est copulée et prochaine une autre [doute], ORESME, *Thèse de MEUNIER*.

— ÉTYM. Provenc. *copular*; ital. *copulare*; du latin *copulare*, assembler (voy. *COPULE*).

4. **COQ** (kok; le *q* se fait toujours entendre, excepté dans coq d'Inde qui se prononce: ko-din-d'); dans plusieurs provinces, au pluriel, on prononce non pas des *kok*, mais des *kô*, qui est une prononciation ancienne), *s. m.* || 1^o Le mâle de la poule. Combats de coqs. Deux coqs vivaient en paix; une poule survint; Et voilà la guerre allumée, LA FONT. *Fabl.* VII, 43. Un misérable coq à point nommé chantait, ID. ib. v. 6. Sur la branche d'un arbre était en sentinel Un vieux coq adroit et matois, ID. ib. II, 45. La ville de Sybaris sera décriée à jamais par la mollesse de ses habitants, qui avaient banni les coqs de peur d'en être réveillés, FONTEN. *Dial.* 2^o, *Morts anciens*. Au milieu d'eux le coq, d'un air de majesté, Marche, sûr de sa force et fier de sa beauté, DELILLE, *Par. perdu*, VII. || Par extension, le mâle de plusieurs gallinacés. Coq d'Inde. Coq faisant. Le coq de la perdrix. Si mes paons de leur beau plumage Me font admirer les couleurs, Je crois voir nos jeunes seigneurs Avec leur brillant étalage; Et mes coqs d'Inde sont l'image De leurs pesants imitateurs, VOLT. *Ep.* CVII. || Fier comme un coq, très-fier. || Familièrement. Être rouge comme un coq, être extrêmement rouge. Se dit souvent d'un homme en colère. || C'est un bon coq, se dit d'un homme vigoureux en amour. || Être comme un coq en pâte, avoir toutes ses aises (voy. *PÂTE*). || Populairement. À nous le coq, à nous la supériorité, à nous le bouquet. || 2^o Figure de coq qui se met au plus haut d'un clocher pour servir de girouette. Je sais que l'honneur vous est cher, Que vous avez l'âme insensible, Que vous êtes moins accessible. Que n'est le coq d'un haut clocher, SCARRON, *Stances pour un gentilhomme qui était à Bourbon*. Ton œil ne peut se détacher Du vieux coq de ton vieux clocher, BÉRANG. *Bohém.* || Coq gaulois, un des insignes de la nation française. Son aigle est resté dans la poude, Fatigué de lontains exploits; Rendons-lui le coq des Gaulois, Il sut aussi lancer la foudre, BÉRANG. *Vieux drap*. Le choix de cet oiseau comme symbole de la nation française est de date récente (la première révolution et surtout celle de 1830); il ne paraît guère fondé que sur l'homonymie latine de *gallus* qui signifie à la fois coq et Gaulois. || 3^o Familièrement, personnage le plus riche ou le plus important d'un lieu. Il est le coq de son village. Viens, parais, jeune prince, et qu'on te reconnoisse Pour le coq de notre paroisse, VOLT. *Fête de Bellebat*. Il est le coq du bourg, connu pour un Crésus, Et possède du moins cinquante mille écus, HAUTEROCHE, *Deuil*, sc. 4. || 4^o Terme d'histoire naturelle. Coq de bruyère ou des bois, espèce de coq sauvage, du genre *téttras*, gallinacés. || Coq de marais, un des noms vulgaires du *téttras bonasie*, dit aussi gelinotte. || 5^o Terme de botanique. Coq des jardins, menthe de coq, ou herbe au coq, plante corymbifère d'une odeur agréable. || 6^o Terme de pêche. Coq de mer, dorade. || 7^o Terme d'horloger. Espèce de platine enjolivée de gravures ou autres ornements dont on couvre le balancier. || Terme de serrurerie. Espèce de crampion qui sert à assurer diverses pièces. || Proverbes. Chétive est la maison où le coq se tait et la poule chante, c'est-à-dire où la femme est maîtresse. || La poule ne doit pas chanter avant le coq, il faut que l'autorité appartienne au mari.... Mon congé cent fois me fût-il hoc, La poule ne doit pas chanter devant le coq, MOL. *F. sav.* v. 3.

— HIST. XIII^e s. Quant sire chantecler li cos Estoit alé.... Ren. 4325. De tant li cos est plus vieil, de tant vaut il miex, ALEBRANT, f° 47. Chars de coq, ID. ib. Si cum vers la mie nuit vint, Onques de rien conte ne tint, Mais à la lei de mendiant S'en est alez el coc chantant, *Grégoire le Grand*, p. 84. La vile seoit en un bos, Moult i ot gelines et cos, Anes [canards], malarz et jars et oes [oies], Ren. 4272. || XV^e s. Un coq d'Inde sa gorge à toi semblable porte; Combien de riches gens n'ont pas si riche nez!.... BASSELIN, VI. || XVI^e s. Ils coqueliquent comme les coqs, ils cloussent comme les poules, PARÉ, *Animaux*, 25. La corne de cerf, le cerfueil, targon, coq, et autres menues herbes, o. DE SERRES,

536. Qui scait si c'est quelque sens particulier qui descouvre aux coqs l'heure de minuit et du matin? CHARRON, *Sagesse*, I, 41. Coc chante ou non, viendra le jour, BAÏF, dans LEROUX DE LINCY, t. I, p. 472. Ils lui envoyoient mille presens, comme gibiers ou flacons de vin, et ses femmes lui faisoient des maucadons et des camises; il estoit traité comme un petit coq au panier, DESPER. *Contes*, LXI. Il n'y feroit non plus que le coq sur les œufs, COTGRAVE. Ja ne chante le coq, si viendra le jour, in.

— ÉTYM. Picard, *cou*, *co*; Berry, *cô*; pays de Coire, *cot*; anglo-sax. *coco*; angl. *cock*; bas-bret. *kok*. D'après Diez, c'est une onomatopée. Palsgrave écrit, au pluriel, *quoqz*, prononcé *quoz*. Dans l'ancien français, au nominatif singulier, *li cos*; au régime singulier, *le coc*; au nominatif pluriel, *li coc*; au régime pluriel, *les cos*.

2. **COQ** (kok), *s. m.* || 1^o Terme de marine. Le cuisinier à bord des grands bâtiments. || 2^o Dans les corderies, se dit de l'ouvrier qui fait chauffer le goudron.

— ÉTYM. Allem. *Koch*, cuisinier (beaucoup de termes de marine venant de l'allemand), qui lui-même vient du latin *coquus* (voy. *QUEUX*, *s. m.*).

COQ-À-L'ÂNE (ko-ka-lâ-n'), *s. m.* Discours sans liaison, passant d'un sujet à l'autre. Dès qu'il fut de retour, il me conte son aventure que j'entendais bien du premier coup, encore qu'il y eût bien du coq-à-l'âne en son discours, FRANCION, l. VI, p. 245. J'ai écrit dans les interlignes des coq-à-l'âne si ridicules, VOLT. *Lett. Roi de Prusse*, 8. || Au plur. Des coq-à-l'âne. Cependant, quand la rime l'exige, les poètes n'hésitent pas à écrire coq-à-l'ânes. Pour être bel esprit Il faut avec mépris écouter ce qu'on dit, Rêver dans un fauteuil, répondre en coq-à-l'ânes, Et voir tous les mortels ainsi que des proflanes, REGNARD, *le Distrait*, IV, 7.

— HIST. XV^e s. De moi vraiment Vous vous raillez; Trop vous faillez, Car vous sailliez Du coq en l'asne. Évidemment, *Le loyer des folles amours*, p. 315, dans LACURNE. C'est bien sauté du coq à l'asne, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 473. || XVI^e s. Le cerveau lui voltige tellement que, sautant du coq à l'asne, il s'oublie en moins de quatre mots, CALV. 315. C'est bien sauter du coq à l'asne de parler des uns et des autres en confus et sans discretion, ID. *Instit.* 699. Je te suppli m'excuser si du coq à l'asne vois sautant, MAROT, II, 129. Autant te dy-je des satyres que les François, je ne scay comment, ont appelées cocs à l'asne.... Cette inepte appellation de coc à l'asne, DU BELLAY, I, 25, recto. Un prelat lui parlant un jour [à Henri IV] de la guerre et assez mal, il tourna, comme on dit, du coq à l'asne, et lui demanda de quel saint estoit l'office ce jour là dans son breviaire, *Amours d'Henri IV*, p. 42, dans LACURNE. Coq à l'asne ou bien satyre est composition de propos non liez, couvement reprenant les vices d'un chacun, BOISSIERE, *Poétique*, p. 254, dans LACURNE. Coqs à l'asne ou en l'asne, espece de poesie françoise, GOUJET, *Bibl. franc.* t. XII, p. 97.

— ÉTYM. Cette locution vient, dit-on, de l'histoire du coq et de l'âne, qui, voyageant ensemble et en compagnie du chat, font, la nuit, un grand vacarme et produisent une confusion épouvantable; cette histoire est dans les contes de Grimm. Pourtant les exemples cités dans l'historique semblent montrer que le sens est non le désordre du coq et de l'âne, mais le passage du coq à l'âne, c'est-à-dire d'un sujet à un autre. L'anglais dit: *cock-and-a-bull* (coq et un taureau).

† **COQ-HÉRON** (ko-ké-ron), *s. m.* Ancien nom donné au héron mâle.

† **COQ-SOURIS** (kok-sou-ri), *s. m.* Terme de marine. Voile ou bonnette en deux parties, qui se lace entre le hunier et la vergue de fortune d'un sloop, d'une galiole.

† **COQUALIN** (ko-ka-lin), *s. m.* Ecureuil de la Nouvelle-Espagne.

† **COQUANT** (ko-kan), *s. m.* Un des noms de la marouette, oiseau.

† **COQUARD** (ko-kar), *s. m.* || 1^o Vieux coq. || Fig. et familièrement, fou, benêt. Et s'il le dit, c'est un coquard, LA FONT. dans le *Dict. de BOCHEZ*. || 2^o Le produit du croisement du faisan avec la poule.

— ÉTYM. *Coc*. — HIST. XIV^e s. [Tu] Bien me tiens pour quoquart, quant à moi veulz partir [partager]; Es-tu donc mes paroiz [mon égal]?... *Girart de Ross*. v. 3177. Ce n'est au pouvoir de son art; Et si le dit, c'est un coquart, NAT. à l'alchim. errant, 612. Garçon, nice et coquart [ils] l'aloient apelant, *Guesclin*, 60. || XV^e s. Encor te tien-je pour kokart, Quant tu te tiens yci si tard; Va-toi couchier.... *FROISS. Epin. amoureuse*.

Mais s'un homme a troicens livres de rente, Tant soit cocart, chascun sera parez En dissimulation De li faire grant inclination, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 243, dans LACURNE. Princes, pou vault, le coquart enseignier, Ne faire au foul de sens longue divise, ib. f° 275. Plusieurs coquarts sont bien en point Et ne sauroient finer de quoy Payer la façon d'un pourpoint; Ils n'ont d'argent ne peu ne point, COQUILLART, dans RICHELET. Ceux qui cudent que les femmes soient si leales, sont parfaicts coquards, LOUIS XI, *Nouv. xxvi.* || XVI^e s. Miéux vaut l'ombre d'un sage vieillard que les armes d'un jeune coquard, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Coq*.

† COQUATRE (ko-kâ-tr'), s. m. Demi-chapon, poulet chaponné à moitié. || On dit d'un homme qui chante mal, qu'il a une voix de coquatre.

— ÉTYM. *Coq*, et la désinence péjorative *atre*.

COQUE (ko-k'), s. f. || 1^e Enveloppe extérieure de l'œuf. Les perdreaux courent au sortir de la coque. [Des poèmes] Ensemble lentement tous couvés sous mes ailes, Tous ensemble quittant leurs coques maternelles, Sauront d'un beau plumage ensemble se couvrir, A. CHÉNIER, 191. || Fig. Ce couplet sortait de sa coque [venait d'être fait] le jour que je partis de Paris, SÉV. 426. || Ne faire que sortir de la coque, être encore trop jeune pour certaines choses. || Œufs à la coque, œufs légèrement cuits dans leur coque même. Les œufs furent leur unique ressource [de Mme des Ursins et de sa suite], et encore à la coque, frais ou non, ST-SIM. 382, 160. Et ressemblez à l'œuf cuit dans sa coque; Plus on l'échauffe, et plus se rendurcit, J. B. ROUSS. *Epigr.* II, 5. || Coques, œufs de poisson de mer que l'on emploie pour amorcer les filets avec lesquels on pêche les sardines. || 2^e Enveloppe où s'enferment certaines chrysalides. Les vers à soie se font de leur coque une espèce de tombeau, FÉN. *Exist.* 19. Si Locke eût réfléchi un moment aux idées innées des animaux, il se fût convaincu que c'est par elles qu'une chenille sortant de son œuf... se choisit une retraite sous une branche.... qu'elle s'y file une coque avec un art admirable.... BERN. DE S.-P. *Harm. liv. v, Harm. anim.* L'historien immortel du ver à soie s'est assuré que la coque de cet insecte est formée des lacis d'un même fil dont la longueur est de plus de neuf cents pieds de Bolongne, BONNET, *Contempl. nat.* 12^e part. ch. 4. Les chenilles nous vaudraient bien d'autres richesses, si nous entreprenions de mettre en œuvre les coques de soie que diverses espèces de ces insectes savent se construire; celles qui ne pourraient pas être filées, pourraient au moins être cardées et servir utilement en différentes fabriques, telles que celles des bas, des draps, des feutres, des ouates, du papier, id. ib. *Oeuvres*, t. VIII, p. 318, dans POUGENS. Vous avez vu quelquefois l'ouvrage d'un ver à soie ou les coques que ces petits animaux travaillent avec tant d'art pour s'y emprisonner: elles sont d'une soie fort serrée, mais elles sont couvertes d'un certain duvet fort léger et fort lâche; c'est ainsi que la terre, qui est assez solide, est couverte, depuis sa surface jusqu'à une certaine hauteur, d'une espèce de duvet qui est l'air, et toute la coque du ver à soie tourne en même temps, FONT. *Mondes*, 1^{er} soir. Chaque planète est entourée de son atmosphère comme d'une coque, et roule dans l'espace autour de son soleil, VOLT. *Dial.* XV, 1^{er} entretien. Figurez-vous un ver à soie qui s'enterre dans sa coque en filant, VOLT. *Lett. d'Argental*, 23 janv. 1763. || Fig. Il faisait le cafard, Se renfermait.... Dedans sa coque, LA FONT. HERM. || 3^e Par analogie, enveloppes ligneuses de certains fruits. Coque de noix, d'amande. || Je n'en donnerais pas une coque de noix, se dit d'une chose dont on ne fait aucun cas. || Dans le langage botanique, la coque est un fruit ou une portion de fruit sec, dont la déhiscence a lieu avec élasticité, à cause d'un ressort membraneux situé à sa base. || Coque du Levant, nom des drupes desséchées d'un arbuste sarmenteux du Malabar et des Moluques (*menispermum coccus*, L.). Elles sont employées pour enivrer le poisson et le prendre facilement; on a cru longtemps que cela ne communiquait au poisson aucune qualité nuisible; mais le contraire paraît aujourd'hui démontré. || 4^e Coques de perles, nom de petites élévations qui se trouvent attachées à la nacre, et que les lapidaires mettent en œuvre en les réunissant deux à deux, de manière à imiter des perles entières. || 5^e Terme de toilette. Coque de ruban, ruban de la longueur de 40 centimètres ou environ, suivant la largeur du ruban, dont les deux bouts mis l'un sur l'autre, et plissés légèrement ensemble, servent à faire un noeud ou un ornement. || Coque de cheveux, cheveux tournés en

coque. || 6^e Terme de marine. La coque d'un navire, l'enveloppe des bordages, le corps. || Faux pli qui se fait à une corde trop forte et qu'on n'a pas pris soin de détordre. || 7^e Terme de pêche. Sorte de coquillage bon à manger; c'est le nom vulgaire de la bucarde. || 8^e Terme de serrurerie. Coques, nom de petites pièces de fer qui servent à conduire le pêne d'une serrure. || Larges crampons sur la platine d'un verrou à ressort ou d'un loqueteau. || 9^e Coque d'œuf, défaut de glaçure dans les poteries.

— HIST. XIII^e s. Biau pere, dit la damoisele, Ci a dolereuse novele: Vostre orguel ne vaut une coque; Sachiés que fortune vous moque, *la Rose*, 6544. || XVI^e Nature les ha muniz et couvertz de gousses, testz, coques, RAB. *Pant.* III, 8. À toucher plus polie et fine Que n'est une coque marine, DU BELL. IV, 77, verso. Des coques de nacre de perles bien dorées, D'AUB. *Hist.* II, 292. Quand l'eau n'estoit plus trouble, on pescha à l'endormie, à quoy ne fut pas espargnée la coque du Levant, ID. *Conf.* I, 9. Il me semble raisonnable que meshuy je m'appile et me recueille en ma coque comme les tortues, MONT. IV, 117.

— ÉTYM. Anc. espagn. *coca*; du latin *concha*, coquille (voy. CONQUE).

COQUECIGRUE (ko-ke-si-grue), s. f. || 1^e Animal imaginaire dont le nom est employé dans diverses locutions. On dit qu'une chose arrivera à la venue des coquecigrues, pour dire qu'elle n'arrivera jamais. Vous aurez des coquecigrues, se dit en raillant à quelqu'un qui demande quelque chose. J'ai des coquecigrues, se dit de même en raillant à celui qui demande ce qu'on a là. Mon esprit à cheval sur des coquecigrues, ST-AMANT, dans FURETIÈRE. Toute métaphysique ressemble assez à la coquecigrue de Rabelais, VOLT. *Lett. en vers et prose*, 80. || 2^e Personne qui ne dit que des balivernes. Raisonner comme une coquecigrue. Je trouve des coquecigrues, des momies, SÉV. 433. Elles élèvent fort bien leurs petites filles, elles ne leur apprennent point à mentir ni à dissimuler leurs sentiments; point de coquecigrues ni d'idolâtrie; enfin je les aime, ID. T. VI, p. 344, lett. 628, dans POUGENS. || 3^e Baliverne, conte en l'air. Il nous vient conter des coquecigrues, des coquecigrues de mer.

— REM. Mme de Sévigné et Voltaire écrivent *coxigre*; et la première édition de l'Académie *coquesigrue*.

— HIST. XV^e s. Bien ressemblez une coque fague; Barbe n'avez.... E. DESCH. *Poésies mss.* f° 224, dans LACURNE. || XVI^e s. Ainsi s'en alla le pauvre colérique; puis passant l'eau au pont Huaux, et raccontant ses malades, fut avisé par une vieille lourpidon, que son royaume lui seroit rendu à la venue des coquecigrues, RAB. *Garg.* I, 49. S'il reculoit, c'estoit des coquecigrues de mer, ID. IV, 34.

— ÉTYM. Normand et Berry, *coquecigrue*, nom de la bugrane gluante, plante; bourguig. *côquese-grue*. Origine inconnue. Ménage dit que dans les cabinets des curieux on nomme *coquecigrues* les coquilles de mer, et il tire le mot de *conchylia acuta*, coquilles aiguës; ce qui n'est pas admissible. D'après Ch. Nisard, il vient du latin *cicus, ciccus*, chose de rien, et du grec γρῦς, qui a le même sens; il est possible en effet que *gru* entre dans ce mot bizarre; mais le mot *coque* y entre certainement; en effet autre *coquecigrue*, on a, avec un sens très-analogique, *coquefredouille* dans Cotgrave; *coqueluirie* dans Eust. Deschamps: Faisons donc la de-partie [allons-nous-en]; Allez à Dieu coqueluirie; Trop de hourt et de barat scavez; De ceux ne suis ceste fie, *Poésies mss.* f° 450, dans LACURNE. Ajoutez-y *coquefagule*, cité au commencement de l'historique; et vous avez *coque* avec *fague*, *fredouille*, *luirie*, *cigrue*, tous suffixes dont le sens est inconnu et qui ne sont peut-être que fictifs et formes de plaisanterie.

† COQUEFREDOUILLE (ko-ke-fre-dou-il'), ll. mouillées), s. m. Un pauvre hère, un homme sans esprit. L'espagnol, ce coquefredouille, va toujours à l'école et perd toujours bredouille, DESHOUILIÈRES, dans le *Dict. de BESCHERELLE*. C'était au temps où la France portait des hommes mâles et non des coquefredouilles embéguinés, *Dict. de Trévoux*.

— ÉTYM. Voyez, pour une conjecture, COQUECIGRUE.

COQUELICOT (ko-ke-li-ko; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel l's se lie; les coquelicots et les blés, dites: les ko-ke-li-kô-z et les blés; coquelicots rime avec repos, faux), s. m. Espèce de petit pavot à fleur rouge qui croît dans les champs (*papaver rhoeas*, L.). Les pétales du coquelicot sont employés en infusion comme sudorifiques. || Rouge

comme un coquelicot, se dit très-souvent de quelqu'un qui devient extrêmement rouge, d'embarras, de colère, etc.

— HIST. XIV^e s. Un coquelicoq, tout droict sur ses pieds, dont le corps est d'une coquille de perle, pesant quatre marcs sept onces, DE LABORDE, *Émaux*, p. 223. || XVI^e s. Quoquelicoq est espece de pavot; il croist en terre grasse et bien labourée, estant en fleur un peu devant la maturité des bleds, parmi lesquels se mesle il, o. DE SERRES, 626.

— ÉTYM. Picard, *cocriacot*. Ce mot, comme on voit par l'historique, signifie coq; c'est une onomatopée, *coquelicot* ou *coquerico*; puis, les fleurs de cette plante étant rouges, on les a comparées à la crête du coq, dont le nom a passé à la plante. Cependant Marcellus Empiricus ayant dit: papaver silvestre quod gallice *calocatonos* dicitur, Grimm a essayé de le rattacher au celtique: irland. *codlaineam, codalan*. † COQUELINER (ko-ke-li-né), v. n. Chanter en parlant du coq.

— HIST. XVI^e s. Coqueliner un enfant, COTGRAVE.

— ÉTYM. Coq. On trouve *coquelineux* avec le sens de: qui fait le coq, qui court après les jeunes filles: Quand ces trois bonnes qualités sont en un personnage, on ne se doit pas esmerveiller, s'il est un petit coquelineux, DESPER. *Contes*, IV.

COQUELOURDE (ko-ke-lour-d'), s. f. Nom vulgaire de l'anémone pulsatille et de différentes plantes parmi lesquelles on distingue la lychnite coronaire, l'héliotrope du Pérou, l'hépatique des jardins.

— HIST. XV^e s. Contrefaisant la coquelourde Soubz un malicieux abit, CH. D'ORL. *Rondel*. 29. || XVI^e s. Souventes fois s'esbat et rit à planter une gente bourde, Contrefaisant la coquelourde Soubz un malicieux habit, *Departie d'amours*, p. 279, dans LACURNE.

— ÉTYM. D'après Bourdelot, de *coque lourde*, à cause que la coque en est plus lourde que celle d'autres fleurs; d'après Ménage, de *cloka lurida*, clochette foncée, parce que les fleurs en sont jaunes. Ce qui ajoute à l'incertitude, c'est que *coquelourde* a dans l'historique un sens tout différent et assez mal déterminé.

COQUELUCHE (ko-ke-lu-ch'), s. f. || 1^e Sorte de capuchon. Il est vieux. || Fig. et familièrement. Être la coqueluche du lieu, du pays, y être hautement loué, vanté, y être en vogue, fêté, choyé. Lorsque vous étiez la coqueluche ou l'entêtement de certaines femmes qui ne juraient que par vous et sur votre parole, qui disaient: cela est délicieux, qu'a-t-il dit? LA BRUY. V. Lui.... c'est la coqueluche Des filles de Falaise: il étudie en droit Et sait tout son Cujas sur le bout de son doigt, REGNARD, *le Bal*, sc. 7. C'est cependant, dit-on, la coqueluche de Paris, BARON, *Homme à fort*, II, 3. Fabrice, mon cher Fabrice, bien loin d'être la coqueluche des femmes de Valladolid, apprends, mon ami, que j'en suis la dupe, LESAGE, *Gil Blas*, I, 17. || Coqueluche signifiant un capuchon, cette locution est équivalente à être coiffé de quelque chose. || 2^e Terme de médecine. Maladie caractérisée par une toux convulsive, et qui attaque particulièrement les enfants. || 3^e S. m. Le mâle de l'ortolan des roseaux.

— HIST. XV^e s. Adonc regnoit par toutes les parties du royaume une maladie generale qui se tenoit en la teste, de la quelle moururent plusieurs personnes, tant vieux que jeunes, et se nommoit icelle la coqueluche, MONSTRELET, ch. 118. Laquelle maladie se nommoit la coqueluce, J. LEFEVRE DE ST-RÉMY, *Hist. de Charles VI*, p. 58, dans LACURNE. Le suppliant print une aumusse ou coqueluche, DU CANGE, *coquicia*. || XVI^e s. La coqueluche des moines, RABEL, dans la *Bib. de St-Victor*. Je ne puis laisser en arriere une maladie qui regna trois mois de cette année-là, nommée la coqueluche, laquelle plusieurs estiment estre marque infaillible de la peste pour l'année d'après, D'AUB. *Hist.* II, 365. Il y a un accident de peste appellé coqueluche, ainsi dit, parce que ceux qui en estoient espris sentoient une extreme douleur de teste, et à l'estomach, aux reins et aux jambes, avec fièvre continue, et souvent avec délire et frenesie, PARÉ, XXIV, 30. Nous vismes en l'an 1557 en plain esté s'elever par quatre jours entiers un reume qui fut presque commun à tous, par le moyen duquel le nez distilloit sans cesse comme une fontaine, avecque un grand mal de teste, et une fièvre qui duroit aux uns douze, aux autres quinze heures, que plus que moins; puis soudain, sans œuvre de medecin, on estoit guery; laquelle maladie fut depuis par un nouveau terme appellé par nous coqueluche, PASQUIER, *Recherches*, liv. IV, p. 375, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ménage le tire de *cuculuccia*, dérivé de *cucullus*, sorte de capuchon. Le nom de *coqueluche* fut donné, dans le xv^e siècle, à une sorte de grippe pour laquelle les malades se couvraient la tête d'une coqueluche ou capuchon; puis il a passé à la toux convulsive des enfants, qui est une maladie toute différente de ces épidémies du xv^e et du xvi^e siècle.

COQUELUCHON (kô-ke-lu-chon), s. m. Terme familier. Capuchon. || Coqueluchon de moine, nom donné par les marchands de coquilles à un certain mollusque (*cuculée auriculifère*).

— ÉTYM. *Coqueluche*; bourguig. *côqueluchô*.

† **COQUELUCHONNÉ**, ÉE (ko-ke-lu-cho-né, née), adj. Disposé en coqueluchon. Elle déguisoit votre fils avec trois jupes si plaisamment coqueluchonnées que.... SÉV. 517.

— ÉTYM. *Coqueluchon*.

COQUEMAR (ko-ke-mar), s. m. Pot à anse de terre vernissée, ou d'étain, ou de cuivre, qui sert à faire bouillir de l'eau.

— HIST. XIV^e s. Trois petits coquemars, à biberon, et au couvescle sont les armes de Mons^r le Dauphin, DE LABORDE, *Émaux*, p. 223. Un petit coquemart d'argent blanc verré, et y a sur le couvescle un esmail rond, esmaillé de France, id. ib. Item [je laisse] et à Perrot Gerard, Barbier juré du bourg la Royné, Deux bassins et un coquemard, VILLON, *G. testam.*

— ÉTYM. Latin, *cucuma*, chaudron; ital. *cogoma*.

† **COQUEMELLE** (ko-ke-mè-l'), s. m. Champignon d'un très-bon goût.

† **COQUENOUILLER** (ko-ke-nou-llé, ll mouillées), s. m. Terme de botanique. Plante d'Amérique dont les graines servent à faire une espèce de pain.

† **COQUEPLUMET** (ko-ke-plu-mè), s. m. Homme qui fait le coq, le merveilleux, portant des panaches, un costume éclatant. || Inusité.

— HIST. XVI^e s. Maints gentilshommes qui se montrent vaillants coqueplumets sur le pavé de Paris, *Sat. Mén.* dans le *Dict. de BESCHERELLE*.

— ÉTYM. *Coq*, et *plumet*.

† **COQUEREAU** (ko-ke-rô), s. m. Terme de marine. Espèce de petit navire.

— ÉTYM. Diminutif de *coque* ou *coche*, bateau (voy. COCHE).

† **COQUERELLE** (ko-ke-rè-l'), s. f. Terme de botanique. Voy. ALKÉKENGE.

— HIST. XVI^e s. L'eau de gramen ou chien-dent, dans laquelle aurés dissout fruit de coquerelles, ressemblant à petites cerises, O. DE SERRES, 926.

— ÉTYM. Diminutif de *coque*.

COQUERET (ko-ke-rè), s. m. Voy. ALKÉKENGE.

— HIST. XVI^e s. L'eau distillée de l'herbe de basinet ou coqueret, O. DE SERRES, 974. À l'envi sont déjà cueillis Les verds tresors de la plaine, Les coquerets et les lis, La rose et la marjolaine, RONS. 467. Et du tendre crystal de nos larmes menues Les fleurs des coquerets blanches sont devenues, id. 796.

— ÉTYM. Diminutif de *coq*, ainsi nommé par comparaison avec la crête du coq, l'alkékenge portant une baie renfermée dans une vésicule rougeâtre.

COQUERICO (ko-ke-ri-ko), s. m. Chant du coq.

— ÉTYM. Onomatopée.

† **COQUERIE** (ko-ke-rie), s. f. Terme de marine. Grande cuisine bâtie sur un quai. || Cuisine de bord.

— ÉTYM. *Coq* 2.

† **COQUERIQUER** (ko-ke-ri-ké), v. n. Se dit du chant du coq.

† **COQUERON** (ko-ke-ron), s. m. Terme de marine. Chambre à l'avant de certains bâtiments où elle sert de cuisine. Espèces de petites armoires dans les chaloupes.

† **COQUES** (ko-k'), s. f. plur. Terme de blason. Espèce de noisettes vertes et en fourreau.

— ÉTYM. C'est le pluriel de *coque*, coquille.

COQUET, ETTE (ko-kè, kè-t'), adj. || 1^o Qui a de la coquetterie; qui cherche à plaire. Des manières coquettes. Humeur coquette. Les femmes sont fort coquettes avant le mariage et beaucoup plus après, HAMILT. *Gramm.* 6. Personne ne dansait mieux, et personne n'était si coquet, id. ib. C'était [Fénelon] un esprit coquet qui cherchait à être goûté et voulait plaire, ST-SIM. 31, 107. En gens coquets il [l'amour] change les Catons; Par lui les loups deviennent des moutons, LA FONT. *Courtis.* Un moineau fort coquet Et le plus amoureux de toute la province Faisait aussi sa part des délices du prince, LA FONT. *Fabl.* x, 42. Une femme coquette ne se rend pas sur la passion de plaire.... Elle regarde le temps et les années comme quelque chose seulement qui ride et qui enlaidit les autres femmes; oublie du

moins que l'âge est écrit sur le visage, LA BRUY. III. Une femme qui n'a qu'un galant croit n'être point coquette; celle qui a plusieurs galants croit n'être que coquette, ID. ib. Le magistrat coquet ou galant est pire dans les conséquences que le dissolu; celui-ci cache son commerce et ses liaisons, et l'on ne sait souvent par où aller jusqu'à lui, ID. XIV. Un homme coquet est quelque chose de pire qu'un homme galant; l'homme coquet et la femme galante vont assez de pair, ID. III. Moi! j'irais épouser une femme coquette! BOIL. *Sat. x.* Ne vous y fiez pas; je lui trouve l'air bien coquet; elle a, ma foi, les yeux fripons, ID. *Héros de romans.* Parlons à cœur ouvert et confessons la dette; Je suis un peu coquet, tu n'es pas mal coquette, REGNARD, *le Distrait*, iv, 3. On dit que les femmes coquettes Pour faire réussir leurs pratiques secrètes, Des nouveaux débarqués s'informent avec soin, ID. *Méneches*, II, 4. La femme est coquette par état, J. J. ROUSS. *Em. v.* C'est le tissu des intrigues secrètes, L'emploi savant des parures coquettes, BERNARD, *Art d'aimer*, I. || Par extension. Lorsque la coquette espérance Nous pousse le coude en passant, Puis à tire-d'aile s'élance Et se retourne en souriant, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Chanson.* Que me veux-tu, chère fleurette, Aimable et charmant souvenirs? Demi-mort et demi-coquette, Jusqu'à moi qui te fait venir? ID. *À une fleur.* || 2^o Substantivement.... Quand un coquet fier, D'amour, de bonne sorte, une fois s'est coiffé, Cela tient comme glu.... HAUTER. *Crisp. mus.* v, 6. Son rival autour de la poule S'en revint faire le coquet, LA FONT. *Fables*, VII, 43. On nous voit tous pour l'ordinaire, Piller le survenant, nous jeter sur sa peau; La coquette et l'auteur sont de ce caractère, LA FONT. *Fab.* I, 15. Oui, voilà comme il faut que les femmes soient faites, Et non comme j'en sais, de ces franches coquettes Qui s'en laissent conter.... MOL. *Éc. des maris*, II, 42. Le mot de galante aussi n'est pas assez; celui de coquette achève me semble propre à ce que nous voulons, MOL. *Pourc.* II, 4. Que la peste étoffe les coquets, la coquetterie et tous ceux qui l'ont inventée! BARON, *l'Homme à bonnes fortunes*, II, 43. L'autre se façonne en coquette, Qui sans cesse écoute ou caquette, Et n'a jamais assez d'amants, PERRAUT, *Griselidis.* La coquette tendit ses lacs tous les matins; Et, mettant la céruse et le plâtre en usage, Composa de sa main les fleurs de son visage, BOIL. *Épit.* ix. Lise entend dire d'une autre coquette qu'elle se moque de se piquer de jeunesse, LA BRUY. III. C'est providence de l'amour Que coquette trouve un volage, LA MOTTE, *Fab.* II, 7. Une coquette est un tyran qui veut tout asservir, pour le seul plaisir d'avoir des esclaves, MARMONT. *Contes mor. Heureusement.* || Terme de théâtre. La grande coquette, la comédienne qui joue les grands rôles de femme dans la comédie de caractère. C'est la grande coquette qui fait Elmire dans Tartuffe, PHILAMINTE dans les Femmes savantes, CÉLIMÈNE dans le Misanthrope. On dit aussi jouer les coquettes.

— HIST. XIII^e s. Com maintes femmes par le mont [monde], Qui coraiges remuants ont, Et tout aussi les vont tornant, Comme li cokès [petit coq] torne au vent, BL. et JEHAN, 224. || XV^e s. Coquette immonde et mal famée Et de tout bon point degarnie, *Vieille moralité*, dans le *Dict. de DOCHÉZ*. || XVI^e s. Une coquette, OUDIN, *Dict.* — ÉTYM. Diminutif de *coq*; *coquet*, dans le sens de galant, ayant été dit d'après une métaphore empruntée aux allures du coq.

† 2. **COQUET** (ko-kè), s. m. Petit bateau de rivière, amenant des marchandises de Normandie à Paris.

— HIST. XVI^e s. Il n'y eut autre dommage sur les dits François, fors qu'en un coquet où estoient douze hommes de guerre, lequel esfondra, et pour ce en noya neuf, qui fut grand dommage, A. CHARTIER, *Hist. de Charles VI et VII*, p. 245, dans LA CURNE.

— ÉTYM. Diminutif de *coque* ou *coche*, bateau (voy. COCHE 1).

COQUETER (ko-ke-té). Le t se double quand la syllabe qui suit est muette: je coquette; je coquetterai, v. n. Faire des coquetteries. J'aimerais mieux qu'elle coquettât avec M. de Vardes, SÉV. 369. Je coquette fort peu, c'est mon moindre talent, MOL. *Éc. des maris*, I, 6. Car notre ami très-cher aura Toujours vol pour la mijaurée, Collet très-bien tiré, perruque bien poudrée, Et toujours il coquettera, CHAUL. à M. Sonning. Ils ont en ce pays de quoi se contenter; Car les femmes y sont faites à coqueter, MOL. *Éc. des f.* I, 6. Ève aimait mieux, pour s'en faire conter, Prêter l'oreille aux fleurettes du

diable Que d'être femme et ne pas coqueter, SARRAZIN, *Poésies*, dans RICHELET. Si.... Bien moins pour son plaisir que pour t'inquiéter, Au fond peu vicieuse, elle aime à coqueter, BOIL. *Sat. x.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Coquet* 4. *Coqueter*, dans le XVI^e siècle, avait le sens de crier comme le coq. À cet instant il oyut jeter une grande risée de cachin coquettant à gueule ouverte, d'ond estimant qu'il y eust là à l'entour quelque personne cachée qui, en riant ainsi, se moquast de sa cheute, ROMAN D'ALECTOR, p. 93, dans LACURNE. Les poules coquettans ou, si vous voulez qu'ainsi je le die, caquettans ensemble, PASQUIER, *Lettres*, t. I, p. 606, dans LACURNE. Coqueter des coqs et poules qui est le langage dont ils nous rompent la teste, quand ils s'entrefont l'amour et dont nous avons formé par une belle métaphore coquetter, lorsque quelques babillards nous repaissent de paroles vaines, ID. *Recherches*, t. VIII, p. 674, dans LACURNE.

† 2. **COQUETER** (ko-ke-té), v. n. S'accoupler avec la poule, en parlant du coq. On dit plutôt cocher.

— ÉTYM. *Coq*.

† 3. **COQUETER** (ko-ke-té), v. a. Terme de marine. Conduire un bateau au vent à l'aide d'un aviron. On dit plus souvent godiller.

— ÉTYM. *Coquet* 2.

COQUETIER (ko-ke-tié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie: les ko-ke-tié-z et la volaille), s. m. || 1^o Marchand d'œufs, de volailles. Il se trouva que ce n'étaient [les cavaliers] que des coquettiers qui marchaient toute la nuit pour arriver à Paris, LA ROCHEF. *Mém. 167....* Me vint hier un dindon Du bon pays, d'où trois fois la semaine Les coquettiers arrivent à foison Sur certain quai, près la Samaritaine, CHAULIEU, *Ép. de l'abbé C. 1707.* || 2^o Petit ustensile de table où l'on met l'œuf que l'on mange à la coque. || Au XVI^e siècle on disait coquillard, en ce sens.

— ÉTYM. *Coquet*, jeune coq, diminutif de *coq*; Berry, *coquatier*, *coquassier*.

† 4. **COQUETTE** (ko-kè-t'), s. f. Sorte de poisson de mer.

† 2. **COQUETTE** (ko-kè-t'), s. f. || 1^o Variété de laitue. || 2^o Boîte à herborisation.

† **COQUETTEMENT** (ko-kè-te-man), adv. D'une façon coquette. Une jeune personne éblouissante, fort coquetttement mise et fort leste, J. J. ROUSS. *Confess. 2^e part. liv. VII, 1743-1744.*

— ÉTYM. *Coquette*, et le suffixe *ment*.

COQUETTERIE (ko-kè-te-rie), s. f. || 1^o Désir d'attirer en plaisant; il se dit surtout des femmes. Avoir de la coquetterie. User de coquetterie. C'est une espèce de coquetterie de faire remarquer qu'on n'en fait jamais, LA ROCHEF. *Max. 107.* Le plus grand miracle de l'amour, c'est de guérir de la coquetterie, ID. ib. 249. La coquetterie est le fond et l'humeur des femmes; mais toutes ne la mettent pas en pratique, parce que la coquetterie de quelques-unes est retenue par la crainte ou par la raison, ID. ib. 244. La galanterie est un faible du cœur ou peut-être un vice de la complexion; la coquetterie est un dérèglement de l'esprit, LA BRUY. III. Peut-être que, par cet esprit de coquetterie inconcevable des femmes, elle [Cléopâtre] avait formé le dessein de mettre encore à ses pieds un troisième maître du monde [Octave], MONTESQ. *Rom. 43.* Je soutiens qu'en tenant la coquetterie dans ses limites on la rend modeste et vraie; on en fait une loi de l'honnêteté, J. J. ROUSS. *Em. v.* || 2^o Goût de la parure, pour plaisir. La véritable coquetterie est quelquefois recherchée; mais elle n'est jamais fastueuse, ID. ib. || 3^o Manières, paroles d'une personne coquette. Si elle faisait la moindre coquetterie, SÉV. 304. On craint toujours de voir ce qu'on aime, quand on vient de faire des coquetteries ailleurs, LA ROCHEF. *Pensées*, 446. Il y eut entre Madame et le roi [Louis XIV] beaucoup de ces coquetteries d'esprit, VOLT. *Louis XIV*, 25. La coquetterie est le fond de l'humeur des femmes, et leur vertu n'est qu'une habileté à bien cacher leurs coquetteries, ST-ÉVREM. dans RICHELET. || 4^o Fig. Son style, sa conversation à de la coquetterie. Ce poète lit ses vers avec une espèce de coquetterie. Vous savez les coquetteries que me fait le roi de Prusse, VOLT. dans le *Dict. de DOCHÉZ*.

— SYN. COQUETTERIE, GALANTRIE. La coquetterie cherche à faire naître des désirs; la galanterie à satisfaire les siens. Une femme gaieante veut qu'on l'aime et qu'on réponde à ses désirs, il suffit à une coquette d'être trouvée aimable et de passer pour belle, ENCYCLOPÉDIE, XVII, 766.

— ÉTYM. *Coqueter* 4.

† **COQUETTISME** (ko-kè-ti-sm'), s. m. Terme de

plaisanterie. Manège, instinct de coquette. Mets-lui le coquettisme en tête, SCARR. *Virg. trav.* I.

— ÉTYM. *Coquette*.

† COQUILLADE (ko-ki-lla-d'), *ll mouillées*, s. f. || 1^e Terme de pêche. Poisson du genre blennie. || 2^e Terme de chasse. Espèce d'alouette huppée.

COQUILLAGE (ko-ki-lla-j'), *ll mouillées*, et non ko-ki-ya-j'), s. m. || 1^e Animal revêtu d'une coquille. Les coquillages abondent sur les bords de la mer. Les coquillages composent deux grandes familles; celle des conques dont la coquille est formée de deux ou de plusieurs pièces, et celle des limaçons dont la coquille est d'une seule pièce, tournée ordinairement en spirale, BONNET, *Contempl. nat.* 3^e part. ch. 21. || 2^e La coquille même. Coquillages fossiles. Il [l'Océan] laisse au sein des monts ses brillants coquillages. Des vengeances du ciel éternels témoignages, BERNIS, *Relig. vengée*, II. Voyez au fond des eaux ces brillants coquillages; La terre a moins de fruits, les bois moins de feuillages, DELILLE, *Trois règnes*, VII. || Or en coquillage. Voy. COQUILLE.

— ÉTYM. *Coquille*.

COQUILLART (ko-ki-llar, *ll mouillées*, et non ko-ki-ya-r), s. m. Pierre calcaire parsemée de coquilles.

— ÉTYM. *Coquille*.

COQUILLE (ko-ki-ll'), *ll mouillées*, et non ko-ki-ye), s. f. || 1^e Enveloppe calcaire des mollusques testacés. Les figures agréablement diversifiées des coquilles nous aident à juger de la variété qui règne dans l'organisation des animaux qui en sont les habitants et les architectes, BONNET, *Contempl. nat.* 3^e part. ch. 21. Des expériences équivoques avaient trompé M. de Réaumur: la coquille ne croît point par apposition ou par transsudation; elle n'est point moulée sur le corps de l'animal; mais elle est une partie essentielle du corps de l'animal, ib. *Paling. philos.* part. xr, ch. 5. || Coquille de St-Jacques, espèce du genre peigne. Coquille de Pharaon, connue aussi sous le nom de bouton de chemise. || Or en coquilles, or de coquille, or de coquillage, sorte de pâte faite de miel et de feuilles d'or réduites en poudre, dont on se sert en peinture pour dorner, et qui se vend dans des coquilles. || 2^e Coquille qu'on rapporte de certains pèlerinages. Les pèlerins de St-Jacques en Galice et ceux du mont St-Michel en Normandie rapportaient des coquilles à leur chapeau. Prenons, dit-elle, prenons donc Coquilles, rosaire et bourdon, BÉRANG. *Pèler. de Lis*. Je porte en Brouage du sel, Et mes coquilles vendre à ceux de St-Michel [c'est-à-dire je fais un travail inutile, je porte de l'eau à la rivière], RÉGNIER, *Sat.* IV. || Fig. À qui vendez-vous vos coquilles? à ceux qui viennent du Mont St-Michel; ou simplement, à qui vendez-vous vos coquilles? c'est-à-dire à qui vous jouez-vous? prétendez-vous m'attraper? On dit dans le même sens: Portez vos coquilles ailleurs, c'est-à-dire vous ne m'attraperez pas. || Bien vendre ses coquilles, faire valoir ses coquilles, ne pas donner ses coquilles, tirer un profit exagéré d'une opération ou d'un service. Ma doctrine est si belle qu'il faudroit l'acheter aux dépens de la vie de tous les hommes; c'est vendre cher ses coquilles, VOLT. *Dial.* xxviii, 2. || 3^e Coque qui enveloppe l'œuf. Quand on a mangé un œuf à la coque, le bon usage est ou plutôt était de briser la coquille. La coquille se forme la dernière en fort peu de temps, et seulement avant la ponte, BUFF. *Animaux, Syst. sur la génér.* De ses frères coquilles En foule on voit sortir le peuple des oiseaux, Sous le sein maternel couvés dans leurs berceaux, DELILLE, *Par. perdu*, VII. || Fig. Ne faire que sortir de sa coquille, être jeune et inexpérimenté. Faire sortir un esprit de sa coquille, donner occasion à un homme de faire paraître son esprit, DESFONTAINES, *Spectat. franc.* Un collégien sortant de sa coquille, BÉRANG. *B. file*. || Rentrer dans sa coquille, reculer, céder prudemment dans une affaire fâcheuse. Le président de Bellièvre me dit ces propres mots: Je vais rentrer dans ma coquille, il n'y a plus rien à faire, RETZ, IV, 267. De là je suis venu à Paris, et, si la guerre continue, j'irai me remettre dans ma coquille jusqu'à la paix, MONTESQ. *Correspondance*, 20. || Fig. Il [Béranger] grelottait dans sa coquille, Quand d'un luth je lui fis l'octroi, BÉRANG. *Epitaphe*. || 4^e Par extension, coque qui enveloppe la noix, l'amande, etc. Quand ses filles furent plus grandes, il leur ôta des mains les ciseaux et le rasoir, et leur apprit à lui brûler la barbe et les cheveux avec des coquilles de noix, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. V, 3^e part. ch. 2. || 5^e Terme d'arts. Objet en forme de coquille. Vase en coquille. || Terme de cuisine. Ragout de poisson ou de viandes émincées, dont on remplit des vases d'argent en forme de coquilles. || Terme de sculp-

ture. Petit ornement taillé sur le contour d'un quart de rond. || Terme d'architecture. Voûte formée d'un quart de sphère, qui fait la partie supérieure d'une niche en arcade de plein cintre. Coquille d'escalier, l'intrados de la voûte rampante d'un escalier tournant. || Terme de blason. Guy prit le nom de Laval, et brisa la croix de Montmorency de cinq coquilles, ST-SIM. 188, 8. || 6^e Terme de métiers. Partie de la poignée d'une épée qui a la forme d'une double coquille. || Planche sur laquelle s'appuient les pieds du cocher d'une voiture. Bois de charrionnage, pour une voie composée de 26 coquilles de 3 pieds et demi de long, DECLAR. 22 oct. 1715, tarif. || Lame de métal pour couvrir le moule de bois d'un bouton. || Chacune des moitiés d'un moule à deux parties. || Coquille de loquet, partie où l'on met le doigt. || Petit instrument de cuivre dont se servent les lapidaires pour tailler le diamant et les autres pierres précieuses. || Terme de métallurgie. Moule solide autour duquel on fait circuler de l'eau pour refroidir le métal après la coulée. || Terme de fonderie. Coquille à boulet, moule en fer ou en fonte. || Terme de cuisine. Sorte de fourneau vertical qui sert à rôtir la viande. || 7^e Papier collé qui porte l'empreinte d'une coquille; et adjectivement, papier coquille. || 8^e Croûte qui s'élève dans plusieurs parties du pain. || 9^e Terme d'imprimerie. Toute faute consistant dans la substitution d'une lettre à une autre. || 10^e Ancienne coiffure de femme. || 11^e L'ordre de la coquille, ancien ordre de chevalerie, institué en 1292, par un comte de Hollande à l'honneur de St-Jacques. || Chevaliers à coquille, ou chevaliers de l'ordre de St-Michel, ordre institué par Louis XI, pour défendre contre les Anglais le Mont St-Michel. || Proverbe. Qui a de l'argent a des coquilles, c'est-à-dire qui-conque a de l'argent a tout ce qu'il lui plait.

— REM. L'Académie remarque qu'on ne dit ni coquille de tortue ni coquille d'huître, et qu'il faut dire écaille. Cela est vrai pour tortue; mais quant à l'huître, le mot coquille est très-usité.

— HIST. XIII^e s. Il est accordé du commun des patenostriers de coural [corail] et de coquille, à Paris, que nus ne nule du mestier desus dit ne puisse ouvrir par nuit, *Liv. des mét.* 68. || XIV^e s. Une coquille d'argent pour mettre le sel, DU CANGE, *coquillia*. || XV^e s. Une coquille noire, de St Jacques, garnie d'or, et ung boton d'or au bout, LABORDE, *Émaux*, p. 223. À qui vendez-vous vos coquilles? Entre vous, amans pelerins? CH. D'ORL. *Rond.* || XVI^e s. Qu'ils s'en aillent maintenant, et vendent leurs coquilles en plein midi, CALVIN, *Instit.* 45. Quand les genethliques voudront faire valoir leurs coquilles sous couleur que c'est une chose sainte, ID. ib. 424. Voulant les Dieux à la guerre animer, Il fendoit l'air de sa coquille creuse, DUBELL. IV, 44, verso. Soudain que les prestres et beneficier entendirent qu'ils detractoyent de leurs coquilles, ils inciterent les juges de leur courir sus, PALISSY, 100. Foeneste: Vous voyez ce poignard à coquille? Enay: J'eusse plustost pris ce que je voi à vostre homme pour une targue que pour une coquille, D'AUB. *Fæn.* I, 4. Il maintenoit que les huitres, desquelles on rejettoit la coquille en la mer, se refaisoient comme auparavant, ID. ib. III, 6. Quel aise peuvent sentir les huguenots cousins dans leurs cuirasses, comme tortues dans leurs coquilles? ID. *Conf.* II, v. Escargots ou limaçons avec leur coquille, escrivesse, huistres avec leur coquille, PARÉ, XXIV, 38.

— ÉTYM. Ital. *cochiglia*; du latin *conchylia*, plur. neutre de *conchylium* (la forme *conquiliū* se trouve dans un vieux glossaire), de *κοχύλιον*, diminutif de *κόχυλη* (voy. CONQUE). On peut aussi penser que *coquille* vient de *coque* (tiré lui-même de *concha*, *κόχυλα*), avec la forme diminutive *ille*, comme dans *flottille de flotte*.

† COQUILLER (ko-ki-llé), v. n. Former des coquilles, se boursouflier, en parlant de la croute du pain.

— HIST. XV^e s. La paste du pain coquillé [sorte de pain] d'un denier doit pezer huit onces deux estellins et obole, *Ordonn. des rois de France*, t. II, p. 352 bis. || XVI^e s. Le ventre coquillé, blanc et poly, *Roman d'Alector*, p. 54, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Coquille*.

† COQUILLEUX, EUSE (ko-ki-lleū, lleū-z', *ll mouillées*), adj. Rempli de coquilles. Pierre coquilleuse, mauvaise pierre de construction.

— HIST. XVI^e s. Coquilleux, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Coquille*.

1. COQUILLIER (ko-ki-llé, *ll mouillées*, et non ko-ki-ye), s. m. Collection de coquilles. || Montre qui les renferme.

— ÉTYM. *Coquille*.

2. COQUILLIER, IÈRE (ko-ki-llé, llè-r'), *ll mouillées, et non ko-ki-yé*, adj. Terme de géologie. Qui renferme des coquilles. Pierre coquillière. Terrain coquillier.

— ÉTYM. *Coquille*.

† COQUILLON (ko-ki-llon, *ll mouillées*), s. m. Argent qui s'attache au bout de la canne, quand on le retire de la coupelle.

— ÉTYM. Diminutif de *coquille*.

COQUIN, INE (ko-kin, ki-n'), s. m. et f. || 1^e Celui, celle qui a un caractère bas et fripon. Grâce pour les grands, grâce pour les coquins, PASC. *Prov.* 4. Vos patrons qui sont de francs coquins, SÉV. 155. Un coquin est celui à qui les choses les plus honteuses ne coûtent rien à dire ou à faire, LA BRUY. *Théophr. Coquin*. Je voudrais, pour le supplice d'un coquin, que, pendant quelques heures, chaque jour, il pût avoir le cœur d'un honnête homme, ST-FOIX, *Essai sur Paris*, t. IV, p. 337, dans ROUGENS. Le coquin dans le bois a volé quelque coche, REGNARD, *Démocr.* I, 2. Un misérable à qui on a ôté le nom de scélérate qu'on ne trouvait pas encore assez abject, pour lui donner celui de coquin comme exprimant mieux la bassesse et l'indignité de son âme, J. J. ROUSS. *Dial.* I. || Un lâche. Il a fui comme un coquin. || Un paresseux, un valet qui ne sert que de parade et n'a rien à faire. Tu te trompes, si, avec ce carrosse brillant, ce grand nombre de coquins qui te suivent, et ces six bêtes qui te traînent, tu penses que l'on t'en estime davantage, LA BRUY. II. || 2^e S. f. Une coquine, une femme débauchée, une femme qui trompe beaucoup d'amants. Dépenser son argent auprès de cette coquine de Middleton, HAMILT. *Gramm.* 8. Ma femme en ce pays et dans cette figure! La coquine aura su par quelque ami présent Se faire consoler de son époux absent, REGNARD, *Démocr.* V, 4. || Adjectivement. Cette femme est bien coquine. || 3^e Terme de colère sans signification déterminée. Tous les jours le coquin lasse ma patience, REGNARD, *Ménechm.* I, 4. Que me vient donc conter cet assuré coquin? MOL. *Dép. am.* III, 8. Comment vous avez peur d'offenser la coquine! Vous lui parlez d'un ton tout à fait obligeant, ID. F. *sav.* II, 6. Où est-ce donc que nous sommes, et quelle audace est-ce là à une coquine de servante de parler de la sorte devant son maître? ID. *Mal. imag.* I, 5. Ah! ah! vous voilà! je suis ravi de vous trouver, monsieur le coquin. — Scapin: Monsieur, votre serviteur; c'est trop d'honneur que vous me faites, ID. *Scapin*, II, 5. Quand nous faisons besoin, nous autres misérables, Nous sommes les chéris et les incomparables; Et dans un autre temps, dès le moindre courroux, Nous sommes les coquins qu'il faut rouer de coups, ID. *l'Etour.* I, 2. C'est mon coquin de fils qui aura mis la main dessus sans doute, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, III, 3. J'ai laissé les dames avec ce gros coquin d'abbé, ID. *la Maison de camp.* sc. 8. Ma coquine [ma femme] les fait rester, ID. ib. sc. 7. C'est un bon tour que de faire épouser ma vieille gouvernante au coquin qui fit enlever ma jeune maîtresse, BEAUM. *Mar. de Figaro*, I, 4. || 4^e Par plaisanterie et pour indiquer seulement ce qu'il peut y avoir de malicieux, de mystérieux. Vous êtes un heureux coquin. Cet enfant est un aimable petit coquin. Ah! petit coquin, je vous y prends. La curiosité rend ces coquines de femmes si insinuantes, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || 5^e Adjectivement. Je vous nommerai, quand vous voudrez, vingt belles âmes qui ne sont ni sottes ni coquines, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 15 janv. 1761. || Métier coquin, métier qui ne donne aucune peine. Vie coquine, vie inoccupée, fainéante. || Populairement. Ver coquin, ver solitaire. || Proverbe. À coquin honteux plate besace.

— HIST. XII^e s. Truant estoit, pautonier et coquin, GARIN le loher. dans le *Dict. de DOCHÉZ*. || XIV^e s. Or sont venuz meschans devins, Sorcelliers, arquimaus, coquins, Qui vuelent, par art d'invoquer, Sans Dieu les malades saver, *l'Apparition Jehan de Meung*, dans P. PARIS, *Mss. fr. t. VI*, p. 253. Les quels jeunes hommes ou chemin trouverent un homme en habit de quoquin, DU CANGE, *coquimus*. Un homme querant et demandant l'aumosne, qui estoit vestuz d'un manteau tout plain de paleteaux, comme un coquin ou caimant, ID. ib. || XV^e s. Quatre coquins ou au moins gens poures qui queroint et mandioient leur vie, ID. ib. Truans coquins qui par feintise Faingent maulx en mainte guise En ces moustiers et font tel presse Qu'à peine y puet [peut] l'en oir messe, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 342, dans LACURNE. Par ma teste, moquin moquant, Il seroit bien quoquin quoquart Qui en cest euvre loyaument N'ouvreroit et diligemment, MIR. de Ste

Geneviève. || ^{xvi^e}s. Arriere aussi la Habertine, Qui a faict la muse coquine, DUBELL. VII, 79, *recto*. Ou soit que ce petit coquin [son chat] Privé sautelast sur ma couche, ID. VII, 40, *verso*. Et ne savez-vous pas que la nature est coquine? elle aimoit.... MARG. *Nouv. XLIV*. Elle faisoit response qu'elle ne le feroit jamais cocu; mais oui bien, coquin [gueux, ruiné], ID. ib. LIX. Ayant ramassé 36 soldats sans aucun officier, il resolut d'aller attendre son coquin de fils à un passage qu'il ne pouvoit eviter, D'AUB. *Vie*, CLV. À coquin honteux plate besace, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 74. Un très homme de bien et d'honneur et nullement coquin ny pressant demandeur après son roy, BRANT. *Cap. fr.* t. III, p. 255, dans LACURNE. Je pensois lors estre le plus grand seigneur de la troupe, et à la fin je me trouvai le plus coquin [gueux], MONTLUC, *Mém.* t. I, p. 48, dans LACURNE. Coquin, c'est un mendiant volontaire qui haleine ordinairement les cuisines que les latins appellent *coquinas*, PASQUIER, *Recherches*, VIII, p. 718, dans LACURNE. Tantost estendu; s'il luy plaist, À l'ombre d'un vieil chesne il est à l'envers sur l'herbe coquine, BAIF, *Oeuvres*, p. 90, dans LACURNE. Proverbe commun qui dit qu'il n'est vie que de coquins, quand ils ont assemblé leurs briques, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 358, dans LACURNE. Jaloux de la gibecière comme un coquin de sa poche, DESPER. *Contes*, t. II, p. 107, dans LACURNE. Pour preuve de ce [elle] employoit les œillades et jambes coquines [action d'avancer la jambe d'une manière provocante] et mille paroles de mignardise et douceur par elle pratiquées, *Arrests d'amour*, LIII.

— ÉTYM. Bas-lat. *coquinus*, que l'on dérive de *coquus*, cuisinier, comme qui dirait marmiton. Cela est très-probable. Pourtant Diez se demande si on ne devrait pas le rattacher au scandinave *kok*, gosier, remarquant, à l'appui, que les autres langues romanes n'ont pas le mot *coquin*. On a proposé d'y voir un dérivé de *coq*, comme *coquet*, seulement avec un sens péjoratif d'ordinaire; ce qui permettrait d'expliquer que *coquin* n'a pas toujours un mauvais sens (par exemple, *ces coquins d'enfants* indique une impatience mêlée d'amour); mais les emplois anciens de ce mot ne sont pas favorables à cette conjecture.

† COQUINER (ko-ki-né), v. n. Mener la vie d'un coquin, d'un gueux; mendier.

— HIST. XV^e s. Icellui Regnault dit au suppliant que son pere aloit coquinant aval la ville, DU GANGE, *coquinus*. Pierre Perreau, homme plain d'oisiveté, alant mendiant et coquinant par le pais, ID. ib. || ^{xvi^e}s. L'instabilité de parler des courtisans qui de jour à autre changent leur maniere de dire pour emprunter ou plus tost mendier des mots aulbeins et coquier phrases estrangères, ST-JULIEN, *Mesl. hist.* p. 593, dans LACURNE. Quand l'hiver fut vestu de neige et de bruine, Elle [la cigale] vint du fourmi la prudence louer, Et près de son grenier à traicts d'ailes rouer [tourner], Flatant comme celui qui pour son pain coquine, PERRIN, *Poésies*, p. 10, dans LACURNE. Coquier envers toutes sortes de gens, CHARRON, *Sagesse*, p. 127, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Coquin*.

COQUINERIE (ko-ki-ne-rie), s. f. || 1^o Action de coquin. Il m'a fait une coquinerie. || 2^o Le caractère du coquin. Sa coquinerie est bien connue.

— HIST. XIII^e s. Cheste mains ci truanderie 'est nommée et coquinerie, DU GANGE, *coquinus*.

— ÉTYM. *Coquiner*.

† COQUINET (ko-ki-né), s. m. Petit coquin, petit voleur. Ah! que ce coquinet [de libraire] ôte mon nom [d'une édition]! Il ne faut pas être brûlé tous les six mois, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 mars 1761.

— ÉTYM. Diminutif de *coquin*.

† COQUIOULE (ko-ki-ou-l'), s. f. Nom vulgaire de plusieurs graminées, et, entre autres, de la feuque ovine.

1. COR (kor), s. m. Tumeur épidermique, dure et circonscrite qui se forme aux pieds.

— HIST. XVI^e s. Clous nommés des vulgaires cors, sont durillons qui viennent aux jointures des orteils; leur cal est dur et espais, comme la corne de lanterne, c'est pourquoi sont appellés cors, PARÉ, v. 24. Si j'ay un cor qui me presse l'orteil, me voylà renfrongné, mal plaisant et inaccessible, MONT. II, 323.

— ÉTYM. Lat. *cornu*, corne (voy. CORNE).

2. COR (kor), s. m. || 1^o Instrument à vent en cuivre, contourné en spirale et terminé par un large pavillon. Cor de chasse, cor appelé aussi trompe, sur lequel on ne peut exécuter que des chasses ou des fanfares. Donner du cor. Sonner, jouer du cor. La fantaisie de son mari est de sonner du cor à la

ruelle de son lit, SÉV. 395.... Quand aux bois Le bruit des cors, celui des voix N'a donné nul relâche à la tremblante proie, LA FONT. *Fabl.* x, 4. On sonna si souvent du cor, que.... HAMILT. *Gramm.* 44. Allois, chasseur, vite en campagne, Du cor n'entends-tu pas le son ? BÉRANG. *D. Chasse*. Joyeux chasseurs d'Ille-et-Vilaine, De votre cor je prends le ton, BÉRANG. *Chasse*. || Cor d'harmonie ou cor proprement dit, le même instrument, mais garni de coulisses qui permettent de l'accorder exactement avec d'autres instruments, et de corps de recharge à l'aide desquels on peut jouer dans tous les tons. Duo pour cor et harpe. Trio pour flûte, cor et guitare. || Cor à pistons, autre espèce de cor où des pistons qu'on fait mouvoir avec les doigts allongent ou raccourcissent la longueur du tube, et permettent de donner justes les tons et les demi-tons sans être obligé de boucher plus ou moins le pavillon. Le cor à pistons a plus de ressources que le cor, mais il n'a pas un aussi beau timbre. || Cor anglais, instrument à anche qui est à la quinte au-dessous du hautbois. || Cor de basset (voy. BASSET). || Cors russes, espèces de trompes dont chacune n'a qu'un son et est insufflée par un paysan ou serf, dressé à faire entendre au moment convenable la note unique qu'il a à produire; on les réunit en nombre pour exécuter des symphonies. || Chasser à cor et à cri, chasser au son du cor et à la huée, comme pour les bêtes fauves. || Fig. À cor et à cri, loc. adv. Vivement; avec éclat. Vouloir, demander, poursuivre une chose à cor et à cri. Il demande le coadjuteur à cor et à cri, SÉV. 185. || 2^o Cor se dit aussi du musicien. C'est un excellent cor. C'est le premier cor de l'Opéra. || 3^o Cor de mer, coquille dont on se sert pour sonner, parce que la pointe qui la termine, forme une embouchure facile.

— HIST. XI^e s. Compain Rolant, car sonez vostre corn, *Ch. de Rol.* LXXXI. Li empereres a fait soner ses corns, ib. CXXXIV. || XII^e s. En Saragoze fait sonner graille et cor, *Ronc.* p. 39. Li autre l'unt laissé tut sul emmi l'estur, E le corn unt baillié en main à pecheür, Ne l'espée Deu traire nen osent pur poür, *Th. le mart.* 28. || XIII^e s. Un cor a pris, ses chiens apele, Si commande à metre sa sele, Et sa mesnie crie et huie, *Ren.* 1195. La noise que il me-noient de leur nacaires et de leur cors sarrazinois estoit espoventable à escouter, JOINV. 213. Voiz de cor en bataille senefie aide, *Psautier*, f° 23. || XV^e s. Elle m'a fait souvent monter à cheval, faire mes effors, Aller, chevaucher, temester, Et courir à cry et à cors, COQUILLARD, *Monologue de la botte de foin*. || XVI^e s. Lors eux, cuidans que fusse en grand credit, M'ont appellé monsieur à cry et cor, MAROT, *Epigr.* Partout roullent les fruits du plein cor d'abondance, BAIF, *Oeuvres*, p. 132, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *corn*; ital. *corno*; du latin *cornu*, cor et corne (voy. CORNE).

† 3. COR (kor), s. m. Terme de pêche. Voy. CORBEAU.

— ÉTYM. Lat. *corvus*, corbeau.

† 4. COR (kor), s. m. Mesure de liquides en usage chez les Hébreux et valant d'après Saigey 180ⁱⁱ. 88.

† CORACES (ko-ra-s'), s. m. plur. Terme de zoologie. Nom donné à la famille des corbeaux.

— ÉTYM. Kóραξ, corbeau.

† CORACIEN, IENNE (ko-ra-siin, sié-n'), adj. Terme de zoologie. Qui ressemble au corbeau.

— ÉTYM. Kóραξ, κόρακος, corbeau (voy. CORBEAU).

† CORACIN (ko-ra-sin), s. m. Terme de pêche. Poisson nommé aussi corbeau.

— ÉTYM. Lat. *coracinus*, de κόρακινος.

† CORACO... Préfixe du langage anatomique et qui signifie l'apophyse coracoïde. Joint à un autre mot il indique la situation de la partie dont il s'agit : coraco-brachial, coraco-claviculaire, coraco-hyoïdien, coraco-cubital, etc.

† CORACOÏDE (ko-ra-ko-i-d'), adj. Terme d'anatomie. Apophyse coracoïde, l'apophyse qui termine en dehors le bord supérieur ou cervical de l'omoplate.

— HIST. XVI^e s. L'omoplate a une autre petite apophyse, appelée coracoïde en grec, à cause qu'elle représente un bec de corbeau, PARÉ, XIII, 9.

— ÉTYM. Κορακοειδής, de κόραξ, κόρακος, corbeau, et εἶδος, forme.

† CORACOÏDIEN, IENNE (ko-ra-ko-i-diin, dié-n'), adj. Terme d'anatomie. Ligament coracoïdien, ligament qui, avoisinant l'apophyse coracoïde, convergit en trou l'échancrure du bord supérieur de l'omoplate.

— ÉTYM. *Coracoïde*.

† CORAIGNE. Mot inscrit dans les dictionnaires, mais qui n'existe pas et qui résulte d'une fausse lecture pour cocaigne ou cocagne. Petite boule de pastel (voy. COCAGNE 2).

CORAIL (ko-rall, ll mouillées, et non ko-ra-ye), s. m. || 1^o Production marine calcaire, remarquable par sa forme rameuse et souvent par sa couleur d'un rouge éclatant. Collection de coraux. Le corail, fixé aux rochers sous-marins, sous la forme d'arbustes plus ou moins branchus, d'un rouge éclatant, est l'axe pierreux de certains polypes de l'ordre des alcyoniens. Il envoia à l'Académie en 1710 une assez ample relation de ses recherches, et la belle découverte des fleurs du corail y est comprise, FONTEN. *Marsigli*. Le savant Herissant a achevé de démontrer, après les Jussieu et les Guettard, la nature vraiment animale des coraux et des productions analogues, BONNET, *Contempl. nat.* 40^e part. ch. 29. Le corail n'est donc point un polypier; il n'est point le nid d'un certain polype; mais il fait réellement corps avec les polypes qui concourent à sa formation, ID. *Palingén. philos.* xi^e part. ch. 6. Eponges, polypiers, madrépores, coraux, Des insectes des mers miraculeux travaux, DELILLE, *Homme des champs*, III. Qu'un ver emprisonné formerait le corail; Mais ce noble arbrisseau, ces pierres, cet émail Ne sont que l'ornement et le luxe du monde, ID. *Trois règnes*, v. || Fig. Bouche, lèvres de corail, bouche, lèvres fraîches et vermeilles. || Au plur. Collection de pièces de corail. Il y a dans ce cabinet des coraux très-rares. || 2^o Terme de botanique. Bois de corail, arbrisseau d'Amérique, qui porte une graine aussi rouge que le corail de cette couleur. On en fait des bracelets. || Corail des jardins, le piment annuel. || Corail fait au pluriel coraux.

— REM. On disait aussi *coral* au commencement du XVII^e siècle : Sa bouche est de coral, RÉGNIER, *Dial.* Sur cet amas brillant de nacre et de coral, Qui sillonne les flots de ce mouvant cristal, CORN. *Tois d'or*, II, 3.

— HIST. XII^e s. Jayences, safirs, calcedoines, Esmeraudes, bonnes sardoines, Et bons coraus et cristolites, Et diamans et ametistes, *Romancero*, p. 59. || XIII^e s. Les patenostriers de coural et de coquille à Paris, *Liv. des mét.* 68. As piés par devers le soleil Avoit un coral brun vermel, *Fl. et Bl.* 617. || XIV^e s. Deux peires de paternoster, l'un de coral, l'autre de geet, DE LABORDE, *Émaux*, p. 224. Un arbre de courail, à langues de serpent, ID. ib. Courail croist en la mer rouge, et, tant comme il est couvert d'eau, c'est bois blanc et mol, mais si tost que il est hors de l'eau et que il est touché de l'air, il rougit et devient pierre, ID. ib. || XV^e s. De ma bouche asseichée Qui n'a plus de coral, ST-GEL. 229. Y aura plusieurs branches de corail duquel les racines seront toutes au pied du rocher, à fin que les dits couraux ayant apparence d'avoir creu dedans ledit fossé, PALISSY, 63. La poudre des coraux, PARÉ, XXI, 2. Deux drachmes de coral rouge brûlé et lavé neuf fois avec eau rose, ID. XX bis, 14. Les coraux blancs et rouges, ID. t. III, p. 636. Les corails sont plantes lapidifiées, qui produisent racines et branches, ID. *Animaux*, 24.

— ÉTYM. Provenc. *coralh*; espagn. *coral*; ital. *corallo*; du latin *corallum* ou *corallium*, du grec κοράλλιον, κορύπαλιον.

† CORAILLÉ, ÉE (ko-ra-llé, llée, ll mouillées), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui contient du corail.

— ÉTYM. *Corail*.

† CORAILLER (ko-ra-llé, ll mouillées), v. n. Crier, en parlant du corbeau.

† CORAILLER (ko-ra-llé-r'), ll mouillées), s. f. Terme de marine. Petit bâtiment pour la pêche du corail. On dit aussi *coraline*.

— ÉTYM. *Corail*.

CORAILLEUR (ko-ra-llleur, ll mouillées, et non ko-ra-yeur), s. m. Celui qui va à la pêche du corail. || Adjectivement. Un navire corailleur.

— ÉTYM. *Corail*.

† CORAISCHITE (ko-ra-i-chi-t'), s. m. Nom d'une tribu principale de la Mecque, à laquelle Mahomet appartenait.

† CORALBAG (ko-ral-bagh), s. m. Terme de géologie. Calcaire marneux ou siliceux, riche en polypiers.

— ÉTYM. Mot anglais, de *coral*, corail, et *bag*, sac.

† CORALINE (ko-ra-li-n'), s. f. Synonyme de corailière.

† CORALLAIRE (ko-ral-lé-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui tient du corail. Polype corallaire. || Qui a l'apparence du corail. Agate corallaire.

† CORALLE (ko-ra-l'), s. m. Terme de zoologie. Genre de serpents établi aux dépens du genre boa.

† CORALLÉ, ÉE (ko-ral-lé, lée), adj. Terme de pharmacie. Qui contient du corail. Remède corallé.

† CORALLIFORME (ko-ral-li-for-m'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme du corail.

— ÉTYM. *Corail*, et *forme*.

† CORALLIGÈNE (ko-ral-li-gè-n'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui produit le corail. Les archipels coralligènes qui naissent dans les mers australiennes.

— ÉTYM. *Corail*, et le suffixe γενής, pris à tort pour qui engendre, puisqu'il signifie qui est engendré.

CORALLIN, INE (ko-ral-lin, li-n'), adj. Rouge comme du corail. Lèvres corallines.

— HIST. xv^e s. Soit qu'en riant ses levres corallines Montrent deux rancs de perles crystalines, DU BELLAY, II, 27, recto. Porter un colier de coral rouge, coralline, jaspe, de la pierre hematites, o. DE SERRES, 933.

— ÉTYM. Lat. *corallinus*, de *corallium* (voy. CORAIL).

CORALLINE (ko-ra-li-n'), s. f. Plante cryptogame de la classe des algues, à rameaux incrustés d'une matière calcaire, ce qui l'a fait prendre longtemps pour un polypier. La coralline est vermifuge.

— ÉTYM. *Corallin*.

† CORALLINÉ, ÉE (ko-ral-li-né, née), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a du rapport avec le corail.

— ÉTYM. *Corail*.

† CORALLOÏDE (ko-ral-lo-i-d'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a l'apparence du corail.

— ÉTYM. *Corail*, et εἶδος, forme.

† CORALLOPÈTRE (ko-ral-lo-pè-tr'), s. m. Polypier fossile.

— ÉTYM. *Corail*, et le latin *petra*, pierre.

CORAN (ko-ran), s. m. Livre qui contient la loi religieuse de Mahomet. Cette réponse se trouve dans l'antépénultième chapitre du Coran, VOLT. Mœurs, 7. Voy. ALCORAN.

— ÉTYM. Arabe, *korān*, lecture, du verbe *karn*, lire : la lecture par excellence, comme nous disons la *Bible*, l'*Écriture*, en attachant à ces mots un sens de respect.

† CORBAT (kor-ba), s. m. Un des noms du cormorant.

CORBEAU (kor-bô), s. m. || 1^o Gros oiseau carnassier de la famille des passereaux; il a un plumage très-noir. Et m'ouvrez un passage à l'empire des morts, Dérobant aux corbeaux le butin de mon corps, ROTR. *Antig.* I, 6. Et ton cœur sacrilège aux corbeaux exposé, ID. *St-Genest*, III, 2. Maître corbeau, sur un arbre perché, Tenait en son bec un fromage, LA FONT. *Fabl.* I, 2. Eh! bonjour, monsieur du corbeau, Que vous êtes joli, que vous me semblez beau! ID. ib. L'oiseau de Jupiter enlevant un mouton, Un corbeau témoin de l'affaire, Et plus faible de reins mais non pas moins glouton, En voulut sur l'heure autant faire, ID. *Fabl.* II, 46. || Noir comme un corbeau, se dit souvent d'une personne qui a les cheveux noirs et le teint brun. || Le corbeau passait pour être de mauvais augure. Un songe, une vapeur, Un corbeau qui croasse, enfin tout vous fait peur, MAIR. *Sophon.* v, 4. Un corbeau Tout à l'heure annonçait malheur à quelque oiseau, LA FONT. *Fabl.* IX, 2. Et des affreux corbeaux les noires légions Fendent l'air qui frémît sous leurs longs bataillons, DELILLE, *Géorg.* I. || Se dit familièrement dans ce sens en parlant des personnes. Quel corbeau de mauvais augure! || 2^o Terme de chasse. Synonyme de corbine, corneille, choucas, crave, freux. || 3^o Autrefois, nom donné à des gens qui dans un temps de contagion enlevaient les pestiférés soit pour les porter à l'hôpital soit pour les enterrer. J'entrai jusques au second étage, où je trouvai deux corps nus, étendus sur la table de la chambre; alors je me retirai bien étonné, et en sortant je rencontrais des corbeaux qui me demandèrent ce que je cherchais, BASSOMPIERRE, *Mémoires*, 1723, in-12, t. I, p. 493 (*Collection PETITOT*, 2^e série, t. XIX, p. 364). || Populairement, nom qu'on donne quelquefois aux porteurs des morts. || Ces dénominations viennent de ce que le corbeau recherche les corps morts pour s'en repaître. || Nom donné quelquefois par dénigrement aux prêtres à cause de leurs vêtements noirs. || 4^o Terme d'astronomie. Constellation de l'hémisphère austral. || 5^o Terme d'architecture. Grosse console, moindre en hauteur qu'en saillie, dont l'usage est pour soulager la portée d'une poutre; ces corbeaux sont quelquefois de fer. || 6^o Dans l'ancien art militaire, espèce de grappin et de pont

volant. Les Romains suppléèrent à cet inconvénient [la supériorité des Carthaginois dans la manœuvre des vaisseaux] par une machine qui fut inventée sur-le-champ et que depuis on a appelée corbeau, par le moyen de laquelle ils accrochaient les vaisseaux des ennemis, passaient dedans malgré eux et en venaient aussitôt aux mains, ROLLIN, *Hist. anc.* t. I, p. 344, dans POUGENS. || 7^o Terme de pêche. Corbeau de mer. Poisson qui a le dos bleu, le ventre blanc, les côtés rouges, et la tête fort grande. || Proverbe. Nourris un corbeau, il te crèvera l'œil, c'est-à-dire souvent le mal est rendu pour le bien.

— HIST. XII^e s. E j'arai cumanded à corps que la vitaille te truisset e guarisum, *Rois*, 340. || XIII^e s. De Renart, si comme il conchia le corbel du fromage, *Ren.* 7486. D'un leu [loup] cunte, ki vint jadis Où uns corbiaus s'estoit assiz Desour le dos d'une herbiz, MARIE, *Fabl.* 50. Je ne sai s'en [si on] apelle potences ou corbiaus, Qui soustienent leurs cornes [de la coiffure des femmes], que tant tiennent à biaus; Mès tant os-je bien dire que sainte Elizabiaus N'est mie en paradis pour porter tiez borriaus, J. DE MEUNG, *Test.* 1268. || XIV^e s. Ensi com je quidoie au palais retourner, Vinrent doy noir corbant mon corps avironner, *Beaud. de Seb.* III, 363. Et la tor est quarrée et lée; De sus par est si bien ornée; La coverture et li corbel Furent moult orgueillox et bel, *Blanchandin*, ms. de St-Germain, f° 178, dans LACURNE. || XVI^e s. Venitiens à Trevy font posade, Comme corbeaux dormans sur la charoigne, J. MAROT, v, 400. Nul lait noir, nul blanc corbeau, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 173. De mauvais corbeau mauvais œuf, OUDIN, *Curios. fr.* Mourut aussi de la maladie.... Rosée, procureur en la cour, et fallut pour l'enterrer envoyer querir des corbeaux à Paris, L'ESTOILLE, *Journal du règne de Henri IV*, La Haye, 1741, t. III, p. 383, année 1606. Il n'est loisible à un voisin mettre ou faire mettre et asseoir les poultres de sa maison dedans le mur moitoyen d'entre luy et son voisin, sans y faire ou faire faire ou mettre jambes parpaignes ou chesnes et corbeaux suffisans de pierre de taille pour porter les dites poultres, *Coust. génér.* t. I, p. 35.

— ÉTYM. Berry, *corbin*; wallon, *coirbd*; du latin *corvellus*, diminutif de *corvus*, dont le radical *cor* se trouve dans κόρ-αξ, κόρ-ώνη, *cor-nix*; sanscr. *kd-rava*; mots qui ont une ressemblance frappante avec l'hébreu *harab*, corbeau. Dans le vieux français, au nominatif singulier, *li corbels* ou *li corbaus*; au régime, *le corbel*. Le primitif *corb* ou *corp* se trouve dans l'ancien français.

CORBEILLE (kor-bèll', ll mouillées, et non kor-bè-ye), s. f. || 1^o Sorte de panier léger, fait ordinairement d'osier. Une corbeille de fleurs, de fruits. Quand elle entre dans les temples des dieux et qu'elle porte sur sa tête les choses sacrées dans des corbeilles, on croirait qu'elle est elle-même la divinité qui habite dans les temples, FÉN. *Tél.* xxii. Dès que les deux époux eurent touché le seuil de la porte, on plaça pour un instant une corbeille de fruits sur leurs têtes; c'était le présage de l'abondance dont ils devaient jouir, BARTHÉL. *Anach.* ch. 77. Flore sur leur tapis a versé sa corbeille, DELILLE, *Jardins*, IV. || Corbeille de mariage, parures et bijoux que le futur envoie à sa fiancée dans une corbeille d'ornement. Il a dépensé tant pour la corbeille. || 2^o Ouvrage d'osier, creux et assez haut, servant d'ordinaire à mettre le pain. Je me mis par son ordre dans une grande corbeille d'osier, couverte d'un ouvrage de soie fait de sa main; puis les deux esclaves qui m'avaient apporté furent appelés, LE-SAGE, *Gil Blas*, v, 1. || Corbeille de terre, ouvrage de treillage pour contenir des fleurs. || Se dit aussi d'un espace de terre couvert de fleurs et disposé en forme de corbeille au milieu d'une pièce de gazon, et, par extension, d'une contrée verdoyante et fleurie. Ce beau pays, jadis soumis au sceptre de l'antique Nélee, présentait une corbeille de verdure de plus de 800 stades de tour, CHATEAUB. *Mart.* 9. || 3^o Terme d'architecture. Forme génératrice du chapiteau autour de laquelle se groupent les ornements, VIOLETT-LEDUC. || Ouvrage en forme de panier rempli de fleurs ou de fruits, qui se place sur une cariatide, ou qui termine quelque décoration d'architecture. || 4^o Terme de guerre. Panier rempli de terre, qu'on met sur un parapet pour se couvrir. || 5^o Terme de bourse. Espace réservé, à la Bourse de Paris, au milieu de la salle commune, où se réunissent les agents de change pour consommer leur transactions. || 6^o Terme de botanique. Corbeille d'or, nom vulgaire de l'*alysson des jardins*.

— HIST. XII^e s. Une corbille [il] trova merveilles grant; Plus de cent pains i a mis maintenant, Bat.

d'Aleschans, v. 3956. || XIII^e s. De flors assés [il] a fait cuellir, Et corbeilles grandes emplir, *Fl. et Bl.* 2294. || XIV^e s. Une grant corbeille d'argent blanc, à quatre et à deux anneaux, DE LABORDE, *Émaux*, p. 225. La grant corbeille de l'aumosne, d'argent blanc, avec le baston, et est la dite corbeille ciselée des armes de France, id. ib. || XV^e s. Une grande corbeille servant pour tirer le pain de dessus la table, id. ib. Son Jhesus qui si bien venger Le devoit, où est-il alé?... Je cuide, quant il l'appela, Qu'il faisoit ou ven ou corbeille, *Mart. de St-Étienne*. Par femme fut en la corbaillé à Rome Virgile mis, dont ot moult de hontaige; Il n'est chose que femme ne consumme [d'après le conte du moyen âge de Virgile mis dans une corbeille par une femme], EUST. DESCH. *Ball. de l'empire des femmes*. || XVI^e s. L'estrange merveille, Qui enfermée estoit en la corbeille, MAROT, IV, 85. Corbeilles, mandes, paniers, o. DE SERRES, 200.

— ÉTYM. Berry, *garboueille*; du latin *corbicula*, diminutif de *corbis*, panier.

† CORBEILLÉE (kor-bè-llée, ll mouillées), s. f. Le contenu d'une corbeille.

— ÉTYM. *Corbeille*.

† CORBEJEAU (kor-be-jô) ou CORBICEAU (kor-bi-jô), s. m. Un des noms du courlis. Au coucher du soleil, on y voyait voler le corbigeau et l'alouette, BERN. DE S.-P. *Paul et Virg.*

† CORBICULÉ, ÉE (kor-bi-ku-lé, lée), adj. Terme didactique. Qui a la forme d'une corbeille. || S. m. Nom donné au tibia des insectes quand il a la forme d'une corbeille.

— ÉTYM. Lat. *corbicula* (voy. CORBEILLE).

† CORBIEU (kor-bieu). Juron qui est le même que corbleu, l'un et l'autre pour corps-Dieu; voy. CORBLEU.

CORBILLARD (kor-bi-llar, ll mouillées, et non cor-bi-yar; le d ne se lie jamais; au pluriel, l's ne se lie pas: les kor-bi-llar et les chevaux; cependant quelques-uns lient cette s: les kor-bi-llar-z et les chevaux), s. m. || 1^o Nom donné autrefois au coche d'eau de Paris à Corbeil. || 2^o Par extension, grand carrosse. Inusité en ce sens. Trois grands corbillards comblés de laquais, grands comme des Suisses et chamarrés de livrées tranchantes, parurent dans la cour et débarquèrent toute la noce, HAMILT. *Gramm.* 12. || 3^o Char sur lequel on transporte les morts. L'un veut guider le corbillard, Et l'autre d'un ton nasillard Me psalmodie une prière, BÉRANG. *Mon enterr.*

— HIST. XVI^e s. Corbillat, grande barque dont on se sert pour aller en un lieu près Paris, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Corbeil*. Dans une gravure d'Isweling, qui représente le plan de l'île Saint-Louis et des deux ponts, avec les rues projetées et exécutées vers 1618, on remarque sur la Seine un coche d'eau, nommé *corbillac*, parce qu'il faisait le trajet de Paris à Corbeil. Richelet écrit conformément à l'étyologie, *corbeillard*.

CORBILLAT (kor-bi-lla, ll mouillées, et non kor-bi-ya), s. m. Petit corbeau.

— REM. L'Académie écrit *cornillas*, le petit d'une corneille. Pourquoi cette différence entre *cornillas* et *corbillat*?

— ÉTYM. Diminutif de *corbeau*.

CORBILLON (kor-bi-lion, ll mouillées, et non kor-bi-yon), s. m. || 1^o Sorte de petite corbeille. On sert le pain bénit dans un corbillon. On vit le comédien Destin couché sur un matelas, un corbillon sur la tête, qui lui servait de couronne, SCARRON, *Rom. com.* ch. 2. || 2^o Jeu de société, où l'on doit répondre par un mot rimant en *on* à la demande: que met-on dans mon corbillon? Je prétends que ma femme, en clarté peu sublime, Même ne sache pas ce que c'est qu'une rime; Et s'il faut qu'avec elle on joue au corbillon.... Je veux qu'elle réponde: une tarte à la crème, MOL. *Ec. des f.* I, 1. || Petite corbeille dans laquelle on met les enjeux. || 3^o Terme de marine. Un demi-baril où l'on met chaque jour le biscuit pour l'équipage. || Proverbe. Changement de corbillon fait appétit de pain bénit, ou, simplement, changement de corbillon fait trouver le pain bon, c'est-à-dire il y a parfois plaisir à changer. Les changements de corbillon sont admirables, SÉV. 367.

— HIST. XIII^e s. Quatre rat à moie [moe] Faisoient monnoie D'un vieix corbillon, *Fatrasiés*, JUBINAL, t. II, p. 220. Se pains est aportés à col de la ville de Paris en marchié ou en autres jours, il porra avoir tant de corbillons comme il li plaira, *Liv. des mét.* 310. Talemelier puent, au diemenche, porter leur pain en leur corbeillons ou en leur

baioes, et porter leur estal ou bussiez ou tables, portant que li estaus ne soit plus lons que de 5 piés, *Liv. des mét.* 16. || XIV^e s. Mettre en garde le surplus en corbeillons et corbeilles, *Ménagier*, II, 4. || XV^e s. Il donna tout, chascun le seet, Table, tretteaux, pain, corbillon, *VILLON*, *Épitaphe*. || XVI^e s. [Pallas] En corbillon tissu d'ozier attique, Avoit l'enfant Erichone enfermé, *MAROT*, IV, 85.

— ÉTYM. Diminutif de *corbeille*.

† CORBILLOT (kor-bi-llo), *s. m.* Le même que corbillat.

CORBIN (kor-bin), *s. m.* || 1^e Corbeau. Inusité en ce sens. || 2^e Bec-de-corbin, bec-à-corbin, nom d'instruments recourbés et terminés en pointe. || Canne à bec-de-corbin, canne dont la poignée est faite en forme de bec. || Nez en bec-à-corbin, nez qui a une forme recourbée. || Autrefois, espèce de hallebarde armée d'un crochet que portait une compagnie particulière des gardes du roi. Gentilhomme à bec de corbin ou au bec de corbin.... Rodillard de Chouppille, Noble au bec de corbin, grand gruyer de Berry, Et qui fut votre père, étant bien mon mari, *REGNARD*, *Distract*, I, 4. || Ces sortes de gardes. Cauvission eut une place dans les cent gentilhommes de la maison du roi, c'est-à-dire les bœufs de corbin, ST-SIM. 143, 83.

— ÉTYM. Lat. *corvinus*, dérivé de *corvus*, corbeau.

† CORBINE (kor-bi-n'), *s. f.* Espèce de corbeau d'Europe. || Corneille vulgaire.

— ÉTYM. *Corbin*, un des noms du corbeau.

† CORBIVEAU (kor-bi-vô), *s. m.* Sorte de corbeau d'Afrique.

† CORBLEU (kor-bleu). Sorte de juron. Avec moi, corbleu ! Il [le roi] verra beau jeu, *BÉRANG*. *Carabas*. Par la corbleu ! gardez d'échauffer trop ma bile, *MOL*. *Sgan*, I, 4. M'interdire ! corbleu ! voilà donc de vos œuvres ! *GRESSET*, *Méchant*, V, 9.

— HIST. XII^e s. Outre, cuivers ! li cors Deu te honnie, *Ronc*, p. 58. || XIII^e s. Une marastre [j] avoie, le cors Dieu la gravent, *Berte*, XLVII. Et Aliste sa fille, cui li cors Dieu maudie, *ib.* LX. Par le carbiu ! mar i fut fait, *Lai d'Ignau*. Qu'est-ce ? dist li vilains, me diras-tu eil [autre chose] ? Par le cuer beu ! se je te tenoie, tu ne m'escaperoies hui mais, *Chr. de Rains*, 237. Por le cuer bleu, qu'avez vos fet ? *Ren.* 9349. Por la char bieu, ne savez-vous C'onques nul bien ne sot li rous ? *ib.* 48177. Renart, fet il, par le cuer bê, Tu m'as hui honni et gabé, *ib.* 4644. || XV^e s. Par le corps bleu, c'est une robe, Plaine de quoy ? Charbieu, de paille ? *VILLON*, *Archer de Bagnolet*.

— ÉTYM. *Corbleu*, *corbieu*; altération de prononciation pour *corps Dieu*, c'est-à-dire corps de Dieu, Dieu en personne; altération suggérée par le désir de ne pas mettre le nom de Dieu dans des locutions irrévérencieuses. *Par le corps de Dieu* est un juron fait comme *sambleu* (le sang de Dieu, de Jésus-Christ), *morbleu* (mort-Dieu, la mort de Dieu, de Jésus-Christ), *ventrebleu* (le ventre de Dieu). Dans *corps Dieu*, Dieu est au régime; ce qui marquait le rapport que nous exprimons aujourd'hui par la préposition *de*, comme dans *hôtel-Dieu*.

† CORBULE (kor-bu-l'), *s. f.* Terme de conchyliologie. Genre de coquilles marines, petites, bivalves, de la famille des pandores.

— ÉTYM. Diminutif du latin *corbis*, corbeille.

CORCELET (kor-se-lé), *s. m.* Voy. *CORSELET*.

† CORCERONS (kor-se-ron), *s. m. plur.* Terme de pêche. Morceaux de liège dits aussi flottes, attachés aux empiles.

— ÉTYM. Angl. *kork*, liège.

† CORCHORE (kor-ko-r'), *s. f.* Genre de plantes de la famille des liliacées et appartenant aux régions intertropicales.

— ÉTYM. Kóρχοπος, espèce de légume.

† CORCULE (kor-ku-l'), *s. m.* Terme de botanique. Nom donné quelquefois au germe.

— ÉTYM. Latin, *corcum*, petit cœur, diminutif de *cor*, cœur.

† CORDACE (kor-da-s'), *s. f.* Terme d'antiquité. Sorte de danse inconvenante qui n'était dansée que par des gens ivres ou grossiers.

— ÉTYM. Kóρδαξ.

CORDAGE (kor-da-j'), *s. m.* || 1^e Toute corde qui sert à la manœuvre d'un navire, au jeu d'une machine. On tend les cordages, on lève les voiles, *FEN*. *Tél.* XXIII. || Se dit aussi des cordes des maçons, etc.

|| 2^e Manière de mesurer le bois à la corde.

— HIST. XVI^e s. Quand vous serez hors d'aage, Et que vos nerfs sembleront un cordage, *MAROT*, II, 55. Comme le sanglier qui, après maintes feintes, est contraint de se jeter dans les cordages, *YVER*, p. 607. Il s'attacha seulement à manier les voiles et

le cordage, *AMYOT*, *Phoc*. 5. Seront les dits priseurs et arpenteurs tenus d'arrêter sur le lieu et par chacune pièce de terre qu'ils priseront et corderont la quantité et estimation d'icelle, auparavant entrer au cordage et estimation des autres terres qui seront à priser, *Coust. génér.* t. II, p. 845.

— ÉTYM. *Corde*.

† CORDAGER (kor-da-jé), *v. n.* Faire du petit cordage. || Peu usité.

— ÉTYM. *Cordage*.

† CORDASSON (kor-da-son), *s. m.* Terme de commerce. Sorte de toile grossière.

† CORDAT (kor-da), *s. m.* Terme de commerce. Grosse serge de laine croisée et drapée. || Toile d'emballage.

— ÉTYM. *Corde*.

CORDE (kor-d'), *s. f.* || 1^e Terme de musique. Partie de boyau de mouton nettoyée, tendue, séchée et préparée pour être montée sur certains instruments tels que violon et guitare; et aussi fil de métal passé par les filières qu'on monte sur certains instruments tels que la harpe, le piano, etc. Corde de boyau ou corde à boyau. Cordes de boyaux, le cent pesant estimé à 30 livres, *Déclar. du roi*, nov. 1640, *tarif*. Dirions-nous que les cordes d'un violon seraient venues d'elles-mêmes se ranger sur un bois ?

FÉNEL. *Exist*. VI. Je mets sous ses yeux un instrument à cordes, J. J. ROUSS. *Ém*. IV. Nous croyons entendre des fables, lorsqu'on nous dit que, chez les Grecs, une corde ajoutée à la lyre était une innovation politique; que les sages même en auraient un changement dans les mœurs, une révolution dans l'État, *MARMONT*. *Élém. litt.* t. XIX, p. 342, dans *POUGENS*. || Flatter la corde, la toucher légèrement. || Double corde, manière de jouer du violon ou du violoncelle, en touchant deux cordes à la fois et en faisant ainsi deux parties différentes. La double corde produit souvent beaucoup d'effet.

|| Fig. Voltaire a brisé la corde la plus harmonieuse de sa lyre, en refusant de chanter cette armée de martyrs, *CHATEAUB*. *Génie*, II, I, 5. Il faudrait être insensé pour rejeter un culte qui a ajouté de nouvelles cordes à l'âme, *ib.* II, III, 4. || La grosse corde, le sol argenté du violon, le sol et l'ut argentés du violoncelle. || Fig. Toucher la grosse corde, parler de ce qu'il y a de principal dans une affaire.

|| La grosse corde, le principal personnage. M. de Turenne était dans le moment la grosse corde du parti, *RETZ*, II, 307. || Toucher la corde sensible, parler de ce qui intéresse le plus. Il ne faut point toucher à cette corde-là, *MOL*. *les Am. magn.* I, 2.

Il faut toucher cette corde délicatement, *BOSS*. *Lett. quiét*. 446. En causant, je touchai sa corde favorite, l'érudition, *DIDER*. *Sat. sur les caractères*. || Dans l'ancienne musique, violon à cordes avalées, violon accordé à la quarte. || Terme d'anatomie. Cordes vocales, les ligaments inférieurs de la glotte. Cordes sonores, petits conduits membraneux que contiennent les canaux demi-circulaires de l'oreille interne.

|| Notes de la gamme. La voix de ce chanteur est belle dans les cordes élevées. La corde fondamentale. Dans l'accord de septième, *sol si ré fa, sol* tout seul est la corde fondamentale. || 2^e Tortis fait de matière textile. La corde d'un puits, d'une cloche.

|| Mettre une chose en corde, lui donner la forme d'une corde. Tabac en corde. || Fig. Si la corde ne rompt, c'est-à-dire si les moyens employés pour réussir ne manquent pas. Nous allons voir beau jeu si la corde ne rompt, *MOL*. *l'Étour*. III, 10. Un dauphin [fils de Louis XIV] qui n'a jamais été rien ni de rien, et sur qui la corde a cassé de tant d'espérances, de craintes et de projets, ST-SIM. 295, 28. || Tirer sur la même corde, agir de concert. || Corde sans fin, la corde qui entoure la roue des tours, des rouets à filer, etc. || Corde nouée, ou corde à noeuds, grosse corde garnie de noeuds pour monter le long des murs.

|| Corde se dit aussi d'une corde qu'on suspend en guise de rampe dans un escalier. Tenez bien la corde. Ne lâchez pas la corde. || Corde dont les enfants se servent pour sauter, soit que, tenant un des bouts dans chaque main, ils la fassent rapidement passer sous leurs pieds, soit que, deux personnes tenant chacune un bout et la faisant tourner, l'enfant saute à chaque tour. Sauter à la corde. Acheter une corde. || Terme de marine. Corde de défense, paquet de grosses cordes pour rompre le choc ou empêcher les avaries. Naviguer à masts et à cordes, naviguer vent arrière avec toutes les voiles serrées. || Terme de pêche. Maîtresse corde, la plus forte de celles dont on se sert pour pêcher aux cordes. Pêcher aux cordes, pêcher avec une longue corde à laquelle on attache des lignes.

|| Terme de manège. Grande longe que l'on tient

à l'entour du pilier où le cheval est attaché pour le faire manœuvrer. Faire donner un cheval dans les cordes, le dresser à sauter. || Fig. et bassement. Chier des cordes, aller péniblement à la selle.

|| 3^e Corde de jeu de paume, grosse corde tendue au milieu du jeu de paume et garnie de filets jusqu'en bas pour arrêter la balle qui ne passe pas par-dessus. Friser la corde. Mettre sous la corde. || Fig.

Cette affaire a passé à fleur de corde, il s'en est peu fallu qu'elle n'échouât. || Fig. Friser la corde, courir un grand danger, être au moment de périr, de se ruiner ou de faire quelque mauvaise affaire.

|| 4^e Corde qui, dans les hippodromes, sert à limiter le champ dans lequel courrent les chevaux. Tenir la corde se dit de l'écuyer qui, dans une course de chevaux, est le plus près de la corde. Il tient, il a gagné, il a perdu la corde. Et fig. Tenir la corde se dit d'une personne qui a une avance ou un avantage sur les autres. || 5^e Corde d'estrade, corde avec laquelle on guindait ceux qui étaient condamnés à avoir l'estrade. Donner trois coups de corde à quelqu'un, le guinder trois fois en haut et le laisser retomber de sa pesanteur à un pied de terre. On a dit aussi trait de corde pour coup d'estrade.

|| 6^e Gros câble tendu en l'air sur lequel certains batteurs font des exercices. Danseur de corde. || Danseur sur la corde, marcher, sauter, courir ou danser sur une corde tendue à une hauteur plus ou moins grande. Et fig. Être engagé dans quelque chose de hasardeux. || 7^e Corde qu'on met aux arcs et aux arbalètes. Tendre la corde. Commençons dans deux jours, et mangeons cependant La corde de cet arc : il faut que l'on l'ait faite de vrai boyau.... LA FONT. *Fabl.* VIII, 27. || Fig. Avoir deux cordes, plusieurs cordes à son arc, plus d'une corde à son arc, avoir plusieurs ressources. || Terme de géométrie. La corde d'un arc, la ligne droite qui joint les deux extrémités de cet arc. Pour le faire [passer l'Escaut], Vendôme suivait la corde, qui était très courte; pour l'empêcher, Marlborough avait à marcher sur l'arc fort étendu et courbé, ST-SIM. 203, 107. Un bras de mer forme comme la corde de l'arc des montagnes, *CHATEAUB*. *Itin*. 156. || Terme de vénérie. Demi-corde, endroit fourré de bois, où se réfugient les bêtes fâvées. || 8^e Terme d'horlogerie. Corde de montre, corde de boyau qu'on mettait autrefois aux montres et qui servait à tendre le grand ressort; elle est aujourd'hui remplacée par une petite chaîne en acier. Cette montre est au bout de sa corde. || Terme de relieur. Ficelles de diverses grosseurs dont les relieurs se servent pour faire les nervures des livres qu'ils relient. || Corde à feu, mèche de corde servant à mettre le feu aux artifices. || 9^e Corde pour étrangler ou pendre; mort par la strangulation; supplice de la potence. Sans nulle miséricorde, Je serais digne de la corde, *RÉGNIER*, *Mac*. Un traître qui.... Par argent ou faveur s'est sauvé de la corde, ID. *Sat.* V. C'est avec la corde, le fer ou le poison qu'on ôte pour l'ordinaire la vie aux coupables, *BARTHÉL*. *Anach*. ch. 49. Quoi ! dit-il, sans mourir je perdrai cette somme ! Je ne me pendrai pas ! Et vraiment si ferai, Ou de corde je manquerai, LA FONT. *Fabl.* IX, 16. || La corde au cou, dans l'attitude d'un criminel qui va être pendu; et fig. sans condition, à merci. Édouard III exigea que six bourgeois vinsent lui demander pardon la corde au cou, *VOLT*. *Mœurs*, 76. || Mettre la corde au cou à quelqu'un, le perdre, le ruiner. En l'écoutant seulement [le projet de Georges et du Régent], disait Alberoni, elle [la Hollande] se mettait la corde au cou, ST-SIM. 500, 42. || Filer sa corde, se livrer à des actes qui doivent conduire à la potence, qui doivent mener à la ruine. || Il a frisé la corde, se dit d'un homme qui a échappé à grand'peine à la potence, à une condamnation capitale. Cette locution provient d'une confusion avec *friser la corde* du jeu de paume. || Se racheter de la corde, corrompre le juge de manière à échapper à une juste condamnation. Justice est sans miséricorde À l'égard d'un petit larron; Mais au gros elle fait pardon, Quand il se peut racheter de la corde, dans *RICHELET*. || Avoir de la corde de pendu dans sa poche, se dit de celui qui gagne toujours, qui a constamment du bonheur; locution tirée d'une vieille et absurde superstition qui attribue à la corde de pendu des vertus magiques. || Un homme de sac et de corde, un vrai scélérat, un homme capable de tout, ainsi dit parce qu'on pendait avec la corde ou noyait dans un sac les scélérats. || 10^e Terme de tisserand. Fil dont une étoffe est tissée. Ce drap a la corde fine. Habit usé jusqu'à la corde. || Fig. Cela est usé jusqu'à la corde, cela est rebattu à satiété. C'est un homme qui est de mise un quart d'heure

de suite, qui le moment d'après baisse, dégénère et perd le peu de lustre qu'un peu de mémoire lui donnait, et montre la corde, LA BRUY. II. || Cet homme montre la corde, laisse voir l'embarras de sa position, de ses affaires. Vos soins sont usés, on voit la corde, SÉV. 151. Le prétexte étant si mince, on voyait la corde et le fond, ID. 158. Le roi montra la corde [ce qui le blessait] par le refus chagrin qu'il fit tout net à Monsieur [d'employer à la guerre le duc de Chartres] pour qu'on ne lui en parlât plus, ST-SIM. 91, 203. || 11^e Mesure de bois à brûler, qu'on prenait avec une corde et qui équivaut à peu près à quatre stères. La corde de Paris valait 3,8 stères; la corde de grand bois 4,4, et la corde de port 4,8. Une corde de bois. || Bois de corde qui se nomme à présent bois de stère, le bois qui se mesure, à la différence des fagots, falourdes, etc. qu'on achète au nombre. || 12^e Terme d'anatomie. Corde du tympan, rameau du nerf vidien qui s'introduit dans la caisse du tympan. || Terme de pathologie. Engorgement oblong et plus ou moins douloureux de l'urètre, qui survient souvent dans la blennorrhagie. || Tension d'un muscle causée par quelque lésion. Il avait mal au bras et y sentait une corde qui le gênait. || Terme de vétérinaire. Corde de farcin, engorgement des vaisseaux lymphatiques sous-cutanés, qui ressemble à une corde. || 13^e Nom, au billard, de deux clous placés sur les deux bandes des côtés, en deçà desquels un joueur doit placer sa bille pour commencer à jouer. || 14^e Un des noms de la lamproie. || 15^e Sous corde, loc. adv. qui, dans le commerce, signifie en ballot, sans défaire la corde qui lie le ballot, par opposition à en détail, pièce à pièce. Leur avons permis de vendre des bas par sixains entiers et sous corde, Lettr. pat. 26 janvier 1735. || Proverbes. Il ne faut point parler de corde dans la maison d'un pendu, c'est-à-dire il ne faut point parler en une compagnie d'une chose qui puisse faire à quelqu'un un secret reproche. || Le fouet et la corde en sont dehors, se dit d'une affaire épineuse sans doute, mais où il n'y a point de peine afflictive à craindre, d'extrême danger à courir.

— HIST. XII^e s. D'enfer puet saint iglise les portes depecier; N'est mie sages hum qui la volt trebuchier; Semble humme qui à corde volt le mund jus saquier, Th. le mart. 85. Les cordes de enfern me unt lied, e les laz de mort m'unt saisid, Rois, 205. || XIII^e s. [Ils] lui ont mis cele corde, ce fu grant cruauté, Berte, xv. Biaus fillues [filleul], faites prendre une corde, et le [la] me faites mettre entour le col, Chr. des Rains, p. 43. Nus cordier ne puet ne ne doit nule corde faire de quelque maniere que ele soit.... Liv. des mét. 44. Feme sait moult de renart; Deux cordes a en son arc, Ms. de poésies fr. avant 1380, t. II, p. 723, dans LACURNE. || XIV^e s. Lors te souviengne de celle mort, Et te gard d'aler en son port, Et te gard bien qu'elle ne te mordre, Ne qu'à ton coul mecte la corde, Le liv. du bon Jeh. 4229. || XV^e s. Car les exemples anciens Nous sont et cordes et liens De nous garder des grans perils Que nous trouvons, par leurs escripts, E. DESCH. Poésies mss f° 529, dans LACURNE. Car sa doule misericorde De justice attrempe la corde, Afin que trop griement ne fiere, Mir. de Ste Genev. Or nous trayons donc sur Alele, respondirent les deux chevaliers, et ainsi nous aurons deux cordes à un arc, FROISS. II, III, 79. Qui plus despend que n'availant, Il fait la corde à quoy se pend, LEROUX DE LINCY, Prov. t. II, p. 402. || XVI^e s. Il y aura beau jeu, si la chorde ne rompt, RAB. Pant. IV, 5. Des boyaulx on fera chordes de violons et herpes, ID. ib. 6. Tu n'as cousteau, serpe ne serpillon, Qui sceust coupper corde, ne cordillon.... MAROT, II, 43. La royne tenoit pour criminels tous ceux qui touchoient cette corde, D'AUB. Hist. I, 96. D'assieger et prendre le roi dedans Dieppe, ou lui faire quitter la partie et s'embarquer pour gagner l'Angleterre : à la verité c'eust esté perdre le roiaume qui estoit sous la corde, ID. ib. III, 218. Curio, qui defendoit pour lors le party de César, tira à sa corde Antonius, AMYOT, Anton. 7. Comme ce cordier là que l'on paint en la description des enfers, laisse consumer à un asne paissant auprès de lui, autant de chorde de genest, comme il en peult plier et tordre, ID. De la tranq. d'me, 30. Corde triplée est de durée, LEROUX DE LINCY, Prov. t. II, p. 164. À gros larron grosse corde, COTGRAVE. À longue corde tire qui mort d'autrui desire, ID. La lieue de Bourgogne contient cinquante portées de longueur, la portée douze cordes, la corde douze aulnes de Provins, l'aulne deux pieds et demi, le pied douze pouces, Coust. génér. t. I, p. 915. Persista toujours en ses denegations; à raison de quoy il ordonna qu'il fust mis à la corde; mais plus on lui bailloit la

question forte et cruelle, plus se rendoit opiniastre, Nuits de Straparole, t. II, p. 299, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *coide*; provenç. et ital. *corda*; espagn. *cuerda*; du latin *chorda*, proprement boyau, puis corde à boyau, puis corde en général, de *xopón*.

† 1. CORDE, ÉE (kor-dé, dée), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un cœur de carte à jouer.

— ÉTYM. Lat. *cor*, *cordis*, cœur.

2. CORDÉ, ÉE (kor-dé, dée), part. passé. || 1^e Mis en corde. Du chanvre cordé. || 2^e Qui a la forme d'une corde. Racine cordée, racine filandreuse et ligneuse. || Terme de blason. Arcs, instruments de musique cordés, ceux dont les cordes sont d'un autre émail que le corps. || Terme de vétérinaire. Flanc cordé, flanc présentant une cavité profonde en avant de l'angle de la hanche. || Terme de pathologie. Chaude-pisse cordée, nom vulgaire de la blennorrhagie dans laquelle il se forme une sorte de corde par la violence de l'inflammation. || Terme de pêche. Lamproie cordée, lamproie qui se corde et cesse d'être bonne à manger.

— ÉTYM. *Corde*.

CORDEAU (kor-dô), s. m. || 1^e Petite corde pour mesurer et aligner. Des rues tirées au cordeau. Tout est tiré au cordeau dans Saturne et dans Jupiter, VOLT. Microm. 4. Vieux soldats de plomb que nous sommes, Au cordeau nous alignant tous, BÉRANG. Fous. Vous ne voyez rien d'aligné, rien de nivelé, jamais le cordeau n'entra dans ce lieu; la nature ne plante rien au cordeau, J. J. ROUSS. Hél. IV, 44. || Fig. Ce petit bel esprit, orateur du barreau, Alignant froidement ses phrases au cordeau, VOLT. la Vanité. || 2^e Corde menue dont on se sert pour conduire un bateau. Tirer au cordeau. || Dans les courses de chevaux, tenir le cordeau se dit dans le même sens que tenir la corde, pour signifier être, parmi les coureurs, le plus près de la corde intérieure du champ de course. Les coureurs tirent au sort à qui aura le cordeau. || 3^e Corde dont on se servait pour étrangler. On dit aujourd'hui de préférence cordon. Et le plus saint d'entre eux, sauf le droit du cordeau, Vivait au cabaret pour mourir au bordeau, RÉGNIER, Sat. x. Elle n'est plus vivante! — Quoi! si tôt? par le feu, le fer ou le cordeau? TRISTAN, Mort de Chrispe, v. 10. Celui-ci se l'attache [le lacs] et se pend bien et beau; Ce qui le consola peut-être fut qu'un autre eût, pour lui, fait les frais du cordeau, LA FONT. Fabl. IX, 16. L'empire romain mis à l'encausse, et celui des Ottomans exposé tous les jours au cordeau nous marquent l'aveuglement de ceux qui ne font consiste l'autorité que dans la force, RETZ, II, 93. Louis le Hutin fit périr sa femme Marguerite de Bourgogne par le cordeau, VOLT. Mœurs, 75. Le prix de tant de peines [du vizir] a été souvent l'exil ou le cordeau, ID. ib. 93. || 4^e Li-sières de certaines étoffes de laine de dernière qualité. || 5^e Terme de pêche. Cordeau de nuit, la ligne de fond pour les anguilles. || Cordeaux, morceaux de ficelle, attachés de distance en distance à la ligne de fond.

— HIST. XII^e s. Par la ventaille [du casque] [il] fait les cordals [tresses de sa barbe] sacher, RONC. p. 134. || XIV^e s. Pren un cordel, et puis l'attache à la lessie, MODUS, f° LXXXII, verso. Les cordeaux si peu amorsés es oches qu'il chieent [tombent] légèrement, se l'esprievier se fier dedans, ib. CXXIII. || XV^e s. Et disoient là les aucuns que le duc de Bretagne avoit fait et brassé tout ce cordel, FROISS. III, IV, 29. Furent ammenez à Paris tous liez en un chariot et le cordel au col; mais madame de Guyenne leur sauva la vie par sa priere, Hist. d'Artus III, connest. du duc de Bret. p. 771, dans LACURNE. || XVI^e s. Un usurier à la teste pelée D'un petit blanc acheta un cordeau Pour s'entangler, MAROT, III, 182. Il commencea à faire aligner et tirer le cordeau pour la citadelle, CARL. VI, 41.

— ÉTYM. Diminutif de *corde*; wallon, *coirdai*; namur. *coirdia*; provenc. et espagn. *cordel*.

† CORDÉE (kor-dée), s. f. || 1^e Ce qui peut être contenu dans une corde. Une cordée de bois. || 2^e Terme de pêche. Ficelle à laquelle sont attachés plusieurs hameçons.

— HIST. XVI^e s. Et ceste longue cordée de fortunes et de rencontres, MONT. III, 230.

— ÉTYM. *Corde*.

† CORDELAT (kor-de-la), s. m. Étoffe de laine grossière.

— ÉTYM. *Corde*.

CORDELÉ, ÉE (kor-de-lé, lée), part. passé. Cheveux cordelés. || Terme d'histoire naturelle. Qui est marqué comme de tours de cordes.

CORDELER (kor-de-lé. L'il se double quand la syllabe qui suit est muette: je cordelle; je cordeleverai), v. a. Tordre ou tresser en forme de corde.

— HIST. XVI^e s. Bourdeille avec ses cheveux gris cordelez, D'AUB: Faen. IV, 13.

— ÉTYM. *Cordelle*.

CORDELETTE (kor-de-lé-t'), s. f. Petite corde. || Terme de conchyliologie. Elévation longue et étroite qui règne le long d'une coquille.

— HIST. XIV^e s. Sachet de toile pendu à une cordelette, Ménagier, II, 5. Bien attaché à une forte et longue cordelette, MODUS, f° LXXIV. || XVI^e s. Il faut mettre entre les dents du patient une cordelette, et frapper dessus, PARÉ, VIII, 2. Le baston sur lequel les dames d'Italie font, à laiguille, des cordelettes et autres menus ouvrages, Nuits de Straparole, t. II, p. 369, dans LACURNE.

— ÉTYM. Diminutif de *cordelle*.

CORDELIER (kor-de-lié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie; les cordeliers et leur couvent; dites: les kor-de-lié-z et...), s. m. || 1^e Nom des religieux de l'ordre de St-François d'Assise, qui sont habillés de gros drap brun ou noir avec un petit capuce, un chaperon et un manteau de même étoffe, et qui ont une ceinture de corde où il y a trois noeuds: on les appelle aussi franciscains et frères mineurs. Ils se divisent en conventuels ou de la grande observance à qui il est permis de posséder des immeubles, et en observants ou de l'étroite observance qui ne peuvent rien posséder. Les cordeliers embrassent les sentiments de Scot, parce que Scot était cordelier, MALLEB. Recherche, v. 6. Un cordelier, son orateur [de Jean duc de Bourgogne], nommé Jean Petit, soutint, en présence du dauphin qui présidait, que le duc d'Orléans, par diverses actions, s'était montré un impie et un tyran, SAINT-FOIX, Ess. Paris, OEuvres, t. v, p. 157, dans POUGENS. || Aller sur la haquenée, sur la mule des cordeliers, voyager le bâton à la main. || Avoir la conscience large comme la manche d'un cordelier, être peu scrupuleux. || Parler latin devant les cordeliers, parler avec assurance d'une chose qu'on connaît mal devant des gens qui la connaissent bien. || Être gris comme un cordelier, être ivre, par un mauvais jeu de mots sur le vêtement gris que les cordeliers portaient autrefois. || 2^e Dans la Révolution française, membre du club des cordeliers, club ainsi nommé parce qu'il siégeait dans un ancien couvent de cordeliers. Camille Desmoulins avait été membre de ce club, et c'est pour cela qu'il intitula le *Vieux cordelier* le journal où il blâma les excès révolutionnaires et qui le fit bientôt périr sur l'échafaud. || 3^e S. f. Cordelières, religieuses de l'ordre de St-François d'Assise, qui doivent leur fondation et leur établissement à Blanche, fille du roi saint Louis. Leur habit se rapproche de celui des cordeliers.

— HIST. XIII^e s. Cil cordelerQui tousjours vont deschauz et se frotent au lange, Chantepleur, ms. de St-Germain, f° 104, dans LACURNE. Or sui Robers, or sui Robins, Or cordeliers, or jacobins, la Rose, 11240. || XIV^e s. Li uns des cordeliers, qui estoit moult prodons, Salua hautement chevaliers et barons, Guescl. 8705. Aus ordres mendians, à la gent cordeliere Donna tant de florins, que cil à voit [voix] legiere Crioint hautement.... Baud. de Seb. I, 894. || XV^e s. Vous en scavez assez, et seroit parler latin devant les cordeliers, COMM. III, 4. || XVI^e s. Et que surtout il se gardast que son mari ne le vist aller aux cordeliers, MARG. Nouv. XXXV. Il la trouva encore en la chapelle, si desesperée, que, s'il lui eut esté licite de se rendre cordeliere, elle y fut demeurée, ID. ib. CXIV. Un malet et un cordelier, rarement seul par sentir, LEROUX DE LINCY, Prov. t. I, p. 9.

— ÉTYM. *Cordelle*; bourguig. *codelei*.

CORDELIÈRE (kor-de-lié-r'), s. f. || 1^e Corde à plusieurs noeuds que les religieux et religieuses de St-François portent autour du corps. || Par analogie, corde élégante en laine ou en soie pour serrer une robe de chambre autour du corps. || 2^e Espèce de collier que l'on mettait autour des armoires et particulièrement des armoires des veuves et des filles, pour marquer la dévotion à saint François d'Assise. L'an 1470, Claude de Montagu ayant été tué au combat de Bussy, Louise de la Tour d'Auvergne, sa veuve, prit pour devise une corde liée à noeuds déliés et rompus, avec ces mots: j'ai le corps délié, Dict. des ordres relig. *Cordelière*. || 3^e Autrefois, petite tresse à plusieurs noeuds que les femmes portaient autour du cou. || 4^e Torsade de soie, d'argent ou d'or. || 5^e Terme d'architecture. Baguette sculptée en forme de corde. || 6^e Terme de typographie. Petit rang de vignettes de fonte pour cadres.

— HIST. xv^e s. Quatre chaines d'or, l'une faite à cordeliere, l'autre à petites boucles pleines, l'autre.... GODEFROY, *Observ. sur Charles VIII*, p. 368, dans LACURNE. || XVI^e s. Velour cramoisi, semé de cordelières d'or, P. CHOQUE, dans LEROUX DE LINCY, *Bibl. des Chartes*, 5^e série, t. II, p. 166. Je leur donne le frontal de cordes liées en cordeliere, je les pends par les aisselles, *Satyr. Mén.* p. 98.

— ÉTYM. *Cordelier*.

† CORDELINÉ (kor-de-li-né), s. f. Lisière d'une étoffe de soie. || Petite tringle servant à prendre le verre fondu qu'il faut pour faire le cordon d'une bouteille.

— ÉTYM. *Cordelle*.

CORDELLE (kor-dè-lé), s. f. Corde dont on se sert pour le halage des bateaux en rivière et, sur mer, pour divers usages de chaloupes. Nos matelots nous tiraient à la cordelle, CHATEAUB, *Itin.* III, 70. || Par extension. Une clef.... Qui tire à sa cordelle une noix d'arbaleste, RÉGNIER, *Sat.* x. || Fig. On a souvent parlé ailleurs de toute cette cordelle de bâtarde [de toute la séquelle des bâtarde de Louis XIV], ST-SIM. 484, 42. || C'est un homme de sa cordelle, c'est un homme de son parti, de sa cabale.

— HIST. XIII^e s. C'est cil qui, por aprivoisier, Bat son chat et puis le rapele, Por le lier à sa cordele, *la Rose*, 9772. Ha! Bel-Acueil, ge sai de voir Qu'il vous beent à decevoir, Et faire tant par lor flavele [parole] Qu'il vous traient à lor cordele, ib. 4060. Et en tele voie pot aler quarete l'une après l'autre, mais bestes n'i poent aler fors en cordele, BEAUM. xxv, 2. Moult tient bien de sa gent la compaigne serrée, S'ont lor sas [sacs] à lor cols à cordele torsée, Ch. d'Ant. compl. 95. Or me dites, por Dieu, se nos tuit nos rendons As freres des cordeles ou as autres maisons [si nous nous faisons tous cordeliers], *Doctrinal*, ms. de St-Germain, f° 103, dans LACURNE. || XIV^e s. Une déliée cordelle qui soit si forte qu'elle puisse soffrir le tirer que le chevreul fera quant il sera pris, *Modus*, f° LXXI. || XV^e s. Ils s'enconterent de plein eslai et de droite visée et aussi bien comme s'ils l'eussent ligné à la cordelle, FROISS. II, III, 59. Et [le duc d'Yrlande] attraitoit toutes manieres de chevaliers et d'escuyers à sa cordelle et opinion, ID. II, III, 74. || XVI^e s. Les Vitiellens avoient jà tiré à leur cordelle les deux plus grands [fils de Brutus], porce qu'ilz hantoiient familierelement ensemble comme cousins germains, AMYOT, *Publ.* 5. Touchant son cuer, je l'ay en ma cordelle, Et son mari n'a sinon le corps d'elle, MAROT, II, 397. Il se servit d'un sien compagno, qui d'une fenestre en hors tiroit une cordelle ceinte à travers le corps du travaillant, D'AUB. *Hist.* I, 346. Bestail en cordelle [bétail mené avec une corde], *Coust. génér.* t. I, p. 370. La mort cruelle Qui de ceux-là rompt la cordelle, qui s'entraimoient uniquelement, *Opuscules de P. Enoc*, p. 88, dans LACURNE.

— ÉTYM. Diminutif de *corde*; bourguig. *codelle*; wallon, *coidale*; namurois, *coidèle*; Berry, *tirer à la cordelle*, tirer à soi; provenc. et ital. *cordella*.

CORDER (kor-dé), v. a. || 1^e Mettre en corde. Corder du chanvre. || Par extension, corder du tabac, rouler des feuilles ensemble. Corder un ballot, le ficeler. || 2^e Mesurer à la corde. Corder du bois. || 3^e Se corder, v. refl. Se tresser en corde. Il y a des matières qui se cordent bien mieux les unes que les autres. || Se durcir au milieu, en parlant de plantes, de racines. Voici le temps que les raves se cordent. || À une certaine époque de l'année, les lamproies se cordent, c'est-à-dire ont une dureté longitudinale dans le corps et cessent d'être bonnes à manger. || Être mesuré à la corde, en parlant du bois. Le bois tortu ne se corde pas bien.

— REM. On dit souvent dans le peuple *corder* pour : être, vivre en bonne intelligence : Ces époux cordent bien. *Corder* en ce sens n'a sans doute rien de commun avec *corder*, mettre en corde; ce semble être une apocope de *accorder*.

— HIST. XIII^e s. Li premiers troussaus donra quatre deniers, et tout li autres troussau cordé après, deux deniers, *Liv. des mét.* 284. N'aurés de moi, par le cors Dé, Fors cote et sorcot de cordé, *la Rose*, 9336. || XV^e s. Par ma foi, Perrot! il n'est pas en ma puissance, mais venez par ci; et faites apporter vos eschelles cordées [faites de cordes], FROISS. II, III, 99. Escheies cordées à graves de fer, pour jeter sur les murs et attacher aux guerites, ID. I, I, 199. Et cordée comme une lamproye, COQUILLART, *Enqueste entre la simple et la rusée*. || XVI^e s. 5900 paires de souliers communs, 41000 paires de souliers cordez, D'AUB. *Hist.* III, 87.

— ÉTYM. *Corde*; provenc. *córdar*.

CORDERIE (kor-de-rie), s. f. Atelier où l'on fa-

brique des cordes. || L'art du cordier. Il perfectionna l'art de la corderie; il prouva qu'en tordant moins les câbles, on avait des cordages aussi forts, plus durables, moins pesants, qui exigeaient et moins de matière et moins de main-d'œuvre, CONDORCET, *Duhamel*. || Endroit où l'on dépose les cordes.

— ÉTYM. *Corder*.

CORDIAL, ALE (kor-di-al, a-lé), adj. || 1^e Terme de médecine. Réconfortant. Potion cordiale. Des remèdes cordiaux. Afin d'augmenter la gaieté de nos repas indiens par ces douces et cordiales productions de l'Europe, BERN. DE S.-P. *Paul et Virginie*, p. 402. || Substantivement. Les cordiaux, médicaments qui ont la propriété d'augmenter promptement la chaleur générale du corps et l'action du cœur et de l'estomac. Avait-elle rempli cette boîte pour son époux de cordiaux achetés du fruit de ses épargnes? CHATEAUB. *Génie*, I, V, 44. || 2^e Fig. Qui est dévoué de cœur, qui vient du cœur. C'est un ami cordial. Son accueil fut très-cordial.

— HIST. XII^e s. Chascun pleure sa terre et son païs, Quant il se part de ses coraux amis, *Couci*, XXIV. || XIII^e s. Tu ne leur dois mie estre si tendrement coreux, Que tu en entrobliies les poures langoreux, J. DE MEUNG, *Test.* 382. || XVI^e s. La cordiale affection de laquelle toujours ha chery ses subjectz, RAB. *Garg.* I, 34. Une opiate cordiale, ID. *Pant.* V, *Prol.* Il les a voulu amener à une droite repentance et cordiale, se monstrant si humain envers eux, CALV. *Instit.* 483. Ce ne sont pas tant remèdes pour adoucir le mal que venins arrousez de miel, afin de n'offenser point trop par leur rudesse le premier goust, ains tromper et entrer aux parties cordiales avant qu'estre sentuz, ID. ib. 499. Une crainte cordiale de son nom [de Dieu], ID. ib. 609. Il ne s'y doit ouir autres prières que cordiales, ID. ib. 708. La façon de prier doit provenir d'un désir cordial, ID. ib. 677. Vin blanc ou eaux cordiales.

— Luy sera appliqué sur la region du cœur un epithème cordial, PARÉ, IX, 24. Attendu que par crainte ilz decernent de mesmes choses qu'ils feroient par vraye et cordiale amitié, AMYOT, *Démétr.* 40. La modestie, la reconnaissance cordiale et serieuse de son peu est un bon tesmoignage de bon et sain jugeement, CHARRON, *Sagesse*, p. 233, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *cordial*; ital. *cordiale*; du latin *cor*, *cordis*, cœur. L'ancien français disait *coral* et non *cordial*. Pourtant *cordial* se trouve dans *cordialment* dès le XIV^e siècle.

CORDIALEMENT (kor-di-a-le-man), adv. D'une manière cordiale. Il m'a parlé cordialement. Je vous embrasse très-tendrement et très-cordialement, c'est un mot de ma grand'mère, SÉV. 439. Est-ce là agir sincèrement et cordialement? PASC. *Prov.* 2. Le roi alla au bout de la salle des gardes au-devant de lui [Jacques II]; le roi d'Angleterre se baissa fort comme s'il eût voulu embrasser ses genoux; le roi l'en empêcha et l'embrassa à trois ou quatre reprises fort cordialement, SÉV. 505. Je le pardonne non point seulement de bouche ni en apparence, mais sincèrement, mais cordialement, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 80. || Par antiphrase, hair cordialement quelqu'un, franchement et ouvertement. MM. Servien et le Telliher se haïssaint cordialement, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 327, dans PUGENS.

— HIST. XIII^e s. Por quoi je le devroie amer trop corelment, J. DE MEUNG, *Test.* 252. || XIV^e s. Et l'admonesterent qu'elle amast cordialment son mari, MÉNAGIER, I, 5. Pensez très-ententivement et cordialment à tous vos pechiés pour vous en descharier, ib. I, 3. || XV^e s. Aimer cordialement, PERCEFOREST, t. IV, f° 138. || XVI^e s. Aussi ils ne l'aiment pas cordialement de leur costé comme estans les enfans, mais sont poussez d'une affection mercenaire, CALV. *Instit.* 428. Il avoit une sœur, laquelle luy estoit fort fidèle et l'aimoit cordialement, AMYOT, *Fab.* 43.

— ÉTYM. *Cordiale*, et le suffixe *ment*. L'ancien français disait *corelment*.

CORDIALITÉ (kor-di-a-li-té), s. f. Bienveillance ouverte et sincère, franche. Accueillir avec cordialité. Parler avec cordialité. Il ne m'y manqua que d'un moment, et le moment m'eût infailliblement donné la liberté; j'en ai la même obligation à M. d'Hacqueville; mais je suis assuré que, de l'humour et de la cordialité dont il est, il n'en eut pas la même joie, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 410, dans PUGENS. Elles s'embrassèrent en pleurant; et il y eut même entre elles de la cordialité et de la franchise, attendu que l'entrevue ne se faisait pas dans un palais, VOLT. *Babylone*, 5.

— HIST. XVI^e s. Cordialité, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Cordial*.

CORDIER (kor-dié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : les cordiers et les cordes, dites : les kor-dié-z et les cordes), s. m. || 1^e Fabricant de cordes. || 2^e Terme de pêche. Celui qui pêche avec des cordes garnies d'hameçons. || Adj. Bateau cordier, celui qui va à cette pêche. Pêcheur cordier.

— HIST. XIII^e s. Il puet estre cordier à Paris qui veut, c'est à savoir faisierres de cordes de toutes manières de fil, *Liv. des mét.* 44. || XV^e s. Cy est uns homs, Voirre deux meurdriers et larrons... Donnez-leur l'ordre du cordier [pendez-les], E. DESCH. *Poësies mss.* f° 235, dans LACURNE. || XVI^e s. Faire comme le cordier, gagner sa vie à reculons, OUDIN, *Curios. franc.*

— ÉTYM. *Corde*; provenc. *cordier*; portug. *cordoeiro*; ital. *cordajo*.

† CORDIFOLIÉ, ÉE (kor-di-fo-li-é, ée), adj. Terme de botanique. Qui a des feuilles en cœur.

— ÉTYM. Lat. *cor*, *cordis*, cœur, et *folium*, feuille.

CORDIFORME (kor-di-for-mé), adj. Terme de botanique. Qui est en forme de cœur.

— ÉTYM. Lat. *cor*, *cordis*, cœur, et *forma*, forme.

† CORDIGÈRE (kor-di-jè-ré), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui porte une marque en forme de cœur.

— ÉTYM. Lat. *cor*, *cordis*, cœur, et *gerere*, porter.

† CORDILLAS (kor-di-lâ, ll mouillées), s. m. Terme de commerce. Nom d'une ancienne étoffe grossière de laine.

— HIST. XVI^e s. La plus fine partie destinera elle à faire des fines sarges, et des bons draps, des burats, des reverches, des cordillats, o. DE SERRES, 883.

— ÉTYM. *Corde*.

† CORDILLE (kor-di-lâ, ll mouillées), s. m. Terme de pêche. Jeune thon qui sort de l'œuf.

— ÉTYM. Diminutif de *corde*, à cause de la tenuïté du jeune poisson.

† CORDIMANE (kor-di-ma-né), adj. Terme de zoologie. Qui a les pattes faites en forme de cœur.

— ÉTYM. Lat. *cor*, cœur, et *manus*, main.

† CORDITÈLE (kor-di-tè-lé), adj. f. Terme de zoologie. Qui jette des fils solitaires en manière de cordes; se dit de l'araignée qui, au lieu de toile, fait de ces fils.

— ÉTYM. *Corde*, et le latin *tela*, toile.

† CORDOMÈTRE (kor-do-mè-tré), s. m. Terme de musique. Instrument pour mesurer la grosseur des cordes.

— ÉTYM. *Corde*, et *mètre*, mesure.

CORDON (kor-don), s. m. || 1^e Une des petites cordes dont la corde est composée, une corde totale étant formée de plusieurs cordes partielles tordues ensemble. || Terme de marine. Aussières commises pour servir à la composition du grelin. || Cordon de chanvre, chanvre prêt à filer. || 2^e Sorte de petite corde. La bête scélérate à de certains cordons se tenait par la patte, LA FONT. *Fabl.* III, 8. || 3^e Corde par laquelle un portier ouvre, de sa loge, la porte. Les portiers tirent le cordon pour ouvrir. Portier, ce soir, gardez-vous de m'attendre; Je veux sortir: le cordon s'il vous plaît, BÉRANG. *Cordon*. || 4^e Tissu fait ordinairement d'une matière plus précieuse que le chanvre. Cordon de fil, de soie, de coton, de laine. Cordon rond, plat. Cordon de montre. || Cordon de chapeau, ou, simplement, cordon, le cordon ou ruban dont on entoure la forme d'un chapeau, soit pour le tenir en état, soit pour l'orner. Couvert d'un vieux chapeau de cordon dépouillé, BOIL. *Sat.* x. || Cordons de souliers, les cordons qui servent à attacher les souliers. || Fig. N'être pas digne de dénouer les cordons des souliers de quelqu'un, lui être très-inférieur en mérite. || Les cordons de la bourse, les liens qui la ferment. || Fig. Tenir les cordons de la bourse, avoir le maniement de l'argent dans le ménage. Qu'on soit bien fait, qu'on ait quelque talent; Que les cordons de la bourse ne tiennent [ne soient pas fermés], LA FONT. *Magn.* || Délier, desserrer, dénouer les cordons de la bourse, donner de l'argent. || 5^e Lacet de soie qui sert à étrangler. Le Grand Seigneur envoya le cordon au pacha. Ne savez-vous pas [Timon] qu'on ne manque à Athènes ni de cordons coulants ni de précipices? FÉN. xix, 202. || 6^e Cordon d'un ordre de chevalerie, ruban auquel on porte attachées les marques de cet ordre, passé ordinairement en écharpe, de droite à gauche, ou de gauche à droite. Porter le cordon de plusieurs ordres. Cette multitude nombreuse, éblouie et subjuguée par les dérangements extérieurs, et à qui un cordon en impose plus qu'un bon ouvrage, D'ALEMB. *Éloges*, CLEREMBAUT. J'aime à fronder les préjugés gothiques. Et les cordons de toutes les

couleurs, BÉRANG. *Nouv. Diog.* Que de géants là-bas je vois paraître! Vieux ou nouveaux, tous nobles à cordons! in. *Dix mille f.* || Le grand cordon de la Légion d'honneur. || Cordon rouge, ruban large et couleur de feu, auquel est attachée une croix de Saint-Louis. Et aussi la personne qui porte ce cordon. || Le cordon bleu était l'insigne des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Un cordon bleu, un homme décoré du cordon de cet ordre. Il y avait plusieurs cordons bleus. Un vieux Parabère, cordon bleu, lui demanda en parlant de la dernière bataille qu'il avait perdue : Monsieur, pourquoi la donnez-vous? Monsieur, lui répondit le duc de Weimar, c'est que je croyais la gagner; et puis se tourna : Qui est ce sot cordon bleu-là? sév. 208. Dans le doigt d'une dame un marquis cordon bleu Vit un gros diamant brillant et plein de feu, BOURSAULT, dans RICHELET. Ils [les maréchaux] préfèrent au cordon bleu De l'honneur l'étoile sacrée, BÉRANG. *Deux couss.* || Par extension. Je n'ai pas trouvé dans le Ménagiana ce que j'avais dit à M. Ménage et dont il était convenu, que l'Académie française était le cordon bleu des beaux esprits; il le disait souvent comme venant de moi, SEGRAIS, *Mémoires, anecdote*, t. II, p. 5. || Familièrement et par plaisanterie. Un cordon bleu, une cuisinière très-habile. || Le cordon noir, ruban large, moiré et noir auquel était attachée la croix de l'ordre de Saint-Michel. || 7^e Terme de blason. Marque qui accompagne l'écusson d'un dignitaire ecclésiastique. Les cardinaux ont un cordon rouge, d'où pendent, de chaque côté, quinze houppes de même couleur, en cinq rangs. Les archevêques ont le cordon et dix houppes de sinople, en quatre rangs. Les évêques l'ont aussi de sinople, mais n'ont que six houppes en trois rangs. || 8^e Cordelette bénite que portaient les membres de certaines confréries. Et l'ordre du cordon des pères recollets, RÉGNIER, *Sat. XIII.* || Cordon de Saint-François, ceinture dont les religieux de Saint-François sont ceints. || Confrérie du cordon de Saint-François, confrérie instituée en mémoire des liens dont Jésus-Christ fut attaché. Ètre du cordon de Saint-François. || 9^e Terme de botanique. Cordon ombilical, filet plus ou moins développé, plus ou moins délié, qui est fixé d'une part au placenta, et de l'autre à l'ombilic de la graine. || Cordon pistillaire, ensemble de vaisseaux qui vont du stigmate aux ovules. || Terme d'anatomie. Cordon ombilical, et, absolument, cordon, le cordon qui unit le placenta au fœtus. Nouer, couper le cordon. || Cordons nerveux, les principales divisions d'un nerf. || 10^e Terme de jardinage. Cordon, forme donnée à certains arbres fruitiers, tels que le pommier ou le poirier, pour en faire des bordures. Ils sont placés à 1 mètre de distance, courbés à 25 centimètres de hauteur, palissés sur un fil de fer jusqu'à ce que chaque tige ait atteint 1 mètre de longueur; alors on les greffe les uns sur les autres, ils se soutiennent d'eux-mêmes. || Forme donnée à la vigne en treille. || Cordon de gazon, étroite bande de gazon le long de certaines plates-bandes. || 11^e Rangée d'objets placés en file. Un cordon de lampions. Autour de cet amas de viandes entassées, Régnaient un long cordon d'alouettes pressées, BOIL. *Sat. III.* || Cordon de martres, plusieurs queues de ces animaux attachées ensemble. || Terme d'eaux et forêts. Lisière, bordure d'arbres. || 12^e Terme de fortification. Cordon de muraille, pierres en forme de cordon qui cernent les murailles des places fortes. Aux ouvrages de terre, le cordon s'appelle fraise. || 13^e Terme d'architecture. Ornement des murs, consistant dans une bande extérieure de pierre arrondie, qui règne dans toute leur longueur. || 14^e Terme de guerre. Suite de postes établis pour couper certaines communications. La communication étant interdite par un cordon de troupes, VOLT. *Roi de Pr. 159.* || Cordon sanitaire, ligne de défense établie, soit aux frontières d'un État, soit aux limites d'une province, d'un département, et composée de troupes ayant pour consigne de s'opposer à l'introduction des hommes, des animaux et de tous autres objets suspects provenant des lieux où règne une maladie contagieuse. || 15^e Bord façonné qui règne autour d'une pièce de monnaie. || Sorte de lien de fer qui est à chaque moyeu de carrosse, ou près des rais de la roue. || Terme d'artillerie. Cercle de renfort, d'ornement ou de division dans une bouche à feu; on dit aussi astragale. || 16^e Veine de cailloux qui empêche de travailler le bloc d'ardoise. || 17^e Cordon noir, espèce du genre sylvie, oiseau.

— HIST. XIII^e s. Chevalier en mon vivant, N'amai onc fors Marion, La cortoise, la vaillant, Qui m'a donné riche don, Panetiere de cordon, Ms. de poésies franç. ayant 1300, t. II, p. 550, dans LACURNE.

En la corde s'encordent cordée à trois cordons, RUEB. 181. || XIV^e s. Il avoit tendu, par noble estableison, De soie un petit fil, menu fu le cordon, GUESCL. 21533. || XVI^e s. Car vous scavez qu'à gorge blanche et grasse Le cordon noir n'a point mauvaise grace, MAROT, II, 119. Un grand chapeau à large rebras et doubles cordons, AMYOT, *Démétr.* 57. Il demanda à son homme de chambre un cordon d'esseraudes qu'il avoit porté le jour de devant ses noces, D'AUB. *Hist. II.*, 122. Tel larron, tel cordon, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Corde*; bourguig. *codon*; provenç. *cordo*; espagn. *cordon*; ital. *cordone*.

CORDONNÉ, ÉE (kor-do-né, née), part. passé. Le duc d'Anjou porta la toison d'or avec un ruban noir cordonné, en attendant d'en recevoir le collier en Espagne, ST-SIM. 83, 86. || Coquille cordonnée, coquille marquée de saillies en forme de cordons.

CORDONNER (kor-do-né), v. a. Tordre en forme de cordon. Cordonner de la soie. Cordonner des cheveux, les tresser.

— ÉTYM. *Cordon*.

CORDONNERIE (kor-do-ne-rie), s. f. Le métier de cordonnier. Apprendre la cordonnerie. || Atelier de cordonniers. || Lieu où l'on vend des chaussures. || Dans certains établissements, lieu où l'on dépose les chaussures.

— HIST. XIII^e s. Quiconques fet le mestier de cordouanerie de souliers et de hueses, il doit chascun an douze deniers au roy, *Liv. des mét.* 229.

— ÉTYM. *Cordonnier*.

CORDONNET (kor-do-nè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, *ls* se lie: des kor-do-nè-z élégants; cordonnets rime avec traits, jamais, succès), s. m. || 1^e Petit cordon pour attacher, nouer ou enfiler quelque chose. || 2^e Grosse soie torse pour coudre, faite avec la bourse de soie traitée par le peignage. || Ganse de soie ou de fil ferrée par un bout. || 3^e Terme de monnaie. Marque empreinte sur la tranche des pièces d'or ou d'argent.

— ÉTYM. Diminutif de *cordon*; provenç. *cordonet*.

CORDONNIER, IÈRE (kor-do-nié, niè-r'), s. m. et f. || 1^e Celui, celle qui fait les chaussures. Lisez mon nom, vous le pouvez, messieurs; Mon cordonnier l'a mis autour de ma semelle, LA FONT. *Fabl. XII.*, 17. En même temps ils mirent à leur tête un Kelesiski, maître cordonnier, qui leur fit un corps de doctrine qu'on appela les formes de Kelesiski, BOSS. *Variat. XI.*, § 173. Je suis cordonnier pour femmes, LESAGE, *Les trois commères*, acte I, sc. 9. Apollo-dore me dit: il est fils d'un cordonnier, et gendre de Cotys, roi de Thrace; il s'appelle Iphicrate [général athénien], BARTHÉL. *Anach.* ch. 7. || 2^e Nom vulgaire donné à une espèce de goëlands bruns et noirs. || Poisson du golfe de Guinée. || Proverbes. Les cordonniers sont les plus mal chaussés, c'est-à-dire ceux qui ont les choses en main négligent de s'en servir, d'en tirer parti. || Cordonnier, mêlez-vous de votre pantoufle, se dit quelquefois pour avertir quelqu'un de ne pas parler de ce qu'il ne connaît pas, de ce qui est au-dessus de sa portée, par allusion à ce qu'on raconte du peintre Apelle, qui, acceptant la critique d'un cordonnier pour la chaussure d'un de ses personnages, le renvoya aux pantoufles quand il voulut critiquer d'autres parties du tableau. C'est une imitation du proverbe latin: *Ne sutor supra crepidam* (que le cordonnier n'aille pas au-dessus de la bottine).

— HIST. XIII^e s. Nuz cordouaniers ne puet ne ne doit metre bazane avecques cordouan en nule œuvre qu'il face, *Liv. des mét.* 228. Mais onques, ce ne fet douter, Cordoaniers n'ot bons solers; N'ainc drapiers ne fu bien vestus, *Hist. litt.* t. XXIII, p. 591. || XIV^e s. Et mettroit le charpentier en l'angle *a* et le corduennier en *b*, ORESME, *Eth.* 151. || XV^e s. Il estoit fils d'un cordouanier d'une petite ville, COMM. VII, 3. Il devint amoureux de la femme d'un cordouannier. — Il fit tant qu'il parla à la belle cordouanniere, LOUIS XI, *Nouv. LXVII.* || XVI^e s. La pluspart n'est non plus propre à exercer cest office que se-roit un cordouannier à labourer les champs, CALV. *Instit.* 504. Cordonnier, ID. ib. 878. A quoy ayde cette coutume que les mariages sont defenus de l'un mestier à l'autre; ne peult une de race courdonniere espouser un charpentier, MONT. III, 321. Gain du cordouanier entre par l'huys et ist [sort] par le fumier, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 124.

— ÉTYM. Anc. franç. *cordouan*, cuir, ainsi dit de la ville de Cordoue, où on le préparait; provenç. *cordoneir*; ital. *cordovaniera*.

1. **CORÉE** (ko-rée), s. f. Voy. CHORÉE.

† 2. **CORÉE** (ko-rée), s. f. Variété de pommes à cidre du Calvados.

† **CORÉGENCE** (ko-ré-jan-s'), s. f. Dignité, fonctions de corégent.

† **CORÉGENT** (ko-ré-jan), s. m. Prince qui partage avec un autre les fonctions de régent du royaume.

— ÉTYM. *Co*, avec, et *régent*.

CORELIGIONNAIRE (ko-re-li-jio-né-r'), s. m. et f. Celui, celle qui professe la même religion qu'un autre. Il defendit les intérêts de ses coreligionnaires.

— REM. Pourquoi l'Académie, qui écrit *corrélation*, *corrélatif*, avec deux *r*, écrit-elle *coreligionnaire* avec une seule *r*?

— ÉTYM. *Co*, avec, et *religion*.

† **CORESSE** (ko-ré-s'), s. f. Terme de pêche. Magasin où l'on prépare les harengs saurs à Dunkerque et à Calais.

† **CORET** (ko-ré), s. m. Espèce de petite coquille (planorbe) très-abondante au Sénégal dans les eaux douces.

† **CORETTE** (ko-ré-t'), s. f. Terme de botanique. Corette potagère (*corchorus olitorius*, L.), plante d'Egypte cultivée aussi en Asie et en Amérique pour ses feuilles qui sont alimentaires; dite aussi guimauve potagère, mauve des Juifs. || On le trouve aussi dans les dictionnaires écrit corète.

† **CORGE** (kor-j') ou **COURGE** (kour-j'), s. f. Terme de commerce. Paquet de 20 pièces de toile de coton des Indes.

— ÉTYM. Probablement *courge* 2.

CORIACE (ko-ri-a-s'), adj. Qui est dur comme du cuir. Chair, viande coriace. Les Orientaux ont tiré parti de la graine coriace et acerbe du café par la torréfaction, BERN. DE ST-P. *Harm. liv. I, Tabl. génér.* || Fig. C'est un homme coriace, se dit d'un avare de qui on a peine à tirer quelque chose. Il faudrait être doué d'une patience bien coriace, HAMILT. *Gramm. 10.* La troisième [fille de Laroche-foucauld], plus coriace que les autres, voulut absolument un mari, ST-SIM. 337, 175. Parouba se mit à genoux et dit: Les cieux annoncent Dieu; tout l'équipage était autour du vénérable Freind, regardait et admirait; le coriace Birton avança sans rien regarder et parla ainsi.... VOLT. *Jenni*, 10.

— HIST. XV^e s. Pour ce qu'ilz se doutoient d'estre congneus, ilz entrenter en la forest, si enveloppent leurs escuz d'une herbe qui porte fueilles en maniere de vigne, et qui a les rinceaux longs et corrias, *Perceforest*, t. VI, f° 94.

— ÉTYM. On le tire du latin *corium*, cuir. Furetiere remarque que le peuple prononçait, de son temps, *corjace*; ce qui est singulier.

CORIACÉ, ÉE (ko-ri-a-sé, sée), adj. Qui a la résistance, la ténacité du cuir. || Peu usité.

— ÉTYM. Lat. *corium* (voy. CUIR).

† **CORIAIRE** (ko-ri-é-r'), adj. Terme didactique. Qui sert au tannage des cuirs. || S. f. Terme de botanique. La coriaire, autre nom de la corroyère à feuille de myrte (*coriaria myrtifolia*).

— ÉTYM. Lat. *corium*, cuir.

CORIAMBE (ko-ri-an-b'), s. m. Voy. CHORIAMBE. **CORIANDRE** (ko-ri-an-dr'), s. f. Plante aromatique de la famille des ombellifères (*coriandrum sativum*, L.), dont les graines vertes ont une odeur de punaise, et, sèches, un goût très-agréable. Dragées de coriandre. || Fig. Le roi le paya [le premier président] de propos et de la commission de travailler à la diminution du blé dans la ville et banlieue de Paris; il fit semblant d'être content des discours et de cette coriandre, et n'en vécut pas moins enragé, ST-SIM. 69, 133.

— HIST. XV^e s. Dragée commune, ou anis, fenouil, coriandre confits, PARÉ, VIII, 14. Anis, coriandre, noix de muguet, ID. XV, 21. Au lieu du pain, ils usent d'une certaine matière blanche comme du coriandre confit, MONT. I, 237.

— ÉTYM. Lat. *coriandrum*, *de κοριάνθων*, coriandre; grec. *coriande*. Le *d* a été appelé par la nasale *n*.

† **CORIARINE** (ko-ri-a-ri-n'), s. f. Terme de chimie. Alcaloïde trouvé dans la coriaire.

† **CORINDE** (ko-rin-d'), s. f. Terme de botanique. Genre de plantes de la famille des sapindées, dont les semences servent à faire des colliers pour les femmes.

† **CORINDON** (ko-rin-don), s. m. Pierre précieuse, la plus dure et la plus estimée après le diamant, et dont le caractère essentiel est d'être composée d'aluminé pure et d'avoir pour forme cristalline un rhomboèdre aigu de 86,6 degrés. || Graine de l'Inde connue dans le commerce sous le nom de bois de merveille.

— ÉTYM. *Korund*, nom indien; du sanscrit *kuru-vinda*, rubis, sel noir, cinabre.

† CORINDONIQUE (ko-rin-do-ni-k'), adj. Qui a rapport au corindon. || S. f. plur. Les corindoniques, genre de roches pierreuses dans lequel on place l'émeri.

† CORINTHE (kò-rin-t'), s. m. Corinthe blanc, variété de raisin nommée aussi passe ou passarelle.

— ÉTYM. *Corinthe*, ville de Grèce.

CORINTHIEN, IENNE (ko-rin-tiin, tiè-n'), adj. Terme d'architecture. Se dit de l'ordre le plus riche des quatre ordres que les Grecs comptaient : le chapiteau est orné de deux rangs de feuilles, entre lesquelles s'élèvent de petits rangs qui forment les volutes ; il fut suggéré par un panier plein de feuilles d'acanthe. Quoique le panier avec l'acanthe n'eussent aucun rapport avec le chapiteau d'une colonne et avec un bâtiment massif, il en imita la manière dans les colonnes qu'il fit depuis à Corinthe, établissant et réglant sur ce modèle les proportions et les ornements de l'ordre corinthien, ROLLIN, *Hist. anc. Oeuvres*, t. xi, 4^e part. p. 20, dans PUGENS. Une jeune fille de Corinthe prête à marier étant morte, sa nourrice posa sur son tombeau dans un panier quelques petits vases que cette fille avait aimés pendant sa vie, et, afin que le temps ne les gâtât pas siôt étant à découvert, elle mit une tuile sur le panier, qui ayant été posé par hasard sur la racine d'une plante d'acanthe, il arriva, lorsque au printemps les feuilles et les tiges commencèrent à sortir, que le panier qui était sur le milieu de la racine, fit éléver le long de ses côtés les tiges de la plante, qui, rencontrant les coins de la tuile, furent contraintes de se recourber en leur extrémité et faire le contournement des volutes ; le sculpteur Callimachus, passant auprès de ce tombeau, vit le panier et de quelle sorte ces feuilles naissantes l'avaient environné ; cette forme nouvelle lui plut infiniment, et il en imita la manière dans les colonnes qu'il fit depuis à Corinthe, établissant et réglant sur ce modèle les proportions et la manière de l'ordre corinthien, PERRAULT, *Vitrue*, IV, 4. || Substantivement. Le corinthien, l'ordre corinthien. Le dorique sans fard, l'élégant ionique. Et le corinthien superbe et magnifique, L'un sur l'autre placés élèvent jusqu'aux cieux Ce pompeux édifice où tout charme les yeux, LA FONT. *Psyché*, I, p. 44.

— HIST. xv^e s. Quand j'eis nos architectes s'enfler de ces gros mots de pilastres, architraves, corniches, d'ouvrage corinthien et dorique et semblables de leur jargon, MONT. I, 382.

— ÉTYM. *Corinthe*, ville de Grèce.

CORIS (ko-ri), s. m. Voy. CAURIS.

† CORISE (ko-ri-z'), s. f. Genre d'insectes hémiptères, de la famille des hydrocorées, dont plusieurs espèces font des piqûres douloureuses.

† CORLIEU (kor-lieu), s. m. Terme de chasse. Le petit du courlis.

— ÉTYM. Voy. COURLIS.

CORME (kor-m'), s. f. Fruit du cormier.

— HIST. xv^e s. Le moyne estoit soubçonné qu'il avoit joué la fourbe à monsieur le duc de Guyenne et baillé la corme verte [le poison], et qu'iceluy moine fut cause de le mettre hors de la terre des vivans, *Cabinet du roi Louis XI*, à la suite du MINES, t. IV, p. 248, dans LACURNE. || XVI^e s. Coings, cermes, nefles et cornaille, PARÉ, XVIII, 66. Subit la langue et le gosier leur deviennent si aspres que s'ils avoient pris du jus de cormes vertes, PARÉ, XXIII, 46. Des pepins de cormes ou sorbes, o. DE SERRES, 633. Les cormes sont aussi appellées sorbes, du mot latin *sorbus*, et leur arbre sorbier. Le cormier ou sorbier sera planté en mesme lieu, sous mesme aer que le pommier. — Il y a cormier masle, et cormier femelle ; cestui-ci est seul fertile, o. DE SERRES, 693. Et le pavot qui les hommes endort, Et la cormeille au dur noyau de pierre, La corme aussi qui le ventre resserre, RONS. 942.

— ÉTYM. Berry, *corbe*; du latin *cornum*, corme.

† CORAMÉ (kor-mé), s. m. Boisson fermentée faite avec des cormes.

— HIST. XVI^e s. Vin, peré, cormé, biere, PARÉ, t. III, p. 637.

— ÉTYM. *Corme*.

CORMIER (kor-mié) ; l'r ne se lie jamais ; au pluriel, l's se lie : les kor-mié-z et les cormes), s. m. Nom du sorbier domestique (*sorbus domestica*, L.). Le bois du cormier est fort dur. Ce marbre [le tranchant d'une hache de pierre] avait été inséré comme une greffe dans la tige fendue d'un cormier, CHATEAUB. *Natch*, II, 28. L'if en arc est ployé, le cormier fait des dards, DELILLE, *Géorg*. II.

— HIST. XIII^e s. Il escria s'enseigne pour sa gent raloier, Plus de cinquante mile à lor ars de cormier Repairent à l'estour por Brohadas vengier,

Ch. d'Ant. VIII, 4080. || XVI^e s. Poiriers, pommiers, cormiers, o. DE SERRES, 634 Corniers, cornouillers, meuriers, ID. 642.

— ÉTYM. *Corme*. *Cor*, dans l'ancien français, dérive directement de *cornum*, nom de l'arbre en latin.

† CORMIÈRE (kor-miè-r'), s. f. Terme de marine. La dernière pièce de bois à l'extrémité de la poupe.

CORMORAN (kor-mo-ran), s. m. Oiseau aquatique de l'ordre des palmipèdes. Le cormoran, appelé aussi le pélican chinois, dressé à cet emploi, va chercher pour ses maîtres, en plongeant, le poisson qu'il avalera sans doute lui-même si un anneau ne resserrait pas son cou, ARMAND, *Gazette médicale* de Paris, année 1860, p. 811. Le cormoran, le bon apôtre, Les ayant mis [les poissons] en un endroit Transparent, peu creux, fort étroit, Vous les prenait sans peine un jour l'un, un jour l'autre, LA FONT. *Fabl.* x, 4. || Les pêcheurs disent aussi cormarin ou cormaran.

— HIST. XV^e s. Contre l'aigle trop ont cuer chault, Quant prandre voient leur poulaille à brehiers, à villenaille, à cosmarans qui se font baux [hardis] Pour l'aigle et ne sont que ribaux, E. DESCH. *Poësies mss.* f° 319, dans LACURNE. De cormarans ou de butors, Et d'autres semblables oyseaulx, ib. f° 488. || XVI^e s. Les animaux qui n'ont qu'un boyau tout droit qui vient de l'estomach au siege, comme le loup-cervier et le cormoran, PARÉ, I, 45.

— ÉTYM. Provenç. *corpmari*; catal. *corbmari*; portug. *corvomarinho*. Il n'est pas douteux que les mots provençal, catalan et portugais viennent de *corvus*, corbeau, et *marinus*, marin ; et l'on serait tenté de voir dans *cormoran* une altération de *corbmari* ; mais les étymologistes, vu la provenance du mot qui paraît originaire des côtes de l'Ouest, y reconnaissent une formation pléonastique et hybride, de *cor* pour *corb*, corbeau, et le bas-breton *môr-vran*, de *môr*, la mer, et *bran*, corbeau.

CORNAC (kor-nak), s. m. Nom qu'on donne dans les Indes au conducteur d'un éléphant, qui, assis sur le cou de l'animal, tient en sa main, au lieu de bride, deux crochets de différente grandeur, dont il se sert pour le gouverner, en le frappant au front. || Par extension, conducteur de toute sorte de bêtes sauvages. || Fig. Homme qui se fait l'introducteur, le préneur d'un autre. C'est le cornac de ce poète.

— ÉTYM. Sanscrit, *karnikin*, éléphant.

† CORNACHE (kor-na-chi-n'), adj. Terme de médecine. Poudre cornache, purgatif composé d'antimoine diaphorétique, de diigrède et de crème de tartre, mêlés en parties égales.

† CORNADE (kor-na-d'), s. f. Coup de corne. Pendant qu'au péril de cent mille cornades je combats des taureaux.... SCARRON, *Dom Japhet d'Arm.* I, 6.

— ÉTYM. *Corne*.

1. CORNAGE (kor-na-j'), s. m. Terme de vétérinaire. Bruit que les chevaux poussifs font entendre en respirant et que l'on a comparé à celui que produit une corne dans laquelle on souffle. || Dit aussi sifflage.

— ÉTYM. *Corner*.

† 2. CORNAGE (kor-na-j'), s. m. Terme de droit féodal. Droit qui se levait sur les bêtes à cornes.

— HIST. XVI^e s. Sur chacun ayant bœufs, quatre parisis pour couple de bœufs, et se appelle le dict droit de cornage, THAUMASSIÈRE, *Coust. de Berry*, ch. 98, art. 5.

— ÉTYM. *Corne*.

† CORNAILLE (kor-na-il', ll mouillées), s. f. Râpures de cornes employées comme engras.

— HIST. XVI^e s. On le menaceoit que s'il se marrioit en cette maison, qu'il seroit marié en une corniere de la ville, et que la vaisselle qu'on lui donneroit en mariage seroit de cornailles, BOUCHET, *Serées*, liv. I, p. 285. dans LACURNE.

— ÉTYM. *Corne*.

† CORNAILLER (kor-nâ-llé, ll mouillées), v. n. Ne pas entrer, en parlant d'un tenon, carrément dans la mortaise.

— ÉTYM. *Corne*.

† CORNAL (kor-nal), s. m. Espèce de pintade de la Guinée.

† CORNALIÈRE (kor-na-liè-r'), s. f. Terme d'eaux et forêts. Douve cornue.

— ÉTYM. *Corne*.

CORNALINE (kor-na-li-n'), s. f. Agate demi-transparente, et ordinairement d'un rouge foncé, dont on fait des cachets et autres bijoux.

— HIST. XIV^e s. Un signet, où il a une corneline en laquelle a un lyon qui mangue une autre beste, assis sur une verge d'or, neillée à lettres et à deux estoiles, aux deux côtés, à jour, DE LABORDE, *Émaux*,

p. 227. || XVI^e s. Un livre d'heures, escript en parchemin, enrichi de rubis et turquoises, couvert de deux grandes cornalines, ID. ib.

— ÉTYM. Provenç. anc. espagn. et portug. *corne-lina*; ital. *cornalina* et *corniola*; allem. *Carneol*; du latin *cornu*, corne, parce que la couleur en ressemble à l'ongle rosé du doigt (l'ongle assimilé à la corne); de là le nom d'*ōvūtē*, ongle, qu'elle portait en grec.

1. CORNARD (kor-nar; le d ne se lie jamais : un cor-nar effronté; au pluriel, l's ne se lie pas : des kor-nar effrontés; mais plusieurs la lient : kor-nar-z effrontés), s. m. || 1^e Qui a des cornes. Un diable, cornard effronté, Vilains, ici guette vos belles, BÉRANG. *Contrat de m.* || 2^e Terme d'injure. Celui dont la femme est infidèle. L'un amasse du bien dont sa femme fait part à ceux qui prennent soin de le faire cornard, MOL. *Ec. des f.* I, 4. Ménélaüs, le franc cornard, SCARRON, *Virg. trav.* II. || 3^e Cornard ou conard, membre d'une société bouffonne en Normandie, au XVI^e siècle. Il y avait en Normandie un abbé de conards qu'on promenait sur un char, VOLT. *Mœurs*, 82. || 4^e Instrument dont se servent les fondeurs de glaces pour ouvrir leur four.

— HIST. XIII^e s. S'est plus cornars qu'uns cers ramés Riches hons qui cuide estre amés, *la Rose*, 4825. || XV^e s. Moult est uns clers qui a bon benefice, Dont il se puet seurement gouverner, Foul et cornart [sot], oultrecuidé et nice, Qui mondains veult au secle retourner, EUST. DESCH. *Poësies mss.* f° 357. || XVI^e s. Les triomphes de l'abbaye des conards, titre d'un livre imprimé à Rouen en 1587, DU GANGE, *abbas*. Les conards ont leur confrérie à Notre Dame de Bonnes-nouvelles où ils ont un bureau pour consulter de leurs affaires. Ils ont par choix et election un abbé mitré, crossé et enrichi de perles, quand solennellement il est traîné en un chariot à quatre chevaux le dimanche gras et autres jours de baccanales, ID. ib. Un arrest rendu par devant l'abbé des cornards en ses grands jours tenus à Rouen, ID. ib.

— ÉTYM. *Corne*; bourguig. *conard*.

† 2. CORNARD (kor-nar), adj. m. Cheval cornard (voy. CORNEUR).

† CORNARET (kor-na-rè), s. m. Terme de botanique. Martynie annuelle.

CORNE (kor-n'), s. f. || 1^e Terme d'histoire naturelle. Nom d'éminences coniques et dures qui naissent sur le front des ruminants, sur le nez du rhinocéros. Les bêtes à cornes, les bœufs, les vaches, les chèvres, par opposition aux brebis et aux moutons. Un troupeau de bêtes à cornes. Son front large est orné de cornes menaçantes, RAC. *Phèd.* v, 6. Un lièvre, apercevant l'ombre de ses oreilles, Craignit que quelque inquisiteur N'allât interpréter à cornes leur longueur, Ne les soutint en tout à des cornes pareilles, LA FONT. *Fabl.* v, 4. On les fera passer [les oreilles du lièvre] pour cornes, Dit l'animal craintif, et cornes de licornes, ID. ib. || Fig. Attaquer, prendre le taureau par les cornes, entamer une affaire par le côté le plus difficile, et aussi attaquer en face les difficultés. || Montrer les cornes, se mettre en état de défense. M. de Fréjus commença, tout petit garçon qu'il était encore, à montrer les cornes au cardinal de Noailles, ST-SIM. 450, 38. || Lever les cornes, se mettre en état d'agir contre son supérieur. || Terme de vétérinaire. Catarre des cornes, affection de la membrane muqueuse des sinus frontaux du bœuf, caractérisée par l'inflammation et une sécrétion abondante de mucoïtes. || Fig. Les cornes lui en sont venues à la tête, il en a été tout surpris. || Il est aussi étonné que si les cornes lui venaient à la tête, se dit pour exprimer l'étonnement d'un homme pour quelque nouvelle, quelque événement. Contez cela au coadjuteur pour lui faire venir des cornes à la tête, SÉV. 161. || Faire les cornes à quelqu'un, faire avec les doigts disposés de manière à représenter des cornes, un geste qui est un geste de raillerie et injurieux. On dit aussi dans le même sens : montrer les cornes. || Mettre des cornes à un enfant qui ne sait pas ses leçons, qui fait mal ses devoirs, lui placer derrière les oreilles des feuillets de papier roulés en forme de cornes. Je n'ai dormi qu'un moment, Et voilà son rudiment, Le coquin m'en fait des cornes, BÉRANG. *M. d'école*. || Fig. Porter des cornes, avoir des cornes, être trompé par sa femme, par allusion sans doute aux cornes, symbole de moquerie. Cocu de long et de travers, Sot au delà de toutes bornes, Comment te plains-tu de mes vers, Toi qui souffres si bien les cornes? MALH. IV, 16. Je ne veux point porter des cornes, si je p'm, MOL. *Ec. des maris*, I, 2. Voilà un hardi mar... de vouloir planter des cornes à Jupiter, EBLANCOURT,

Lucien, t. I, dans RICHELET. Une femme qui ait déjà planté cornes au front de son mari, VOLT. *Phil.* III, 329. || 2^e Attribut que la mythologie donnait aux représentations des fleuves et aux satyres. Qui n'a vu dessous leurs combats Le Pô mettre les cornes bas? MALH. IV, 5. || 3^e Attribut que la légende chrétienne a donné aux diables. Le diable et ses cornes. Le Tasse, en donnant des cornes à Satan, l'a rendu presque ridicule, CHATEAUB. *Génie*, II, V, 9. || Fig. Voilà qui fut fait, je lui trouvai des cornes [je le trouvai laid], SÉV. 233. || Il mangerait le diable et ses cornes, se dit d'un grand mangeur. || 4^e Corne de cerf, le bois du cerf lorsqu'il est employé dans les arts. Qui croirait avilir l'honneur de ses châteaux, Si de cinquante cerfs les cornes menaçantes N'ornaient pompeusement ses portes triomphantes? DELILLE, *Homme des champs*, I. || Terme de vénérerie. Corne, la tête du chevreuil. || Corne de narval ou de licorne de mer, dent conique, droite et longue de la mâchoire supérieure d'un cétacé. || Terme de pathologie. Cornes cutanées, productions morbides qui s'observent chez l'homme, surtout chez les vieillards, à la face, aux mains et aux autres parties du corps habituellement découvertes. || 5^e Substance compacte, blanchâtre ou noirâtre, terne ou luisante, dure ou molle, qui revêt ordinairement des parties du corps de certains animaux. || La partie dure qui est aux pieds du cheval, de l'âne, etc. Voyant son maître en joie, il [l'âne] s'en vient lourdement, Lève une corne tout usée, La lui porte au menton fort amoureusement, LA FONT. *Fab.* IV, 5. || Substance cornée. Tabatière, peigne de corne. L'autre [porte des enfers] est faite de corne, et du sein des lieux sombres Elle donne passage aux véritables ombres, DELILLE, *Énéide*, VI. || C'est de la corne, se dit d'une viande qui est dure. || 6^e Nom de différents ustensiles. || Corne d'amorce, corne de bœuf façonnée en étui et renfermant de la poudre. || Terme de jeux. Tenir la corne, avoir les dés et jouer pour son compte. Corne est ici pour cornet. || Terme de vétérinaire. Donner un coup de corne à un cheval, le saigner au palais avec une corne de cerf ou de chevreuil dont le bout est pointu et affilé. || Il n'a pas besoin qu'on lui donne un coup de corne pour avoir de l'appétit, se dit d'un homme qui mange de grand appétit. || Petite palette en corne, dite aussi chausse-pied, dont on se sert pour mettre ses souliers. || Instrument à vent, dont se servent les vachers et qui est ordinairement fait d'une corne. Les Romains se formaient en bataille aux éclats de la corne et du *lituus*, CHATEAUB. *Mart.* 193. || 7^e Appendice assimilé à une corne. || Petites touffes de plumes qui sont sur la tête du duc, sorte d'oiseau de nuit. || Éminences pointues que le cérasste d'Egypte [serpent] porte au-dessus de chaque œil. || Prolongement qui surmonte la tête ou le corselet de divers insectes. Ce cerf-volant a de belles cornes. || Pédicules qui supportent les yeux des limaçons. Les limaçons montrent leurs cornes. À peine étais-je assis sur une de ces bornes Que deux gros limaçons me présentent les cornes, BOURSAULT, *Merc. gal.* III, 4. || Terme de botanique. Appendices qui naissent sur la fructification de certains cryptogames. Éperons de certaines fleurs. || Terme d'anatomie. Nom de diverses parties plus ou moins saillantes à la surface des organes dont elles dépendent. Les cornes de l'os hyoïde. Les cornes de l'utérus. || 8^e Terme du langage poétique. Corne d'abondance, corne de la chèvre Amalthée, nourrice de Jupiter, de laquelle il avait voulu, pour récompense, qu'il sortît sans cesse une abondance de toutes sortes de biens. Il le dépeignait tenant en main la corne d'abondance, RÉN. *Tél.* XIV. D'augustes déités Qui viennent sur les pas de la belle espérance Verser la corne d'or où fleurit l'abondance, A. CHÉN. 36. || Corne d'or ou d'abondance. On nommait ainsi autrefois le port de Constantinople, parce que le commerce y transportait tous les produits de l'univers. || 9^e Angle saillant et recourbé comme une corne. Les cornes d'un autel antique. || Les cornes de la charrue, nom donné au manche de la charrue, parce qu'il présente en effet deux bâtons qui sont en s'écartant l'un de l'autre comme des cornes. Nouveau Cincinnatus, on l'a vu [M. Lullin de Chateauvieux] tenir alternativement les rênes du gouvernement et les cornes de la charrue, BONNET, *Usage des feuilles*, 5^e mém. || Chapeau à trois cornes, chapeau dont le bord a été relevé en trois parties, de manière à présenter trois pointes ou cornes. Il n'est guère en usage que chez les ecclésiastiques. Dans le chapeau d'ordonnance qu'on nomme souvent à trois cornes par suite d'anciennes habitudes, une des cornes s'est aplatie et a disparu; il n'en

reste vraiment que deux. Le capuce et la toque à trois cornes Ont extorqué des hommages sans bornes. VOLT. *P. diable*. || Corne ducale, bonnet que portait le doge de Venise et qui avait une pointe arrondie sur le derrière. || Faire une corne à un livre, y faire une marque en pliant le coin d'une page. || Cornes du croissant de la lune, les parties du croissant qui sont tournées vers la région du ciel opposée au soleil. Voilà deux grandes cornes [le Péloponnèse et l'Egypte] arrachées au croissant des Turcs, VOLT. *Lett. à Cath.* 45. || Terme de marine. Corne d'artimon, vergue qui porte la voile du mât de ce nom. || Terme de géographie. Sommet anguleux d'une montagne, dit aussi aiguille et dent. || 10^e Terme de fortification. Ouvrage à cornes, pièce extérieure, dont la tête est fortifiée de deux demi-bastions, joints par une courtine, et fermés de deux côtés par deux ailes parallèles l'une à l'autre. Prendre les dehors du plus bel ouvrage à cornes, SÉV. 304. C'est la prise d'un ouvrage à cornes, ID. 472. || 11^e Terme d'architecture. Corne d'abaque, encoignure du tailloir des chapiteaux corinthiens. || Corne de bœlier, ornement qui sert de volute au chapiteau ionique composé. || Corne de vache, espèce de voûte, en cône tronqué. || Maison corne en coin, maison mal orientée. || 12^e Terme de botanique. Corne de cerf, nom vulgaire de la senebière corne de cerf et du plantain. || 13^e Corne d'Ammon, genre de coquillage fossile, en forme de corne de bœlier. Voy. AMMON. || 14^e Terme de métiers. Eminence qui dépasse le rebord d'un réchaud. || Nom de plusieurs outils de tonnelier et de charbon. || Raie blanche sur la tranche de cuir indiquant qu'il a été mal tanné. || Proverbes. Il entend de corne, il a mangé de la vache, se dit de quelqu'un qui a mal entendu. || On prend les hommes par les paroles et les bêtes par les cornes. — HIST. XIII^e s. Je dis as mesfaisanz: ne voilez [veuillez] exalcer la corne, *Liber psalm.* p. 100. Si ad enpaint Reinalt qu'arriere reluha [recula], E le corn del mantel hors des mains li sacha, *Th. le mart.* 448. Sedechias, li fiz Chanaa, se fist cornes de fer, si dist... *Rois*, 335. E Sadoc prist une corne à ulie [huile] del tabernacle, e enuinst à rei Salomon, ib. 225. || XIII^e s. [La mitre] a deux cornes, dont l'une senefie confession et l'autre satisfacion, *Chron. de Rains*, p. 105. Jehan le Ermin, qui estoit artillier le roy, ala lors à Damas pour acheter cornes et glus pour faire arbalestres, JOINV. 258. Belin [le bœlier] s'esmuet de grant ravine; Quant vint au leu [loup], ses cornes cline, *Ren.* 6428. Et Turc aux ars de cor les vont bien destruisant, *Chanson d'Antioche*, t. I, p. 31. || XIV^e s. Item un arc de cor d'arbaleste ou prix de vingt sols, DE LABORDE, *Émaux*, p. 223. Arbalestes de cor et d'if, ID. ib. || XV^e s. Les dames et damoiselles menoient grands et excessifs estats, et cornes merveilleuses hautes et larges, et avoient de chacun costé en lieu de bourleis deux grandes oreilles si larges que, quand elles vouloient passer l'huys d'une chambre, il falloit qu'elles se tournassent de costé et baissassent, ou elles n'eussent pu passer, JUV. DES URSINS, *Hist. de Charles VI*, p. 336, dans LACURNE. Et eurent les Anglois sur corne [furent battus], *Vigiles de Charles VII*, t. II, p. 97, dans LACURNE. Pour bailler aux Anglois sur corne, ib. p. 57. Et elle, qui fut tant esbahie que se cornes lui fussent venues, de primesaut ne sut que répondre, LOUIS XI, *Nouv.* XXXI. || XVI^e s. Plusieurs garçons lui faisoient des cornes par derrière, en signe de moquerie, MARG. *Nouv.* III. Afin que, quand vos maris vous donneront les cornes de chevreuil, vous leur en donniez de cerf, ID. ib. III. On veoit croistre la nuict des cornes à tel qui ne les avoit pas en se couchant, MONT. I, 92. S'humilier et baisser les cornes, ID. II, 227. Des coupes d'argent, des tasses et gobelets faits en forme des cornes d'abondance, AMYOT, *P. Am.* 55. Suivoient six vingt bœufs gras et refaits, ayans toutes les cornes dorées et les testes couronnées de festons, ID. ib. 56. Et la recueille lon ne plus ne moins qu'une rosée dedans la corne du pied d'un asne, pour ce qu'il n'y a autre sorte de vaisseau qui la puisse contenir, ID. *Alex.* 123. Le mareschal d'Aumont faisoit la corne [l'aile] gauche, aiant à chacun de ses estriers un régiment françois, D'AUB. *Hist.* III, 229. Il se sent tant mon obligé, que c'est pour l'amour de moy qu'il porte cette corne de cheveux, D'AUB. *Conf.* II, 4. Les elephans, estant irrités, chargent les hommes sur leurs cornes, et les jettent si haut, que.... PARÉ, *Animaux*, 43. La corne-de-cerf, le cerfeuil, le nazitor ou cresson alenois, et autres menues herbes, O. DE SERRES, 536. Nous fîmes une autre grande attaque, en la quelle nous ecornâmes la moitié de la corne, BAS-

SOMPIERRE, *Mém.* t. II, p. 234, dans LACURNE. Donc quel proufit vient il à l'humain gendre [au genre humain] Dessus son chief les cornes d'orgueil prendre? *Les triomphes de Pétrarque*, trad. par le baron d'OPÈDE, f° 97, dans LACURNE. Bœufs portent cornes, et vœux cornettes, DES ACCORDS, *Bigarr.* f° 48, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bourguig. *ccone*; wallon, *coine*; provenc. *corn*; espagn. *cuerno*; ital. *corno*; du latin *cornu*; grec, *xépax*; allem. *Horn*. On remarquera dans l'historique, *arc de cor*: c'est un arc fait de deux cornes reliées par le milieu avec du bois d'if; que *cor* puisse provenir de *cornu*, c'est ce que prouvent les *cors* du cerf.

† 2. CORNE (kor-n'), s. f. Le fruit du cornouiller, dit aussi cornouille.

— HIST. XIII^e s. Cornes sont froides et seches; mais quant elles sont bien meures, si ne sont pas si froides, ALEBRANT, f° 56, verso.

— ÉTYM. Voy. CORNOUILLE.

1. CORNÉ, ÉE (kor-né, née), part. passé de corner 1. Les chiens cornés par le veneur. || Fig. Mauvais propos, cornés dans toute la ville.

2. CORNÉ, ÉE (kor-né, née), part. passé de corner 2. À quoi on a fait une corne. Carte cornée.

3. CORNÉ, ÉE (kor-né, née), adj. || 1^e Qui est de la nature ou qui a l'apparence de la corne. || Terme d'anatomie. Tissu corné, nom générique sous lequel on réunit les ongles, les cornes, les sabots. La substance cornée de l'ergot [d'un coq] imite assez celle d'une corne, BONNET, *Consid. corps organ.* OEuvres, t. VI, p. 78, dans POUGENS. || 2^e Terme d'ancienne chimie. Lune cornée, argent corné, le chlorhydrate d'argent. || 3^e Pierre cornée, pierre de la nature du jaspe. || 4^e Terme de pêche. Harengs cornés, harengs près de frayer, qui deviennent coriacés quand ils ont été mis dans le sel.

— HIST. XVI^e s. Quant aux masles [boucs] cornés ou escornés, O. DE SERRES, 329.

† 1. CORNEAU (kor-nô), s. m. Terme de chasse. Chien issu du mâtin et du chien courant.

† 2. CORNEAU (kor-nô), s. m. Terme de marine. Conduit des bouteilles et de la poulaine.

— ÉTYM. *Corne*.

CORNÉE (kor-né), s. f. Terme d'anatomie. La tunique transparente de l'œil, et la plus épaisse, celle qui en revêt le cinquième antérieur, par laquelle pénètrent les rayons lumineux et qui laisse voir la couleur du fond de l'œil. Quoique nous soyons encore bien éloignés de connaître tout le mécanisme de l'œil, nous savons cependant que la cornée est plus ou moins convexe, CONDILLAC, *Conn. hum.* sect. 6. || Autrefois on distinguait la cornée transparente, celle dont il s'agit plus haut, et la cornée opaque, qui est la sclérotique dite vulgairement blanc de l'œil.

— HIST. XVI^e s. La conjonctive et partie de la cornée. — S'il y a du pus entre la cornée et l'uvée, sera vacué par incision, PARÉ, *Introd.* 2.

— ÉTYM. *Corné* 3.

† 2. CORNÉE (kor-née), s. f. Terme d'artificier. La quantité de matière combustible qu'on verse à la fois dans une cartouche d'artifice.

— ÉTYM. *Corne*.

CORNÉENNE (kor-né-è-n'), s. f. Terme de géologie. Substance pierreuse qui fait la base des diverses roches mélangées.

— ÉTYM. *Corne*.

† CORNEILLARD (kor-nè-llard, ll mouillées), s. m. Petit de la corneille.

— ÉTYM. *Corneille*.

1. CORNEILLE (kor-nè-l', ll mouillées; et non kor-nè-ye), s. f. Oiseau plus petit que le corbeau et noir comme lui. Les cris de la corneille ont annoncé l'orage; Le bœlier effrayé veut rentrer au hameau, ST-LAMBERT, *Saisons*, II. Seule errante à pas lents sur l'aride rivage, La corneille enroulée appelle aussi l'orage, DELILLE, *Géorg.* I. || Corneille emmantelée, sorte de corneille qui a une partie du corps noir et le reste grisâtre. Corneille chauve, le freux. Corneille d'église, le choucas. || La corneille d'Esope, ou la corneille de la fable, se dit d'une personne se parant avec ce qui ne lui appartient pas. || Fig. Bayer aux corneilles, s'amuser niaisement à regarder en l'air la bouche ouverte. Allons, vous, vous rêvez et bayez aux corneilles; Jour de Dieu! je saurai vous frotter les oreilles, MOL. *Tart.* I, 1. || Familièrement. Y aller de cul et de tête comme une corneille qui abat des noix, s'employer à quelque chose avec zèle, sans doute, mais avec maladresse et sans réflexion. || Dans l'antiquité la corneille fournissait des présages. Hélas! s'écria Esope, les présages sont bien trompeurs! moi qui ai vu deux corneilles, je suis

battu; et mon maître, qui n'en a vu qu'une, est prié de noce, LA FONT, *Vie d'Ésopé*.

— HIST. XIII^e s. Et la corneille a en ses cris Le k qui est en lettre mis, JUBINAL, *Seneffance de l'A, B, C*, t. II, p. 280. En tant com il se dementoit, Lieve sa teste et venir voit Une cornaille à la volée, *Ren.* 2284. Au temps que les corneilles braient Et la froidure s'achemine.... RUTEB. II, 66. Sor un fust [il] vit une cornille, Qui de novel s'estoit baignie, *Ren.* 7674. La corneille fut en agait, Avant ala, le bec uvri, Fiert l'escaille.... MARIE, *Fabl.* 43. À tarf crie la corneille, quant li laz la tient par le col, LE ROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 174. || XVI^e s. Et si fait soit [en lavant son lingue] du cul et de la pointe comme une corneille qui abat noix, DESPER, *Contes*, XXXVI.

— ÉTYM. Provenc. *cornelha*; catal. *cornella*; espagn. *corneja*; ital. *cornacchia*; du latin *cornicula*, diminutif de *cornix*, dont le radical *cor* se trouve dans *cor-vus*, corbeau.

† 2. CORNEILLE (kor-nè-l^p, ll mouillées), s. f. Terme de botanique. Lysimachie.

† CORNEILLON (kor-nè-llon, ll mouillées), s. m. Jeune freux et jeune corbine.

— ÉTYM. *Corneille* 1.

† CORNÉITE (kor-nè-i-t^r), s. f. Terme de médecine. Inflammation de la cornée.

— ÉTYM. *Cornée*.

† CORNÉLIEN, IENNE (kor-nè-liin, liè-n^r), adj. Qui a le caractère du style et du vers de P. Corneille; qui a rapport aux tragédies de Corneille. Le vers cornélien a de la grandeur, de la simplicité et une grave harmonie. J'ai été toutes les dissertations cornéliennes qui anéantissent l'intérêt, VOLT. Lett. *Chauvelin*, 25 sept. 1764.

— ÉTYM. *Corneille*, célèbre poète tragique de la première moitié du XVII^e siècle.

† CORNFMENT (kor-ne-man), s. m. || 1^o État des oreilles qui cornent. || 2^o Bruit que fait un tuyau quand la soupe est ouverte.

— HIST. XVI^e s. De la vient le tintement ou cornement d'oreilles, PARÉ, IV, 40.

— ÉTYM. *Corner* 1.

CORNEMUSE (kor-ne-mu-z^r), s. f. Instrument de musique champêtre formé d'une espèce de sac de cuir, qui est un réservoir d'air que l'on entretient avec la bouche, et qu'on place sous l'aisselle droite pour chasser l'air par la pression; à ce réservoir sont adaptés deux tuyaux, l'un percé de trous sur lesquels on dispose les doigts pour produire les différents sons, l'autre ne donnant qu'un son qui forme comme une pédale d'accompagnement. Le berger.... Enfle sa cornemuse en l'honneur de Henri, RÉGNIER, *Épit.* I. Sans oublier la cornemuse, LA FONT. *Fabl.* III, 3. Au-dessous du poumon est l'estomac, qui est un grand sac en forme d'une bourse ou d'une cornemuse, BOSS. *Conn.* II, 3. Leurs cris, la cornemuse et le chant des bergères Vont apprendre leur joie aux échos solitaires, ST-LAMBERT, *Saisons*, II. || Proverbe. Quand la cornemuse est pleine, on en chante mieux, c'est-à-dire, quand on a fait bonne chère, on chante mieux, on cause mieux.

— HIST. XIV^e s. Et tant qu'une fois entr'oÿ Corne-musés, trompes, naquaires Et d'instrumens plus de sept paires, MACHAULT, p. 76. Une cornemuse esmaillée, DE LABORDE, *Émaux*, p. 228. || XV^e s. Si tourna pour tous remèdes [dans une lutte] sa teste par dessous le bras de messire Jaques, et ainsi [son adversaire] le teint à la cornemuse [sous le bras comme une cornemuse], O. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 345, dans LACURNE. || XVI^e s. La figure du ventricule est ronde et oblongue, semblable à une musette ou cornemuse, PARÉ, I, 14. Toutes les huites sont tirées par un vaisseau appellé retorte, et cornemuse des François, ID. XXVI, 14. S'en reviennent rapportans la cornemuse au sac, comme dit le proverbe [sans avoir rien fait], MERLIN COCAÏE, t. I, p. 33, dans LACURNE.

— ÉTYM. Berry, *cormeuse*, *cormuse*, *cormuette*; provenc. et espagn. *cornamusa*; de *corne*, dans le sens de *cor*, et *muse*, *musette* (voy. MUSSETTE).

† CORNEMUSEUR (kor-ne-mu-zeur), s. m. Celui qui joue de la cornemuse.

— HIST. XVI^e s. Un autre cria tant haut en brailant : sonne, cornemuseur, la pavanne, MERLIN COCAÏE, t. I, p. 175, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Cornemuse*.

† CORNÉOLE (kor-né-o-l^r), s. f. Terme de botanique. Genêt des teinturiers (voy. LYSIMACHE).

— HIST. XVI^e s. Corneole ou chassebosse, O. DE SERRES.

4. CORNER (kor-né), v. n. || 1^o Sonner du cornet, d'une corne ou d'une trompe. Le vacher a corné dès

le matin. || 2^o Parler dans un cornet pour se faire entendre au loin ou pour se faire entendre à un sourd. Il continue et corne à toute outrance : Réveillez-vous.... LA FONT. *Herm.* || 3^o Bourdonner, en parlant des oreilles percevant un bruit qui n'a rien de réel. Les oreilles me cornent. || Fig. Les oreilles vous cornent, se dit à quelqu'un qui croit entendre ce qu'on ne lui dit pas ou un bruit qui n'est pas réel. Il faut que les oreilles m'aient corné, MOL. *Malade*, III, 42. Les oreilles me cornent, ID. *Ec. des maris*, I, 5. || Les oreilles ont bien dû vous corner, on a bien souvent parlé de vous. || 4^o V. a. Fig. Publier partout. En la quittant, Gulphar alla tout droit Conter ce cas, le corner par la ville, LA FONT. *F. av.* Quelqu'un qui bientôt En mille endroits cornera le mystère, ID. *Mandr.* Vendôme crie, écrit, corne bataille et victoire, et prépare à Mgr de Bourgogne tout l'affront d'avoir manqué le secours, ST-SIM. 208, 54. || Rebattre sans cesse la même chose. J'entends sans cesse corner à mes oreilles : L'homme est un animal raisonnable, LA BRUY. XII. || 5^o Terme de vénérerie. Corner les chiens, sonner du cor pour les exciter ou pour les rappeler. Corner requête, sonner du cor pour qu'ils quêtent de nouveau, lorsqu'ils sont en défaut.

— HIST. XI^e s. Ce dist Rolanz : cornerai l'olifant, CH. de ROL. CXXVII. Jà li corners ne nous aureit mestier, ib. CXXX. || XII^e s. Je cornerai se vous le me louez [conseillez], RONC. p. 81. Tel veniance fria sur Juda e sur Jerusalem que à ces ki l'orunt, tut les orilles lur en cornerunt, ROIS, 420. Lores cornad Sail une buisine par la terre, e dist : iço voil que oient li Hebreu, ROIS, 42. || XIII^e s. Quant il oï la gaite corner le jour, si se leva et ala à l'église proier Dieu qu'il li aidast, CHRON. de RAINS, p. 54. Ne ne pourront ouvrir que de la guete cornant au matin jusques à la nuit, sanz candele tant seulement, LIV. DES MÉT. 92. Li veneor lor cors cornerant, Lesqex vont durement sonant, Tot le pais vont estonant De lor huier, de lor corner, *Ren.* 5497. Si cornent li silvain et huient Que tuit li champ entor en bruient, ib. 8676. Humilitez est tant creüe Qu'orgueux corne la recreüe; Orgueux s'en va, Diex le cravant, Et Humilitez vient avant, RUTEB. II, 59. Quant il encommencoint à corner, vous deissiez que ce sont les voiz des cynes qui se partent de l'estanc, JOINV. 269. Chetifs pecheours que feront, Quant tous les angels trembleront Et les archangels précieux, Et les buisines corneront Qui la venue annonceront Du très doulx fils Dieu glorieux? J. DE MEUNG, TR. 1384. || XV^e s. La gaite commence à corner et recorner et à mener grand friente, FROISS. II, II, 243. Puis corna le dit messire Guillaume de Douglas un cor, ID. I, I, 134. On peut bien, pour vous, corner prise; Prins estes, point ne m'eschapperez, CH. D'ORL. *Rondeau*. || XVI^e s. Le quel [un joueur de tambourin], après que il eut soufflé en la flûte, se mett en corner en gobelet [boire], et nettoyer la vaisselle [manger], JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 222, dans LACURNE. Cornons icy, à son de flacons, que quiconques aura perdu la soif ne ayt à la chercher ceans, RAB. GARG. I, 5. Il n'y a veneur qui ne prend plaisir à corner sa prise, ni amoureux d'avoir la gloire de sa victoire, MARG. NOUVEAU. XLIX. Les plainctes qui me cornent aux oreilles, MONT. I, 497. L'esperance ne cesse de corner aux oreilles.... ID. II, 380. Il ne faisoit autre chose que corner la guerre ordinairement et prescher les armes au peuple, AMYOT, *Phocion*, 14. Quelques uns de Blois donneront le premier avis; mais par la responce ils furent appellez corne-guerre et turbulents, D'AUB. *Hist.* II, 282. Deliberer ayant que corner la guerre, CHARRON, *Sagesse*, p. 434, dans LACURNE. On dit en ce pais que le poisson corne, quand il est gasté, puant et corrompu, BOUCHET, *Serées*, p. 234, liv. I, dans LACURNE. Ils ne trouvoient bon le gibier sinon qu'il cornast un peu, c'est à dire, sans deguiser les matières, qu'il ne fut un peu puant, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 432, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *coirner*; provenc. *cornar*; ital. *cornare*; de *corne*, dans le sens de *cor*.

† 2. CORNER (kor-né), v. a. Faire une corne à.... Il a corné ce livre à toutes les pages. Chaque joueur cornait ses cartes, VOLT. *Cand.* 22.

— ÉTYM. *Corne*.

† 3. CORNER (kor-né), v. a. Frapper avec la corne. Cette vache a failli me corner. Eloignez-vous, mes enfants, cette vache corne. || Se corner, v. réfl. Se dit en parlant des bœufs qui se battent à coups de cornes.

— ÉTYM. *Corne*. Ces expressions, qui sont de la campagne, doivent être reçues; car elles ont été faites là où seulement elles pouvaient se faire.

† 4. CORNER (SE) (kor-né), v. réfl. Prendre la forme et la consistance d'une corne.

— ÉTYM. *Corne*.

† CORNEROTTE (kor-ne-ro-t^r), s. f. Un des noms du hibou.

CORNET (kor-nè; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l's se lie): les cornets acoustiques, dites: les kor-nèz acoustiques; cornets rime avec traits, jamais, succès), s. m. || 1^o Petite trompe rustique. Cornet de vacher. Il y a dans la Suisse un air célèbre, appelé le ranz des vaches, que les bergers sonnent sur leurs cornets et dont ils font retentir tous les coteaux du pays, J. J. ROUSS. *Lettre au Mar. de Luxembourg*. || 2^o Sorte de petit cor. Cornet de postillon. Archers, mes compagnons de fêtes, Faites Votre épieu lisse et vos cornets Nets, V. HUGO, *Ball.* 41. || Cornet à piston, petit cor où sont adaptés des pistons, qui, en raccourcissant la colonne d'air, permettent de donner justes toutes les notes. Le cornet à piston est surtout employé dans les orchestres de danse. Je pourrais même apporter mon cornet à piston; mais c'est un instrument qui rappelle le bal masqué, et il n'est peut-être pas assez sentimental pour la circonstance, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, § 4. || Cornet à bouquin, instrument grossier, composé d'une simple corne de bœuf, qui sert aux pâtres pour rassembler leurs troupeaux. Espèce de grande flûte dont on se sert dans les choeurs, pour soutenir les voix; l'étendue n'en est que de l'octave. || Jeu d'orgue dont chaque touche fait parler quatre tuyaux. || Celui qui joue du cornet. || 3^o Cornet acoustique, et, absolument, cornet, petit instrument propre à concentrer et à renforcer les sons, évasé par un bout, resserré à l'autre, et dont se servent les personnes atteintes de dureté d'ouïe. || 4^o Carré de papier roulé en cône. Et j'ai tout Pelletier Roulé dans mon office en cornets de papier, BOIL. *Sat.* III. S'il pouvait éviter le fouet ou obtenir un cornet de dragées en promettant de se jeter demain par la fenêtre, il le promettrait à l'instant, J. J. ROUSS. *Ém.* II. L'un arrangeait sous des cornets un certain nombre de coquilles ou de petites boules, et, sans découvrir son jeu, il les faisait paraître et disparaître à son gré, BARTHÉLEMY, *Anach.* ch. 25. L'autre [insecte] roule en cornet une feuille docile Et dans ce simple abri choisit son domicile, DELILLE, *Trois règnes*, VII. || Cornet, cornet de fer-blanc, emmanché d'un long bâton, servant à éteindre les cierges après le service dans une église. || 5^o Ancienne sorte de pâtisserie, faite entre deux fers, composée de beurre, de sucre et d'autres choses et se roulant en manière de cornet. || 6^o Sorte de godet en corne ou en cuir qui sert à agiter et jeter les dés. N'ayant que l'espérance et trois dés au cornet, RÉGNIER, *Sat.* XIV. [Il] Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet, BOIL. *Sat.* IV. || 7^o La partie de l'écritoire dans laquelle on met l'encre. Donner un cornet pour du vin N'est pas grande reconnaissance, VOLT. *Lett. Prusse*, 447. Je le crois bien, monsieur; car voilà le cornet, Et dans le poudrier vous trempiez votre plume, REGNARD, *Distract*, IV, 9. || 8^o Etu à couleurs du peintre en miniature. || 9^o Terme d'anatomie. Nom de petites lames osseuses contournées sur elles-mêmes en forme de cornets, et situées à l'intérieur des fosses nasales. || Lame recourbée qui partage incomplètement la cavité de certaines coquilles. || Terme d'histoire naturelle. Genre de mollusques appelé aussi calmar. || Cornets de mer, gros coquillages, qui sont tournés en forme de vis, et dont on fait un instrument de musique fort aigu, en les perçant par le bout. || Terme de botanique. Appendice creux et évasé qu'on trouve dans certaines fleurs. || 10^o Terme de marine. Entourage que l'on fait au pied des mâts dans les embarcations. || Cornet d'épissage, sorte de broche pour épisser un cordeage. || 11^o Terme d'orfèvre. Plaque de métal destinée à l'essai. || 12^o Cornet de faïence, cornet de porcelaine, vase en forme de cornet dont on se sert pour orner le coin des cheminées; on y met d'ordinaire des fleurs.

— HIST. XIV^e s. Là oïssiez cornez et trompes graillier, GUESCL. 5861. Un cornet, garny d'argent, et est ledit cornet de cristal, pesant six marcs, DE LABORDE, *Émaux*, p. 228. Un petit cornet d'argent blanc, à mettre encore, ID. ib. Un grant cornet de corne, garny d'argent doré, ID. ib. || XV^e s. Ung petit cornet d'ivoire, garny d'or fin, que Ms. a fait prendre et acheter pour reclamer son espriver, ID. ib. Un cornet de vacher, LOUIS XI, NOUVEAU. LXXXVI. Cornet de l'uel [coin de l'œil], DU CANGE, acies. Maison qui fait le cornet de la rue, ID. *cornetum*. || XVI^e s. Rompan son cornet relié A cercles

d'or fin delié Et de sa lyre l'harmonie, AMYOT, *Comment refren. la cholere*, 9. Ainsi comme les cornets et ventoses attirent du cuir ce qu'il y a de pire, aussi les aureilles de curieux attirent tous les plus mauvais propos qui soient, ID. *De la curiosité*, 10. Resolution qui se fait par ventouse et cornets, par seringues et par sanguines, PARÉ, *Introd.* 17. Souffler aux trompes ou trompettes, cors, cornets, etc. ID. VI, 14. Les unes [ventouses] sont grandes, autres petites (appelées petits cornets), les autres moyennes, ID. XV, 68. Ayant disné à des noppes où il n'y avoit gueres de violons, mais où estoit la grand bande des cornets [jeu de mots sur cornes de cocouage], BOUCHET, *Serées*, liv. I, p. 148, dans LACURNE. Les haubois, cornets à bouquin, et saqueboutes du roy en 1614, *Estats de 1614*, par RAPINE, p. 511, dans LACURNE.

— ÉTYM. Diminutif de *corne*, dans le sens de cor et dans le sens propre; provenç. *cornet*; espagn. *cornete*; ital. *cornetto*. *Cornet* a dans l'ancien français signifié aussi angle, coin (anglais, *korner*).

† CORNETER (kor-ne-té), v. a. Terme de vétérinaire. Appliquer des ventouses.

— HIST. XVI^e s. Les Allemands ont de particulier de se faire généralement tous corneter et ventouser avecques scarification dans le bain, MONT. III, 222.

— ÉTYM. *Cornet*.

† CORNETIER (kor-ne-tié), s. m. Celui qui prépare la corne, la refendant et la redressant.

— ÉTYM. *Corne*.

1. CORNETTE (kor-nè-t'), s. f. || 1^o Sorte de coiffure de femme en déshabillé. Sans nuls atours qu'une simple cornette, LA FONT. *Quipr.* Attends.... que la belle en cornette.... BOIL. *Sat.* x. En rajustant sa cornette, BÉRANG. *Ivrogne*.Je me fais des cornettes; Vos chemises de nuit et vos coiffes sont faites, MOL. *Ec. des f.* I, 4. || Fig. Laver la cornette à une femme, la gronder. Ce qu'il avait à faire n'était autre chose que d'avoir le plaisir de lui laver la cornette, SÉV. 23. || On dit très-familièrement qu'une femme est cornette, quand son mari lui est infidèle. On rapproche alors par plaisanterie *cornette de cornes* qui se dit de l'homme. || 2^o Autrefois, large bande d'étoffe de soie que les docteurs en droit portaient autour du cou pendante jusqu'à terre.Si j'eusse étudié, Jeune laborieux sur un banc à l'école, Galien, Hippocrate ou Jason ou Bartole, Une cornette au col debout dans un parquet, À tort et à travers je vendrais mon caquet, RÉGNIER, *Sat.* IV. || Bande de soie que les professeurs du collège royal à Paris portaient autour du cou, et qui leur avait été accordée par François I^r [le collège royal est aujourd'hui le collège de France]. || Autrefois, dans plusieurs villes, sorte de chaperon que les magistrats portaient sur l'épaule pour caractère de leur dignité. || 3^o Terme de fauconnerie. Houppe ou tiroir de dessus le chaperon de l'oiseau. || 4^o Autrefois étendard de compagnie de cavalerie et de dragons. || Compagnie de cavalerie. Il défit six mille Hongrois avec quinze cornettes de cavalerie, SARAZIN, *Conspiration de Valstein*, dans RICHELET. Il y a telle rose de soulier qui vaut mieux que neuf cornettes impériales, voit. LETT. 66. || Gros de cavalerie. Le roi marchait à la tête de sa cornette, VAUGEL. Q. C. liv. IV, ch. 46. || Cornette blanche était, en France, le nom du premier régiment de cavalerie. || S. m. Cornette, l'officier qui portait l'étendard dans chaque compagnie de cavalerie et de dragons; son poste dans un combat était à la tête de l'escadron. Je marie Mlle Corneille à un jeune cornette de dragons, gentilhomme très-aimable, VOLT. *Lett. d'Argental*, 23 janv. 1763. || Officier de certains corps de la maison du roi, mais ne portant point l'étendard. Il était cornette dans la première compagnie de mousquetaires. Ces jeunes gens conduits par un cornette se mirent en bataille, VOLT. *Louis XIV*, 13. M. le duc d'Orléans se dévouerait par la réalité et par l'espérance de cette multiplication de belles récompenses, depuis le 4^{me} lieutenant général jusqu'au dernier enseigne et cornette, ST-SIM. 399, 199. Le cornette Joyce enleva le roi du château d'Holmby, CHATEAUB. *Stuarts*, 210. || S. f. Emploi de cornette dans la maison du roi. Acheter une cornette dans les chevaux-légers. || Ces différents emplois du terme cornette n'existent plus dans l'armée. || 5^o Terme de marine. Sorte de long pavillon à deux pointes, insigne du commandement d'une division de trois bâtiments au moins. La cornette se bisse à la tête d'un mât comme une flamme.

— HIST. XIII^e s. Et si ont les longues cornettes Et leurs solers faits à blouquetes [petites boucles], DU CANGE, *corneta*. || XV^e s. Chapperons à courtes cor-

nettes, *Vigiles de Charles VII*, t. II, p. 168, dans LACURNE. Grans chaperons et cornette à visière, Peaulx de chameulx, et draps fors et entiers, Garnissez-vous avant qu'iver vous fier, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 234, dans LACURNE. Pour cornette ou guidon suivre plustost on doit Les branches d'hierre ou d'if, qui monstrent où l'on boit, BASSELIN, XIX. Par commun proverbe on dit Qu'on congnoit femme à sa cornette, COQUILLART, *Droits nouv.* Le duc de Savoie alla à icelle place de Ripaille où il print habit de hermite selon l'ordre de saint Morice, c'est à savoir grise robbe, long mantel, et chapperon gris et courte cornette d'un pied ou environ, et un bonnet vermeil par dessous son chapperon, MONSTREL. t. II, p. 102, dans LACURNE. La cornette de son chaperon, LOUIS XI, *Nouv. LXV*. Or vint ce vaillant garni en sa cornette de son petit rasoir, ID. ib. LXIV. || XVI^e s. Estant agacé de force calomnies contre le roi de Navarre, il donna un desmenti sous la cornette, si bien que les chefs eurent grande peine à la sauver.... que, pour le desmenti, il l'avoit donné sous la cornette, mais en maintenant l'honneur de celui à qui la cornette doit honneur, D'AUB. *Hist.* II, 269. Ils rompent trois ou quatre églises, arborent deux bannières en cornettes, ID. ib. II, 348. Celui qui portoit la cornette générale essaia de ralier, ID. ib. III, 66. Pour drapeaux, la cornette blanche, la générale des Espagnols, celle du collonel des reistres, 16 autres de cavalerie, ID. ib. III, 232. Le baron de Clermont qui portoit ma cornette, MONTLUC, *Mém.* p. 580, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Cornet*, la cornette ayant été comparée à une petite corne; wallon, *coirnète*. La cornette, étendard, a été dite ainsi à cause de sa forme; puis le nom de l'étendard a passé à celui qui le portait.

† 2. CORNETTE (kor-nè-t'), s. f. Un des noms du blé de vache (*mélampyre des champs*), dit aussi plumelle, queue de renard et rougeole.

— ÉTYM. *Cornet*.

† 3. CORNETTE (kor-nè-t'), s. f. Terme de construction. Ferrement qui défend un coin de mur.

— ÉTYM. *Cornet*, qui s'est dit dans l'ancien français au sens de coin.

† CORNÉULE (kor-né-u-l'), s. f. Terme de zoologie. Ciacune des petites facettes de l'œil composé des insectes.

— ÉTYM. Diminutif de *cornée*.

CORNEUR (kor-neur), s. m. || 1^o Celui qui donne du cor. La nuit venue, arrive le corneur, LA FONT. *Herm.* || Il se dit populairement d'un pleureur, d'un braillard. || 2^o Adjectivement. Cheval corneur, jument corneuse, animal qui est atteint de cornage, qui souffre bruyamment des narines et qui a la respiration courte. On dit aussi cornard et siffleur.

— HIST. XIII^e s. A tant li maroniers [marinier] oï Le cor dont pas ne s'esjoi;... Hors de sa nef est tost sallis, Au corneür le cours en vient, Bl. et Jeh. 4078.

— ÉTYM. *Corner*; provenç. *cornador*. *Corneür*, en français, *cornador*, en provençal, est au régime; le nominatif est *cornere*, *cornaire*.

4. CORNICHE (kor-ni-ch'), s. f. Terme d'architecture. Proprement, avance qui règne autour d'un bâtiment et en préserve de la pluie le pied. || Partie composée de moulures en saillie l'une au-dessus de l'autre et qui règne comme couronnement autour de toutes sortes d'ouvrages, principalement dans les ordres d'architecture où elle est placée sur la frise de l'entablement. Corniche dorique, ionienne, corinthienne. La corniche de la maison. La corniche se mesure depuis la frise jusqu'à la cimaise inclusivement. Les piédestaux ont aussi leurs corniches. La corniche est le couronnement de l'ordre entier, ROLLIN, *Histoire anc.* t. XI, 4^{me} partie, p. 27, dans POUGENS. || Nom donné à tout ornement saillant en menuiserie ou en maçonnerie qui règne au-dessus des portes, des armoires, au-dessous d'un plafond. Corniche de plâtre, de marbre, de bois. La corniche d'un buffet, d'une armoire. || Terme de marine. Pièce de bois sculptée appliquée en dehors de la lissoir de houardi.

— HIST. XVI^e s. Les pigeons se mettent sur le toit es cornices ou ceintures environnans le colombier, O. DE SERRES, 383. Moulure, lozenges, frize et cornise, Bibl. des Chartes, 4^{me} série, t. III, p. 63.

— ÉTYM. Wallon, *coronise*; espagn. *corniza*; ital. *cornice*, *cornicione*. La première idée est de rattacher *corniche* à *corne*; mais d'abord les formes ne s'y prêtent pas, ni le wallon *coronise*, ni l'espagnol *corniza*, ni même l'italien *cornice*. Puis le sens ne

s'y prête pas non plus, car la corniche n'est pas une *corne*, c'est-à-dire quelque chose qui s'avance en pointe, mais c'est une saillie qui règne en une certaine étendue. Les étymologistes s'accordent à tirer ce mot du latin *coronis*, grec *κορώνη*, signe recourbé; mais il est vrai de dire, comme le remarque Diez, qu'au moins l'italien a confondu le mot avec *cornix*, *cornicis*, corneille, soit par paronymie (*cornice* en italien signifiant aussi corneille), soit par l'idée de courbure qui s'est attachée au bec de cet oiseau (*κορώνη*, courbure, couronne, corneille). Quant au français *corniche*, il vient de l'italien.

† 2. CORNICHE (kor-ni-ch'), s. f. Petite corne. Se trouve dans Mme de Sévigné avec le sens figuré de cocouage, et en jouant sur le mot *corniche*. Madame d'Epoisne m'a dit qu'il vous était tombé une corniche sur la tête.... Si vous vous portiez bien et que l'on osât dire de mauvaises plaisanteries, je vous dirais que ce ne sont pas des diminutifs qui font du mal à la tête de la plupart des maris : ils vous trouveraient bien heureux de n'être offensé que par des corniches, Lettre à Bussy, 6 juin 1668.

CORNICHON (kor-ni-chon), s. m. || 1^o Petite corne. Les cornichons d'un chevreau. || Terme de vénérie. Synonyme d'andouillers. || 2^o Petit concombre propre à confire dans le vinaigre. || Populairement. Un cornichon, un homme niais, qui se laisse attraper. || 3^o Terme de jeux. Nom, dans quelques localités, de la boule qui, jetée la première, sert de but. C'est ce qu'on nomme plus souvent cochonnet. || Cornichon va devant, jeu d'exercice qui consiste à ramasser au plus vite différents objets en courant. || 4^o Variété de raisin dont le grain long et courbé a été comparé au cornichon.

— HIST. XVI^e s. J'ouy dire une fois à un bon gentil-homme qu'ils [les romans] avoyent une propriété occulte à la génération des cornes : et je me doute que lui-mesmes en avoit fait l'experience; car il portoit deux petits cornichons cachez derrière l'oreille, qu'un autre du mestier lui avoit attachez, LANOUE, 142. A trois ans, se despouillé ce qui de la corne leur est accreue [aux bœufs] depuis la naissance jusqu'au dit temps, en expulsant l'incrustation, demeurant ce bout-là, appellé cornichon, riet et poli, sans tortuosité, O. DE SERRES, 296. Jouans à cornichon, Contes d'Eutrapel, p. 305, dans LACURNE.

— ÉTYM. Diminutif de *corne*; bourguig. *conichon*. C'est peut-être le *cornichon*, petit concombre, qui a introduit le sens figuré de niais, le concombre étant un fruit peu sapide.

† CORNICULAIRE (kor-ni-ku-lé-r'), s. f. Terme de botanique. Genre de lichens.

— ÉTYM. *Cornicule*.

† CORNICULE (kor-ni-ku-l'), s. f. Terme d'histoire naturelle. Petite corne. || Sorte de ventouse. || Ornement qui surmontait le casque des légionnaires romains.

— ÉTYM. Lat. *corniculum*, diminutif de *cornu*, corne.

† CORNICULÉ, ÉE (kor-ni-ku-lé, lée), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une petite corne, d'un cornet. || Terme de botanique. Pétales corniculés, pétales des ancolies qui sont en forme de cornet. Fleurs corniculées, celles dont les étamines prennent la forme de pétales en cornet.

— ÉTYM. *Cornicule*.

† CORNICULIFÈRE (kor-ni-ku-li-fé-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui porte des cornets ou de petites cornes.

— ÉTYM. *Cornicule*, et le latin *ferus*, qui porte.

† CORNIDIE (kor-ni-die), s. f. Terme de botanique. Nom d'un genre de saxifragacées renfermant des arbres ou arbrisseaux du Pérou et du Chili.

4. CORNIER, IÈRE (kor-nié, nié-r'), adj. Terme d'architecture. Qui est à la corne, à l'angle des corps de bâtiment. Pièce de bois cornière, poteau cornier, pilastre cornier, pièce de bois, poteau, pilastre qui fait l'encognure d'un bâtiment. || Une jointure cornière, canal pluvial en tuiles qui fait la jonction de deux combles. || Terme forestier. Arbre cornier, arbre qui marque le coin d'une coupe en forêt. || S. m. Terme de marine. Cornier, partie élevée des angles de l'arrière d'un bâtiment, au-dessus des hanches.

— HIST. XIV^e s. Jusques à la corniere de la dite maison, DU CANGE, *corneria*. || XVI^e s. Et pareillement fut partie une tour corniere qui estoit assez puissante et ne put choir tout jus, pour le mur de la ville auquel elle s'appuya, MONSTREL. livre I, ch. 88.

— ÉTYM. *Corne*; Berry, *la corne d'un bois*, *la cornière d'un bois*, le coin d'un bois. De *cornier* vient l'anglais *corner*, un coin, un angle.

+ 2. CORNIER (kor-ni-é), *s. m.* Terme de botanique. Cornouiller.

— ÉTYM. Voy. CORNOUILLE.

4. CORNIÈRE (kor-ni-è-r'), *s. f.* Rangée de tuiles commune à deux pentes de toits qui se joignent, et servant à l'écoulement des eaux pluviales. || *Adj.* Une jointure cornière.

— ÉTYM. *Cornier*.

2. CORNIÈRE (kor-ni-è-r'), *s. f.* Équerre de fer attachée à l'angle d'un coffre. || Ornement des coins de l'impériale d'une voiture. || *S. f. plur.* Équerres en fer attachées aux angles du marbre d'une presse d'imprimerie pour fixer et maintenir la forme.

— ÉTYM. *Cornier*.

+ CORNIFIÉEN (kor-ni-fi-siin), *s. m.* Nom que Jean de Sarisbery donnait à ceux qui abusaient de la dialectique par leurs arguments cornus.

— ÉTYM. *Cornificianus*, mot forgé par Jean de Sarisbery; de *cornu*, corne, et le suffixe *ficere*, faire.

+ CORNIFORME (kor-ni-for-m'), *adj.* Terme dialectique. Qui a la forme d'une corne.

— ÉTYM. *Corne*, et *forme*.

+ CORMIGÈRE (kor-ni-jè-r'), *adj.* || 1^e Terme de zoologie. Qui porte des cornes sur la tête. || 2^e Terme de botanique. Qui a des tubercules semblables à des cornes.

— ÉTYM. *Corne*, et le latin *gerere*, porter.

CORNILLAS (kor-ni-là, *ll* mouillées), *s. m.* Petit d'une corneille.

— ÉTYM. *Corneille*.

+ 1. CORNILLON (kor-ni-lon, *ll* mouillées), *s. m.* Os contenu dans la corne des bœufs.

— ÉTYM. Diminutif de *corne*.

+ 2. CORNILLON (kor-ni-lon, *ll* mouillées), *s. m.* || 1^e Un des noms locaux du choucas. || 2^e Petit de la corneille.

— HIST. xv^e s. Ce que chante la corneille, Si chante le cornillon, LE ROUX DE LINCY, *Prov.* t. 1, p. 173.

— ÉTYM. Diminutif de *corneille*.

+ CORNION (kor-ni-on), *s. m.* Terme de pêche. Partie de la nasse qu'on ajuste à une des extrémités.

— ÉTYM. Diminutif de *corne*.

+ CORNISTE (kor-ni-st'), *s. m.* Nom donné régulièrement au musicien qui joue du cor.

— ÉTYM. *Cor*. C'est la règle de terminer en *iste* le nom des instrumentistes.

CORNOUILLE (kor-nou-lí, *ll* mouillées, et non cor-nou-ye), *s. f.* Le fruit du cornouiller, rouge et d'une saveur aigrelette.

— HIST. XVI^e s. Coings, cormes, nefles et cornoille, PARÉ, XVIII, 66. Les cormes et cornoailles, cueillies devant leur maturité, O. DE SERRES, 237. En la propre maniere que les cerizes, sont confites les cornoailles, c'est assavoir, dans le sucre infus au propre jus de ce fruit, duquel, sans autre humeur, se fait le syrop, appellé corniat du nom du fruit, O. DE SERRES, 864.

— ÉTYM. Picard, *corgnolle*; wallon, *coinioule*, du latin *corniculum*, petite corne (à cause de la forme du fruit), diminutif de *cornu*, corne. Le bourgeois dit *courgelle*.

CORNOUILLE (kor-nou-lé, *ll* mouillées, et non cor-nou-ye; pr ne se lie jamais; au plur. ls se lie: kor-nou-lé-z et cornouilles), *s. m.* Arbre à bois très-dur, qui porte la cornouille (*cornus mas*, L.). Et sur le cornouiller la prune se colore, DELILLE, *Géorg.* II.

— HIST. XVI^e s. Conserve du fruit de cornalier, PARÉ, XXIV, 49. Charmes, obiers, cornoilliers, érables, O. DE SERRES, 192. Quelque petit nombre de cornoilliers sierra bien parmi les précieux fruitiers, à cause de la beauté des cornoailles, pour leur excellente couleur escarlate, ID. 693. Le bois du cornoiller est ferme et solide, comme corne, d'où il tire son nom, ID. 694.

— ÉTYM. *Cornouille*; Berry, *courgelier*; bourg. *courgelier*.

CORNUE (kor-nue), *s. f.* Vaisseau, ordinairement de verre ou de grès, dont on se sert en chimie pour certaines distillations. L'illustre Robert Boyle avait longtemps tenu de l'eau dans une cornue à un feu égal, VOLT. *Newt.* I, 8.

— HIST. XVI^e s. Les mettre en une retorte ou cornue avec son recipient, PARÉ, XXVI, 9. Ains commandera-on aux vendangeurs, les raisins seuls, et bien qualifiés, estre nettement mis dans les paniers et corbeilles; et de là portés dans les cornues, et finalement charriés au celier, O. DE SERRES, 210, etc.

— ÉTYM. *Cornue*, à cause de sa forme recourbée; provenç. *cornuda*.

+ CORNUELLE (kor-nu-è-l'), *s. f.* Un des noms de la mâcre.

— ÉTYM. Diminutif du latin *cornu*.

+ 1. CORNUET (kor-nu-è), *s. m.* Terme d'agriculture. Bident.

— ÉTYM. Diminutif du latin *cornu*.

+ 2. CORNUET (kor-nu-è), *s. m.* Nom d'une plante corymbifère (*bidens tripartita*, L.).

— ÉTYM. Lat. *cornu*.

+ CORNUPÈTE (kor-nu-pè-t'), *adj.* Terme de nu-

Lièvres cornus, idées folles, extravagantes, ainsi dites parce que les lièvres n'ont pas de cornes. Et de lièvres cornus le cerveau [ils] nous barbouillent, REGNIER, *Sat.* IX. || Raisons cornues, raisonnements cornus, raisons bizarres, étranges. Tous vos beaux arguments cornus Pour me persuader de vivre. Et pour m'obliger à vous suivre, N'étaient donc que pour m'attraper, SCARRON, *Virg. trav.* II. || Visions cornues, idées folles, extravagantes. Peut-être sans raison Me suis-je en tête mis ces visions cornues, MOL. *Sgan.* 43. J'aime mieux... Que d'aller follement, égaré dans les nues, Me lasser à chercher des visions cornues, BOIL. *Epit.* XI. || 4^e Terme de botanique. Dont le style ou les anthères sont en forme de corne. || Blé cornu, blé affecté de l'ergot. || 5^e Terme de vétérinaire. Cheval cornu, jument cornue, animal chez lequel la hanche, très-prononcée, forme une forte saillie, défaut dû, soit à une conformation vicieuse, soit simplement à la maigreur. || Proverbe. À mal ensourner, on fait les pains cornus, c'est-à-dire un commencement malhabile fait que la chose ne vient pas à bien.

— HIST. XV^e s. Tuit sont cornu et noir comme aversier [diabiles], *Bataille d'Aleschans*, v. 426. Nous verrons le fort escu [de] Maistre Gautier le cornu, HUES DE LA FERTÉ, *Romancero*, p. 490. || XIII^e s. Li abes prent une maque, Qui moult estoit grant et cornue, Et le prieur un chandelier, *Ren.* 6954. Jamès bues [bœuf] sa teste cornue Ne metroit à jou de charrue, *la Rose*, 18005. Qui il ataint à coup, contre terre le rue Del son bordon ferré, si que forment i sue; Et les dames lor gietent mainte pierre cornue, *Ch. d'Ant.* VIII, 4438. En mi le front [la bête] estoit cornue D'une corne si très ague.... *Unicorne et serpent*. || XIV^e s. Par Mahon, dist Madoines, je vous voi bien cornu, *Baud. de Seb.* XIII, 636. Tu sais que li deable, qui sont noir et cornu, Pour orguel trebuchierent dès li ciel en enfer, *Girart de Ross*. v. 2420. || XV^e s. Je fu l'autrier [dernièrement] trop mal venuz, Quant j'alaï pour voir Calais; J'entray dedans comme cornus [comme un sot] Sans congé [permission]; lors vint deux anglois.... E. DESCH. *Poésies mss.* f° 280. || XVI^e s. Les rabbins des Juifs font une glose cornue sur ce passage, CALVIN, 288. Voilà donc la couleur qu'a eu le Pape et tous ses evesques cornus, de charger les consciences de nouvelles loix, ID. *Instit.* 948. Rochers cornuz, J. MAROT, v, 224. C'est signe que la pierre [dans la vessie] est petite et cornue, ou espineuse, c'est à dire avec asperités, PARÉ, XV, 37. Les chevres escornées de nature, ne sont tant sujettes à avorter que les cornues, O. DE SERRES, 329. Fust-il plus diable qu'il n'est cornu, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenc. *cornut*; espagn. *cornudo*; ital. *cornuto*; du latin *cornutus*, de *cornu* (voy. CORNE).

+ CORNUAU (kor-nu-au), *s. m.* Poisson de mer qui ressemble à l'alose.

+ CORNUCHET (kor-nu-chè), *s. m.* Petit cornet.

— HIST. XVI^e s. Aussi sont très proprement entés plusieurs arbres en canon, cornuchet, tuiau, flusseau, ainsi ditte telle sorte d'enter, des instruments de ces noms, O. DE SERRES, 670.

— ÉTYM. Diminutif du latin *cornu*.

+ CORNUDE (kor-nu-d'), *s. f.* Seau de bois à l'usage du savonnier.

— ÉTYM. Le même mot que *cornue*.

+ CORNUDET (kor-nu-dè), *s. m.* Petit seau de bois.

— ÉTYM. *Cornude*.

CORNUE (kor-nue), *s. f.* Vaisseau, ordinairement de verre ou de grès, dont on se sert en chimie pour certaines distillations. L'illustre Robert Boyle avait longtemps tenu de l'eau dans une cornue à un feu égal, VOLT. *Newt.* I, 8.

— HIST. XVI^e s. Les mettre en une retorte ou cornue avec son recipient, PARÉ, XXVI, 9. Ains commandera-on aux vendangeurs, les raisins seuls, et bien qualifiés, estre nettement mis dans les paniers et corbeilles; et de là portés dans les cornues, et finalement charriés au celier, O. DE SERRES, 210, etc.

— ÉTYM. *Cornue*, à cause de sa forme recourbée; provenç. *cornuda*.

+ CORNUELLE (kor-nu-è-l'), *s. f.* Un des noms de la mâcre.

— ÉTYM. Diminutif du latin *cornu*.

+ 1. CORNUET (kor-nu-è), *s. m.* Terme d'agriculture. Bident.

— ÉTYM. Diminutif du latin *cornu*.

+ 2. CORNUET (kor-nu-è), *s. m.* Nom d'une plante corymbifère (*bidens tripartita*, L.).

— ÉTYM. Lat. *cornu*.

+ CORNUPÈTE (kor-nu-pè-t'), *adj.* Terme de nu-

mismatique. Qui frappe de la corne. Taureau cornu-pète.

— ÉTYM. Lat. *cornu*, corne, et *petere*, attaquer, assaillir (voy. PÉTITION). *Bos cornupeta*, dans saint Jérôme.

+ COROLLACÉ, *ÉE* (ko-rol-la-sé, séé), *adj.* Terme de botanique. Qui a l'apparence d'une corolle.

— ÉTYM. *Corolle*.

4. COROLLAIRE (ko-rol-lé-r'), *s. m.* || 1^e Terme didactique. Ce qu'on ajoute à l'appui des raisons dont on s'est servi. J'y ajouterai maintenant ce corollaire, que.... BOSS. *Préf.* || 2^e Terme de mathématiques. Conséquence découlant d'une proposition qui vient d'être démontrée. Voulez-vous peindre et toucher, on vous demande des axiomes et des corollaires, CHATEAUB. *Génie*, I, 4. Des traités entiers faits par de grands auteurs se réduisent quelquefois à quelques corollaires que l'on rencontre en chemin, FONTEN. *l'Hôpital*.

— HIST. XV^e s. Après je viens au quart exemple de ma dite majeure, auquel je pense noter et proposer huit vérités principales... et conferer huit autres conclusions par maniere de corollaires, MONSTREL. *liv. I, ch. 39*.

— ÉTYM. Lat. *corollarium*, de *corolla*, petite couronne (voy. COROLLE); dit ainsi de la figure du signe qui indiquait le corollaire d'une proposition.

+ 2. COROLLAIRE (ko-rol-lé-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est de la nature de la corolle.

— ÉTYM. *Corolle*.

COROLLE (ko-ro-l'), *s. f.* Terme de botanique. Enveloppe immédiate des étamines et du pistil; enveloppe interne d'un périanthe double. Si je pouvais t'offrir, pour m'ouvrir ta demeure, Ma goutte de rosée, ou mes corolles d'or, v. HUGO, *Ball.* 2. Cette partie enveloppante et colorée qui est blanche dans le lis, s'appelle la corolle et non pas la fleur comme chez le vulgaire, parce que la fleur est un composé de plusieurs parties dont la corolle est seulement la principale, J. J. ROUSS. *Lett. Élém. botan.*

— ÉTYM. Lat. *corolla*, diminutif de *corona* (voy. COURONNE).

+ COROLLE, *ÉE* (ko-rol-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni d'une corolle.

— ÉTYM. *Corolle*.

+ COROLLIFÈRE (ko-rol-li-fé-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte une corolle.

— ÉTYM. *Corolle*, et le latin *ferus*, qui porte.

+ COROLLIFLORES (ko-rol-li-flo-r'), *s. f. plur.* Terme de botanique. Plantes dont les fleurs ont une corolle hypogynie.

— ÉTYM. *Corolle*, et le latin *flos*, *floris*, fleur.

+ COROLLIFORME (ko-rol-li-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'une corolle.

— ÉTYM. *Corolle*, et *forme*.

+ COROLLIN, INE (ko-rol-lin, li-n'), *adj.* Qui est de la nature de la corolle. Étamines corollines. || Nectaires corollins, ceux qui sont situés sur la corolle.

— ÉTYM. *Corolle*.

+ COROLLITIQUE (ko-rol-li-ti-k'), *adj.* Terme d'architecture. Colonne corollitaire, colonne ornée de feuillages ou de fleurs tournées en spirale autour du fût.

— ÉTYM. Lat. *corolla*, petite couronne (voy. COROLLE).

+ COROLLULE (ko-rol-lu-l'), *s. f.* Terme de bot

d'anatomie. Os coronal, l'os qui forme la partie antérieure du front. || *S. m.* Le coronal, les coronaux. || 2^e Terme de botanique. Périanthe coronal, périanthe qui enveloppe circulairement les organes sexuels.

— HIST. XVI^e s. Par le front est entendu tout ce qui est depuis les sourcils jusques à la suture coronaire, PARÉ, III, 4. L'os coronal, ID. III, 4.

— ÉTYM. Lat. *coronalis*, de *corona*, couronne; os ainsi dit à cause de sa forme.

† CORONELLE (ko-ro-nè-l'), s. f. Tringle de métal qui retient les dents d'un peigne d'acier.

— ÉTYM. Diminutif de *coronne* ou *couronne*.

CORONER (ko-ro-nèr), s. m. Officier de justice anglaise, qui a dans ses attributions de prendre des informations avec le jury et douze voisins sur la cause de toute mort violente, ainsi que sur les découvertes de trésors et les débris de naufrages.

— ÉTYM. Angl. *coroner*, du latin *corona*, couronne.

† CORONET (ko-ro-nè), s. m. Petite couronne qui est l'insigne de la pairie anglaise. Porter le coronet.

— ÉTYM. Angl. *coronet*, diminutif français de *couronne*.

† CORONIFORME (ko-ro-ni-for-m'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une couronne.

— ÉTYM. Lat. *corona*, et *forme*.

CORONILLE (ko-ro-ni-l'), ll mouillées, et non ko-ro-ni-ye), s. f. Genre de plantes légumineuses, dont les fleurs sont disposées en couronne (*coronilla emerus*, L.).

— ÉTYM. Diminutif de *couronne*.

† CORONIS (ko-ro-nis'), s. f. Terme de diplomatique. Signe qui marque la fin des livres ou celle de tout l'ouvrage dans les manuscrits. || Signe par lequel les grammairiens grecs marquaient une crase.

— ÉTYM. Lat. *coronis*, de *xorwv*, coronis, proprement courbe; ainsi dit de sa forme; de même radical que *xorwv*, corneille.

CORONOÏDE (ko-ro-no-i-d'), adj. Terme d'anatomie. Apophyses coronoïdes, éminences osseuses comparées, à cause de leur forme, au bec d'une corneille.

— ÉTYM. Κορώνη, corneille (voy. CORNEILLE), et εἶδος, forme.

† CORONOÏDIEN, IENNE (ko-ro-no-i-diin, diè-n'), adj. Qui appartient à l'apophyse coronoïde.

† CORONULE (ko-ro-nu-l'), s. f. Rebord membraneux de certains fruits. || Couronne ou demi-couronne d'épines qui garnit le sommet du coude ou du tibia de certains insectes.

— ÉTYM. Lat. *coronula*, diminutif de *corona*, couronne.

† COROSSOL (ko-ro-sol), s. m. Fruit du corossolier.

† COROSSOLIER (ko-ro-so-lié), s. m. Terme de botanique. Nom de l'*anone muricée*.

† CORP (korp), s. m. Un des noms de l'ombre, poisson.

— ÉTYM. Lat. *corvus*, corbeau, sorte de poisson.

† CORPON (kor pon) ou CORPOU (kor-pou), s. m. Terme de pêche. Cinquième chambre, à la tête de la madrague où se prennent les thons.

CORPORAL (kor-po-ral), s. m. Terme de liturgie catholique. Nom d'un linge consacré aux usages ecclésiastiques, qui se met sur l'autel pour y poser l'hostie pendant la messe. Je vous ai offerte avec vos bons désirs sur le corporal, BOSS. Lett. Corn. 66. || Au plur. Des corporaux.

— HIST. XV^e s. Le roy desiroit avoir le corporal sur quoy chantoit monseigneur saint Pierre, COMM. VI, 10. || XVI^e s. Les hommes mal vestus, quand ils seroient plieurs de corporaux, si sont-ils à tous coups pris pour espies, DESPER. Contes, LXXXII.

— ÉTYM. Lat. *corporale*, de *corpus*, corps (voy. CORPS), corps de Notre-Seigneur, hostie; provenç. *corporal*; ital. *corporale*.

† CORPORALIER (kor-po-ra-lié), s. m. Sorte de bourse dans laquelle on serre le corporal. On dit aujourd'hui bourse.

— ÉTYM. *Corporal*.

† CORPORALITÉ (kor-po-ra-li-té), s. f. Qualité de ce qui est corporel. Il s'obstine à soutenir, dans la trinité, de la corporalité, BOSS. Avert. 6. Arnobe parle positivement de la corporalité des âmes, VOLT. Phil. II, 336.

— ÉTYM. Lat. *corporalitas*, de *corporalis*, corporel.

† CORPORATIF, IVE (kor-po-ra-tif, ti-v'), adj. Qui a rapport aux corporations; qui est de la nature des corporations. Le proléttaire, seul en face de la puissance centuplée du chef d'industrie, a été re-

jeté dans l'incertitude, dans la dépendance d'où le travailleur était sorti peu à peu, au moyen âge, par l'organisation corporative, ROULLEAUX, *Sur les coalitions*, Courrier de Paris, 8 juin 1860.

— ÉTYM. Voy. CORPORATION.

CORPORATION (kor-po-ra-sion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. Réunion de personnes qui forment un corps ayant des règlements, des droits ou priviléges particuliers. || Association d'ouvriers unis par des droits et des devoirs réciproques. Les corporations d'arts, de métiers. À Rome les artisans libres étaient formés en corporations. || En Angleterre, communauté, ensemble des habitants d'une localité. La corporation de Bristol, c'est le corps des habitants.

— ÉTYM. Mot tiré du bas-latin *corporatus*, formé en corporation, de *corpus* (voy. CORPS).

† CORPOREITÉ (kor-po-ré-i-té), s. f. Terme didactique. Ce qui constitue un corps tel qu'il est. L'âme ne forme des idées spirituelles qu'à l'aide des mots qui en sont les signes, et ces mots prouvent la corporéité de ces idées, BONNET, *Ess. psych. Introduction*. Il ne nous est pas possible de déterminer ce qui est en la puissance du corps, c'est-à-dire ce qui peut sortir du fond de la simple corporéité, par les forces et les seules lois de la nature, BOULAINVILLIERS, *Réfut. de Spinoza*, p. 473.

— ÉTYM. Lat. *corpus*, *corporis*, corps.

CORPOREL, ELLE (kor-po-rèl, rè-l'), adj. || 1^e Qui a un corps, par opposition à spirituel. Dieu n'est point corporel. Que dirait ce dernier sur ces exemples-ci? Que [aux bêtes] la mémoire est corporelle, LA FONT. *Fabl.* x, 4. La nature intelligente est distincte de la corporelle, DESC. *Méth.* Ce vaste univers que nous appelons monde corporel ou la nature, D'ALEMB. *Encycl. Disc. prélim. OEuvres*, t. I, p. 238, dans POUGENS. || Terme de métaphysique. Individu corporel, un corps qui, composé de plusieurs autres, forme un tout, un individu. Ces corps sont dits unis et composent ensemble un tout de certaine figure, qui est un mode de l'étendue solide, que l'on nomme individu corporel ou suppôt, BOULAINVILLIERS, *Réfut. de Spinoza*, p. 409. || 2^e Qui appartient au corps ou qui le concerne. Les infirmités corporelles. Peine, punition corporelle. Le remède d'immortalité lui est ôté, et une mort plus affreuse, qui est celle de l'âme, lui est figurée par cette mort corporelle à laquelle il est condamné, BOSS. *Hist.* II, 4. Il prit des epicuriens le principe que, pour expliquer les effets corporels, il ne faut recourir qu'aux corps, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. xxvi, ch. 3, art. 4. Combien l'esprit qui lui découvrait l'avenir le lui montrait-il comme présent et par une lumière aussi infaillible que s'il l'avait vu des yeux corporels! ROLLIN, *Hist. anc.* t. VIII, p. 674, dans POUGENS. Comme ce sont ceux qui n'ont point de bien, qui attaquent plus volontiers celui des autres, il a fallu que la peine corporelle suppléât à la pénitentiaire, MONTESQ. *Esp.* XII, 4.

— HIST. XII^e s. E ainsi les arma non mie d'armes corporauz, mais de bonnes paroles, *Machab.* II, 45. Pur amur St-Thomas nus doinst la sue aïe, Que rien ne nus suffraigne à la corporal vie.... *Th. le mart.* 466. || XIII^e s. Nuls ne doit assebler sa corporel sustance Par boivre jusqu'à ivre, ne pas empîr sa panse, J. DE MEUNG, *Test.* 1747. Bone amor doit de fin cuer nestre; Don n'en doivent pas estre mestre, Ne que font corporel solas, *la Rose*, 4615. Quant à la corporel personne, ib. 49230. || XIV^e s. Ils en ont les richesses et les biens temporels; Senz ce ne puet durer la vie corporelle, *Girart de Ross.* v. 6343. || XV^e s. Il est grant et corporel, par quoy il en est d'autant plus pesant, *Perceforest*, t. v, f° 30.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *corporal*; ital. *corporale*; du latin *corporalis*, de *corpus* (voy. CORPS).

CORPORELLEMENT (kor-po-rè-le-man), adv. || 1^e D'une manière corporelle. Punir corporellement. || 2^e Terme du dogme catholique. En corps même. Manger, recevoir le corps de Jésus-Christ réellement et corporellement. Où la divinité réside corporellement, MASS. *Carême*, *Resp. temples*.

— HIST. XIII^e s. L'espée temporel si est d'autre trempeüre, car par li doit estre fete droite justice sans delai et venjance prise des malfeteurs corporellement, BEAUM. XLVI, 42. || XIV^e s. La nature bien disposée corporellement se esjoit et delette es choses qui sont simplement delettables, ORESME, *Eth.* 220.

— ÉTYM. *Corporelle*, et le suffixe *ment*.

† CORPORIFICATION (kor-po-ri-fi-ka-sion), s. f. Ancien terme de chimie. Action de condenser des vapeurs en un corps solide.

— ÉTYM. *Corporifier*.

CORPORIFIÉ, ÉÉ (kor-po-ri-fi-é, éé), part. passé.

Vapeurs corporifiées par le froid. C'est ainsi que l'air corporifié dans les substances s'en dégage pendant leur décomposition pour rentrer dans la masse atmosphérique, BONNET, *Contempl. nat.* v^e part. ch. 47, note 4.

CORPORIFIER (kor-po-ri-fi-é), je corporifiais, nous corporifions; que je corporifie, que nous corporifions, v. a. || 1^e Terme de théologie. Supposer, donner un corps à ce qui est esprit. Les hérétiques qui corporifiaient les anges. || 2^e Ancien terme de chimie. Fixer en corps les parties éparses d'une substance. Corporifier du mercure. || 3^e Se corporifier, v. réfl. La terre se corporifie avec les sels et avec les esprits pour la formation des pierres dans la vase, CHARRAS, *Pharmac.* I, 5 et 8.

— ÉTYM. Lat. *corpus*, *corporis*, et le suffixe *-care*, faire.

CORPS (kor; l's ne se lie pas : un corps animé, dites : un cor animé; cependant plusieurs prononcent l's dans ce cas : un cor-z animé), s. m. || 1^e Ce qui fait l'existence matérielle d'un homme ou d'un animal, vivant ou mort. Les corps vivants. Les membres du corps. Corps très-bien conformé. Les maladies qui attaquent le corps humain. Un corps souple et agile. Mais garde de toucher ce misérable corps, CORN. *Médée*, v, 5. La mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, et on ne voit là que les tombeaux qui fassent quelque figure; notre chair change bientôt de nature; notre corps prend un autre nom; même celui de cadavre, parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps; il devient un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue, BOSS. *Duch. d'Orl.* Que de corps entassés, que de membres épars! RAC. *Esth.* I, 5. De son corps tout sanglant le misérable reste, ID. *Esth.* III, 8. À ces mots ce héros expiré N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré, ID. *Phèd.* v, 6. Tout nage dans le sang, et on ne tombe que sur des corps morts, BOSS. *Anne de Gonz.* Son époux en cherchait le corps Pour lui rendre en cette aventure Les honneurs de la sépulture, LA FONT. *Fabl.* XIII, 16. Pensez-vous que mon corps, devenu un épi de blé, un ver, un gazon, soit changé en un ouvrage de la nature moins digne d'elle? MONTESQ. *Lett. pers.* 71. || N'être qu'un en deux corps, être lié par une étroite amitié. Il est riche en vertu, cela vaut des trésors; Et puis, son père et moi n'étions qu'un en deux corps, MOL. *F. sav.* II, 4. || Un corps de fer, un homme qui résiste aux plus dures fatigues. || Faire de son corps une boutique d'apothicaire, prendre trop de remèdes, se droguer. || Gagner sa vie, son pain à la sueur de son corps, manger son pain à la sueur de son corps, se procurer par un rude travail ce qui est nécessaire à la subsistance. || Familièrement. Il faut voir ce que cet homme a dans le corps, il faut tâcher de découvrir ses opinions, ses sentiments, et aussi tâter son courage. C'est un homme qui n'a rien dans le corps. || Passer sur le corps d'une troupe ennemie, la renverser. Quoi! vous doutez, dit-il, qu'avec mes huit mille braves Suédois je ne passe sur le corps à quatre-vingt mille Moscovites? VOLT. *Charles XII*, 2. || Fig. Passer sur le corps de quelqu'un, obtenir un emploi auquel son rang lui donnait droit, devenir, de son inférieur, son supérieur. On se voit passer sur le corps par des subalternes, MASS. *Pet. car. Drap.* || Familièrement. Faire rentrer dans le corps, faire engager, faire taire. Si tu pouvais savoir quel plaisir on a lors De leur faire rentrer leurs nouvelles au corps.... CORN. *Ment.* I, 6. || Avoir le diable au corps, être d'une audace extrême, et encore, être singulièrement habile, ingénieux. Se dit aussi en parlant d'un cheval fougueux. || Honorer de son corps, a été dit par Mollière d'un homme qui épouse une femme, quand il croit lui faire honneur en l'épousant; mais dit pour faire ressortir le ridicule du personnage. Et celle que je dois honorer de mon corps, Non-seulement doit être et pudique et bien née; Il ne faut même pas qu'elle soit soupçonnée, MOL. *Ec. des mar.* III, 2. || Un corps mort, un cadavre d'homme ou de femme. Je ne sais ce que c'est, monsieur, mais il me semble Qu'Agnès et le corps mort s'en sont allés ensemble, MOL. *Ec. des f.* v, 5. || À bras-le-corps, loc. adv. En passant les bras autour du corps d'un autre. Il le saisit à bras-le-corps et le retint sur sa chaise malgré lui. La construction est : saisir, prendre le corps à [avec les] bras. || Corps à corps, loc. adv. En attaquant de près son adversaire. Combat corps à corps. Étant forcés de combattre de près, ils mirent tous l'épée à la main, et alors il se fit un grand carnage; car on se battait corps à corps, et l'on se portait la pointe de l'épée contre le visage les uns

des autres, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. vi, p. 244, dans PUGENS. || Fig. Comment Voltaire ne comprit-il pas le danger d'une lutte corps à corps avec Bossuet et Pascal? CHATEAUB. *Génie*, III, III, 6. || 2^e Plus particulièrement, la partie du corps humain qui est entre le cou et les hanches, le tronc. Il a un coup d'épée dans le corps. || À mi-corps, par la moitié du corps. Il était penché à mi-corps par la fenêtre. D'autres animaux à mi-corps, quelquefois des lions en ronde bosse, sont attachés aux bras [de la statue de Diane], BARTHÉL. *Anach.* ch. 72. || Terme d'escrime. Plier le corps en avant, en arrière. Plier le corps sur la jambe droite, sur la jambe gauche. Avancer le corps. Effacer son corps. Tenir le corps ferme. Partir du corps. || Fig. Prendre le lièvre au corps, attaquer, dans une affaire, le point essentiel; locution tirée de la chasse, le chien prenant le lièvre au corps effectivement. || Terme de manège. On dit qu'un cheval a du corps, quand ses côtes sont amples et longues. || 3^e Le corps considéré par opposition à l'âme; la partie sensuelle de l'être humain. Macérer, mortifier son corps.... Dans son premier lustre il est déjà soldat, Le corps attend les ans, mais l'âme est toute prête, CORN. *Attila*, II, 5. Le ciel n'a point encor, par de si doux accords, Uni tant de vertus aux grâces d'un beau corps, ID. *Pomp.* III, 3. Il y a des gens qui plaisent, quelque défaut qu'ils aient au corps et à l'esprit, LA ROCHEF. *Max.* dans RICHELET. Ce sont des filles qui n'ont ni au corps ni à l'âme aucun des défauts dont il est parlé dans les constitutions, PATRU, *Plaid.* 16, dans RICHELET. Le corps, cette guenille, est-il d'une importance, D'un prix à mériter seulement qu'on y pense? MOL. *F. sav.* II, 7. C'est cette union admirable de notre corps et de notre âme que nous avons à considérer, BOSS. *Conn.* III, 2. Suis-je libre en effet? ou mon âme et mon corps Sont-ils d'un autre agent les aveugles ressorts? VOLT. 2^e, *Discours*. Ce corps vil et mortel est-il donc si sacré Que l'esprit qui le meut ne le quitte à son gré? ID. *Alz.* V, 3. || Tant que l'âme me battra dans le corps, tant que je serai en vie. || Se tuer le corps et l'âme, se donner beaucoup de mal sans résultat. || Se donner à quelqu'un corps et âme ou de corps et d'âme, se dévouer entièrement à lui. || Faire folie de son corps, se dit d'une femme qui se livre au désordre. Une femme folle de son corps, une femme qui se livre au désordre. || Un corps sans âme, un homme qui ne sait que faire, que devenir.... Je suis à Paris triste, pauvre et reclus, Ainsi qu'un corps sans âme ou devenu perclus, BOIL. *Sat.* I. || Un corps sans âme, se dit aussi d'un parti, d'une armée sans chef. || Familièrement. Il n'est pas traitre à son corps, se dit d'un homme qui ne s'épargne rien, qui ne se refuse pas les commodités de la vie. || Dans la justice féodale, on disait que le corps était perdu quand une condamnation capitale était prononcée, par opposition à l'âme qui pouvait toujours être sauvée. Si elle [la partie] était vaincue [en combat judiciaire], elle ne perdait point le corps, mais le témoin était rejeté, MONTESQ. *Esp.* XX, 15. || Fig. Le corps d'une devise, la figure qui y est représentée, par opposition à l'âme de la devise ou mots qui accompagnent cette figure. || 4^e La personne même. Répondre de quelqu'un corps pour corps, se porter garant de sa loyauté. J'en réponds corps pour corps, CORN. *le Ment.* IV, 9. Je réponds de vous corps pour corps, LA FONT. *Oies*. || Faire bon marché de son corps, s'exposer hardiment au péril, ne pas se ménager assez. || Bourreau de son corps, celui qui ne ménage pas sa santé. || Un drôle de corps, un homme original, plaisant. On dit dans le même sens: c'est un plaisant corps. || C'est un pauvre corps, c'est un homme sans esprit ni vigueur. || Fig. Tomber sur le corps de quelqu'un, l'attaquer vivement en paroles, soit présent, soit absent. || Avoir une mauvaise affaire sur le corps, être impliqué dans quelque affaire compromettante, dangereuse. || La personne du prince. Les gardes du corps. || Terme de jurisprudence. La personne, par opposition aux biens ou aux marchandises. Séparation de corps et de biens. La contrainte par corps. Il ordonna que personne ne serait obligé par corps pour dettes civiles, MONTESQ. *Esp.* XII, 21. Solon ordonna à Athènes qu'on n'obligerait plus le corps pour dettes, ID. *Esp.* XX, 15. || Le par-corps, la contrainte par corps. Craindre le par-corps. || Terme de marine. Périr corps et cargaison, corps et biens, se dit quand tout pérît, vaisseau et marchandises. || À corps perdu, loc. adv. sans ménagement pour sa personne, sans circonspection. Il se jeta à corps perdu dans la mêlée. Il se jeta à corps perdu dans les entreprises. Je te veux découvrir les maux qui sont attachés à cette

profession; tu t'y jetteras, si tu veux, à corps perdu, D'ABLANCOURT, *Lucien*, t. I, dans RICHELET. || À son corps défendant, loc. adv. En résistant à une attaque. S'il l'a tué, c'est à son corps défendant. La construction est: à [en] défendant son corps. || Fig. malgré soi, à regret. Je n'y ai consenti qu'à mon corps défendant. Or si parfois j'écris suivant mon ascendant, Je vous jure, encore est-ce à mon corps défendant, RÉGNIER, *Sat.* XV. Et l'on sait qu'elle est prude à son corps défendant, MOL. *Tart.* I, 4. || 5^e Bon corps, mauvais corps, bon état, mauvais état de la constitution. Ce roi vit un troupeau qui couvrait tous les champs, Bien broutant, en bon corps.... LA FONT. *Fabl.* X, 10. || Absolument. Corps, l'embonpoint. Prendre du corps. || Faire corps neuf, se dit du rétablissement après une longue maladie. Cela se dit aussi des chevaux mis au vert. || Terme de fauconnerie. Être trop en corps, se dit d'un oiseau, quand il est trop gras et qu'il vole avec difficulté. || 6^e Terme de théologie. Il se dit en parlant du sacrement de l'Eucharistie. Recevoir le corps de Notre-Seigneur. || Corps saint, le corps d'un saint. On trouva dans cette église plusieurs corps saints. || Enlever un homme comme un corps saint, l'enlever de vive force et sans qu'il ait le temps de résister. Ainsi écrite, cette locution est inintelligible; car les corps des saints ne sont enlevés ni de vive force ni sans qu'ils aient le temps de résister; voyez-en l'explication à CORSIN qui est une bonne orthographe, celle-ci étant tout à fait vicieuse. Aussi, comme on ne comprenait plus la locution, on y a attaché un sens tout opposé et en rapport avec corps saint; c'est-à-dire enlever en pompe et avec honneur, ainsi qu'on le voit par cette phrase d'une traduction de *Don Quichotte*, citée par LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 9: « On vint le [Sancho] recevoir sous les armes, on l'enleva en pompe comme un corps saint, et on le porta sur les épaules à la grande église. » Mais le fait est qu'en ce sens la locution n'existe ni dans les textes ni dans les dictionnaires. || Corps glorieux, état où seront les corps des bienheureux après la résurrection. || Familièrement et par antiphrase. C'est un corps glorieux, ce n'est pas un corps glorieux, c'est ou ce n'est pas une personne qui reste longtemps sans éprouver certains besoins corporels. || 7^e Partie des vêtements qui s'applique à la partie supérieure du corps. Je crois toujours que c'est qu'on voit mes pensées au travers de mon corps de jupe, SÉV. 75. Il faut lui mettre un petit corps qui lui tienne la taille, ID. 274. Elle paraît en simple déshabillé, sans corps, ID. 3. || Corset. Sa santé [de Mme de Cherves] ne lui permettait pas depuis quelque temps de mettre un corps, ST-SIM. 238, 174. Ces modes étaient extravagantes; c'était un corps qu'on laçait par derrière, VOLT. *Mœurs*, 82. Leurs femmes ignoraient l'usage de ces corps de baleine, J. J. ROUSS. *Em.* V. Les bandages du maillot peuvent être comparés aux corps que l'on fait porter aux filles dans leur jeunesse, BUFF. *De l'enfance*. || Corps de baleine, ancien corset de femme fait avec des baleines. D'habiles naturalistes ont soutenu que ces espèces de cuirasses (les corps de baleines serrés) pour renfermer et contenir la taille des enfants sont très-pernicieuses, parce qu'elles gênent la nature, la forcent et souvent l'étouffent; ce fut Catherine de Médicis qui en introduisit l'usage en France, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, t. IV, p. 265, dans PUGENS. || Corps de cuirasse. Il leur avait passé un corps de cuirasse, LA BRUY. XII. || 8^e Par extension de l'idée de corps d'animal à celle d'un objet quelconque, tout ce qui frappe nos sens par des qualités spéciales. L'air, la terre, une pierre, un arbre, un animal, sont autant de corps. L'imperméabilité des corps. Le corps n'est autre chose qu'une étendue solide et bornée par une figure qui est une manière d'être de cette étendue, BOULLAINVILLIERS, *Réfut. de Spinoza*, p. 34. Les corps ne sont figurés, mobiles, etc. que parce qu'ils sont étendus, CONDILLAC, *Gramm. Précis des leçons préliminaires*, art. 4. Il est certain que nous n'avons aucune démonstration de l'existence des corps; l'auteur célèbre des causes occasionnelles l'avait déjà prouvé; et les raisons qu'allègue le théologien anglais ne font que mettre cette proposition dans un plus grand jour, BONNET, *Essai psychol.* ch. 33. Cependant le cerf vole; et les chiens sur la voie suivent ces corps légers que le vent leur envoie, DELILLE, *Homme des champs*, I. || En physique, on distingue les corps en solides et en fluides, et ceux-ci en liquides et en fluides élastiques. || Terme de chimie. Corps simples, ceux dont on n'a pu tirer, jusqu'à ce jour, qu'une seule espèce de molécules. Corps composés, ceux qui sont for-

més de deux ou de plusieurs espèces de molécules. || Les corps célestes, le soleil, les étoiles fixes, les planètes, les satellites et les comètes. Toute leur félicité consiste en ce qu'elles y entendent l'harmonie que les corps célestes font par leurs mouvements, FONTEN. *Mondes*, 3^e soir. Le fameux problème que les géomètres ont appelé problème des trois corps, parce qu'il consiste à déterminer l'orbite d'un corps céleste attiré par deux autres, D'ALEMB. *Encycl. Disc. prélim. Œuvres*, t. XIV, p. 93, dans PUGENS. || Terme de physiologie. Corps organisé, tout corps ou portion de corps appartenant ou ayant appartenu à un corps vivant, végétal ou animal. || Terme de chirurgie. Corps étrangers, corps qui sont introduits accidentellement ou qui se développent dans l'économie. || Prendre l'ombre pour le corps, prendre l'apparence pour la réalité. || C'est l'ombre et le corps, se dit de deux personnes inséparables. || Faire corps, se dit des choses unies ou adhérentes. Le bourgeon fait corps avec l'écorce. || Fig. Les nouvelles prières faisaient corps avec les anciennes, boss. MESSE. Une magistrature qui ne fait point corps avec les autres, J. J. ROUSS. *Contr. IV*, 5. || 9^e Terme de droit. Corps de délit, fait matériel qui constate le crime. || Corps certain et déterminé, un objet désigné, comme par exemple le cheval qui est dans l'écurie: cela se dit par opposition aux choses de genre. || Corps héréditaire, la masse des biens qui composent une succession. || 10^e La partie principale ou la plus grosse de certains objets. Le corps d'un violon, d'une pompe, d'un carrosse, d'un édifice, d'un vaisseau. || Par extension. Ce n'est là que l'ouvrage d'un académicien; si celui de l'Académie était publié, non-seulement il nous résoudrait une infinité de doutes, mais encore il est vraisemblable qu'il affirmait et fixerait en quelque sorte le corps de la langue, PELLISSON, *Hist. Acad.* t. I, p. 150, dans PUGENS. || Corps de sonde, ensemble d'allonges ajustées les unes à la suite des autres. || Dans l'écriture, le corps d'une lettre, le principal trait de cette lettre. || Quand on parle d'une lettre missive, le corps d'une lettre est cette lettre sans les compléments, la date, la signature, etc. || En typographie, la dimension de la pièce fondue qui supporte l'œil de la lettre et qui se mesure par points typographiques du côté du cran. Au lieu de trismégiste, gros canon, etc. on dit corps 36, corps 44, en sous-entendant points. || La partie d'un poèle, comprise entre le socle et la corniche. || Terme de serrurerie. La tige d'une espagnolette. || 11^e Collection, recueil de pièces. Le corps de l'histoire de France par les bénédictins. Le corps du droit civil. Dans un temps où chaque ville, bourg ou village, avait sa coutume, donner un corps général de lois écrits, c'était vouloir renverser dans un moment toutes les lois particulières sous lesquelles on vivait dans chaque lieu du royaume, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 37. Dès l'âge de vingt ans, le jeune Montesquieu préparait déjà les matériaux de l'Esprit des lois, par un extrait raisonné des immenses volumes qui composent le corps du droit civil, D'ALEMB. *Éloges, Montesquieu*. || 12^e Corps de doctrine, ensemble de principes religieux ou philosophiques. || Corps de la conduite, ensemble de la conduite que tient une personne. Lorsque l'œil est simple et éclairé, il répand la lumière sur tout le corps de la conduite, MASS. *Confér. Conduite*. || Terme de jurisprudence. Corps de preuves, réunion de plusieurs sortes de preuves qui toutes ensemble concourent à former une preuve complète. || 13^e Epaisseur ou consistance que présentent certaines choses. Ce papier, cette étoffe, ce sirop n'a pas de corps. Un vin qui a du corps, de la force. || Fig. Ce sont viandes creuses qui n'ont pas assez de corps pour la sustenter, boss. *Bonté*, 2. Il faut donner du corps à toutes les instructions qu'on veut insinuer dans l'esprit de l'homme, FÉN. XXI, 49. || 14^e Réunion de personnes vivant sous les mêmes lois. L'Etat est un corps politique dont le souverain est le chef. L'Eglise est un corps mystique dont J. C. est le chef. À moins que d'une tête, un si grand corps chancelle, CORN. *Othon*, III, 2. Le corps politique, aussi bien que le corps de l'homme, commence à mourir dès sa naissance et porte en lui-même les causes de la destruction, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* III, 44. Le corps politique, pris individuellement, peut être considéré comme un corps organisé vivant, semblable à celui de l'homme, ID. *Économie polit.* Le corps entier du peuple n'affecte, ne flatte ni ne dissimule, MONTESQ. *Rom.* 44. Vois l'empire romain tombant de toutes parts, Ce grand corps déchiré dont les membres épars languissent dispersés sans honneur et sans vie,

VOLT. *Fanat.* II, 8. Il est venu de tous les États ne former qu'un corps, MASS. *Car. Immut.* Pour faire de tout un même corps, boss. *Hist.* II, 43. Les Juifs demeurent toujours en corps de peuple, ib. ib. II, 7. || Le corps de l'Eglise, l'ensemble des fidèles. La profession du christianisme suffit pour faire partie du corps de l'Eglise; ce qu'il avance contre M. Claude, qui ne compose le corps de l'Eglise que de vénérables fidèles, boss. *Variat.* 3^e avert. § 4. C'était un corps d'église qu'il fallait montrer, un corps où l'on prêchait la vérité et où l'on administrât les sacrements, boss. *Variat.* xv, § 6. || 15^e Compagnie qui, réunie par un certain lien, a une existence et une fonction dans l'Etat ou dans l'Eglise. Le corps du clergé, de la noblesse. Les grands corps de l'Etat. Le corps législatif. Ce grand corps tous les ans change d'âme et de cœurs, C'est le même sénat et d'autres sénateurs, CORN. *Tite et Bérén.* v, 2. Son inimitié Voulut de ce grand corps retrancher la moitié [des janissaires], RAC. *Baj.* I, 4. Les grands corps s'attachent toujours si fort aux minuties, aux vains usages, que l'essentiel ne va jamais qu'après, MONTESQ. *Lett. pers.* 109. De sorte que tout notre corps est responsable des livres de chacun de nos pères [jésuites], PASC. *Prov.* 9. Un si grand corps [l'ordre des jésuites] ne subsisterait pas dans une conduite téméraire et sans une âme qui le gouverne et qui règle tous ses mouvements, PASC. *Prov.* 5. Quel parti prenez-vous dans la querelle des deux médecins, Théophraste et Artemius? car c'est une affaire qui partage tout notre corps, MOL. *Amour méd.* II, 3. Les corps, aussi peu insuffisantes que les particuliers, payent comme eux le tribut à l'erreur et à la fragilité humaine, D'ALEMB. *Éloges*, J. *Test. de Mauroy.* || Corps constitués, les divers tribunaux ou administrations, par opposition soit au corps de la nation, soit au corps législatif ou constituant. || En droit, collection d'individus qui a une existence légale, exerce des droits propres, pris par opposition aux personnes individuelles. || Le corps de ville, les magistrats de la municipalité. Pierre le Grand reçut les respects du corps de ville, VOLT. *Russie*, II, 8. || Le corps diplomatique, les ambassadeurs et les ministres étrangers. || Corps de métier, réunion des ouvriers d'un même état. || Corps d'état, réunion des personnes d'un même état. || Esprit de corps, opinions bonnes et mauvaises communes aux divers membres d'une corporation. Ce n'est pas seulement dans le militaire qu'on prend l'esprit de corps, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Hélène, la plus célèbre des belles, à laquelle vous devriez, madame, par le même esprit de corps, vous intéresser aussi bien qu'à la dixième muse, P. L. COUR. I, 21. Admis enfin, aurai-je alors Pour tout esprit l'esprit du corps? BÉRANG. *Académ. et Cav.* || Repas de corps, repas d'apparat où se réunissent les membres d'un corps. || En corps, loc. adv. En masse, collectivement. Et le sénat en corps vient exprès d'y monter, Pour jurer sur vos lois, aux yeux de Jupiter.... CORN. *Othon*, v, 40. Toute la ville en corps reconnaîtra ce zèle, MOL. *l'Étour.* III, 2. La faculté a été consultée en corps, boss. *Comet.* || 16^e Terme du langage militaire. Corps d'armée, grande division d'une armée. Le troisième corps d'armée, ou, simplement, le troisième corps prit position. Corps de bataille, la partie centrale de l'armée. Corps de réserve, corps tenu en arrière pour être appelé au besoin. Il formera un grand corps d'armée, PASC. *Proph.* 26. Il paraît que les Asiatiques ont été des siècles avant de savoir diviser une armée en différents corps, CONDILLAC, *Hist. anc.* I, 48. Un général d'armée n'emploie pas plus d'attention à placer sa droite ou son corps de réserve.... MONTESQ. *Lett. pers.* 110. Ses ordres de mouvement avaient été exécutés avec une telle précision, que tous ces corps, partis du Niémen à des époques et par des routes différentes, malgré des obstacles de tout genre, après un mois de séparation et à cent lieues du point où ils s'étaient quittés, se trouvèrent à la fois réunis à Beszenkowiczi, où ils arrivèrent le même jour et à la même heure, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 7. || Un corps d'infanterie, de cavalerie. Il est aimé dans son corps. Il a rejoint son corps, il a rejoint son régiment. Chaque corps ennemi qui se présenta sur nos flancs comme assaillant fut assailli; la cavalerie fut resoulée dans le bois, et l'infanterie rompu à coups de sabre, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 7. || L'ensemble de ceux qui appartiennent à certaines armes spéciales. Le corps du génie. Le corps d'artillerie. Nos dragons, notre corps d'artillerie, VOLT. *Lett. Mme de St-Julien*, 21 sept. 1775. || Corps francs, petits corps de troupes qui n'appartiennent pas à la ligne, qui d'ordinaire ne reçoivent pas de solde, et qui souvent ont un caractère insurrectionnel. || Dans l'ancienne armée française les premiers corps d'infanterie étaient les régiments des gardes françaises et suisses; après marchaient les six vieux corps, qui étaient les régiments de la plus ancienne création, Picardie, Piémont, Champagne, Navarre, Normandie et le Maine; ensuite les six petits vieux corps, qui portaient chacun le nom de son colonel. || Corps de garde, petite troupe qui monte la garde. J'aime les sobriquets qu'un corps de garde impose; Ils conviennent toujours.... LA FONT. *Bal-lade, sur le nom de Louis le Hardi.* || Lieu où se tient cette petite troupe. || Plaisanteries de corps de garde, plaisanteries grossières. Les quolibets que je hasarde Sentent un peu le corps de garde, LA FONT. *Lett. xxiii.* || Habitudes de corps de garde, se dit d'habitudes de sans-gêne, comme fumer, se coucher nonchalamment, etc. || 17^e Corps d'harmonie, se dit quelquefois d'un corps de musique militaire. || Le corps de ballet, la troupe des danseurs qui exécutent un ballet, par opposition à ceux qui dansent un pas. Corps de ballet désigne aussi la troupe des danseurs. || 18^e Corps de logis, la masse ou la partie principale d'un bâtiment, considérée séparément des pavillons ou ailes. Quand l'architecte travaille au corps du bâtiment, s'il ne songe ni à la cour ni au portail, son ouvrage n'est qu'un assemblage confus de parties magnifiques qui ne sont point faites les unes pour les autres, FÉN. *Tél.* XXII. Trois corps de logis, formant avec l'église un carré long, composent l'édifice des Invalides, CHATEAUB. *Génie*, III, I, 6. || Corps de logis simple, celui qui ne renferme qu'une pièce ou qu'une seule suite de pièces. Corps de logis double, celui qui, dans son épaisseur, renferme deux pièces ou une suite de pièces. || Corps de logis se dit aussi d'un édifice détaché de l'édifice principal. Il occupe un petit corps de logis au fond du jardin. || 19^e Terme d'architecture. Corps, toute partie qui, par sa saillie, excède le nu du mur et sert de champ à quelque décoration. || Terme de construction hydraulique. Corps mort, pièce de bois pour assujettir les mâts au fond de l'eau. || 20^e Terme de marine. Corps mort, objet établi solidement sur le rivage ou sur le fond d'une rade pour l'amarrage des navires. || Corps de voile, voile principale. || Corps de pompe, l'ensemble des pompes principales. || Corps de voilure, la voilure entière. || Corps organisés, nom des équipages de ligne et des compagnies d'ouvriers mécaniciens. || La partie d'un bateau de pêche comprise depuis le mât jusqu'à peu près les deux tiers de sa longueur, tant à l'avant qu'à l'arrière. || 21^e Terme d'anatomie, nom de certaines parties. Le corps calleux. Le corps vitré. || La partie principale de chaque os ou de chaque muscle. Le corps du sphénoïde. Le corps du fémur. Le corps du triceps fémoral. || Le corps jaune, petite vésicule qui est dans l'ovaire. || 22^e Terme de botanique. Le corps ligneux, le bois, la partie de la tige comprise entre la moelle et l'écorce. || Corps cotylédonaire, les cotylédons rapprochés et soudés, de manière à ne faire qu'un seul corps. || 23^e Terme de numismatique. Se dit de toutes les figures empreintes sur les médailles. || 24^e Terme de gravure. La largeur et l'épaisseur de la partie du burin qui est aiguisee en losange. || Terme de peinture. Corps percé, couleur claire placée sur une autre couleur claire.

— HIST. X^e s. Bel avret [elle avait] corps, belle-zour anima, *Eulalie*. — XI^e s. Home qui plaide en curt, à cui curt que ce soit, fors là où li cors le rei est.... *L. de Guill.* 28. Gent ad le cors et contenance fiere, *Ch. de Rol.* VIII. Je conduirai mon cors [ma personne] en Ronceau, ib. LXIX. Franceis descendant, si adoubent lur cors, ib. CXXXIV. Li amirals en jure quanqu'il puet De Mahomet les vertuz et le cors, ib. CCXXXIV. — XII^e s. Et ton saint cors livras à la passion, RONC. p. 48. Outre, cuivers! [que] li cors Dieu te honnie, ib. p. 58. Dusque je soie de vostre cors [sur votre personne] vengez, ib. p. 107. Car je mon cors de treason defent, ib. p. 181. Mais [ils] n'i voient rien qui fasse à desplaire N'en cors, n'en bras, n'en bouche, n'en menton, *Couci*, II. Et ses beaus bras et son cors bél et gent, ib. v. Comment me puet li cuers au cors durer Qu'il ne s'en part? ib. XXII. Se par bataille ne me ~~me~~ exploitier Tot cors à cors encontre un chevalier, *Li coronemens Looys*, v. 2353. Si m'est au cors une autre amour emprise, Qui me requiert et allume et esprent, QUESNES, *Romancero*, p. 90. Qui puis derraisna [défendit la cause de] France cors à cors à [contre] Broier, *Sax.* IV. De tout vostre gaain ne vous demand-je mie Forsli cors Helissant [la personne d'Helissant], ib. VII. Et si dui fil ocis et sa fame au cors gent ib. XII. Jofroiz li Angevins se dresse en son es-

tage; Bel chevalier i ot de cors et de visage, ib. XXVI. [Que chaque baron aille chez soi] Pour aprester ses homes, son cors et son afaire, ib. XXXI.

— XIII^e s. Et mande à tous ceus de l'os, et à pe-tis et grans, que ses cors [sa personne] meismes ira avecques vous en la terre d'autre mer, VILLEH. II. Et d'autre part del bras saint Jorge ne tenoient fors que seulement le cors de la cité, ID. CL. Et li Venicien leur firent marchié plenteureus de toutes choses que il convenoit à cors d'ome et à cors de cheval, ib. XXXIII. Mainte ame en fu de cor sevrée et departie, Berte, II. Après [ils] le marierent pour son cor [sa personne] honorer, ib. III. C'ert [c'était] la fille à la serve, ses cors soit lui [à elle] hannis, ib. V. Or soit Diex de mon cor et de m'ame gardere, ib. XVIII. À Dieu [elle] s'est comandée et au cor [de] saint Denise, ib. XXXI. [Il] n'ot plus d'hoirs de son cor fors Berte la courtoise, ib. LXII. En la serve [il] avoit mis cuer et cor et desir, ib. LXIII. Dont [donc] ne lui faites mie du cor la vie oster, ib. XCVII. Plus [j'] eüssé vo cor [votre personne] honoré et servi, ib. CXVIII. D'un samit portret à oysiaus, Qui ere tout à or batus, Fu ses cors richement vestus, *la Rose*, 826. Et aussi quant feme est condamnée à perdre le cors par jugement, et ele dit que ele est grosse, li jugemens ne doit pas estre fes ne mis à execussion, BEAUM. VII, 12. En tel cas doit estre fete recreance à cix qui poent baillier bons pleges, cors por cors, de revenir à jor et de penre droit, ID. LVIII, 48. Li rois ne cil qui tient en baronne ne doivent lever nul ronci de service, porce qu'il poent penre les cors armés et montés toutes les fois qu'il veulent et qu'il en ont mestier, ID. XXVIII, 9. Selon le [la] coutume, nus cors d'omme n'est pris por dette, s'il n'a par letres son cors obligié à tenir et à metre en prison, ID. XXIV, 42. Li Sarrazins distrent que il n'en feroient riens, se en ne leur lessoit le cors [la personne] le roy en gage, JOINV. 237. Nous trouvames que le roy son cors [de sa personne] avoit fait enfouir les cors des crestiens que les Sarrazins avoient occis, ID. 278. A l'onneur du vrai cors saint, ID. 492.

— XIV^e s. En un champ de bataille, corps à corps, per à per, GUESCL. 2397. Vassaus, dist Polibans, tu scés d'encanterie, Qui desarmés te veus combatre, à cheste fie [à cette fois], Contre mi corps à corps; tu penses à folie, BAUD. DE SEB. XI, 253. Les exposans trouverent un jeune homme couchié sur l'autel de la Magdalaine, où l'en chante et celebre continuelement le corps nostre Seigneur, DU CANGE, *corpus*.

— XV^e s. Qui garde le corps ne garde rien, FROISS. II, II, 206. Dont le roi eut si grand joie de sa venue [messire Jean de Hainaut] qu'il le retint pour son corps et de son plus privé et especial conseil, ID. I, I, 269. À l'un des lez de la ville sied le chastel; au corps de la ville estoient le comte d'Eu et de Ghines, ID. I, I, 271. Ils ne cuidoient mie que nul Francois corps à corps s'osast combattre contre un Anglois, ID. II, II, 69. La tierce bataille eut le roi pour son corps [de sa personne], ID. I, I, 284. Et fut delivrée à Mgr Jean de Hainaut une abbaye de blans moines pour son corps et son tinel tenir, ID. I, I, 30. Or avint ainsi que messire Henri de Flandre, en sa nouvelle chevalerie, et pour son corps avancer et accroistre son honneur, se mit un jour en la compagnie de plusieurs chevaliers, ID. I, I, 86. Et s'elle veult aller au corps [enterrement] De Gautier, Hersant ou Jehanneite, EUST. DESCH. POÉSIES MSS. f° 496. Et que sa femme soit de corps [serve], ID. IB. f° 551. Mauldit soit mon corps, se vous ne nous repentez de la parole que avez dicté, LANCELLOT DU LAC, t. II, f° 446. Le pauvre corps de luy n'aura jamais repos, fors tribulation et peine, LES 15 JOYES DU MARIAIGE, p. 166, dans LACURNE.

— XVI^e s. La contemplation embesongne nostre ame à part du corps, MONT. I, 68. Avoir encores vingt ans dans le corps, ID. I, 73. Je n'en cognoissois pas seulement le nom [de ces livres], ny ne foys encores le corps, ID. I, 496. À corps perdu, ID. I, 254. Il portoit un corps de cuirasse sous un habit de religieux, ID. I, 309. Un corps d'ennemis, ID. II, 6. Les autres, luy donnans de long de grands coups de piques, luy faulserent son corps de cuirace, AMYOT, PÉLOP. 60. Il accusa tout le corps de la ville, ne plus ne moins que si c'eust été une seule personne privée, du meurtre commis, ID. CIMON, 4. Les assiegeans firent un grand retranchement bien tenuillé, avec platte forme et cauzettes, par lequel (comme on dit en telles choses) ils mirent ce corps de logis dehors, D'AUB. HIST. II, 154. Ils n'avoient qu'un corps de logis, qui ne pouvoit attendre un canon, ID. IB. 493. Ils ne prenoient de l'eau beniste en entrant en l'église

qu'en leurs corps deffendant, *Satyre Mén.* p. 70. Un corps [corset] de fer, un pourpoint contrepointé, afin de tenir le corps droit et menu, PARÉ, *Introd.* II. Une once de suc de laitue et de morelle, avec un peu de cire pour luy donner corps, ID. XXI, 2. Corps vuide, ame desolée; Et bien repeu, ame consolée, LE ROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 212. Ce que n'entre au corps Entre aux manches ou aux bords, ID. ib. Et est entendu le corps de la châstellénie la principale ville ou le principal bourg d'icelle, et les branches sont les autres lieux, COUST. *génér.* t. II, p. 423. Ce feu estoit au corps d'hostel de devant, l'*Amant ressuscité*, p. 524, dans LACURNE. Bon chasteau garde qui scait son corps garder, COTGRAVE, Homme endormi, corps enseveli, ID. Quand les biens viennent, les corps faillent, ID. Dans les livres de la discipline militaire de Langey vous ne trouverez ny corps de garde ny sentinelle, ains au lieu du premier il l'appelle guet, et le second estre aux escoutes, PASQUIER, *Recherches*, p. 662, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenc. *cors*; espagn. *cuerpo*; ital. *corpo*; du latin *corpus*; comparez le celtique: gaél. *corp*; irland. *cuirp*; cornw. *coref*; kymri, *corf*, *cwrf*; bas-bret. *corf*; d'après Burnouf, *Yacna*, p. cxix et p. 437, le même que le zend *kéhrpa*, corps, sanscrit *kripita*, ventre. Dans l'ancien français, le nominatif est *li cors*, et le régime, par une faute devenue habituelle, *le cors*, aussi avec l's; cependant quelques textes ont la forme régulière *le cor*.

CORPULENCE (kor-pu-lan-s'), s. f. La grandeur et la grosseur de l'homme considérées ensemble. Cet homme est d'une grosse, d'une petite corpulence. Quelque garçon d'honnête corpulence, LA FONT. *Mandr.* Être jeune, bien fait, de large corpulence, HAUTEROCHE, *App. trompeuses*, III, 4. Il en est même [des oiseaux de proie] qui, malgré leur grosse corpulence, chassent encore avec assez de légèreté et d'adresse, et c'est ce qu'on remarque en particulier dans le gros oiseau de nuit nommé le grandduc, BONNET, *Contempl. nat.* 12^e part. ch. 28.

— HIST. XV^e s. Il n'est mie moult haut de corpulence, ni aussi des moindres, BOUCIG. IV, ch. 4. || XVI^e s. De la sorte elles rendoient leurs enfans plus delivres de leurs membres, mieulx formez et de plus belle et gentille corpulence, AMYOT, *Lyc.* 32. Le soudard de seiche corpulence, ID. *Comm. il faut nourrir les enfans*, 23. S'il est delicat et de petite corpulence et rare, ou robuste et charnu et dense, PARÉ, *Introd.* 22.

— ÉTYM. Provenc. et espagn. *corpulencia*; ital. *corpulenza*; du latin *corpulentia*, de *corpulentus*, corpulent. Le genevois dit *corporance*, usité aussi dans le XVI^e siècle: Car on dict, veu sa corporance, Que c'eust esté un maistre bœuf, MAROT, *Épit. de Jehan le Veau*.

CORPULENT, ENTE (kor-pu-lan, lan-t'), adj. Qui a beaucoup de corpulence. Un homme gros et corpulent. Une femme corpulente.

— HIST. XV^e s. Mais estoit corpulent, bien croisé et bien formé, fors de bras et d'eschine, CHASTEL. *Éloge de Charles le Hardi*. || XVI^e s. Telle semence n'est point espaisse et corpulente, ains liquide et de nature d'eau, PARÉ, XVIII, 45.

— ÉTYM. Provenc. *corpulent*; espagn. et ital. *corpulento*; du latin *corpulentus*, de *corpus* (voy. CORPS).

— CORPUS (kor-pus'), s. m. Terme latin employé pour signifier la collection du droit romain. Le corpus juris, ou, simplement, le corpus.

— ÉTYM. Voy. CORPS.

CORPUSCULAIRE (kor-pu-sku-lé-r'), adj. Qui est relatif aux corpuscules ou atomes. || Philosophie corpusculaire, système de physique, où l'on explique les phénomènes par le mouvement, le repos, la position, l'arrangement, etc. des corpuscules. Ce n'est pas qu'il ne regardât la philosophie corpusculaire ou mécanique comme la seule légitime, mais on n'est pas cartésien pour cela, FONTEN. *Leibnitz*. Quoi qu'il en soit, on ne peut abandonner la philosophie corpusculaire sans tomber dans des pensées qui seront, si l'on veut, spacieuses, nobles, brillantes, mais à qui il manquera de la clarté, FONTEN. *Poli.* Ce qu'on appelait il y a quelques années la philosophie corpusculaire, VOLT. *Dial.* XXIX, 40.

— ÉTYM. *Corpuscule*.

CORPUSCULE (kor-pu-sku-l'), s. m. Terme de physique. Corps d'une extrême ténuité. Pour revenir à notre chien, cet être infini ne peut-il pas avoir fait des ressorts si délicats, que les corpuscules qui sortent de ce lièvre, touchant ces ressorts, les fassent agir en sorte que cela les tire vers le lièvre? FÉN. XIX, 440. L'intérieur de mon corps ne peut

être pénétré que par des corpuscules très-déliés, VOLT. *Dial.* VII, 2. On découvre, dans différentes sortes d'infusoires, des corpuscules vivants que leurs mouvements et leurs diverses apparences ne permettent guère de ne pas regarder comme de vrais animaux, BONNET, *Palingén. phil.* 5^e part. ch. 2. C'est surtout dans la mer qu'on observe un nombre infini de corpuscules phosphoriques, BERN. DE ST-P. *Harm.* liv. v, *Harm. anim.* || Corpuscules aériens, poussière très-fine tenue en suspension dans l'atmosphère et devenant visible quand un rayon de soleil pénètre, par une ouverture étroite, dans un lieu obscur.

— ÉTYM. Lat. *corpusculum*, diminutif de *corpus* (voy. CORPS).

— CORPUSCULISTE (kor-pu-sku-li-st'), s. m. Terme didactique. Partisan de la physique et de la philosophie corpusculaires.

— ÉTYM. *Corpuscule*.

— CORRADOUX (ko-rra-dou) ou COURRADOUX (kou-rra-dou), s. m. Terme de marine. Espace compris entre les deux ponts d'un vaisseau.

— ÉTYM. Ancienne forme pour *corridor*.

— CORRE (ko-r') ou CORRET (co-rè), s. m. Terme de pêche. Sorte de filet.

— ÉTYM. Provenç. *corre* (dans Du Cange), qui paraît dériver de *currere*, courir, parce que, le filet ayant été jeté selon le courant de l'eau, on le ramène par un long circuit au lieu où il avait été jeté.

— CORREAU (ko-rô), s. m. Ancien terme de marine. Bateau qui servait à décharger les navires.

— CORRECT, ECTE (ko-rrèkt, rrè-kt'); le *ct* se prononce; Chifflet, *Gramm.* p. 208, l'indique dans le XVII^e s.; le pluriel se prononce comme au singulier: des auteurs corrects et élégants, dites: des auteurs ko-rrè-kt et élégants; mais comment faudrait-il prononcer: ô vous corrects auteurs...? ko-rrè-kt-auteurs serait bien dur; ko-rrè-kt auteur serait le plus conforme aux anciennes habitudes; mais la prononciation la meilleure serait de prononcer corrects comme respects, c'est-à-dire co-rrè, comme rès-spè), adj. || 1^e Qui a de la correction, c'est-à-dire une forme exacte et pure. Copie, écriture correcte. Dessin correct. Un peintre correct. Boileau, correct auteur de quelques bons écrits, VOLT. *Ep.* xcv. Il est aisément d'être plus correct que Fénelon, mais il est difficile de penser mieux que lui, CONDILLAC, *Art d'écrire*, III, 2. Quinault, méprisé par Despréaux si injustement, est non-seulement le plus naturel et le plus tendre de nos poëtes, mais le plus pur et le plus correct de tous, D'ALEMB. *Dial. poésie et philos.* t. IV, p. 168, dans POUGENS. || 2^e Conforme aux règles. Phrase, locution correcte. || 3^e Adverbialement. Il faut parler correct, SÈV. 560. Cette phrase de Mme de Sévigné paraît une imitation de Rabelais.

— HIST. XVI^e s. Vous parlez à ceste heure correct, ainsy parians, jamais ne serez hereticques, RAB. *Pant.* v, 8. Il voulut aussi avoir l'Illiade d'Homère de la correction d'Aristote, que l'on appelle la correc-te, comme ayant passé sous la verge, AMYOT, *Alex.* 40

— ÉTYM. Latin *correctus*, part. passé de *corriger*; ital. *corretto* (voy. CORRIGER).

— CORRECTEMENT (ko-rrè-kte-man), adv. D'une manière correcte. Parler, écrire, dessiner correctement. La Sophonisbe de Mairet est plus correctement écrite [que celle de Corneille], quoique antérieure de près de quarante ans, VOLT. *Lett. Richelieu*, 5 juil. 1773. Parlez toujours correctement devant eux [les enfants], faites qu'ils ne se plaisent avec personne autant qu'avec vous, et soyez sûrs qu'insensiblement leur langage s'épurera sur le vôtre, sans que vous les ayez jamais repris, J. J. ROUSS. *Em.* I.

— HIST. XVI^e s. Vivre correctement, AMYOT, *Comm. disc. le flatt.* 53.

— ÉTYM. *Correcte*, et le suffixe *ment*.

— CORRECTEUR (ko-rrè-kteur), s. m. || 1^e Celui qui corrige. Sévere correcteur. || Titre du supérieur dans quelques ordres religieux, tels que les minimes. || 2^e Correcteur d'imprimerie, celui qui lit les premières épreuves pour corriger les fautes d'impression. Le roi et Mme de Maintenon trouvèrent mauvais que M. de Chevreuse eût fait le personnage de correcteur d'imprimerie, ST-SIM. 45, 45. || 3^e Correcteur des classes, c'était, dans les collèges, un garçon qui fouettait les écoliers. || 4^e Anciennement, nom de certains officiers de la chambre des comptes.

— HIST. XV^e s. Doivent les correcteurs et maîtres ou parents des jumeaux faire comme le bon medecin, CHRIST. DE PISAN, *Hist. de Charles V*, part. I, ch. 44. || XVI^e s. Si ceste moderation n'est diligemment gardée, il y a danger que de correcteurs nous ne devions Bourreaux, CALVIN, *Instit.* 993. Ce censeur

et correcteur des aultres, Caton, a esté reproché de bien boire, MONT. II, 14.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *corrector*; ital. *correttore*; du latin *correctorem*, de *correctum*, supin de *corrígere* (voy. CORRIGER).

— 1^e. CORRECTIF, IVE (ko-rrè-ktif, kti-v'), adj. Qui a la vertu de corriger. Saint Clément d'Alexandrie proposait en ce lieu les châtiments qui sont de deux sortes: châtiments correctifs ou, par conséquent, temporels, et châtiments de vengeance, boss. dans le *Dict. de DOCHÉZ*.

— HIST. XVI^e s. Un si ancien et long usage [de l'année avant la correction faite par ordre du pape Grégoire] me vendique et rappelle à soy; je suis contraint d'estre un peu herétique par là; incapable de nouvelleté, mesme corrective, MONT. IV, 457.

— ÉTYM. Voy. CORRECTION.

— 2^e. CORRECTIF (ko-rrè-ktif), s. m. || 1^e Ce qui corrige, tempère. Le sucre est le correctif des acides. || Terme de pharmacie. Ce que l'on ajoute à un médicament pour en adoucir ou en modifier l'action.

|| 2^e Fig. Ce par quoi l'on corrige; termes par lesquels on adoucit ce qu'il y a de trop dur ou d'excès dans l'expression. Ce dernier mot de ma lettre servira, s'il vous plaît, de correctif au premier, BALZ. *liv. VII, lett.* 43. Il ne faut point s'arrêter à certains petits correctifs qu'ils sèment deçà et delà dans leurs écrits, boss. *Or. 1*. Ces passages ont leurs correctifs, ID. *Lett. abb.* 443. Les correctifs qu'ils apportaient aux excès des autres, ID. *Var. 44*. La fermeté, c'est le correctif d'une lâche et molle descendante, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 472. Le cardinal de Noailles et sept évêques ne voulaient ni de la bulle ni de ses correctifs, VOLT. *Louis XIV*, 37. On ajoute qu'il est d'une âme noire de ne louer personne sans un petit correctif, et que, dans cet ouvrage dangereux, nous n'avons jamais manqué de faire quelque égratignure à ceux que nous avons caressés, VOLT. *Temple du goût*, lett. à Cideville.

— HIST. XVI^e s. On le mistionne avec certains correctifs, comme moyeux d'œufs, vin, etc. PARÉ, XXIV, ch. compl.

— ÉTYM. *Correctif*.

— CORRECTION (ko-rrè-ksion; en poésie, de quatre syllabes), s. f. || 1^e Action de corriger ou de changer en mieux. Faire des corrections à un devoir de grammaire, à une pièce de théâtre. La correction des défauts, des abus, des erreurs. Ce critique a fait une très-bonne correction dans un passage corrompu de Cicéron. Le théâtre a une grande vertu pour la correction, MOL. *Préf. du Tart.* Dieu l'avait élevé comme un signal à tous ceux qui aiment la correction des meurs, FLECH. *Panég.* II, p. 297. Ôtons l'impiété, et la joie sera sans mélange; ne nous en prenons donc pas à la dévotion, mais à nous-mêmes, et n'y cherchons du soulagement que par notre correction, PASC. *Pensées*, part. II, art. 47. On sent les abus anciens, on en voit la correction; mais on voit encore les abus de la correction même, MONTESQ. *Espr. Préface*. || Les changements mêmes qu'on fait à un ouvrage d'esprit ou d'art. Les marges de ses manuscrits sont chargées de corrections. Rien n'est plus propre à former le goût que de démêler, dans les corrections d'un grand écrivain, le motif des arrêts qu'il a prononcés contre lui-même, D'ALEMB. *Éloges*, Despréaux. || Recevoir une pièce de théâtre à correction, la recevoir à la condition que l'auteur y fera des corrections. || Terme d'imprimerie. La correction des épreuves, action d'indiquer les fautes de composition ou les changements à faire au texte avant le tirage. Cette épreuve a très-peu de corrections. Correction se dit aussi, en parlant de celui qui corrige, de l'action de faire disparaître ces fautes.

— HIST. XVI^e s. Terme d'astronomie et de physique. Quantité qu'il faut ajouter à une observation, à une mesure, etc. ou en retrancher, pour obtenir le vrai résultat. || Terme de marine. Corrections des routes, corrections qu'on applique à la route et au rumb de vent, pour avoir une détermination plus précise du point d'arrivée. || 2^e Terme de rhétorique. Figure par laquelle l'orateur semble se reprendre pour rétracter plus ou moins ce qu'il a dit. || Sauf correction, sous correction, locution dont on se sert pour modifier ce qu'on vient de dire. Il me semble, sauf correction, que ceci ne vous regarde pas, P. L. COUR. *Lett. 1, 64*. Je pense, sauf correction, qu'il a le diable au corps, MOL. *l'Av. 1, 3*. || 3^e Terme de pharmacie. Opération où l'on fait usage d'un correctif pour tempérer la force de certaines substances. || 4^e Réprimande, admonition. Qu'il faut mettre le poids d'une vie exemplaire A ces corrections qu'aux autres on veut faire, MOL.

Mis. III, 5. Combien de désordres a-t-elle arrêtés moins par la force de ses corrections que par la persuasion de son exemple! FLECH. *Marie-Thér.* La délation la plus infâme, la superstition l'appelle correction fraternelle, VOLT. *Phil.* II, 128. || 5^e Punitio, châtiment. Cela mérite correction. Il a subi la correction. || Maison de correction, lieu destiné à enfermer par autorité publique les personnes dont la conduite est déréglée, et, aujourd'hui, les enfants acquittés pour défaut de discernement. || 6^e Autorité, pouvoir de réprimander, de corriger. Les enfants sont sous la correction du père. || 7^e Forme exacte et pure. La correction du style, du dessin. [Un peu d'écume] objet informe, qui ne demande qu'un peu de couleur blanchâtre, sans aucune figure précise, ni aucune correction de dessin, FÉN. *Exist.* 8. || 8^e Autrefois, bureau où travaillaient les correcteurs des comptes.

— HIST. XV^e s. Et n'osoit nul homme de la nation d'Audenarde aller sur les murs de la ville; autrement, qui y fust trouvé, il estoit de correction au point de perdre la teste, FROISS. II, II, 165. Je dis, cher sire, sauve la correction de votre noble conseil, que.... ib. II, II, 194. Sire, ce dit le Moine de Basele, je parlerai puisqu'il vous plaist, sous la correction de mes compagnons [ils avaient exécuté ensemble l'ordre d'aller examiner les dispositions des ennemis], ID. I, I, 286. Comment voyons-nous les jeunes gens adouler et entrister, quant correction leur est présentée, CHRIST. DE PISAN, *Hist. de Charles V*, I, 10. Sire, dist Estonné, je vous diray soubs la correction de vous et de Dagon.... *Perceforest*, t. I, f° 98. || XVI^e s. Cela, sauf votre correction, se doit entendre des jeux de repos, YVER, p. 598. Il voulut aussi avoir l'iliade d'Homere de la correction d'Aristote, AMYOT, *Alex.* 10. Il escrivit bien aigrement et en grande cholere aux Macédoniens qui avoient accepté la correction [modification] du serment, ID. *Eumènes*, 24. Pour sa meschanceté il avoit la mesme correction [ostracisme] que l'on donnoit aux plus gens de bien pour leur grandeur, ID. *Nicias*, 24.

— ÉTYM. Provenç. *correctio*; espagn. *corrección*; ital. *correzione*; du latin *correctionem*, de *correctus*, part. passé de *corrígere* (voy. CORRIGER).

† **CORRECTIONNALISER** (ko-rrè-ksio-na-li-zé), v. a. Terme de pratique. Donner à une affaire le caractère correctionnel. Correctionnaliser un crime.

— ÉTYM. *Correctionnel*.

† **CORRECTIONNALITÉ** (ko-rrè-ksio-na-li-té), s. f. Terme de pratique. Qualité d'une affaire correctionnelle.

— ÉTYM. *Correctionnel*.

CORRECTIONNEL, ELLE (ko-rrè-ksio-nèl, nè-l'), adj. Terme de jurisprudence criminelle. Qui appartiennent aux actes qualifiés de délits par la loi, par opposition aux crimes et aux contraventions. Tribunal de police correctionnelle. Peine correctionnelle. Toutes les peines qui sont de la juridiction correctionnelle, MONTESQ. *Espr.* XII, 4. || Populairement, la correctionnelle, s. f. Le tribunal de police correctionnelle.

— ÉTYM. *Correction*.

† **CORRECTIONNELLEMENT** (ko-rrè-ksio-nè-le-man), adv. D'une manière correctionnelle; devant un tribunal correctionnel. Poursuivre correctionnellement. Si un castor est surpris en maraude sur le territoire d'une tribu qui n'est pas la sienne, il est conduit devant le chef de cette tribu et puni correctionnellement, CHATEAUB. *Amér.* 7.

— ÉTYM. *Correctionnelle*, et le suffixe *ment*.

† **CORRECTIVEMENT** (ko-rrè-kti-ve-man), adv. De manière à corriger; comme correctif.

— ÉTYM. *Corrective*, et le suffixe *ment*.

† **CORRECTRICE** (ko-rrè-ktri-s'), s. f. La supérieure d'un couvent de religieuses minimes, et celle du tiers ordre de St-François de Paule.

— ÉTYM. *Correcteur*.

CORRÉGIDOR (ko-rrè-ji-dor), s. m. En Espagne, le premier officier de justice d'une ville, d'une province. Un cacique, un corrégidor formaient le corps militaire et civil des réductions, CHATEAUB. *Génie*, IV, 4, 5. Onzé corrégidors, répandus dans la province, sont chargés, sous ses ordres, des détails de l'administration, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 4.

— ÉTYM. Espagn. *corregidor*, de *corregir*, corriger (voy. CORRIGER).

CORRÉLATIF, IVE (ko-rrè-la-tif, ti-v'), adj. || 1^e Qui est dans une relation telle avec un autre objet que l'un suppose l'autre. Termes corrélatifs, par exemple, père et fils, puisqu'on ne peut pas être père sans avoir un fils (ou une fille), ni fils sans avoir un père. || Terme de droit. Obligation

corrélative, obligation relative à une autre obligation. || Quelquefois corrélatif ne signifie pas plus que relatif. Il y a dans le cerveau de l'animal une organisation corrélative aux mouvements que tel ou tel organe doit exécuter, BONNET, *Oeuvres mêlées*, t. XVIII, p. 189, dans POUGENS. || 2^e S. m. Le corrélatif d'un terme, d'une proposition. On doit toujours rapprocher les mots de leurs corrélatifs, et exprimer ceux qui sont sous-entendus, lorsque l'on veut pénétrer le sens de l'auteur, DU MARSAIS, *Oeuvres*, t. III, p. 400. || S. f. Une corrélative, une proposition corrélative. Quand le sens d'une proposition met l'esprit dans la situation d'exiger ou de supposer le sens d'une autre proposition, nous disons que ces propositions sont relatives, et que l'une est la corrélative de l'autre, ID. ib. t. V, p. 48.

— HIST. XVI^e s. Correlatif, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Co*, avec, et *relatif*.

CORRÉLATION (ko-rrè-la-sion), s. f. Qualité de ce qui est corrélatif. Les termes de père et de fils emportent corrélation. Une étroite corrélation unit ces deux principes. Les mots de sujet et de souverain sont des corrélations identiques dont l'idée se réunit sous le seul mot de citoyen, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* III, 43.

— ÉTYM. *Co*, avec, et *relation*.

† **CORRÉLATIVEMENT** (ko-rrè-la-ti-ve-man), adv. D'une manière corrélative.

— HIST. XVI^e s. Correlativement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Correlative*, et le suffixe *ment*.

† **CORREPTION** (ko-rrè-psion), s. f. Terme de métrique ancienne. Abrégement d'une voyelle longue.

— ÉTYM. Latin *correptio*, abrégement, proprement action d'entrainer, de *corripere*, entraîner, de *cum*, avec, et *rapere*, ravir (voy. RAVIR).

CORRESPONDANCE (ko-rè-spon-dan-s'), s. f. || 1^e Echange de lettres. Avoir une correspondance avec quelqu'un. Toutes les personnes de Rome qui ont ici correspondance écrivent en conformité, BOSS. *Lett. quiét.* 149. || Ces lettres mêmes. La correspondance de Voltaire. || 2^e Relations avec des personnes éloignées. Avoir des correspondances suspectes.

Nous avons entretenu des correspondances avec les ennemis, BOSS. *Paix*, 2. Il est agréable d'avoir des correspondances dans les pays éloignés, J. J. ROUSS. *Em. v.* || En termes de journal, on dit : Ce journal a d'excellentes correspondances. Dans ce journal, la correspondance est peu intéressante.

|| 3^e Terme de commerce. Rapport d'affaires entre négociants de pays différents. Ce négociant a des correspondances dans toutes les villes de l'Europe.

On dit dans une maison de commerce qu'un tel est chargé de la correspondance, est à la correspondance, fait la correspondance. || 4^e Moyen de communication d'un lieu à un autre. La correspondance entre ces deux villes a lieu par mer. || Voiture de correspondance, celle qui prend les voyageurs amenés par les voitures faisant le service des grandes lignes. Les correspondances des chemins de fer desservent les localités qui ne sont pas sur la ligne.

|| Services de correspondance, postes desservant les lieux où la malle-poste n'arrive pas. || Se dit aussi des omnibus. Demander, prendre la correspondance, une correspondance. Et en parlant du billet même qui donne droit à l'autre voiture : Qui est-ce qui a une correspondance ? Donnez-moi votre correspondance. || 5^e Conformité d'une chose à une autre. On trouvera une correspondance parfaite entre ces choses, PASC. *Géom.* Le corps est, à le regarder comme organique, un par la proportion et la correspondance de ses parties, BOSS. *Conn. de Dieu*, III, 1.

Deux horloges qui vont un certain temps dans une correspondance parfaite, VOLT. *Newt.* IV, 7. || Terme de peinture et de sculpture. Rapport naturel entre les diverses parties d'une figure. Pécher contre la correspondance. || Correspondance a aussi le sens de corrélation. || 6^e En parlant des personnes, réciprocité de sentiments. Se séquestrer et laisser faire l'époux [Jésus, en langage mystique], c'est là toute la correspondance de l'épouse, BOSS. *Lett. Corn.* 87.

Il faut exciter l'un par la protection qu'on lui donnera, l'accroître et l'augmenter, et interdire l'autre autant que la bonne correspondance avec les voisins le pourra permettre, VAUB. *Dîmes*, p. 85. Quoi ! écouter impudiquement l'amour d'un damoiseau et y promettre en même temps de la correspondance !

MOL. *G. Dand.* I, 3. Ce n'est qu'une harmonie et une correspondance parfaite entre un père et un précepteur qui peut assurer le succès d'une bonne éducation, J. J. ROUSS. *Projet d'éducation*.

— HIST. XIV^e s. Ne scez tu bien qu'au mouvement

Des cœurs est ung entendement, Qui ha ça bas correspontance, Et qui faict, par son influence, A toutes choses avoir estre? NAT. d' l'alch. err. 727. || XVI^e s. La correspondance et relation qui engendre les vrayes amitiez, MONT. I, 208. Pour suyvre encores un peu plus loing cette égalité et correspondance de nous aux bestes, ID. II, 198. Ils estimoyent la servitude de leurs compatriotes comme la leur propre, tant ils avoient bonne correspondance entr'eux, LANOUE, 48.

— ÉTYM. *Correspondant*; espagn. *correspondencia*; ital. *corrispondenza*.

4. **CORRESPONDANT**, ANTE (ko-rè-spon-dan, dan-t'), adj. Qui se correspond. Angles correspondants. || Membre correspondant de l'Institut. Voy. CORRESPONDANT 2. || Qui est en rapport. Une civilisation correspondante aux conditions de temps et de pays.

— HIST. XIV^e s. Et ainsi appert il que la mise est grande et l'œuvre est avenant et correspondant, par quoy il s'ensuit que l'œuvre soit digne de telle despende, ORESME, *Éth.* 113. Encor y sont plusieurs motz grecs qui n'ont pas mots qui leurs soient correspondans en latin, ID. PROL.

— ÉTYM. Espagn. *correspondiente*; ital. *corrispondente* (voy. CORRESPONDRE).

2. **CORRESPONDANT** (ko-rè-spon-dan), s. m. || 1^e Personne avec qui on entretient un commerce de lettres. Il a des correspondants dans toutes les villes de commerce. || 2^e Celui qu'on a chargé de quelque affaire dans un lieu où l'on n'est pas, et de qui l'on reçoit des informations régulières. Pour subvenir aux frais de l'entreprise, On lui donna mainte et mainte remise, Toutes à vue, et qu'en lieux différents il pût toucher par des correspondants, LA FONT. *Belf.* || Se dit aussi de ceux qui sont chargés de la correspondance d'un journal. || 3^e Celui qui est chargé de pourvoir aux besoins d'un jeune homme éloigné de sa famille. Il ne sort qu'avec son correspondant. || 4^e Celui qui est en relation avec un corps savant. Un correspondant de l'Académie. || Membre de l'Institut qui ne réside pas à Paris.

— ÉTYM. *Correspondant* 1.

CORRESPONDRE (ko-rè-spon-dr'), je corresponds, tu corresponds, il corresponds, nous correspondons, ils correspondent; je correspondais; je correspondis; je correspondrai; je correspondrais; correspondons, correspondons; que je corresponde, que nous correspondions; que je correspondisse; correspondant; correspondu, v. n. || 1^e Entretenir une correspondance, un commerce de lettres. Nous avons cessé de correspondre. || 2^e Avoir des communications d'un lieu à un autre. L'inondation empêche cette ville de correspondre avec la capitale. || 3^e Communiquer avec, en parlant des choses. Cette chambre correspond à telle autre. || Se correspondre, communiquer l'un avec l'autre. Ces pièces se correspondent. Ces pièces se sont correspondu autrefois. || 4^e Fig. Rendre sentiment pour sentiment, action pour action, etc. La fille correspond-elle à votre amour? MOL. *l'Av.* IV, 3. La fidélité qu'on apporte à correspondre à la grâce, BOSS. *Lett. abb.* 103. L'attention à son salut pour correspondre aux desseins de Dieu, BOURD. *Carême*, I, *Prédest.* 377. Le pauvre, pour peu qu'il corresponde à la grâce de son état, conserve aisément l'innocence de son cœur, ID. ib. II, *Richesses*, 34. || 5^e Être en rapport, en symétrie avec. L'aile gauche de cet édifice ne correspond pas avec l'aile droite. Ces objets se sont longtemps correspondu, mais on les a dérangés. || 6^e Par extension, se rapporter à, être en conformité avec. Cet article correspond à tel autre.

— HIST. XV^e s. Et correspondoient toutes ses mœurs à la tournure de sa face, G. CHASTELAIN, dans le *Dict. de Docbez*. || XVI^e s. Quand ce vint à la bataille, il s'en fuit très laschement sans y faire aucun acte de vertu, ne qui correspondist aux belles harangues dont il avoit presché le peuple, AMYOT, *Démosth.* 27.

— ÉTYM. *Co*, avec, et *responde* (pour *répondre*), où l's latine a été gardée, parce que le mot est venu tard dans le français. Espagn. *corresponder*; ital. *corrispondere*.

CORRIDOR (ko-ri-dor), s. m. Allée le long des chambres ou des appartements d'une maison. Cette porte donne sur le corridor. Ici s'offre un perron, là règne un corridor, BÖIL. *Art p. I.* || Galerie étroite qui tourne autour d'un bâtiment. || Ancien terme de fortification. Le corridor du bastion, le chemin couvert. || Terme de marine. Se dit quelquefois de la galerie de l'entre-pont.

— HIST. XVI^e s. Il met en divers endroits sentinelles perdues, fournit le corridor de rondes, et

les rues de patrouilles, d'AUB. *Hist.* II, 61. La muraille qui estoit sans corridor, ID. ib. II, 263.

— ÉTYM. Génev. *colidor*; de l'ital. *corridore* ou de l'espagn. *corredor*; de *correre*, courir : l'endroit où l'on court, où l'on passe. *Colidor*, que disent certaines gens, est un provincialisme et un barbarisme.

CORRIGÉ, ÉE (ko-ri-jé, jée), part. passé. || 1^e Dont les fautes ont été réparées, enlevées. Édition revue et corrigée. Epreuves corrigées avec soin. || 2^e Dont le caractère ou l'esprit s'est amendé. Tout ce que l'on peut faire à force de failir, c'est de mourir corrigé, LA BRUY. XI. || 3^e Puni. L'enfant corrigé par son père. || 4^e Tempéré. Des sucs acides corrigés par du sucre. || 5^e S. m. Dans les collèges, le corrigé, la composition servant de modèle que le professeur communique aux écoliers après qu'ils ont fait eux-mêmes le devoir. Un cahier de corrigés.

† **CORRIGEANT, ANTE** (ko-ri-jan, jan-t'), adj. Qui corrige, qui aime à corriger. Des gens [les Spartiates] toujours corrigeants ou toujours corrigés, qui instruisaient toujours et étaient toujours instruits, également simples et rigides, exerçaient plutôt entre eux des vertus qu'ils n'avaient d'égards, MONTESQ. *Esp.* XIX, 46.

† **CORRIGEMENT** (ko-ri-je-man), s. m. Action de corriger.

— HIST. XIV^e s. Jehan dist au dit Fresquet par maniere de corragement.... DU CANGE, *correctio*.

— ÉTYM. *Corriger*; ital. *corregimento*. L'ancien français avait aussi *corrigeance*.

CORRIGER (ko-ri-jé). Le *g* prend un *e* quand il est suivi d'un *a* ou d'un *o*: je corrigeais, corrigeons, corrigeant), v. a. || 1^e Ramener au bien ce qui est mal, à la règle ce qui s'en écarte, redresser. On corrige les défauts d'une personne, et on corrige une personne de ses défauts. Une faute qui devait servir à me corriger de ma présomption, FÉN. *Tél.* I. Le sénat, qui croyait que corriger Rome de ses vieilles superstitions était faire injure au nom romain, BOSS. *Hist.* III, 4. Chacun a débité ses maximes frivoles, Corrigé la police et réformé l'État, BOIL. *Sat.* III. Je sais sur leurs avis corriger mes erreurs, Et je mets à profit leurs malignes fureurs, BOIL. *Ep.* VII. Pourquoi ne pas donner pouvoir aux d'Argensons Qui règlent la police et corrigeant la France, De mettre les rumeurs aux Petites-Maisons? CHAULIEU, *Ep. à Lafare*, 1703. || 2^e Redresser ce qui est fautif ou défectueux. Corriger un thème, un devoir. Il corrigea longtemps son livre. Corriger les défauts d'un tableau. Le plan fut corrigé par une main habile. || Terme d'imprimerie. Corriger des épreuves, indiquer par certains signes les fautes de composition ou les changements à faire; et aussi exécuter les corrections indiquées par l'auteur ou le correcteur. || Terme de marine. Corriger la route d'un bâtiment, rectifier par l'observation les erreurs provenant de la dérive. || 3^e Tempérer, adoucir par quelque mélange de certaines substances. Il faut corriger la crudité de l'eau par un peu de vin. Assez insensé pour imaginer que le bain dans le sang des enfants pouvait corriger le sang des vieillards, VOLT. *Phil.* V, 42. || Fig. Il corrigea habilement ce que ses paroles avaient de trop dur. Et si l'âge à mon rang fait quelque préjudice, Vous en corrigez la fatale injustice, CORN. *Nicom.* I, 2. J'ai su de mon destin corriger l'injustice, RAC. *Esth.* II, 4. Il était juste que les merveilles de sa mort corrigeassent l'obscurité de sa vie, MASS. *Myst. Assomp.* Pour corriger le sort, il régla qu'on ne pourrait élire que dans le nombre de ceux qui se présenteraient, MONTESQ. *Esp.* II, 2. || Corriger la fortune, se dit d'un joueur qui répare ses pertes en trichant avec adresse. La fortune est devenue mauvaise, il la faut corriger, HAMILT. *Gramm.* 3. || 4^e Punir. Il fut sévèrement corrigé. Ne méconnais donc plus la main qui te corrige; Au défaut de la foi, ta gloire même exige Qu'on reconnaîsse ici le bras d'un Dieu vengeur, MASS. *Helvétiens*, v. || 5^e Se corriger, v. refl. Amender en soi ce qui est mal. Se corriger de ses défauts. Corrigez-vous, humains; que le fruit de mes vers Soit l'usage réglé des dons de la nature, LA FONT. *Quinquina*, II. Molina assure qu'un religieux chassé de son monastère n'est point obligé de se corriger pour y retourner et qu'il n'est plus lié par son vœu d'obéissance, PASC. *Prov.* 6. Il coûte moins à certains hommes de s'enrichir de mille vertus que de se corriger d'un seul défaut, LA BRUY. XI. Il s'était corrigé des excès du vin, très-ordinaires en Moscovie, et dont les suites peuvent être terribles dans celui à qui on ne résiste jamais, FONTEN. *Czar Pierre*. Les hommes [à Sybaris] se frisent avec tant d'art, ils emploient tant de temps à se corriger à leur miroir,

MONTESQ. *Gnide*, IV. Personne ne se corrige, dit-on; malheur à ceux pour qui ce principe est une vérité de sentiment, MARMONT. *Élém. de litt.* t. VI, p. 468, dans ROUGENS. || Se rectifier l'un l'autre, reciprocement. La découverte de nouveaux instruments, la multiplication même des observations qui se corrigeant et se réformant mutuellement, CONDORCET, *Maurepas*. || Être corrigé, en parlant des choses. Les vices de l'esprit peuvent se corriger. Eh! la peur se corrige-t-elle? LA FONT. *Fabl.* II, 44. || Être tempéré, adouci. L'acidité du citron se corrige par le sucre.

— SYN. **CORRIGER, REPRENDRE**. Celui qui corrige montre la manière de rectifier le défaut. Celui qui reprend ne fait qu'indiquer la faute. Peu de gens savent corriger et beaucoup se mêlent de reprendre.

— HIST. XIII^e s. Toz tex cas et les cas qui de tex [tels] poent naître devenir estre corrigé par sainte Eglise, BEAUM. XI, 28. Li articles qui est roys est ainsi corrigés.... *Liv. des mét.* 363. || XIV^e s. Les consuls ainsi corrigé et blasné par les peres, BERCHEURE, f° 37, verso. Je vous pri, s'il y a aucunes choses à corriger dans le livre, que vous y faites enseignes [marques], MACHAULT, p. 148. Ainsi fai-sont les nobles du bon temps, et corrigoient les gens qui disoient fables de Dieu, *Modus*, f° LXIII, verso. Il pense et promet toujours à lui mesme de amender sa vie, et si ne se corrige point, *Ménagier*, I, 3. || XV^e s. Car seignourir [il] se doit premièrement, Et corriger pour l'exemple d'autrui, E. DESCH. *Des vertus nécessaires au prince*. Mon frere, je vous envoyai l'autre jour une fourme de scellé, afin que m'en envoyissiez ung pareil pour envoyer en Bretagne; et depuis ay advisé qu'il n'est pas en bonne forme et l'ay fait corriger, *Lettre de Louis XI*, *Bibl. des Chartes*, 4^e série, t. I, p. 15. Passelion fut moult joyeux du beau coffre et se seist au plus près, puis commença à vouloir corriger à tout les doigts à la serrure pour l'ouvrir; et, quant il veit qu'il n'en po-voit venir à chef, adonc il commença fort à se courroucer, *Perceforest*, t. IV, f° 46. Concluant que les compagnons fussent bannis, confiscation de biens et heritages, pugnis et corrigés, et tous les maulx du monde, VIRIVILLE, p. 347. || XVI^e s. Qu'il se contente de se corriger soy mesme, MONT. I, 466. Quand Froissard a faict une faute, il la corrige en l'endroict où il en a esté adverty, ID. II, 110. Eu-menes, ayant veu le serment, ne le voulut pas ainsi jurer, ains le corrigea, AMYOT, *Eum.* 23. Apprenant de luy beaucoup de choses, et reciprocement aussi le corrigeant de quelques imperfections qu'il avoit de nature, ID. *Phoc.* 8. Je treuve celle maniere de vouloir corriger et redresser l'un par desvoyer et desbaucher l'autre, incivile et inhumaine, ID. *Démétr.* 2. Le laict d'asnes pris chaudement, et corrigé avec un peu de sel, PARÉ, XX, 35. Espée, bas-ton et verge meurdriers, varlets, enfans corrigeant, GÉNIN, *Récrat.* t. II, p. 239.

— ÉTYM. Provenc. *corregir, corrigir*; catal. *corretgir*; espagn. *corregir*; portug. *corrigir*; ital. *correggere*; du latin *corriger*, de *cum*, et *rigere* pour *regere* (voy. RÉGIR).

† **CORRIGEUR** (ko-ri-jeur), s. m. Celui qui corrige. On distingue, en imprimerie, le correcteur et le corrigeur. Le correcteur est celui qui lit l'épreuve et marque les fautes; le corrigeur est celui qui exécute les corrections.

— HIST. XV^e s. Doivent les corrigeurs et maîtres ou parents des jueunes faire comme le bon medecin, CHRIST. DE PISAN, *Hist. de Charles V*, part. I, ch. 44.

— ÉTYM. *Corriger*.

† **CORRIGIBILITÉ** (ko-ri-ji-bi-li-té), s. f. Qualité de celui, de celle qui est corrigeable. Sa corrigeabilité est possible.

— ÉTYM. *Corrigible*.

CORRIGIBLE (ko-ri-ji-bl'), adj. Qui peut être corrigé, en parlant des personnes. Cet homme n'est pas corrigeable. || Qui peut recevoir une émendation. Ce texte n'est pas corrigeable sans manuscrits.

— HIST. XV^e s. Il faut qu'il soit disciplinable et corrigeable, *Hist. de la toison d'or*, dans le *Dict. de DOCHEZ*.

— ÉTYM. *Corriger*.

† **CORRIGIOLÉ**, ÉE (ko-ri-ji-o-lé, lée), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui porte une bande colorée en forme de jarretière.

— ÉTYM. *Corrigiola*, diminutif de *corrivia*, courroie (voy. ce mot). *Corrigiola*, dans PARÉ, XXII, 5, signifie la renouée, plante.

† **CORRIVAL** (ko-ri-val), s. m. Rival. Aussi froid qu'un jaloux qui voit son corrival, RÉGNIER, *Sat.* VIII. || Inusité.

— ÉTYM. Co, avec, et rival. *Corrival*, dit le Com-

plément du *Dict. de l'Académie*, est dans Montaigne, qui l'a formé.

CORROBORANT, ANTE (ko-ro-bo-ran, ran-t'), adj. Qui corroborate, qui fortifie. || En termes de médecine, moyens corroborants, les moyens qui, suffisamment prolongés, ont la vertu d'augmenter la force de la constitution. || Substantivement. Les corroborants. Le grand air, le séjour à la campagne, une bonne nourriture sont des corroborants.

— SYN. **CORROBORANT, TONIQUE, EXCITANT**. Ce qui corroborate donne de la force à la constitution; une bonne nourriture est corroborante. Ce qui est tonique, donne du ton, c'est-à-dire augmente l'activité d'un organe ou même de la constitution entière; les amers sont toniques. Ce qui est excitant cause une excitation momentanée du système nerveux; le café est excitant.

— HIST. XVI^e s. Faut appliquer remedes refroidissans et corroborans, pour repousser et empêcher la fluxion des humeurs, PARÉ, IX, 5.

— ÉTYM. *Corroborer*.

CORROBORATIF, TIVE (ko-ro-bo-ra-tif, ti-v'), adj. || 1^e Qui a la vertu de corroborer. Un moyen corroboratif, et, substantivement, un corroboratif. || 2^e Terme de grammaire. Qui sert à corroborer, qui ajoute quelque force à l'expression.

— HIST. XVI^e s. Choses adstringentes et corroboratives, PARÉ, XX bis, 49.

— ÉTYM. *Corroborer*.

CORROBORATION (ko-ro-bo-ra-sion), s. f. Action de corroborer; état de ce qui est corroboré.

— HIST. XVI^e s. La corroboration du cœur, PARÉ, VIII, 45. Et ont ces dits muscles interruptions nerveuses et transverses, pour la corroboration d'iceux, ID. I, 44.

— ÉTYM. *Corroborer*; provenc. *corroboration*; espagn. *corroboration*; ital. *corroboratione*.

CORROBORÉ, ÉE (ko-ro-bo-re, rée), part. passé. Corroboré par un verre de vin chaud.

CORROBORER (ko-ro-bo-ré), v. a. || 1^e Terme de médecine. Donner de la force, du ton. Le vin corroboré l'estomac. || Absolument. Il faut donner à cet enfant étiolé tout ce qui corroboré. || 2^e En général, donner appui, force. Ces faits peuvent corroborer mon système.

— HIST. XV^e s. Avec ses lettres de son sceau, signées de son seigneur manuel, et corroborées par un acte public et notarié, MONSTREL, I, 49. || XVI^e s. Par intervalle on corroboré les entrailles, PARÉ, XX, 36. Par leur aromaticité, ils corroborèrent la vertu animale, ID. XXV, 46.

— ÉTYM. Espagn. *corroborar*; ital. *corroborare*; du latin *corroborare*, de *cum*, et *robore*, fortifier, de *robur*, force (voy. ROUVRE).

CORRODANT, ANTE (ko-ro-dan, dan-t'), adj. Qui corrode. || Substantivement. Les corrodants. L'eau forte est un corrodant.

— HIST. XVI^e s. Les ulcères virulentes et corrodantes, PARÉ, XI, 44.

CORRODÉ, ÉE (ko-ro-dé, dée), part. passé. L'estomac corrodé par le poison.

CORRODER (ko-ro-dé), v. a. || 1^e Ronger, faire des trous, des entamures. La rouille corrode le fer. || Fig. Exercer une action morale malfaisante. L'éloquence dangereuse de démagogues qui corrodent les institutions et les mœurs. || 2^e Se corroder, v. refl. Être rongé. Le fer se corrode aisément.

— HIST. XVI^e s. Estouper quelque trou du palais, à cause que la verolle auroit corrode ou corrompu l'os, PARÉ, *Introd.* 2.

— ÉTYM. Provenç. *corroder*; catal. *corroir*; espagn. *corroer*; ital. *corrodere*; du latin *corrodere*, de *cum*, et *rodere*, ronger.

CORROI (ko-roi), s. m. Façon que le corroyeur donne au cuir. || Etendoir sur lequel l'apprenteur déplisse et étend les étoffes. || Epaisseur de terre, surtout de terre glaise, qui sert à retenir les eaux des fontaines, des réservoirs, etc. || Terme de marine. Enduit gras dit aussi courée et courai qu'on emploie pour les navires.

— HIST. XIII^e s. Des ci qu'il voit venir le roi, Deux mil armés en son conroi, PARTONOP. V, 2467. Si prist grant cure et grant conroi De moi afaitier et garnir, ID. V, 4572. L'autre conroi sont à cent mile nombre, AGOLANT, V, 704. Le conroi de nos et de no maistrie, DU CANGE, *conredum*. || XIV^e s. Les conrois qui sont appellés repas, ID. IB.

— ÉTYM. Provenç. *conre*, *conrei*, équipage, nourriture; catal. *conreu*; espagn. *correo*; ital. *corredo*; bas-lat. *conredum* (et *conredum*, dans un texte du IX^e siècle); mot hybride de *cum*, avec, et du flamand *rēden*, préparer, qui correspond au moyen haut-allemant *ge-reiten*, anglo-saxon *ge-rædian*, goth.

rajdjan. *Conroi* était un mot très-usité et ayant toute sorte de sens dérivés du sens primitif, qui est préparation.

† **CORROIERIE** (ko-roi-rie), s. f. Atelier, art du corroyeur.

— HIST. XIII^e s. Et est accordé que nus ne poie [appuye] riens, hors de l'uis, de denrées qu'il vende, quant à corroieries, *Liv. des mét.* 226

— ÉTYM. *Corroyer*.

† **CORROMPABLE** (ko-ron-pa-bl'), adj. Qui peut être corrompu. Les matières organiques sont facilement corrompables.

— REM. Ce mot, anciennement usité, pourrait être employé à côté de *corruptible*, qui se dit moins communément de la corruption matérielle, et qui vient du latin *corruptibilis*, tandis que *corrompable* est formé directement de *corrompre*.

— HIST. XIII^e s. Par nature estes corrumpables, *la Rose*, 4424. || XIV^e s. Et teles choses sont sans nécessité et nient corrumpables, ORESME, *Eth.* 173. Nostre nature est composée d'une chose et avec ce, d'une autre chose qui est corrumpable, ID. ib. 225. || XV^e s. Le corps ne puet au monde demourer, Qu'à certain temps ne le faille pourir; Corrompable est; si le faut retourner, Corrupcion et cendre devenir, E. DESCH. *Poësies mss.* f° 145, dans LACURNE. || XVI^e s. Il n'estoit aucunement corrumpable par presens, AMYOT, *Péric.* 33.

— ÉTYM. *Corrompre*; provenc. *corrompable*.

CORROMPRE (ko-ron-pre), je corromps, tu corromps, il corrompt, nous corrompons, ils corrompent; je corrompais; je corrompis; je corromprai; je corromprais; corromps, corrompons; que je corrompe, que nous corrompons; que je corrompis; corrompant; corrompu, v. a. || 1^o Rompre l'ensemble, et, par suite, gâter, détruire. Arsanes mit le feu partout et corrompit tout ce qui pouvait servir à l'usage des hommes, VAUG. Q. C. 168. || Fig. Adieu donc! Fi du plaisir Que la crainte peut corrompre, LA FONT. *Fabl.* I, 9. Vous corrompez tout par d'injustes usages, MASS. *Car. Voc.* Comme toute chair a corrompu sa voie, ID. ib. *Motifs.* Belle Aréthuse, ainsi ton onde fortunée Roule, au sein furieux d'Amphitrite étonnée, Un cristal toujours pur et des flots toujours clairs, Que ne corrompt jamais l'amertume des mers, VOLT. *Henr.* ix. Vous avez corrompu tous les dons précieux Que pour un autre usage ont mis en vous les dieux, ID. *Catil.* I, 1. L'effroi qui me saisit, corrompant mon espoir.... ID. *Triumv.* IV, 6. Vous comprenez assez quelle amer-tume affreuse Corrompait de mes jours la durée odieuse, ID. *Zaire*, I, 2. Les novateurs dont les interprétations corrompaient la simplicité de la foi, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 1. Je puis t'abandonner; oui, je mourrai content, J'ai corrompu ta joie, DELAV. *Vépres, sicil.* IV, 5. || Altérer la forme, la figure, l'état de certaines choses. Corrompre la forme d'un chapeau. Ce sens a vieilli. || Terme de corroyeur. Faire venir le grain à un cuir de vache. Corrompre la vache. || Terme de métallurgie. Corrompre le fer, en pétir toutes les parties par le feu ou par le marteau. || Terme de cirier. Corrompre la cire, lui ôter la ductilité. || Terme de cartonnier. Corrompre les coupeaux ou cartons, les recourber de manière que la partie concave soit du côté de la peinture des cartes à jouer. || Populairement. Corrompre l'eau, la corriger en y ajoutant un peu de vin, de vinaigre, de sucre, etc. || 2^o Gâter par décomposition putride. La décomposition de substances organiques avait corrompu les eaux. La terre que nous habitons n'est devenue salubre que par les travaux de l'homme; dans son origine, elle était couverte de forêts et de marécages qui corrompaient l'air; c'est l'état actuel de Madagascar, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 4. || 3^o Dépraver. Corrompre les mœurs. La flatterie le corrompit. Deux coeurs nés généreux qu'un traître a corrompus, VOLT. *Fanat.* III, 44. Cambyses, fils de Cyrus, fut celui qui corrompit les mœurs des Perses, BOSS. *Hist.* III, 5. || 4^o Altérer, modifier en mal, en parlant de la langue, du goût, du style. La lecture des mauvais auteurs corrompt le goût. Corrompre une langue. L'invasion des barbares corrompit le latin. Dans les arts d'imagination, tout ce qui n'est pas neuf ou brillant est inutile; et la multiplication des ouvrages médiocres corrompt le goût au lieu de le former, CONDORCET, *Haller*. || Corrompre un texte. La négligence des copistes a corrompu bien des passages dans les auteurs anciens. Il a omis ces paroles par un dessein outrageux, pour corrompre la pensée de ce père, PASC. *Prov. Réfut. de la rép. à la 12^e lett.* Il découvre l'orgueil caché et l'hypocrisie des Pharisians et des docteurs de la loi qui la corrompaient

par leurs interprétations, BOSS. *Hist.* II, 6. || 5^o Fig. Gagner quelqu'un par dons ou promesses. Il essaya de corrompre ses juges. On corrompit les témoins. C'est à qui se sent faible à corrompre son juge, QUINAULT, *la Comédie sans comédie*, II, 5. Il avait corrompu par argent la garnison, FÉN. *Tél.* xx. On l'accusait aussi d'avoir corrompu à force de présents la prétresse de Delphes, qui avait ordonné, de la part du Dieu, de le rappeler de l'exil, ROLLIN, *Hist. anc. Oeuvres*, t. III, p. 591, dans POUGENS. Des moines, parcourant l'Helvétie alarmée, Divisent les tribus et corrompent l'armée, MASS. *Helvétiens*, V. || Séduire, en parlant d'une femme. En poursuivant les fuyards, il fut tué par un des siens dont il avait corrompu la femme, BOSS. *Hist.* I, 10. Crispe, fils de Constantin, mais d'un autre mariage, accusé par cette marâtre [la seconde femme de l'empereur Constantin] de l'avoir voulu corrompre, trouva son père inflexible, ID. ib. I, 44. || Absolument. Les vices n'y sont point un sujet de ridicule; corrompre ou être corrompu ne s'appelle point un usage ou une manière de vivre, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 25. Ce Philippe qui, mieux qu'homme du monde, savait diviser pour réduire et corrompre pour asservir, MARMONT. *Élém. litt. Oeuvres*, t. VIII, p. 86, dans POUGENS. || 6^o Se corrompre, v. refl. Se putréfier. La viande se corrompt rapidement dans les jours chauds et orageux. Je vois qu'un corps tel que l'eau est visible, muable, sujet à se corrompre, à se geler, BOULAINVILLIERS, *Réfutation de Spinosa*, p. 44. || Se dépraver, s'altérer. Les mœurs se corrompent. La langue grecque se corrompit peu à peu. Cette sagesse insensée, ingénue à se tourmenter, habile à se tromper elle-même, qui se corrompt dans le présent, qui s'égare dans l'avenir, BOSS. *Duch. d'Orl.* C'est une chose étonnante comment les langues se forment, s'augmentent, se perfectionnent, et comment, après un certain cours d'années, elles dégénèrent et se corrompent, ROLLIN, *Hist. anc. Oeuvres*, t. XI, 2^e part. p. 602, dans POUGENS.

— HIST. XIII^e s. Deus, quel duel [deuil] des prelaz que leur mestier ne fuit! Mucie est la lumiere qui esclaire le munt [monde]. Il sunt li pullent cors que l'esperit corrunt, TH. *le mart.* 69. || XIII^e s. Qui gist en mortel pechié est corrompu, PSAUTIER, f° 24. Li lius [lieu] estoit tout corrompus, et moult i oit mors de gens, CHR. *de Rains*, 177. Nostre coustume a corrompu ceste loi et suefre que testamens se prueve par deus loiax tesmoins, BEAUM. XII, 40. Et par ce est le [la] droite mesure du souverain corrompu en plusors lieux, si comme il est dit dessus, ID. XXVI, 42. Et por ce loonzz [conseillons] noz à toute manière de juges qu'il se gardent de prendre dons par les quix il soient corrompus, ID. XL, 33. Donques li baillis doit estre soufrans et escoutans, en telle manière qu'il laist à ceux qui sont devant li en jugement, dire toute lor volenté et tout ce qu'il lor plera, partie contre autre, et sans corrompre lor paroles, ID. 49. || XIV^e s. Ceulz qui ont l'apetit corrompu et la volenté pour malvois vices se delettent en choses qui ne sont pas bonnes à l'ame, ORESME, *Eth.* 19. J'ai pour l'amour de toi grant paine recheüe, Et en terre et en mer; mais Diex m'a secorue; De nul homme de char n'ai esté corrompu, BAUD. *de Seb.* III, 432. Icellui suppliant a congneu que ses diz tesmoings il avoit induis et corroz, et leur avoit promis de donner le vin, mais qu'ilz deposassent à son entension, DU CANGE, *corrompere*. || XV^e s. Et pour ce que je n'y veux mettre ni oster [à la matière de ses chroniques], oublier ni corrompre, ni abreger, FROISS. I, I, 1. || XVI^e s. De peur que les grains ne se corrompent et pourrissent, MONT. II, 186. S'ils faisoient quelque appointement avec serment solennel, il duroit jusques à ce que l'une des parties se trouvast la plus forte, pour le corrompre et violer, et vaincre par malice, LANOUE, 55. Une oligarchie corrompue comme aussi fut celle d'Athènes, ID. 65. Il estimoit estre convenable de deposer la substance du feu en garde de personnes non corrompues ny polluées, AMYOT, *Numa*, 17. Ses ambassadeurs corrompirent deux des meilleures et plus anciennes maisons de la ville, ID. *Publ.* 5. Se laisser corrompre par argent, ID. *Alc. et Cor. comp.* 8. Boire de l'eau puante et corrompue, ID. *Anton.* 21. On luy fit entendre que la tourmente estoit sur la montagne, ce nonobstant on ne luy sceuut dissuader de passer ce jour là, pensant corrompre [rompre, vaincre] le temps, contre l'opinion de tous, ID. DU BELL. 521. Hormis qu'il se trouvoit fort las et corrompu [courbatu], à cause du tourment qu'il avoit souffert, PARÉ, XIX, 32.

— ÉTYM. Provenc. *corrompre*; catal. *corromprer*; espagn. *corromper*; ital. *corrompere*; du latin *cor-*

rumpere, de *cum*, et *rumpere*, rompre. L'ancien français, à côté du participe *corrompu*, avait aussi *corrot* ou *corrout*, dont le simple se trouve: *un nombre rout ou roupt*, un nombre fractionnaire. *Corrompu* est un participe fait sur le verbe français; *corrot* provient directement du participe latin *corriptus*, avec l'accent sur *ru*.

CORROMPU, UE (ko-ron-pu, pue), part. passé de corrompre. || 1^o Gâté, détruit. Tout le pays ayant été corrompu par l'ennemi qui battait en retraite. || Peu usité en ce sens. || 2^o Altéré, en parlant de langues, de textes, etc. Il est étonnant que BELLEAU, JODELLE et DUBARTAS aient été sitôt suivis d'un RACAN et d'un MALHERBE, et que notre langue, à peine corrompue, se soit vue réparée, LA BRUY. I. La critique qui restitue dans les auteurs les endroits corrompus, donne des éditions... D'ALEMB. *Explic. syst. conn. hum. Oeuvres*, t. I, p. 335, dans POUGENS. || 3^o Gâté par décomposition putride. De l'eau corrompue. Un sang noir et corrompu coula de sa plaie, FÉN. *Tél.* xv. || 4^o Dépravé. Des mœurs corrompues. Je ne veux nulle place en des coeurs corrompus, MOL. MIS. I, 1. Les hommes corrompus n'ont aucune pudeur, et ils sont toujours prêts à toutes sortes de bassesses, FÉN. *Tél.* xxiv. Les illusions mêmes de l'amour se purifient dans un cœur chaste et ne corrompent qu'un cœur déjà corrompu, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 27. Leur religion est un mahométisme extrêmement corrompu par les superstitions indiennes, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 8. || 5^o Séduit par argent. Une sentinelle ayant été corrompue laissa approcher les assaillants. || On dit quelquefois substantivement. Un corrompu, les corrompus, les gens qui ont de mauvaises mœurs, et surtout les gens qui se laissent corrompre par l'argent, et, en politique, ceux qui par intérêt passent du côté du pouvoir.

† **CORROND** (ko-rron), s. m. Terme de métallurgie. Extrémité d'une barre dont l'étrilage n'a pas été achevé faute de chaleur suffisante.

CORROSIF, IVE (ko-rrö-zif, zi-v'), adj. || 1^o Qui corrode. Substances corrosives, celles qui, mises en contact avec les parties vivantes, les désorganisent peu à peu. On devait user de remèdes moins corrosifs, BOSS. *Var. x.* Il en renforce les traits comme une eau forte et corrosive, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 3. || Substantivement. Les corrosifs. Le nitrate d'argent est un puissant corrosif. || 2^o Fig. La parole corrosive de ce calomniateur.

— HIST. XIII^e s. À la maille [tache à l'œil] qui est enclose Covient mult curuzive chose, MS. ST-JEAN. || XV^e s. La poudre, qui corrosive estoit, lui gasta et mangea trestout l'œil, LOUIS XI, NOUV. II. || XVI^e s. Ulceres corrosives et chancrées, PARÉ, V, 19. Médicament corrosif, ID. XI, 48.

— ÉTYM. Provenc. *corroziu*, *corrossiu*; espagn. et ital. *corrosivo*; du latin *corrosivus* (voy. CORRODER).

CORROSION (ko-rrö-zion; en poésie, de quatre syllabes), s. f. Action, effet de ce qui est corrosif. La corrosion de l'estomac par l'arsenic. || Par extension, se dit de l'effet des eaux sur leurs rivages. Il avait grimpé avec une peine infinie sur une roche escarpée, pour voir de là le cours du Serchio et la corrosion qu'il causait à ses rives, FONTEN. *Manfredi*.

— HIST. XIV^e s. Leur corps seuffre continuellement une maniere de corrosion, ORESME, *Eth.* 225. || XVI^e s. Dont s'ensuit corrosion aux parties qui sont sous le cuir, PARÉ, V, 44. Par corrosion de certaine humeur acre qui tombe aux gencives, ID. XV, 27.

— ÉTYM. Provenc. *corrosio*, *corrossio*; espagn. *corrosion*; ital. *corrosione*; du latin *corrosionem* (voy. CORRODER).

† **CORROSIVITÉ** (ko-rrö-zi-ve-té), s. f. Qualité de ce qui est corrosif.

— HIST. XV^e s. Et là où corrosiveté aucune se trouvera en ma tractation non agreable à chacun, que icelle vuelent plus imputer à la nature du temps qu'à la perverse et oblique intention de l'auteur, G. CHASTEL. *Expos. sur vérité mal prise*.

— ÉTYM. *Corrosif*.

† **CORROYAGE** (ko-ro-ja-j'), s. m. Art du corroyeur; dernière préparation que le corroyeur donne au cuir. || Terme de métallurgie. Réunion de plusieurs barres de métal qui doivent être soumises à un nouvel étirage.

— ÉTYM. *Corroyer*.

CORROYÉ, EE (ko-ro-ié, ié), part. passé. Cuir corroyé. || Fer corroyé.

CORROYER (ko-ro-ié; plusieurs disent ko-roi-ié), je corroye, tu corroies, il corroye, nous corroyons, vous corroyez, ils corroyent; je corroyais, nous corroyions, vous corroyiez, ils corroyaient; je corroyai; je corroierai; je corroierais; corroye, corroyons; que je corroye, que nous corroyions, que vous

corroyiez; que je corroyasse; corroyant; corroyé, v. a. || 1^e Préparer le cuir pour les divers usages auxquels il est destiné. Corroyer des peaux, des cuirs. || 2^e Corroyer du bois, le dégrossir extérieurement. || 3^e Corroyer du fer, le battre à chaud; souder ensemble plusieurs tiges au marteau. || 4^e Pétrir soigneusement le sable, la chaux, etc. avec de l'eau, pour en faire de meilleur mortier, ou battre de la terre glaise pour en faire un corroi. Corroyer un canal, un bassin, le garnir d'un corroi. La plus grande partie des glands n'avaient pas levé; les pluies de l'hiver avaient tellement battu et corroyé la terre qu'ils n'avaient pu percer, BUFFON, *Exp. sur les végét.* 2^e mém. Les murs étaient corroyés de stuc mêlé de bouse de vache, BERN. DE ST-P. Ch. ind. || 5^e Terme de fonderie. Corroyer du sable; en écraser toutes les mottes, pour le rendre plus maniable.

— HIST. XII^e s. À honur [il] les fit cunreer, U ke il volorent sejurner, ROU, v. 6448. || XIII^e s. La nuit [il] le fait en sa maison jesir, Et conreer et riche-ment servir, DU CANGE, *conredum*. Li mangiers fu richement conréé, ID. ib. Et sur ces cercles getent plaus de moutons que l'en appelle plaus de Damas, conréées en alun, JOINV. 230. || XVI^e s. Ptolemæus commanda que l'on pendist le corps de Cleomenes, l'ayant devant conroyé, AMYOT, *Agis et Clém.* 72. L'escorce de laquelle les taneurs courrayent leurs peaux, PALISSY, 24. Les terres argileuses de quoy l'on se sert pour tenir lesdites eaux, faut qu'elles soyent conroyées, ID. 177. Puis faut avoir une chausse de cuir de chien conroyé, PARÉ, XXI, 24. La peau de bouc escorchée, seichée et courroyée par les taneurs, ID. *Animaux*, 24.

— ÉTYM. *Corroi*; anc. wallon, *courer*; rouchi, *corer*; namurois, *conrer*; provenç. *conrear*, arranger, régaler; espagn. *conrear*, donner la seconde façon à la terre; ital. *corrédare*. *Conreer* avait, dans l'ancien français, tous les sens qu'avait *corroi*, et signifiait en général disposer, arranger, préparer. Bien qu'on trouve dans le bas-latin *corrigeria*, *corroier*, *corrigerius*, corroyeur, provenç. *corriger*, anc. catal. *correjer*, espagn. *correero*, portug. *correciro*, ital. *corregiato*, courroie, les sens divers qu'a *corroi* en français montrent qu'il provient de l'ancien français *corroi*.

† CORROYÈRE (ko-ro-iè-r'), s. f. Terme de botanique. Espèce de sumac dont les feuilles sont employées pour tanner les cuirs.

— ÉTYM. *Corroyer*.

CORROYEUR (ko-ro-ieur; plusieurs disent ko-roi-ieur; Ménage recommande de ne pas prononcer *corroyeur*, ce qui était un archaïsme, l'ancienne forme étant *conroi*, et il ajoute qu'on prononce *corrayeur*), s. m.. Celui qui corroie les cuirs.... Et l'animal de somme Passe du jardinier aux mains d'un corroyeur, LA FONT. VI, 41. Cléon [un démagogue athénien] était fils de corroyeur et corroyeur lui-même, ROLLIN, *Hist. anc. Oeuvres*, t. III, p. 497, dans POUGENS.

— HIST. XIII^e s. Quiconques est corroiers à Paris, il doit ouvrir as us et as coutumes de la ville, *Liv. des mét.* 234. Nus corroiers ne puet rendre son aprenti, se li mestre ne va autre mer ou il ne gist ou lit de langueur, ib. 235. Nus ne puet estre bau-droier à Paris, ce est à savoir conreeur, de qui por fere conroies.... ib. 224. || XVI^e s. Un cordonnier et un corroyeur, D'AUB. *Hist.* I, 78. Peaussiers, corroyeurs, PARÉ, XXIV, 10. Les corrayeurs, PALISSY, 33.

— ÉTYM. *Corroyer*; wallon, *côrêù*; namurois, *conreu*; bas-lat. *conreator*. Il y a eu confusion entre *corroyeur* venant de *conreer*, et *corroier* venant de *corroie*.

† CORRUDE (ko-rru-d'), s. f. Terme de botanique. Asperge sauvage (*Asparagus acutifolius*, L.).

— ÉTYM. Latin, *corruda*.

† CORRUGATEUR, TRICE (ko-rru-ga-teur, tri-s'), adj. Terme d'anatomie. Qui plisse. Muscle corrugateur, et, substantivement, le corrugateur, le muscle sourciliier, parce qu'en se contractant il fait froncer le sourcil.

— ÉTYM. Voy. CORRUGATION.

† CORRUGATION (ko-rru-ga-sion), s. f. Terme didactique. Froncement, plissement. La corrugation de la peau par l'action des muscles sous-jacents.

— ÉTYM. Lat. *corrugatio*, de *cum*, et *ruga*, ride (voy. RIDE).

CORRUPEUR, TRICE (ko-ru-p-teur, pte-s'), s. m. et f. || 1^e Celui, celle qui corrompt les mœurs, l'esprit ou le goût. Fallait-il dans l'exil chercher des corrupteurs? RAC. *Brit.* I, 2. Lux seuls [les mauvais prêtres] sont les corrupteurs des peuples, MASS. *Confér. Excell.* Fuyant des corrupteurs les conseils désastreux, BRIFFAULT, *Ninus II*, II, 2. Quelus et

Saint-Maigrin, Joyeuse et d'Espernon, Jeunes voluptueux qui régnaien sous son nom, D'un maître efféminé corrupteurs politiques, Plongeaient dans les plaisirs ses langueurs léthargiques, VOLT. HENR. I. Toutes les nouveautés utiles lui semblaient des sacriléges, et tous les étrangers dont le czar se servait pour exécuter ses grands desseins lui paraissaient des corrupteurs, ID. *Russie*, II, 10. Un lâche, un corrupteur, un traître l'a séduite, DUCIS, *Othello*, I, 4. || 2^e Celui, celle qui par dons ou promesses détourne quelqu'un de son devoir. La loi punit les corrupteurs de témoins. Il abdiquera le rôle d'ambassadeur ou de député pour prendre celui de corrupteur, le seul qui puisse lui réussir, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 3. || 3^e Celui qui altère un texte. C'est un insigne corrupteur de l'Écriture, MAUCROIX, *Schisme*, liv. II, dans RICHELET. || 4^e Adj. Une doctrine corruptrice. Nous avons rejeté ces présents corrupteurs, Trop étrangers pour nous, trop peu faits pour nos mœurs, VOLT. *Scythes*, I, 4. Que ne puis-je à la fois engloutir sous le Tibre Ces métaux corrupteurs d'un peuple jadis libre! M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3. C'est là que tous les préjugés d'une éducation corruptrice sont ébranlés par les maximes de la nature et de la raison, MARMONT. *Elém. litt.* *Oeuvres*, t. X, p. 340, dans POUGENS. Il laissait Barclay faire aux soldats français et à leurs alliés ces adresses corruptrices qui avaient tant ému Napoléon, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 4.

— ÉTYM. Lat. *corruptor*, de *corruptum*, supin de *corrumpere*, corrompre.

CORRUPTIBILITÉ (ko-ru-pti-bi-lité), s. f. État, nature de ce qui est corruptible.

— ÉTYM. Provenç. *corruptibilitat*; espagn. *corruptibilidad*; ital. *corruittibilità*; du latin *corruptibilitatem* (voy. CORROMPRE).

CORRUPTIBLE (ko-ru-pti-bl'), adj. || 1^e Qui est sujet à corruption. Les matières corruptibles. Notre âme d'une nature spirituelle et incorruptible a un corps corruptible qui lui est uni, BOSS. *Hist.* II, 6. || 2^e Qu'on peut corrompre, en parlant des personnes. C'est un homme très-corruptible. Ils seraient donc plus délicats que les courtisans et les gens de robe, qui voient tous les jours avec plaisir représenter des marquis fâts et des juges ignorants et corruptibles, LESAGE, *Critique de Turcaret*. Cet exemple et mille autres prouvent que l'imagination est la plus corruptible des facultés de l'âme, MARMONT. *Essai sur le goût*, *Oeuvres*, t. IV, p. 366, dans POUGENS. || S. m. Nom donné à des hérétiques du sixième siècle, qui prétendaient que Jésus-Christ avait été sujet aux douleurs, aux passions, et que sa chair était corruptible.

— HIST. XIV^e s. Choses corruptibles, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XV^e s. Un edifice que feu ne fer ne autre chose corruptile ne pourra consumer, BOCQ. IV, ch. 45. || XVI^e s. Le corps qui est corruptible aggrave l'âme, CALVIN, 57. Le privilège de quoy nostre ame se glorifie, de renger les choses qu'elle estime dignes de son accointance, à desvestir et despouiller leurs conditions corruptibles, et leur faire laisser à part, comme vestemens superflus et viles, l'espesseur, la longueur, la profondeur... MONT. II, 198.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *corruptible*; ital. *corruittibile*; du latin *corruptibilis* (voy. CORROMPRE).

† CORRUPTIF, IVE (ko-ru-ptif, ptif-v'), adj. Qui a la propriété de corrompre.

— HIST. XIV^e s. Chose juste n'est pas corruptive ou corrumptance de cité, ORESME, *Thèse de MEUNIER*.

— ÉTYM. Provenç. *corruptiu*; espagn. *corruptivo*; du latin *corruptivus* (voy. CORROMPRE).

CORRUPTION (ko-ru-psion; en poésie, de quatre syllabes), s. f. || 1^e Rupture d'un ensemble, altération en général. Pour peu qu'on veuille s'appliquer à bien examiner ce système, il sera facile de se convaincre qu'il est le meilleur, le mieux proportionné et le moins sujet à corruption qui se puisse mettre en usage, VAUB. *Dime*, p. 128. Toute la conséquence qu'on peut tirer de cette diversité d'opinions, c'est que les uns ont considéré la comédie dans sa pureté, lorsque les autres l'ont regardée dans sa corruption, MOL. *Préf. du Tartuffe*. || Altération dans un texte. Il y a corruption dans ce texte-là. || Altération du langage, du goût. Les innovations amènent la corruption des traditions littéraires. La corruption du latin dans les temps qui suivirent l'invasion des barbares. || Par extension. Ce mot est formé de tel autre par corruption. Le chef du conseil d'Aragon portait le titre de grand justicier, et, par corruption, celui simplement de justice, ST-SIM. 89, 152. Cette rue s'appelait anciennement la rue de l'Egyptienne,

à cause d'une chapelle de sainte Marie Egyptienne qui est à l'entrée du côté de la rue Montmartre; le peuple, par abréviation et corruption du mot, s'est accoutumé à l'appeler rue de la Jussienne, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Oeuvres*, t. III, p. 182, dans POUGENS. || 2^e Décomposition putride. La corruption de la viande, de l'air. On a cru autrefois que les insectes s'engendraient de la corruption. Tout [les préparations anatomiques] se garantissait de la corruption par le secret de M. Ruysh, FONTEN. *Ruysh*. || 3^e Fig. Dépravation. La corruption des mœurs du siècle. Sans les aveugles, sans les sauvages, sans les infidèles qui restent et dans le sein même du christianisme, nous ne connaîtrions pas assez la corruption profonde de notre nature ni l'abîme d'où Jésus-Christ nous a tirés, BOSS. *Hist.* II, 43. La corruption du cœur consiste dans l'opposition à l'ordre, MALEBR. *Éclairc.* liv. III. La corruption des mœurs, qui peut se maintenir jusqu'à un certain point malgré l'instruction, était infiniment favorisée et accrue par l'ignorance, FONTEN. *Le czar Pierre*. C'est à cette victoire remportée sur Antiochus et à cette conquête de l'Asie, que Pline attache l'époque de la corruption des mœurs dans la république romaine, ROLLIN, *Hist. anc. Oeuvres*, t. VIII, p. 435, dans POUGENS. Il y a deux genres de corruption: l'un, lorsque le peuple n'observe point les lois; l'autre, lorsqu'il est corrompu par les lois, MONTESQ. *Esp.* VI, 42. Et que m'importe à moi que le sénat m'outrage, Que la corruption mette à prix son suffrage? VOLT. *Catil.* I, 2. Jamais on ne doit se décourager; la corruption n'est jamais totale; il y a partout des gens de bien, et, s'il en manque, on en fait naître, MARMONT. *Bélisaire*, XII. Dans la corruption une cour endormie. Avec son empereur disputant d'infamie, LEGOUV. *Épichar. et Nér.* I, 2. Les péchés mêmes des grands deviennent les modes des peuples, et la corruption de la cour s'établit comme politesse dans les provinces, FLÉCH. *Marie-Thér.* || Au sens actif, la corruption que l'on cause, que l'on produit. Les choses mêmes les plus saintes ne sont point à couvert de la corruption des hommes, MOL. *Préf. du Tartuffe*. || 4^e Au sens actif, moyen qu'on emploie pour gagner quelqu'un et le déterminer à agir contre son devoir et la justice. Ses plaintes, ses écrits et la corruption de ceux qu'il crut pouvoir servir sa passion, ROTR. *Vencesl.* II, 4. || Au sens passif. Ce juge est soupçonné de corruption, d'avoir été corrompu. Ne parlons pas des corruptions qu'on a honte de se reprocher; parlons de la lâcheté ou de la licence d'une justice arbitraire qui sans règle et sans maxime se tourne au gré de l'ami puissant, BOSS. *le Tellier*. || Terme de droit. Le crime du fonctionnaire qui trafique de son autorité, et le crime de ceux qui cherchent à le corrompre.

— HIST. XII^e s. Rapresser le contretemps [réprimer l'opposition] de nostre corruption, et commencer fors à eissir à la connaissance de veriteit, JOB, 488. Or vus ai fait ici mult grant digressiun; Car ne vuol en l'affaire mettre corruptiun, TH. LE MART. 63. || XIII^e s. Lors fu e cors e deitez Ensemble sans corriçion; Lors montas à l'ascension, RUTEB. II, 22. En toi ne doit avoir nule corrupcion; Car tuit sommes et toutes en ta correpçion, J. DE MEUNG, *Test.* 574. Mondes pleins de corruption. Trop est fous qui en toi se fie, LES VERS DU MONDE. || XIV^e s. Car l'air qui estoit nes et purs, Fu ors et vils, noirs et obscurs, Si que de sa corruption Heurent les gens opinion Que corrompu en devenoient, MACHAULT, p. 72. Avec ce fut faict la dicté delivrance par le dit Jehan pour corruption de deniers qu'il en ot, LETT. DE REMISSION, BIBL. DES CH., 4^e série, t. II, p. 59. Le nom de prodige [prodigue] en grec signifie perdition et une manière de corruption de son estre et de sa substance, par quoy il se peut vivre, ORESME, ETH. 103. De communication politique sont trois espèces; et les corrupcions ou transgressions de elles sont en nombre égal, ID. ib. 245. Tirannie est corrupcion et malvestié ou empirement de monarchie, ID. ib. 246. Une lampe de voirre qui devant sa tombe ardoit cheit d'aventure sur le pavé sans nulle corruption, CHR. DE SAINT DENIS, t. I, f° 36, dans LACURNE. Crime de corruption, si comme quand aucun officier de justice, sous ombre de son office, par corruption ou autrement juge autre à mort sans cause et laisse celuy qui a deservy mort, BOUTILLIER, *Somme rural*, titre xxviii. || XV^e s. L'un meurt, l'autre revit, et toujours la naissance. Par la corruption engendre une autre essence, RONS. ELEG. 49.

— ÉTYM. Provenç. *corrupcio*; espagn. *corrupcion*; ital. *corruzione*; du latin *corruptionem* (voy. CORROMPRE).

CORS (kor), *s. m. plur.* Terme de chasse. Synonyme d'andouillers, ou chevillures sortant de la corne du cerf. Un cerf de dix cors, et, plus ordinairement, un cerf dix cors, est celui qui a dix de ces chevillures, cinq de chaque côté. L'animal chargé d'ans, vieux cerf, et dedix cors, En suppose un plus jeune et l'oblige par force.... **LA FONT.** *Fabl.* x, 4. Sur un cerf qu'un chacun nous disait cerf dix cors. **MOL.** *Fdch.* II, 7. || Un cors, **Voy. JEUNEMENT.**

— **HIST.** XIV^e s. Si on te demande combien de cors porte le cerf, respond en nombre per; pour ce que s'il ne portoit que neuf cors, si tu dois dire qu'il en porte dix, **Modus**, f° VII. || XV^e s. Trente deux ans ara [aura] le cerf volant Des grans forestes de Gaule et de Bourbon, Au chief leger et au corps remuant; A huit cors jà fera craindre son nom, Et à vint cors sera de tel renom Qu'il destruira, ce dit la lettre escripte, L'isle aux geans et l'asne, veuille ou non; Tele est de lui la propheetie dite, **EUST. DESCH.** *Poésies mss.* f° 46. || XVI^e s. Et Dyana, des forests presidente, Entre plusieurs dryades eminente, Lesquelles font de leurs questes rapsors, Quel est le cerf et combien a de cors, **G. CRETIN**, p. 77, dans **LACURNE**.

— **ÉTYM.** Lat. *cornu*, qui, à côté de *corne*, a donné *cor* de même signification, au pluriel *cors* (*voy. COR* et *CORNE*).

† **CORSAC** (kor-sak), *s. m.* Terme de zoologie. Nom vulgaire et spécifique du chien corsac, dit aussi renard de Tartarie, et nommé par Buffon *isatis*.

CORSAGE (kor-sa-*j'*), *s. m.* || 1^o La taille ou le buste, depuis les hanches jusqu'aux épaules. Achille était haut de corsage, **MALH.** IV, 5. Sa taille haute et droite et d'un juste corsage, **RÉGNIER**, *Dial.* Douce d'humeur, gentille de corsage, **LA FONT.** *Psaut.* Cette drogue lui donnerait D'Eraste et l'air et le corsage, **ID. Coupe.** Du premier Amadis je vous offre l'image; Il fut doux, gracieux, vaillant, de haut corsage, **LA FONT.** *Poésies mêlées*, LII. Un fourbe cependant, assez haut de corsage, Et qui lui ressemblait de geste et de visage, Prend son temps, et partout ce hardi suborneur S'en va chez les humains crier qu'il est l'honneur, **BOIL.** *Sat.* XI. || 2^o Il se dit aussi du cerf, du lévrier, du cheval, etc. Ce cheval a un beau corsage. Triste oiseau le hibou, ronge-maille le rat, Dame belette au long corsage, **LA FONT.** *Fabl.* VIII. || 3^o Par extension. Le corsage d'une robe, la partie qui embrasse le corsage. || 4^o Terme de féodalité. Gens de corsage, ceux qui étaient soumis à la mainmorte personnelle.

— **HIST.** XII^e s. Respundi nostre sire: N'esguarder pas à sa chiere ne à sun corsage, **Rois**, 59. || XIII^e s. Arpes [harpies] sont oisaus de corsage Et sont pucelles de visage, **DU CANGE**, *arpa*. || XIV^e s. Non pourquant le feri, tout parmi le corsage, Que le sang li en fait salir sus le preage, **Baud. de Seb.** XI, 483. || XV^e s. Le flamand, qui le vit de petit corsage, presuma bien que encore estoit enfant, **Boucig.** I, ch. 9. || XVI^e s. Seroit-ce point vostre bonté tant sage, Ou la hauteur de ce tant beau corsage? **MAROT**, I, 354. Ils ne cedoient rien en grandeur de barbe et de corsage aux anciens pairs de France, **Sat. Mén.** p. 4. Il estoit gresle et menu de corsage, **AMYOT**, *Cés.* 24. Les enfants ne ressemblent seulement à leurs pere et mere de corsage (comme en ce qu'ils sont grands ou petits, gros ou deliés, camus ou bossus, boiteux ou tortus).... **PARÉ**, XVIII, 2. **Corpsage**, **PALSGR.** p. 498.

— **ÉTYM.** *Corps*, par l'ancien français *cors* où le *p* étymologique avait disparu.

CORSAIRE (kor-sé-*r'*), *s. m.* || 1^o Vaisseau armé en course par des particuliers, mais avec l'autorisation du gouvernement. || 2^o S'est dit des vaisseaux équipés dans les pays barbaresques, Alger, Maroc, Tunis, et qui faisaient en tout temps la course contre les chrétiens. Un autre, mal pourvu des armes nécessaires, fut enlevé par des corsaires, **LA FONT.** *Fabl.* VII, 44. Voilà qu'un corsaire de Salé fond sur nous et nous aborde, **VOLT.** *Cand.* 44. || 3^o Adjectivement. Capitaine corsaire. C'est qu'en fait d'aventure il est fort ordinaire De voir gens pris sur mer par quelque Turc corsaire, **MOL.** *l'Étour.* IV, 4. Je ne vous dirai point combien il est dur pour une jeune princesse d'être menée esclave à Maroc avec sa mère; vous concevez assez tout ce que nous eûmes à souffrir dans le vaisseau corsaire, **VOLT.** *Cand.* 44. || Substantivement. Les hommes qui montent ces vaisseaux de course. Les corsaires eurent une belle part de prise. Et toujours avait fait Avec honneur son métier de corsaire, **LA FONT.** *Calendr.* || 4^o Fig. Homme dur, impitoyable par cupidité. Endurcis-toi le cœur, sois arabe, corsaire, **BOIL.** *Sat.* VIII. Mes

créanciers sont des corsaires, **BÉRANG.** Ma dern. chans. || 5^o Épervier. || Proverbes. À corsaire, corsaire et demi, c'est-à-dire envers un homme agressif, difficile; on se montre encore plus agressif, plus difficile. || Corsaires contre corsaires font rarement leurs affaires. Corsaires à corsaires, L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires, **RÉGNIER**, *Sat.* XII.

— **SYN.** **CORSAIRE**, **PIRATE**. Le corsaire est muni de lettres par son gouvernement et armé seulement en temps de guerre; pris, il est traité comme prisonnier de guerre. Le pirate n'a point de lettres de marque, attaqué même en temps de paix, et, pris, est traité comme voleur.

— **HIST.** XV^e s. Certaines gallées corsaires du royaume d'Arragon nostre ennemy et adversaire estoient presque toujours sur la mer illec environ, *Lettre d'abolition de Louis XI*, *Bibl. des Chartes*, 2^e série, t. III, p. 64. || XVI^e s. Jason fut esleu capitaine de la grande nef d'Argo, avec commission d'aller là-bas, pour oster et chasser tous les corsaires et larrons escumans la mer, **AMYOT**, *Thésée*, 23. Hommes non chalans de labourer et cultiver la terre, mais de toute ancienneté grands corsaires qui vivoient de ce qu'ils escumoint en la mer, **id. Cimon**, 43. De corsaire à corsaire n'y prend on que barriques rompues, **COTGRAVE**. Mesmes se soubconna on qu'il [André Doria] avoit quelque sourde intelligence avec Barberousse, comme corsaire à corsaire, **BRANT.** *Cap. étr.* t. II, p. 45, dans **LACURNE**.

— **ÉTYM.** Provenc. *corsari*; espagn. *corsario*; ital. *corsare*, *corsale*, de *corsa*, course, qui est provençal, espagnol et italien (*voy. COURSE*).

† **CORSE**, **ÉE** (kor-sé, sée), *adj.* Qui a du corps, de la solidité, de la consistance. Drap corsé, drap qui a du corps, qui est épais. Vin corsé, vin qui a du corps, de la force. || Cheval corsé, cheval étoffé. || Dans le langage vulgaire, repas corsé, repas abondant.

— **HIST.** XIII^e s. Uns cevaliers corsus et fors, *Partonop.* v. 7627.

— **ÉTYM.** *Corps*; génev. *corsé*, membru, vigoureux.

† **CORSECQUE** (kor-sé-*k'*), *s. f.* Ancienne arme à lame fourchue.

— **ÉTYM.** *Corse*, île, à cause que cette arme était en usage parmi les Corse.

CORSELET (kor-se-lè), le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l's se lie: des kor-se-lé-z-épais; corselets rime avec traits, succès, jamais), *s. m.* || 1^o Léger corps de cuirasse. Les matelots étaient armés de corselets, **VAUGEL.** Q. C. liv. VII, ch. 9. || Petite cuirasse qu'portaient les piquiers dans le régiment des gardes. || Familièrement. Elle a comme un piquier le corselet au dos, **RÉGNIER**, *Sat.* IX. || 2^o Terme d'histoire naturelle. La partie du corps des insectes qui correspond au thorax des vertébrés. La mouche nettoie alternativement sa tête, son corselet et sa croupe, **BERN. DE ST-P.** *Harmon.* liv. II, *animaux*. À son corselet tiennent deux ou quatre ailes avec lesquelles il voltige dans l'air, **BONNET**, *Contempl. nat.* t. VIII, p. 276, dans **POUGENS**. || Par extension. Le corselet d'une écrevisse, d'un homard. || Partie antérieure des crochets d'une coquille bivalve à laquelle s'attache le ligament quand il est externe.

— **HIST.** XVI^e s. Un esquadron de corselets, **MONT**, I, 64. Voyant le bataillon des corselets, des boucliers, la cavallerie, les archers, **LA BOËTIE**, 473. Elle, pour loyer de sa vertu, lui donna un corselet et un armet d'or, **AMYOT**, *Anton.* 97. Serbillon de pescha Sallasar avec 600 harquebusiers, 200 mousquetaires et autant de corselets, **D'AUB.** *Hist.* II, 202. Aucuns trouveront estrange que je fais les testes si foibles et seulement de six rangs de corselets, **LANOUE**, 324. Cinq compagnies d'espagnols de vieilles bandes, avec leurs corselets, harquebuses et morions qui reluisoient bien fort, et avec cela braves d'habilemens aussi comme des princes, **BRANT.** *Cap. fr.* t. II, p. 25, dans **LACURNE**.

— **ÉTYM.** Double diminutif de *corps*: *cors-el-et*.

† **CORSERON** (kor-se-ron), *s. m.* Terme de pêche. Petit morceau de liège qui fait partie d'une ligne.

† **CORSES** (kor-s'), *s. m. plur.* Ancienne milice du pape, dont la principale fonction était une fonction de police.

— **ÉTYM.** *Corse*, île; cette garde étant formée principalement de Corse.

CORSET (kor-sé); le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l's se lie: des kor-sé-z-étroits; corsets rime avec traits, jamais, succès), *s. m.* || 1^o Espèce de corsage baleiné lacé derrière, que les femmes portent en dessous de leurs robes, et qui enveloppe

et suit exactement les formes du buste depuis la poitrine jusqu'au dessous des hanches. Mettre, laisser son corset. Moi, je crois que son corset Lui rend la taille moins fine, **BÉRANG.** *Voisin*. Et certain sein ne se reposant point, Allant, venant, sein qui pousse et repousse Certain corset en dépit d'Alibech, **LA FONT.** *Diable*. || Le corset est aussi employé par les hommes qui veulent se serrer la taille et l'avoir fine. || 2^o Le corps d'une cotte villageoise. C'est la coquette Du village voisin Qui m'offre une conquête En corset de basin, **BÉRANG.** *Réverie*. || 3^o Terme de chirurgie. Espèce de bandage fait d'une ou de plusieurs pièces, qui embrasse la plus grande partie du tronc.

— **HIST.** XIII^e s. Et lors m'envoya querre le roya pour manger avec li; et je y alai à tout [avec] le corset que l'en n'avait fait en la prison des rongeneurs de mon couvertouer, **JOINV.** 253. Quant on ot chanté tout à trait, Chascuns ala à son retrait, Qui dut son corset devestir Pour le sercot ouvert vestir, **MACHAULT**, p. 86. || XVI^e s. Elle vous avoit un corset D'un fin bleu lassé d'un lasset Jaune qu'elle avoit fait exprès, **MAROT**, I, 204. Corpset, **PALSGR.** p. 187.

— **ÉTYM.** Diminutif de *corps*, par l'intermédiaire de l'ancien français *cors*.

† **CORSETIER**, **IÈRE** (kor-se-tiè, tiè-r'), *s. m. et f.* Celui, celle qui fait des corsets. || Adjectivement. Une apprentie corsetière.

— **ÉTYM.** *Corset*.

† **CORSIN** (kor-sin), *s. m.* Usurier, négociant en argent. Usité seulement dans cette locution: enlever quelqu'un comme un corsin, l'enlever de vive force, sans qu'il ait le moyen de résister. On écrit d'ordinaire: enlever comme un corps saint (*voy. CORPS*); mais l'enlèvement d'un corps saint, se faisant avec solennité, ne convient pas au sens de la locution, tandis que l'enlèvement d'un corsin (les Lombards et hommes d'argent étaient, dans le moyen âge, exposés à de fréquentes violences) y répond.

— **HIST.** XIV^e s. Malabaille corsin [banquier] de Bourc, **DU CANDE**, *caorcini*.

— **ÉTYM.** Bas-lat. *caorcini*, *caturcini*, *caursini*, *cawarsini*, *corsini*, marchands italiens qui faisaient le commerce d'argent; provenç. *chaorcin*, usurier; de *cadurcinus*, habitant de Cahors, ville où les marchands italiens avaient propagé leur commerce, ou plutôt de *Caorsa*, ville du Piémont, comme paraissent l'indiquer la locution conjointe *Lombardi et Caorcini* et les vers cités dans du Cange: Usurier de Chaorse; et Li Sathanas m'i engendra, Et de illuec il m'aporta à Chaourse où on me nourri. *Chaorse*, *Chacorse* reproduit bien plutôt *Caorsa* que *Cahors*. Quant aux vers de Dante. *Enfer*, XI, 49: E però lo minor giron suggella Del segno suo e Sodomma e Caorsa; *Caorsa* peut aussi bien se rapporter à *Caorsa* qu'à *Cahors*.

† **CORSOÏDE** (kor-so-i-d'), *s. f.* Nom d'une pierre figurée, qui est une sorte d'agate, du moins par sa couleur, et qui représente une tête, dont la chevelure imite celle de l'homme.

— **ÉTYM.** *Kóρση*, tête, et *εἴδος*, forme.

CORTÉGE (kor-té-j'), *s. m.* || 1^o Suite de personnes qui en accompagnent une autre pour lui faire honneur dans une cérémonie. Cortége nombreux. Bacchus entre et sa cour, confus et long cortége.... **LA FONT.** *Filles de Min*. || Réunion de personnes qui marchent en cérémonie. Il s'est trouvé sur le passage du cortége. || 2^o Par extension, toute suite nombreuse de personnes. Celui-ci vint suivi d'un cortége d'enfants, Voilà le verger plein de gens Pires que le premier, **LA FONT.** *Fabl.* IX, 5. Ce cortége nombreux d'amis vendus au crime Sentira comme vous l'équité qui m'anime, *volt.* *Catil.* I, 5. Le brillant cortége dont il s'était fait suivre se dissipa sur-le-champ, et il arriva à son logis suivi de ses seuls domestiques, **ROLLIN**, *Hist. anc. Oeuvres*, t. VIII, p. 90, dans **POUGENS**. || Poétiquement. La nuit, guidant son cortége d'étoiles, Sur le monde endormi jette ses sombres voiles, **LAMART.** *Méd.* I, 46. || 3^o Fig. Les infirmités sont le cortége de la vieillesse. L'ordre des vestales se montra à Rome avec un cortége de simulacres et de mystères, **DES FONTAINES**, *Hist. des Vestales*. Les hommes livrés à l'amour-propre et à son triste cortége ne connaissent plus le charme et l'effet de l'imagination, **J. J. ROUSS.** *Dial.* II. Tous ces maux sont le premier effet de la propriété et le cortége inséparable de l'inégalité naissante, **ID.** *Inégalité*, 2^o part.

— **ÉTYM.** Ital. *corteggio*; *corteggiare*, faire la cour, de *corte*, cour (*voy. COUR*). L'ancien français avait *cortoier*, et le provençal avait *cortejar*, pour aller à la cour, faire la cour.

† CORTÉGER (kor-té-jé), je cortége, je cortégeais, nous cortégeons, *v. a.* Faire cortége. Le bon seigneur fut cortégié De maints monstres à face fière, SCARRON, *Virg. trav. v.* || Vieilli; mais il pourrait être rajeuni.

— ÉTYM. *Cortège*.

CORTES (kor-tés'), *s. f. plur.* Assemblée représentative en Espagne et en Portugal.. Il arriva un courrier d'Espagne avec la copie de l'acte de renonciation du roi d'Espagne, passé le 5 novembre en pleines cortès, ST-SIM. 336, 149.

— ÉTYM. Espagn. *cortes*, pluriel de *corte*, cour (voy. COUR). *Cortes* signifie proprement les cours.

CORTICAL, ALE (kor-ti-kal, ka-l'), *adj.* || 1^e Terme de botanique. Qui appartient à l'écorce. Couches corticales. Les pores corticaux. Bourgeon cortical. Si l'on fait passer un fil d'argent dans l'épaisseur de l'écorce d'un arbre en pleine végétation, on verra ce fil s'avancer chaque année vers l'extérieur de l'arbre, parce qu'il sera emporté par les couches corticales qui suivront la même direction, BONNET, *Contempl. nature, OEuvres*, t. VIII, p. 335, note 3, dans POUGENS. || Plantes corticales, celles qui naissent et végètent sur l'écorce. || 2^e Terme d'anatomie. Substance corticale du cerveau, substance externe et grise, qui enveloppe la substance blanche, dite médullaire. || Substance corticale des reins, substance cendrée formant écorce à la glande urinaire. || Substance corticale des dents ou cément, une des substances qui forment les dents composées des mammifères.

— ÉTYM. Lat. *cortex, corticis*, écorce; sansc. *kṛitti*, de *kṛit*, fendre.

† CORTICOLE (kor-ti-si-ko-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui vit sur les écorces.

— ÉTYM. Lat. *cortex, corticis*, écorce (voy. CORTICAL), et *colere*, habiter.

† CORTICIFERE (kor-ti-si-fè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte une écorce.

— ÉTYM. Lat. *cortex, corticis*, écorce (voy. CORTICAL), et *ferus*, qui porte.

† CORTICIFORME (kor-ti-si-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a l'apparence de l'écorce.

— ÉTYM. Lat. *cortex*, écorce, et *forme*.

† CORTICINE (kor-ti-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Variété de tanin, commune à toutes les écorces ligneuses des végétaux.

— ÉTYM. Lat. *cortex, corticis*, écorce, avec le suffixe français *ine*.

† CORTINE (kor-ti-n'), *s. f.* || 1^e Terme d'antiquité romaine. Trépied d'airain consacré à Apollon et qui était gardé chez les quindécemvirs. || 2^e Terme de botanique. Réseau filamentueux situé au bord du chapeau dans plusieurs agarics.

— ÉTYM. Lat. *cortina*, chaudière.

† CORTIQUEUX, EUSE (kor-ti-keù, keù-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui a une écorce épaisse. Fruits cortiqueux.

— ÉTYM. Lat. *corticosis*, de *cortex, corticis*, écorce (voy. CORTICAL).

CORUSCATION (ko-ru-ska-sion), *s. f.* Terme de physique. Vif éclat de lumière. La coruscation d'un météore. || Le dernier phénomène que présente la coupellation de l'argent, et qui consiste en ce que ce métal, au moment de passer de l'état liquide à l'état solide, jette un éclat très-vif qui ne dure qu'un instant.

— ÉTYM. Lat. *coruscationem*, de *coruscare*, proprement heurter; grec, *κορυστεῖν*; provenç. *coruscacio*; ital. *coruscazione*.

† CORVE (kor-v'), *s. m.* Terme de pêche. Bâtiement hollandais peu différent des dogres.

CORVÉABLE (kor-vé-a-bl'), *adj.* Qui est sujet aux corvées. Nous étions la gent corvéable, taillable et tuable à volonté, nous ne sommes plus qu'incarcérables, P. L. COUR. I, 464. || Substantivement. Les corvéables. Le corvéable devait travailler depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant; mais on devait lui laisser un temps raisonnable pour prendre sa nourriture et faire paître son bétail.

— HIST. XVI^e s. Les tenanciers sont corvéables à misericorde; mais les cours supérieures ont accusé de les reduire à douze [corvées] par années, LOISEL, *Instit. liv. vi, tit. 6*. Gens de condition mainmortable, taillables haut et bas, courveables à volonté, justiciables en toute justice, ne sont point receuz en tesmoignage pour le seigneur duquel ils sont hommes, *Coust. gén. t. I, p. 846*.

— ÉTYM. Voy. CORVÉE.

CORVÉE (kor-vée), *s. f.* || 1^e Terme de féodalité. Journées de travail gratuit que les vassaux devaient à leur seigneur. Sa femme, ses enfants, les soldats, les impôts, Le créancier et la corvée, Lui font d'un malheureux la peinture achevée, LA FONT.

Fabl. I, 16. || Corvées réelles, celles qui étaient dues par le fonds ou à cause du fonds. || Corvées personnelles, celles auxquelles étaient soumis les habitants d'un lieu par le fait seul de leur résidence. || Présentation de travail personnel pour l'entretien des chemins. Celui [Turgot] qui vient de supprimer les corvées pourrait bien supprimer l'esclavage [main-mort], VOLT. *Lett. Christine*, 12 août 1775. Un impôt en travail, ou autrement dit la corvée, est peut-être une heureuse idée fiscale, NECKER, *Compte rendu au roi*, janvier 1781, p. 70. L'impôt qui a remplacé la corvée en nature, impôt connu sous le nom de subvention représentative de la corvée, MONTESQUIOU, *Rapport*, 27 août 1790, p. 8. Les beaux chemins sont un bien et un très-grand bien; mais la corvée est un mal et un très-grand mal, ST-LAMBERT, *Saisons*, II, note 2^e. || 2^e Terme militaire. Travaux que font tour à tour les hommes d'une compagnie. On commande tant d'hommes de corvée. || 3^e Nom que les ouvriers donnent à de petits travaux qu'ils vont faire en ville et qui ne leur prennent qu'une partie de leur journée. || 4^e Par extension, travail obligé et gratuit; chose qu'on est requis ou prié de faire, et qui est une charge. Je me serais bien passé de cette corvée. Et commettre aux dures corvées [de la guerre] Toutes ces âmes relevées.... MALH. III, 4. J'ai du déplaisir de la corvée qu'il vous a fait faire, BALZ. *Lett. choisies*, 1^{re} part. liv. III, lett. 4, dans RICHELET.

— HIST. XIII^e s. Jou Hues de Casteillon, quens de St Pol, fach savoir, ke jou tous les homes de Goy ai quité de toute corowée, sauf men droit et me justice, TAILLIAR, *Recueil*, p. 83. Cil qui sont deu par la reson des terres sont cens, gelines, corvées, et plusors autres choses qui plus doivent par la reson des terres que par autres, *Liv. de just.* 240. Et se le [la] corvée est d'omme sans queval, quatre deniers, BEAUM. XXVII, 22. N'a gaires que me voliés pendre, Or le poés de vous atendre; Tele est ore la destinée; Por moi ferés ceste corvée, *Guill. de Palerme*. || XIV^e s. Comme l'on ait acoustumé de faire au dehors et près des murs d'icelle ville [Langres] un jeu appellé la courvée.... lequel jeu s'encommence par enfans et aucunes fois se parfaît par gens bien aagiez et puissans de corps, en gectant les uns contre les autres pierres grosses et menues au plus efforciement qu'ilz pevent, chacun en esperance de rebouter sa partie, telement que aucune foiz sont navrez ou bleciez, *Trésor des chartes*, reg. 131, pièce 20, dans LACURNE. || XV^e s. Chascune charrue paierat chascun an trois journées à la crowée de la charrue, DU CANGE, *corvagium*. || XVI^e s. Soit déclaré le nom du censeur ou laboureur, de qui on voudra avoir la coruwée, *Coustum. génér. t. I, p. 812*. Quant aux courroées de brach et aux courroées de cheveaux, *Nouv. coustum. génér. t. I, p. 407*, col. 2. Les farces des bateleurs nous resjouiscent, mais aux joueurs elles servent de corvée, MONT. I, 331. Servius Tullius dispensa les chevaliers qui avoient passé quarante sept ans, des courvées de la guerre, ID. I, 407.

— ÉTYM. Bas-lat. *corvada*, dans le capitulaire de *Villis* de Charlemagne, et dans des textes postérieurs *corruevia*, *corrua*, *croata*; du bas-lat. *corrogata*, corvée, de *cum*, et *rogare*, prescrire: *corrogata opera*, le travail commandé. *Corrogata* est dans un texte presque aussi ancien que *corvada* du Capitulaire, et décide la question d'étymologie; mais *corvada* prouve que dès le temps de Charlemagne la forme romane existait.

† CORVÉEUR (kor-vé-eur), *s. m.* Celui qui travaille à la corvée.

— ÉTYM. *Corvée*.

CORVETTE (kor-vè-t'), *s. f.* Bâtiment de guerre entre le brick et la frégate. Corvette-aviso, sorte de grand brick.

— ÉTYM. Espagn. et ital. *corbata*; portug. *corveta*; du latin *corbata*, navire de transport.

† CORVIDÉ (kor-vi-dé), *s. m.* Terme d'ornithologie. Les corvidés, groupe qui comprend les sous-genres corbeau, pie, geai, cassenoix, etc.

— ÉTYM. Lat. *corvus*, corbeau.

CORYBANTE (ko-ri-ban-t'), *s. m.* Terme d'antiquité grecque. Nom des prêtres de la déesse Cybèle, très-fameux pour certaines dévotions violentes.

— ÉTYM. Zend, *grevantō*, montagnard; sanscr. *giri*, montagne.

† CORYBANTIQUE (ko-ri-ban-ti-k'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui appartient aux corybantes. || *S. f. plur.* Les corybantiques, fêtes de Cybèle célébrées par les corybantes.

† CORYBANTISME (ko-ri-ban-ti-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Nom donné anciennement à une espèce de frénésie dans laquelle les malades

étaient tourmentés par une insomnie continue et par des visions fantastiques.

— ÉTYM. *Corybante*.

† CORYCOBOLIE (ko-ri-ko-bo-lie) ou **CORYCOMACHIE** (ko-ri-co-ma-chie), *s. f.* Exercice du corybeus.

— ÉTYM. Lat. *corycus*, et βολὴ, jet, ou μάχη, combat.

† CORYCUS (ko-ri-kus'), *s. m.* Terme de la gymnastique ancienne. Sac rempli de graines de figue ou de farine pour les gens faibles, et de sable pour les gens forts, et approprié aux forces et à l'âge, quant à la grosseur. On le suspendait par une corde en haut du plafond des gymnases, de manière qu'il fût à la hauteur du nombril de celui qui s'exerçait. On le poussait avec les mains et on le recevait, quand il revenait, avec les mains ou avec le corps.

— ÉTYM. Κώρυκος, sac.

CORYMBE (ko-rin-b'), *s. m.* Terme de botanique. Assemblage de fleurs ou de fruits qui, bien que les rameaux ou pédoncules naissent de divers points de la tige, s'élèvent au même niveau. La fleur de la mille-feuille est en corymbe.

— ÉTYM. Lat. *corymbus*, de κόρυμπος, extrémité terminale.

† CORYMBÉ, ÉE (ko-rin-bé, bée) ou **CORYMBEUX, EUSE** (ko-rin-beù, beù-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui est disposé en corymbe.

— ÉTYM. *Corymbe*.

CORYMBIFÈRE (ko-rin-bi-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte sa fleur en corymbe. || *S. f. pl.* Famille de plantes à fleurs composées. Les corymbifères.

— ÉTYM. Lat. *corymbus* (voy. CORYMBE), et *ferus*, qui porte.

† CORYMBIFLORE (ko-rin-bi-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les fleurs disposées en corymbe.

— ÉTYM. *Corymbe*, et le latin *flos*, fleur.

CORYPHÉE (ko-ri-fée), *s. m.* || 1^e Terme d'antiquité. Celui qui dirigeait les chœurs dans les pièces du théâtre grec. Des signes placés à la tête d'une pièce de musique en indiquent le rythme, et le coryphée, du lieu le plus élevé de l'orchestre, l'annonce aux musiciens et aux danseurs attentifs à ses gestes, BARTHÉLEMY, *Anach.* ch. 27. || 2^e Chef des chœurs dans nos opéras. || 3^e Celui qui chante à la fois les chœurs et les solos qui s'y trouvent. || 4^e Chef des chœurs de danseurs ou de danseuses dans les ballets. Les coryphées ou autres chefs du ballet sont employés utilement dans les chœurs qui offrent l'image de ceux des Grecs, NOVERRE, *Lettre 25 sur les arts imitateurs*. || 5^e Fig. Celui qui se distingue le plus, qui est au premier rang. Pétrarque était le coryphée des poètes de son siècle. Il est visible que ce coryphée est vraiment le chrétien parfait, boss. *Nouv. myst.* 40. Alexandre, dont nous parlions, c'est le coryphée des destructeurs de l'espèce humaine, P. L. COUR. *Lett. II*, 231. J'aimais l'honneur, et je pensais avec plaisir que je passerais pour le coryphée des domestiques, LE SAGE, *Gil Blas*, IV, 7. || 6^e *S. f.* Terme de zoologie. La coryphée, fauve d'Afrique, nom vulgaire de la *sylvie coryphée*.

— ÉTYM. Lat. *coryphaeus*, de κορυφαῖος, de κορυφὴ, tête.

CORYZA (ko-ri-za), *s. m.* || 1^e Terme de médecine. Inflammation catarrhale de la membrane muqueuse des fosses nasales, dite vulgairement rhume de cerveau. || 2^e Terme de vétérinaire. Coryza dans l'espèce chevaline. || Coryza des bêtes bovines. Cette maladie a plus d'intensité chez le bœuf que chez le cheval. || Coryza des bêtes ovines, morve des moutons. || Coryza des porcs, dit aussi ronflement, maladie pernicieuse, qui produit souvent le marasme, et pendant laquelle le nez et le groin se déforment.

— ÉTYM. Κόρυζα.

† COS (kos'), *s. m.* Voy. coss.

COSAQUE (ko-za-k'), *s. m.* || 1^e Homme appartenant à un peuple de l'Ukraine qui fournit à la Russie une cavalerie irrégulière. Viens, mon coursier, noble ami du Cosaque, Vole au signal des trompettes du Nord, BÉRANG. *Chant du Cosaque*. L'empereur regardait et souriait, s'avancant toujours et croyant à une terreur panique; ses aides de camp soupçonnaient des cosaques; mais ils les voyaient marcher si bien pelotonnés qu'ils en doutaient encore; et, si ces misérables n'eussent pas hurlé en attaquant, comme ils le font tous pour s'étonner sur le danger, peut-être que Napoléon ne leur eût pas échappé, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 3. || Fig. et familièrement. Un homme brutal et dur. || 2^e *S. f.* La cosaque, sorte de danse imitée de la manière de danser des cosaques.

— ÉTYM. Kasak, en langue kirghise, cavalier ou guerrier.

† COSAQUERIE (ko-za-ke-rie), *s. f.* Incursion

brusque et rapide. Cette expédition ne fut qu'une cosaquerie. || Fig. et populairement, action brutale et méchante.

— ÉTYM. *Cosaque*.

† COSCINOMANCIE (ko-ssi-no-man-sie), s. f. Divination par le moyen d'un crible qu'on faisait tourner.

— ÉTYM. Κόσκινος, crible, et le suffixe *mancie*.

† COSCOSSONS (ko-sko-son) ou COSCOTONS (ko-sko-ton), s. m. plur. Ancien mets composé de farine granulée que l'on faisait cuire dans le bouillon.

COSÉCANTE (ko-sé-kan-t'), s. f. Terme de géométrie. La sécante du complément d'un angle.

— ÉTYM. *Co*, et *sécante*.

COSEIGNEUR (ko-sé-gneur), s. m. Celui qui possédait un fief avec un autre.

— ÉTYM. *Co*, avec, et *seigneur*.

† COSEIGNEURIE (ko-sé-gneu-rie), s. f. Seigneurie possédée en commun par plusieurs.

— ÉTYM. *Coseigneur*.

COSINUS (ko-si-nus'), s. m. Terme de géométrie. Le sinus du complément d'un angle. || Cosinus verse, le rayon moins le sinus (*co*, avec, et *sinus*).

† COSISMAL, ALE, adj. Voy. SISMAL.

† COSME (ko-sm'), s. m. Terme d'antiquité. Nom, en Crète, de magistrats au nombre de dix, chargés de contre-balancer l'autorité des rois.

— ÉTYM. Κόσμος, ordre, arrangement.

1. COSMÉTIQUE (ko-smé-ti-k'), adj. Propre à embellir la peau, à entretenir les dents, les cheveux, les mains. Préparations cosmétiques. || Substantivement. Un cosmétique dangereux. Les cosmétiques, nom donné aux pommades, aux eaux de senteur, aux savons parfumés et aussi à différentes préparations dans lesquelles entrent les oxydes de plomb, de bismuth, de mercure, d'arsenic.

— ÉTYM. Κοσμητικός, de κοσμεῖν, parer (voy. COSMIQUE).

2. COSMÉTIQUE (ko-smé-ti-k'), s. f. La partie de l'hygiène qui enseigne à faire usage des cosmétiques.

— ÉTYM. *Cosmétique* 1.

† COSMIQUE (ko-smi-k'), adj. Terme didactique. Qui appartient à l'ensemble de l'univers. Les espaces cosmiques. Corps cosmique, corps qui roule dans l'espace à la façon des planètes ou des comètes. On croit que les aérolithes sont des corps cosmiques jusqu'au moment où ils entrent dans notre atmosphère. Matière cosmique, matière dont se forment les mondes. || Terme d'astronomie. Lever, coucher cosmique d'une étoile, se dit quand une étoile se lève ou se couche avec le soleil levant, par opposition au lever et couche acronyme qui est quand une étoile se lève ou se couche avec le soleil couchant. Le lever ou le couche cosmique se calcule mais ne s'observe pas, attendu que l'étoile est perdue dans les rayons du soleil, tandis que le lever héliaque s'observe, l'étoile se trouvant à l'horizon un peu avant le lever du soleil.

— ÉTYM. Κόσμος, monde, proprement ordre, arrangement, parure.

† COSMIQUEMENT (ko-smi-ke-man), adv. Terme d'astronomie. D'une manière cosmique. On dit qu'une étoile se lève ou se couche cosmiquement, quand elle se lève ou se couche au soleil levant.

— ÉTYM. *Cosmique*, et le suffixe *ment*.

† COSMOCRATIE (ko-smo-cra-sie), s. f. Système de monarchie universelle. La cosmocratie fut affectée par Napoléon I^{er}.

— ÉTYM. Κόσμος, monde, et κύρων, être le maître.

COSMOGONIE (ko-smo-go-nie), s. f. Description hypothétique de la manière dont l'univers ou un monde en particulier a été formé. Aucune nation n'eut une cosmogonie qui eût le moindre rapport à celle des Juifs, VOLT. *Dial.* xxiv, 47. || Idée que se firent de l'origine du monde les anciens poètes et les anciens sages de la Grèce. || Cosmogonie de Laplace, hypothèse par laquelle ce célèbre astronome explique la formation des planètes et des satellites de notre soleil, en supposant que ce sont des parcelles qui, par l'effet d'un refroidissement progressif, se sont détachées du soleil s'étendant dans un état primitif jusqu'à la limite des dernières planètes.

— ÉTYM. Κοσμογονία, de κόσμος, monde, et γένος, engendrement.

COSMOGONIQUE (ko-smo-go-ni-k'), adj. Qui se rapporte à la cosmogonie. Le système cosmogonique de Buffon.

— ÉTYM. *Cosmogonie*.

† COSMOGONIQUEMENT (ko-smo-go-ni-ke-man), adv. D'une manière cosmogonique.

COSMOGRAPHE (ko-smo-gra-f'), s. m. Celui qui traite de la cosmographie. Il chercha de l'instruction et du secours dans le commerce de M. Buchot, cosmographe et ingénieur du roi, FONTEN. *Couplet*.

— HIST. XIV^e s. Les anciens cosmographe, c'est à dire ceux qui ont fait description de la terre habitable, ORESME, *Thèse de MEUNIER*.

— ÉTYM. Voy. COSMOGRAPHIE.

COSMOGRAPHIE (ko-smo-gra-fie), s. f. Description astronomique du monde, ou astronomie descriptive. Un cours de cosmographie est l'étude des mouvements des corps cosmiques, abstraction faite de tous les calculs. Je pose en fait qu'après deux ans de sphère et de cosmographie, il n'y a pas un seul enfant de dix ans qui, sur les règles qu'on lui a données, soit se conduire de Paris à Saint-Denis, J. J. ROUSS. *Ém.* II.

— HIST. XVI^e s. Tous les anciens se sont mesconçus, pensant avoir trouvé la mesure de la terre habitable, et compris toute la cosmographie, CHARRON, *Sagesse*, II, 2.

— ÉTYM. Κοσμογραφία, de κόσμος, monde, et γράψειν, décrire.

COSMOGRAPHIQUE (ko-smo-gra-fi-k'), adj. Qui se rapporte à la cosmographie.

— ÉTYM. *Cosmographie*.

† COSMOLABE (ko-smo-la-b'), s. m. Terme d'astronomie. Ancien instrument pour prendre les hauteurs des astres.

— ÉTYM. Κόσμος, monde, et λαβεῖν, prendre.

COSMOLOGIE (ko-smo-lo-jie), s. f. Science des lois générales qui gouvernent le monde physique. La cosmologie ou science de l'univers se distribue en uranologie ou science du ciel, en aérologie ou science de l'air, en géologie ou science des continents, et en hydrologie ou science des eaux, D'ALEMB. *Oeuvres*, t. I, p. 341, dans PUGENS. La cosmologie est cette science qui s'occupe principalement de l'enchaînement ou de l'harmonie de toutes les parties de l'univers, BONNET, *Palingén.* 43^e part. ch. 7. S'il est en cosmologie un principe aussi second que certain, c'est celui de cette liaison universelle qui enchaîne toutes les parties de la nature, ib. ib.

— ÉTYM. Κοσμολογία, de κόσμος, monde, et λόγος, théorie (voy. LOGIQUE).

COSMOLOGIQUE (ko-smo-lo-ji-k'), adj. Qui se rapporte à la cosmologie.

— ÉTYM. *Cosmologie*.

† COSMOLOGIQUEMENT (ko-smo-lo-ji-ke-man), adv. D'une manière cosmologique.

† COSMOLOGISTE (ko-smo-lo-ji-st') ou COSMOLOGUE (ko-smo-lo-gh'), s. m. Celui qui s'occupe, qui traite de la cosmologie.

— ÉTYM. Voy. COSMOLOGIE.

† COSMOMETRIE (ko-smo-mé-trie), s. f. Science qui traite de la mesure des distances cosmiques. Homme qui possède.... cosmométrie, géométrie, MOL. *Mar. forcé*, 6.

— ÉTYM. Κόσμος, monde, et μέτρον, mesure.

† COSMONOMIE (ko-smo-no-mie), s. f. Ensemble des lois cosmiques.

— ÉTYM. Κόσμος, monde, et νόμος, loi.

† COSMONOMIQUE (ko-smo-no-mi-k'), adj. Qui a rapport à la cosmonomie.

COSMOPOLITE (ko-smo-po-li-t'), s. m. || 1^o Celui qui se considère comme citoyen de l'univers. Défiez-vous de ces cosmopolites qui vont chercher au loin dans leurs livres des devoirs qu'ils dédaignent de remplir autour d'eux, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || 2^o Par extension, celui qui vit tantôt dans un pays tantôt dans un autre; qui adopte facilement les usages des divers pays. C'est un cosmopolite. || Adjectivement. Un philosophe cosmopolite. Une existence cosmopolite. De tous les genres d'êtres organisés, le genre des insectes est seul cosmopolite, BERN. DE ST-P. *Harm.* liv. II, *Anim.*

— ÉTYM. Κοσμοπολίτης, de κόσμος, monde, et πολίτης, citoyen (voy. POLITIQUE).

† COSMOPOLITISME (ko-smo-po-li-ti-sm'), s. m. Disposition d'esprit qui fait qu'on trouve une patrie aussi bien ailleurs que dans son propre pays. || Disposition opposée à celle de patriotism exclusif.

— ÉTYM. *Cosmopolite*.

† COSMORAMA (ko-smo-ra-ma), s. m. Espèce d'optique où l'on voit des tableaux représentant les principales villes ou vues du monde.

— ÉTYM. Κόσμος, monde, et ὄραμα, vue.

† COSMOS (ko-smos'), s. m. Titre donné par A. de Humboldt au livre où il a décrit l'univers.

— ÉTYM. Κόσμος, monde.

† COSMOSOPHIE (ko-smo-so-fie), s. f. Etude mystique de l'univers.

— ÉTYM. Κόσμος, monde, et σοφία, sagesse.

† COSMOSOPHIQUE (ko-smo-so-fi-k'), adj. Qui a rapport à la cosmosophie.

† COSS (kos'), s. m. Nom d'une mesure de longueur usitée chez les Indiens et qui varie suivant les

contrées; on trouve les valeurs de 5420 mètres, 3800 et 2800.

— ÉTYM. Sanscrit, *kroṣa*, 4000 coudées, selon d'autres, 8000.

† COSSARD (ko-sar), s. m. Un des noms vulgaires de la buse.

† COSSAS (ko-sâ), s. m. Terme de commerce. Toile de coton écrue fabriquée aux Indes.

† COSSAT (ko-sa), s. m. Terme rural. Ce qui reste après qu'on a battu les pois, les fèves, les haricots, pour en avoir la graine.

— HIST. XVI^e s. Cossats et pailles de fèves, O. DE SERRES, 101.

— ÉTYM. *Cosse*.

1. COSSE (ko-s'), s. f. || 1^o Enveloppe de certaines graines légumineuses. Cosse de pois, de fèves. Des pois en cosse. || 2^o Fruit de quelques arbustes. Une cosse de genêt. || Cosse de genêts, nom d'un ancien ordre de chevalerie, institué en 1234, par Louis IX ou saint Louis. Le collier était composé de cosses de genêts entrelacées de fleurs de lis d'or, avec une croix fleurdelysée au bout, et la devise *Exaltat humiles*. || 3^o Terme de marine. Anneau de fer plat qui, recourbé sur les bords, présente une cannelure propre à recevoir et à maintenir un cordage dont on l'entoure. || 4^o Première couche d'une ardoisière. || Parchemin en cosse, la peau de mouton, dont on a fait seulement tomber la laine, c'est-à-dire telle qu'elle sort de la mégis. || 5^o Terme de pêche. Cosse d'un bateau, synonyme de corps.

— HIST. XI^e s. Tot le domage te ferai restaurer, Chascune cosse [de fèves] un denier acheter, Bat. d'Aleschans, v. 7076. || XIII^e s. Courtillage c'est à savoir toute maniere de porées, pois noviauz, fèves noveles en cosse vert, Liv. des mét. 276. || XV^e s. Vecy, faisons faire une fosse, En my un champ de pois en cosse, Puis par aucun blandissement, La menon là tout coyement, Mir. de ste Genev. Lors a congé d'aller en ville, Au marchié, au corps [aux enterrements], aux noces, Aux pôys, aux fèves et aux cosses, Au moustier, aux festes, aux champs, E. DESCH. Poésies mss. f° 513, dans LACURNE. || XVI^e s. Prenez un fagot de troncs de fèves avec les cosses, PARÉ, xxv, 32.

— ÉTYM. Namurois, *cose*; rouchi, *cossiau*; du flamand *schosse*; bas-allemand *schote*; angl. *cod*.

† 2. COSSE (ko-s'), s. m. Nom vulgaire, dans certains cantons, des coléoptères qui rongent, soit les céréales, soit les pois, les fèves. Des cosses se sont mis dans ce blé.

— ÉTYM. Lat. *coccus*, insecte qui vit dans le bois; par confusion du charançon ou cosse du blé avec l'insecte du bois.

† 3. COSSE (ko-s'), s. m. Le même que coss (voy. ce mot).

COSSE (ko-sé), v. n. || 1^o Se heurter la tête l'un contre l'autre, en parlant des bœliers. || 2^o Fig. Il ne fait point bon cosser avec de telles gens et j'en sais des nouvelles, P. L. COUR. II, 296.

— HIST. XV^e s. [Ce faon] Saute à l'entour de moy, et de sa corne essaye De cosser brusquement mon mastin qui l'abaye, RONS. 748. Mais d'où vient que mon bouc qui sautoit si alaigre, Qui gaillard dans ces prez cossoit contre mes bœufs, id. 744.

— ÉTYM. Ital. *cozzare*, heurter, *cozzo*, coup; d'après Diez, du latin *co-icere*, jeter avec, participe *coictus*, d'où l'italien a fait *cozzare*, comme de *directus* il a fait *dirizzare*.

† COSSIN, s. m. Dit par les relieurs pour COUSSIN.

† COSSIQUE (ko-ssi-k'), adj. Ancien terme d'algèbre. Racines cossiques, racines d'une équation du second degré. Règle cossique, nom sous lequel on a désigné l'algèbre.

— ÉTYM. Ital. *cossa* ou *cossa*, chose, nom que les anciens mathématiciens d'Italie donnaient à la racine d'une équation.

† COSSON (ko-son), s. m. Terme de zoologie. Genre de coléoptères qui vivent sous l'écorce des arbres et qu'on a souvent confondu avec les espèces du genre charançon.

— HIST. XVI^e s. Estant ainsi enflez, humectez et abreuvez, s'ils sont coupiez en tel estat, l'humeur qui est dedans les pores s'eschauffera, et engendrera quelques cossons ou vermine, qui quelque temps après gasteront le bois, PALISSY, 29. S'y engendrano des hannetons, coussons, bequerus, et autres bestioles, à sa totale ruine [du blé], O. DE SERRES, 135. Les limaçons, coussons, et semblables ennemis qui rongent leurs jettons [des melons] levés de terre, ID. 539.

— ÉTYM. Lat. *coccus*, insecte du bois.

2. COSSON (ko-son), s. m. Terme d'agriculture. Le nouveau sarment que donne la vigne après qu'on l'a taillée.

— ÉTYM. Peut-être *casser*; de même que *jet* vient de *jeter*.

COSSU, UE (ko-su, sue), adj. || 1^e Qui a beaucoup de cosses, en parlant des tiges de pois, de fèves. || Fig. et populairement. En conter de cossues, faire des contes extravagants. || 2^e Fig. et populairement, riche. C'est un homme cossu. Une toilette cossue.

— ÉTYM. *Cosse* 1; bourguig. *champ cossu*, champ qui a beaucoup de cosses de pois, et fig. *ein paysan cossu*, un paysan qui a de bonnes récoltes, beaucoup de biens.

COSTAL, ALE (ko-stal, sta-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient aux côtes. Nerfs costaux. || Cartilages costaux, cartilages dont le nombre est égal à celui des côtes, douze de chaque côté. || Plèvre costale, portion de la plèvre qui revêt la face interne des côtes.

— HIST. XVI^e s. Le mesentere reçoit nerfs du costal venans de la sixième conjugaison, PARÉ, I, 46.

— ÉTYM. Lat. *costa* (voy. CÔTE).

† **COSTÉ, ÉE** (ko-sté, stée), adj. Terme didactique. Qui est marqué de côtes.

— ÉTYM. *Côte*.

† **COSTIÈRE** (ko-stièr'), s. f. Terme de construction. Voy. CÔTIÈRE.

† **COSTIFÈRE** (ko-sti-fèr'), adj. Terme didactique. Qui porte des côtes.

— ÉTYM. Lat. *costa*, côte, et *ferus*, qui porte.

† **COSTO-CLAVICULAIRE** (ko-sto-kla-vi-ku-lè-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient aux côtes et à la clavicule. Ligament costo-claviculaire.

— ÉTYM. *Côte*, et *clavicule*.

† **COSTO-STERNAL, ALE** (ko-sto-stèr-nal, na-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient aux côtes et au sternum. Articulation costo-sternale, l'articulation des sept premières côtes avec les cavités des bords latéraux du sternum.

— ÉTYM. *Côte*, et *sternal*.

† **COSTO-THORACIQUE** (ko-sto-to-ra-si-k'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient aux côtes et au thorax.

— ÉTYM. *Côte*, et *thorax*.

† **COSTO-TRACHÉLIEN, ENNE** (ko-sto-tra-ké-lien, liè-n'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient aux côtes et aux apophyses transverses des vertèbres du cou.

— ÉTYM. *Côte*, et τράχηλος, cou.

† **COSTO-TRANSVERSAIRE** (ko-sto-tran-svèr-sèr'), adj. Terme d'anatomie. Articulation costo-transversaire, articulation entre la tubérosité des côtes et le sommet des apophyses transverses des vertèbres dorsales.

— ÉTYM. *Côte*, et *transverse*.

† **COSTO-VERTÉBRAL, ALE** (ko-sto-vèr-té-bral, bra-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient aux côtes et aux vertèbres. Articulations costo-vertébrales. Ligaments costo-vertébraux.

— ÉTYM. *Côte*, et *vertébral*.

† **COSTO-XIPHOÏDIEN, ENNE** (ko-sto-ksi-fo-i-diin, diè-n'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport aux côtes et à l'appendice xiphoïde du sternum.

— ÉTYM. *Côte*, et *xiphofide*.

† **COSTULE** (ko-stu-l'), s. f. Terme de zoologie. Petite côte. || Stries qui se voient à la surface de certaines coquilles.

— ÉTYM. Diminutif de *costa*, côte.

COSTUME (ko-stu-m'), s. m. || 1^e Vérité de coutumes, mœurs, usages, qui est reproduite par les poètes, les écrivains ou les artistes. C'est la fidélité au costume qui fait le mérite des compositions de ce poète. Cette louange qui vous est due d'avoir appris le costume aux Français, VOLT. Lett. Mlle Clai-ron, 23 juillet 1765. || 2^e Terme de peinture. Fidélité à reproduire les édifices, les meubles, les armes d'un temps. Observer le costume. || 3^e Manière de se vêtir. Le costume français. || Habillement spécial ou de cérémonie. Costume de bal. Costume de théâtre, de carnaval. Le costume imposant régnait dans les comices; Le costume entourait le lieu des sacrifices, DELILLE, Imagin. VII. Toujours en grand costume elle suivait ses pas, Et plaçait les sujets à leur juste distance, ID. ib.

— REM. *Costume* n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1740, avec la note qu'il se prononce *costumé*, c'est-à-dire à l'italienne; note qui a disparu dans l'édition de 1760.

— ÉTYM. Ital. *costume*, usage, coutume (voy. COURUME). Ce mot, emprunté aux Italiens, ne paraît pas avoir été employé en France avant le règne de Louis XIII; et c'est au sens italien *d'usage*, *coutume*, que Félibien et son ami Poussin s'en sont d'abord servis.

COSTUMÉ, ÉE (ko-stu-mé, mée), part. passé. Costumé à la façon antique. || Bal costumé, bal où les danseurs, danseuses et assistants, ou la plupart, portent des travestissements qui reproduisent plus ou moins fidèlement des costumes de pays, de professions et de l'ancien temps.

COSTUMER (ko-stu-mé), v. a. || 1^e Revêtir d'un certain costume. Elle avait costumé sa fille en bergère. || Terme de peinture. Ce peintre costume bien ses personnages. || 2^e Se costumer, v. réfl. Cet acteur se costume bien. Se costumer en Turc.

— ÉTYM. *Costume*.

COSTUMIER (ko-stu-mié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie: les co-stu-mié-z et les costumes), s. m. || 1^e Celui qui vend ou qui loue des costumes de théâtre, de bal, etc. Louer un domino chez le costumier. || On le dit aussi au féminin. Une costumière. || 2^e Celui qui a la garde des costumes dans un théâtre.

— ÉTYM. *Costumer*.

† **COSTUS** (ko-stus'), s. m. Terme de pharmacie. Racine de l'*aucklandia costus* (Falconner), qui est employée comme aphrodisiaque et vermifuge.

— ÉTYM. Latin, *costus*; grec, κόστος.

† **CO-SUJET** (ko-su-jè), s. m. Celui qui est, avec d'autres, sujet d'un gouvernement. Les générations prochaines ne croiront pas que, dans un siècle qui n'était pas tout à fait barbare, des citoyens, des co-sujets aient pu réclamer le droit de voter un impôt qu'ils ne payaient point, et de voter pour les autres et non pour eux-mêmes, MIRABEAU, Collection, t. 1, p. 73.

— ÉTYM. *Co*, avec, et *sujet*.

COTANGENTE (ko-tan-jan-t'), s. f. Terme de géométrie. La tangente du complément d'un angle.

— ÉTYM. *Co*, avec, et *tangente*.

† **COTARNINE** (ko-tar-ni-n'), s. f. Terme de chimie. Alcaloïde, produit par action de l'acide sulfureux et du peroxyde de manganèse sur la narcotine.

— ÉTYM. Transposition des lettres du mot *narcotine*.

COTE (ko-t'), s. f. || 1^e Terme d'administration. La part imposée à chaque contribuable. Cote mobilière. Cote foncière. Payer sa cote. || 2^e Cote mal taillée, arrêté de compte approximatif. Il a fait de tout cela une cote mal taillée. Le régent demanda l'avis à Besons, qui barbouilla et qui proposa une cote mal taillée, ST-SIM. 426, 452. Locution prise de marquer la cote, ce qui était à payer, sur un morceau de bois auquel on faisait une entaille. || 3^e Terme de finance. Indication du prix des effets publics, des valeurs de bourse, du change, etc. || 4^e Marque alphabétique ou numérale servant à classer chaque pièce d'un procès ou d'un dossier. Ces pièces sont sous la cote A, la cote B. || La couverture même. || 5^e Terme d'arpentage. Chiffre qui, dans les nivellements, indique les différences de niveau.

— HIST. XVI^e s. Cela fit faire une cote mo-taillée de capitulation, tellement que le capitaine Mathieu ne laissa pas d'en faire la guerre depuis, D'AUB. Hist. II, 290. Tous héritages, tant fiefs que mains fermes, venus et escheus par succession soit de ligne directe ou collaterale, sont reputés patrimoniaux, et doivent en succession tenir et suivre la cote et ligne de celuy duquel primitivement ils viennent, COUS-TUM. génér. t. II, p. 853.

— ÉTYM. Provenç. *cota*, *cotta*; catal. *quota*; espagn. *cota*, *cuota*; du latin *quota pars*, quelle partie (voy. QUOTE). Dans d'Aubigné, *cotte mo-taillée* est pour *cotte mal taillée*, *mal*, dans ces sortes de compositions, se prononçant *mau*, comme dans *mau-clerc* (mal-clerc).

CÔTE (kô-t'), s. f. || 1^e Terme d'anatomie. Os plat et courbé, situé obliquement sur les parties latérales de la poitrine et articulé en arrière avec les vertèbres, et en avant directement ou indirectement, avec le sternum. Il s'est cassé une côte. Vraies côtes, celles d'en haut qui se joignent au sternum. Fausses côtes, ou côtes flottantes, celles d'en bas qui n'aboutissent point directement à cet os. || Il a les côtes en long, se dit d'un homme bizarre, capricieux, qui ne fait rien comme les autres, et aussi d'un homme paresseux. || Familièrement. Rire à s'en tenir les côtes, rire excessivement. || Par exagération. Rompre les côtes à quelqu'un, le battre à outrance. || Fig. Cette affaire a une côte rompue. V. ROMPU. || Mesurer les côtes à quelqu'un, le battre à coups de bâton, de plat d'épée, etc. || On dit populairement dans le même sens : tricoter les côtes. || On lui comptera les côtes, se dit d'une personne, d'un animal très-maigre. || Nous sommes tous de la côte d'Adam, nous avons tous une même origine. Ce mar-

quis indocile, Qui.... Croit que Dieu tout exprès d'une côte nouvelle A tiré pour lui seul une femme fidèle, BOIL. Sat. VIII. Et si, durant un jour, notre premier aïeul, Plus riche d'une côte, avait vécu tout seul, Je doute, en la demeure alors si fortunée, S'il n'eût pas prié Dieu d'abréger la journée, ID. ib. x.

|| Il s'imagine être de la côte de saint Louis, il se croit issu d'une très-noble race. Que voulez-vous donc dire avec votre gentilhommerie? Est-ce que nous sommes, nous autres, de la côte de saint Louis? MOL. Bourg. gentilh. III, 42. || Fig. Serrez les côtes à quelqu'un, le presser vivement, le poursuivre avec chaleur. || Côte à côte, loc. adv. Tout à côté l'un de l'autre. Ils marchaient côte à côte. Tantôt on les eût vus côte à côte nager, Tantôt courir sur l'onde et tantôt se plonger, LA FONT. Fabl. III, 42.

|| Fig. Sa tendresse voudrait se mêler d'aller côte à côte de la mienne, SÉV. 343. || 2^e Terme de vétérinaire. Côte arrondie, indice d'une poitrine développée; côte plate, indice de respiration peu étendue. || 3^e Terme de boucherie. Côtes couvertes du bœuf, morceau qui se trouve entre l'aloïau et le paleron, des deux côtés de l'échine. Côtes découvertes, celles qui sont situées sous le paleron. || Côtes d'aloïau, les côtes du bœuf, ayant un peu de filet jusqu'aux côtes couvertes. || Train de côtes, la partie du bœuf qui contient les côtes, à partir de la troisième pièce de l'aloïau jusqu'à l'épaule. Plats de côtes découverts, la partie placée sous l'épaule et le paleron. Plats de côtes couverts, la partie inférieure de l'entre-côte et des côtes, près de la poitrine. Côtes de surlonges, la partie qui se trouve sous le collier. || La côte, maniement pair ou double, commun aux deux sexes, qui repose sur les dernières côtes, particulièrement sur celle qui limite le flanc avec la poitrine. || 4^e Saillie longitudinale de la surface de beaucoup de tiges et de fruits. Pomme de reinette à côtes. Voilà un melon; il faut qu'elle en mange une petite côte, SÉV. 569. || Nervure médiane et principale dans un grand nombre de feuilles. || Tabac sans côtes, celui dont on a ôté la nervure ayant de le corder. || 5^e Terme de marine. Les côtes d'un navire, les pièces qui sont jointes à la quille et qui montent jusqu'au plat bord. C'est le synonyme vulgaire de couple. || 6^e Côte de luth, pièce du corps d'un luth. || 7^e Terme d'architecture. Listels qui séparent les cannelures d'une colonne. || Côtes de coupe, saillies qui séparent la douelle d'une voûte sphérique en parties égales. || Partie en saillie qui dans une croisée sert à recevoir les volets. || 8^e Fig. Le penchant d'une colline. Côte fertile, bien exposée, plantée de vignes. || À mi-côte, à mi-chemin sur le penchant d'une colline. Bâtir à mi-côte. J'approche d'une petite ville, et je suis déjà sur une hauteur d'où je la découvre; elle est située à mi-côte; une rivière baigne ses murs et coule ensuite dans une belle prairie, LA BRUY. v. || Fig. Être au pied de la côte, c'est-à-dire être à bout de ressources, par allusion sans doute à un marcheur épuisé qui ne peut plus monter une côte.

|| 9^e Terme de marine. Rivage de la mer. Une côte basse, sablonneuse, escarpée. Ranger la côte, aller le long de la côte. Donner à la côte, échouer. Le courant portait à la côte. Il lui donna le gouvernement de toute la côte de la mer, VAUGEL. Q. C. liv. II, ch. 8. Toute la côte était couverte d'hommes, d'armes, de chevaux et de chariots en mouvement, FÉN. Tél. XX. La plupart des peuples des côtes de l'Afrique sont sauvages et barbares, MONTESQ. Esp. XXI, 2. Les côtes de cette grande île [Madagascar] sont généralement malsaines; ce malheur tient à des causes physiques qu'on pourrait changer, RAYNAL, Hist. phil. IV, 4. || Se dit, par extension, des approches de la terre, jusqu'à une certaine distance au large. Une côte pleine d'écueils. Les pirates qui couraient nos côtes. La flotte d'Enée était sur ces côtes, FÉN. Tél. I. Le jeune homme répondit qu'il avait voulu voir comment les côtes de France étaient faites, qu'il était venu et allait s'en retourner, VOLT. L'Ingén. 4. || Faire côte, faire naufrage à la côte.

|| Côte de fer, côte formée par des rochers escarpés et perpendiculaires. || Gardes-côtes, voy. GARDE, s. m. || Au plur. Les contrées voisines de la mer. || 10^e Terme de commerce. Côte de soie, capiton ou fleuret. || Côte rouge, côte blanche, fromages de Hollande. || 11^e Terme de vannier. Nervures qui sont formées par l'entrelacement des menues osiers autour des plus gros.

— HIST. XII^e s. D'une des côtes de l'homme voirement... RONC. p. 452. || XIII^e s. Je mengue côtes de laitues, porce qu'elles mi font dormir, ALEBRANT, f° 57. On écrit XIII et II continuellement côte à côte tout à une ligne, COMPUT. f° 40. En côte [de] la

royne [elle] se va agenouiller, *Berte*, xi. Jamais ne gerrez [vous ne vous coucherez] à ma coste, Quant receü avez tel oste, *Ren.* 507. Quant cil joli valet passoient, Et jes [je les] veoie passer Qui me regardoient en coste, Et jadis furent mi chier hoste, *la Rose*, 42055. Et en la fin de son sermon dit ainsi, que il avoit leue la Bible et les livres qui vont en coste la Bible, *JOINV.* 288. || xiv^e s. Nouvelle et première porée : ostez les grosses costes comme l'en fait des choulx, *Ménagier*, II, 6. || xv^e s. Le bon et saige, qui ad ce besoin m'avoit conduit jusques au lict, demoura de couste moy estourdy, estonny et comme en litargie, *A. CHART. l'Espérance ou consolation des 3 vertus*. Là fit tendre en belle plaine son pavillon, et aussi ses compagnons firent, coste le sien, tendre les leurs, *Boucq.* I, ch. 46. Quant j'apperçoy que veoir [elle] ne me daigne, Fors que de coste et trop estrangement.... *E. DESCH. Poésies mss.* f° 142, dans *LACURNE*. || XVI^e s. Quand les Corinthiens eurent achevé de monter celle coste, ilz meirent leurs targes et pavois en terre pour reprendre un peu d'haleine, *AMYOT. Timol.* 36. Et se fit porter depuis la cour du roy jusques à la coste de la mer Mediterrane, *ID. Pélop.* 56. Ce chien suivit tousjours son maistre, nageant en mer coste à coste de sa galere, depuis la coste de terre ferme, jusques en l'isle de Salamine, *ID. Caton*, 44. Depuis les clavicules jusques à l'extremité des costes tant vrayes que fausses et diaphragme, *PARE*, I, 4. On donne au malade un tronc ou coste d'aspodeole ou de ferule à mascher, *ID. VIII*, 2. Les costes de poirée ou blette seront choisies, grosses et tendres, coupées de la longueur de demi-pied, *O. DE SERRES*, 848. Le sieur Cornelio et le comte de Gayas armez et la pique sur le col coste et coste [à côté l'un de l'autre], *MONT-LUC. Mém. t. I*, p. 492, dans *LACURNE*. Chevaux courants de toute leur roideur, accouplez coste à coste l'un de l'autre, *MONT. I*, 358.

— **ETYM.** Berry et saintong. *coute*; wallon, *coise*; provenc. et ital. *costa*; espagn. *cuesta*; du latin *costa*, côte.

COTÉ, ÉE (ko-té, téé), *part. passé*. Marqué d'une cote. Pièces cotées.

COTÉ (kô-té), *s. m.* || 1^e La partie droite ou gauche du corps des animaux, de l'aisselle à la hanche, et, par extension, la partie droite ou gauche de tout le corps, y compris le bras, la jambe, etc. Il était perclus de tout le côté gauche. Se coucher sur le côté. Il porte l'épée au côté. Bientôt quatre bandits lui serrant les côtés, *BOIL. Sat.* vi.... Les arbres parlent peu, Dit le bon la Fontaine; et ce qu'un bois m'inspire, Je veux à mes côtés trouver à qui le dire, *DELILLE. Homme des ch.* I. || Se tenir les côtés de rire, rire immodérément. Le roi se tenait les côtés de rire, *HAMILT. Gramm.* 7. Embrasse-moi, dit Matta se tenant les côtés, *ID. ib.* 3. L'hôte et l'hôtesse éclatèrent de rire et se tinrent longtemps les côtés, *VOLT. Cand.* 47. || Il est sur le côté, il est si malade qu'il ne peut bouger. || Fig. Être en voie de disgrâce, être abattu. Pauvre esprit, te voilà d'abord sur le côté, *HAMILT. Gramm.* 2. || Mettre, jeter quelqu'un sur le côté, le coucher, le renverser par terre. D'un coup d'épée il le jeta sur le côté. || Mettre quelque chose sur le côté, donner à cette chose une position inclinée. || Mettre une bouteille sur le côté, la vider. || Être aux côtés de quelqu'un, être auprès de sa personne. Moi-même, sur son trône à ses côtés assise, Je suis à cette loi comme une autre soumise, *RAC. Esth.* I, 3. Debout à ses côtés, le jeune Eliacin Comme moi le servait en longs habits de lin, *ID. Athal.* II, 2. Idoménée, qui le croit [Télémaque] à ses côtés, s'étonne de le voir qui court au milieu de la campagne, *FÉN. Tél.* XI. || Fig. Mais entendez crier Rome à votre côté.... *CORN. Cinna*, III, 2. Le reste de l'Asie à nos côtés rangée, *ID. Nicom.* II, 3. || Le côté de l'épée, le côté gauche du corps, celui où l'on porte l'épée. || Fig. Mettre quelque chose du côté de l'épée, faire passer quelque chose du côté de l'épée, c'est mettre à couvert quelque somme, de quelque façon qu'on l'ait gagnée, bien ou mal. Mais prompt, habile et diligent à saisir un certain argent, Somme aux inspecteurs échappée, Il a du côté de l'épée Mis, ce dit-on, quelques deniers, *LA FONT. Lettres*, XXI. || Le côté du cœur, le côté gauche du corps; et fig. l'affection. Ce petit gaillard vous plaît, il est du côté du cœur. || Point de côté, douleur aiguë qui se fait sentir dans la région des côtes. || Terme de manège. Porter un cheval de côté, le faire marcher sur deux pistes, dont l'une est marquée par les épaules, l'autre par les hanches. || Terme de cuisine. Haut côté, les côtés d'un mouton. || Terme de marine. Mettre un bâtiment sur le côté, l'incliner

d'un côté, lui faire prendre de la bande. Le mât avait mis le vaisseau sur le côté, *FÉN. Tél.* VI. || Mettre un bâtiment sur le côté, l'abattre en carène. || Le côté droit d'une voile, la partie de la chute de cette voile où les tailles sont régulières. || Faux côté, côté faible d'un navire, côté sur lequel il incline davantage. || 2^e Partie latérale. Les côtés du chemin. Ce côté de la rivière est le moins profond. || Les bas côtés d'une église, les nefs latérales, qui sont plus étroites et d'ordinaire moins hautes que la nef centrale. Les bas côtés du chœur.... sont les parties qui ont le plus résisté à l'effort du temps, *CHATEAUB. Génie*, III, V, 5. D'autres temples étaient divisés en trois nefs par deux rangs de colonnes; celle du milieu était entièrement découverte et suffisait pour éclairer les bas côtés qui étaient couverts, *BARTHÉL. Anach.* ch. 42. || Les bas côtés d'une route, d'un boulevard, d'une promenade, les voies latérales moins hautes que la chaussée. || 3^e Côté plein, muraille pleine, par opposition à arcade. Le petit monument de marbre qui couvre le saint sépulcre a la forme d'un catafalque, orné d'arceaux demi-gothiques engagés dans les côtés pleins de ce catafalque, *CHATEAUB. Itin.* II, 224. || 4^e Le côté droit, le côté gauche d'une assemblée délibérante, celui qui est à la droite, celui qui est à la gauche du président. || Le côté de l'épître, le côté de l'évangile, le côté droit, le côté gauche de l'autel. || Le côté du roi, le côté de la reine désignaient autrefois le côté droit, le côté gauche du théâtre. || Terme d'architecture. Le côté droit ou gauche d'un bâtiment doit s'entendre par rapport au bâtiment même, c'est-à-dire en supposant que le bâtiment a une droite et une gauche par rapport à sa façade. || 5^e Point opposé à un autre. Le côté espagnol des Pyrénées. Il est de l'autre côté du bois. Mettez-vous de l'autre côté de la table. Pourquoi me tuez-vous? Eh quoi! ne demeurez-vous pas de l'autre côté de l'eau? Mon ami, si vous demeurez de ce côté, je serais un assassin, cela serait injuste de vous tuer de la sorte; mais, puisque vous demeurez de l'autre côté, je suis un brave et cela est juste, *PASC. Pensées*, part. I, art. 9. || Fig. Tout le tort est de son côté, *SÉV.* 55. || Familièrement. De l'autre côté, dans la pièce voisine. Passons de l'autre côté, s'il vous plaît, pour causer à notre aise. || 6^e Face, pan d'un objet. Les côtés d'une pyramide. On avait sculpté des emblèmes sur les quatre côtés du monument. || En parlant des étoffes, le côté de l'envers, le côté de l'endroit. || Fig. Aspect sous lequel on envisage les personnes et les choses. Et, comme je vous dis, toute l'habileté Ne va qu'à le savoir tourner du bon côté, *MOL. Éc. des f.* IV, 8. On regarde les gens par leurs méchants côtés, *ID. Mis.* I, 2. Quand sur une personne on prétend se régler, C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler, *ID. F. sav.* I, 4. Mélanchthon avait pris ce bon mot du beau côté, *boss. Var.* 5. Il prend tout du bon côté, *ID. Lett. quiét.* 354. La justice prend toujours les choses d'un mauvais côté, *REGNARD. Sérenade*, 40. Ce qu'on souhaite est vu du bon côté; Ce qu'on possède est vu de l'autre, *LA MOTTE. Fabl.* II, 47. Ils regardaient l'affaire par cent côtés, dont aucun n'était dans son vrai jour, *VOLT. Babouc.* || 7^e Ligne qui circonscrit quelque chose. Les trois côtés d'un triangle. Si je pense à une figure de mille côtés et à une de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, ce n'est pas par des perceptions que je les distingue, ce n'est que par les noms que je leur ai donnés, *CONDILLAC. Conn. hum. sect.* II, ch. 2. || Terme de géométrie. Côté d'un angle, une des lignes qui le forment. || 8^e Dans le sens le plus indéterminé, partie d'une chose, endroit. Attaquer la place du côté le plus faible. De quelque côté qu'on s'y tourne, on voit toujours la mort en face qui couvre de ténèbres tous nos plus beaux jours, *boss. Duch. d'Orl.* || Fig. Le côté faible d'une chose, ce en quoi elle péche. Le côté faible d'une personne, son défaut habituel, ou ce qu'elle sait le moins, ou sa passion dominante. || Fig. De mon côté, quant à moi, pour ma part. Je vais, de mon côté, prendre telle et telle mesure. Je veux voir à quel point une femme hardie Saura de son côté pousser la perfidie, *VOLT. Zaire*, IV, 5. || Du côté de.... dans les rangs de, parmi. De notre côté, il y eut trois morts et dix blessés. Du côté des Athéniens, Périclès, Nicias, Alcibiade; de celui des Lacédémoniens, Brasidas, Gylippe, Lysandre s'y distinguèrent d'une manière particulière, *ROLLIN. Hist. anc. Oeuvres*, t. III, p. 24, dans *POUGENS.* || D'un côté, d'une part; d'autre côté, d'autre part. Quand d'un côté je considère leur puissance et de l'autre ma faiblesse. D'un et d'autre côté l'action est si noire, *CORN. Rodog.* V, 4. D'un et d'autre côté je vous vois soulagée, *ID. Cid*, V, 5. Il ne leur arrivera

pas, comme à ceux du caractère opposé, d'être d'un côté de grands hommes, et de l'autre des enfants, *FONTEN. Boerhaave*. Près du grand L'Hôpital montrer le grand Caton, D'un côté Condillac et de l'autre Platon, *DELILLE. Imagin.* VII. || De ce côté, de cette part. Je n'ai rien à craindre de ce côté. || De côté et d'autre, des deux côtés. Les parents accourront de côté et d'autre pour accommoder l'affaire, *MONTESQ. Lett. pers.* 70. || 9^e Direction. Je vais de votre côté. De quel côté vient le vent? Après dîner, chacun s'en va de son côté, *SÉV.* 82. Votre dessein était-il d'aller du côté de la ville? *MOL. Don Juan*, III, 4. || Fig. Ne savoir de quel côté tourner, ne savoir que faire, que devenir. De quel côté pencher? à quel parti me rendre? *CORN. Cinna*, III, 3. || De tous côtés, de partout. La foule accourrait de tous côtés. De tous côtés on allait à son secours. Seigneur, de tous côtés le peuple vient en foule, *CORN. Nic.* V, 5. || Regarder de quel côté vient le vent, observer les conjonctures pour régler sa conduite, et, le plus souvent, en mauvaise part, n'avoir d'autres règles de conduite que les circonstances. || 10^e Parti. C'est le côté le plus justé. Caton fut du côté de Pompée. || Avoir quelqu'un de son côté, l'avoir de son parti. Tant que vous n'auriez point les juges de votre côté, *PASC. Prov.* 7. Il me dit qu'il y en avait de ceux de son côté qui tenaient.... *ID. ib.* 4. Quand la malignité a la raison de son côté, *ID. P. div.* 99. Ils ne font rien pour mettre le monde de leur côté, *MASS. Myst. Pent.* Mettons Dieu de notre côté, et alors nous serons les plus forts, *ID. Car. Motifs.* || Mettre les rieurs de son côté, faire, dans une discussion, que les assistants rient de la personne avec qui l'on discute. || 11^e Ligne de parenté. Ils sont parents du côté du père. Le côté paternel. Le côté maternel. || Etre du côté gauche, être d'une naissance illégitime; locution tirée de ce que, dans les mariages inégaux, l'époux donnait à l'épouse non la main droite mais la main gauche. || Se dit aussi d'une personne qui vit en concubinage. Elle l'a épousé? oui, du côté gauche. || 12^e Terme de typographie. Côté de première, la forme où se trouve la première page de la feuille. || 13^e Du côté de, *loc. prép.* Vers, en faveur de, quant à. Regarder du côté du couchant. Placez-vous du côté du président. C'est la seule chose qui m'oblige quelquefois de tourner la tête du côté du monde, *BALZ. liv.* I, lett. 3. On la décrit du côté de la tendresse, voit, *Lett.* 88. Tous mes vœux sont déjà du côté d'Aristie, *CORN. Sert.* I, 2. Pour lui mettre l'esprit en repos du côté de Jouarre, *boss. Lett. Corn.* 30. Pour moi, demeuré seul, une juste colère Tourna bientôt mes vœux du côté de son frère, *RAC. Baj.* I, 4. Je veux que vous n'ayez rien à vous reprocher du côté de la modération, *MASS. Car. Pardon.* Du côté de la fortune, le revers que vous éprouvez est accablant, *MARMONT. Contes mor. Ecole des Pères.* || 14^e De côté, *loc. adv.* En biais, obliquement. Il faut vous tourner un peu plus de côté. || Regarder de côté, du coin de l'œil. Près du feu, deux amants, pleins d'un tendre délice, D'un regard de côté se parlent sans rien dire, *DELILLE. Trois règnes*, I. || Fig. Regarder de côté, regarder avec dédain, ressentiment ou embarras. || De côté, à droite ou à gauche, pour que l'espace reste libre. Ranger une chose de côté. Mettre ce fauteuil de côté, il gêne le passage. Se mettre, se ranger de côté, quitter le milieu du passage pour faire place à quelqu'un ou à quelque chose qui s'avance. Je me mis de côté pour éviter la voiture. || De côté, en passant, négligemment. Vu que par l'homme en place un mot dit de côté D'un faux air de crédit flattie leur vanité, *DELILLE. Homme des ch.* I. || À part, en réserve. J'ai prié ce marchand de me mettre plusieurs objets de côté. Il met tous les ans quelque chose de côté, il fait des économies. || À l'écart. Je mets de côté toutes les raisons que vous aviez de lui pardonner. || Mettre, laisser de côté, abandonner, ne pas se servir de. On laisse de côté plusieurs officiers de mérite. || 15^e À côté, *loc. adv.* Dans une direction latérale, oblique. [Le drôle] Prend à côté, pourvoit à ses affaires, Laisse son maître, à travers champs s'ensuit, *LA FONT. Oraïs.* Tout père frappe à côté, *ID. Fabl.* VIII, 20. || Fig. Le poète d'abord parle de son héros; Après en avoir dit ce qu'il pouvait en dire, Il se jette à côté, *ID. ib.* I, 14. || Donner à côté, s'éloigner du but, et aussi se méprendre. || À peu de distance. Serrez-vous, marchez à côté. Est-ce loin? non, c'est tout à côté. || À côté de, *loc. prép.* Tout auprès, à droite ou à gauche de. Sa maison est à côté de la mienne. Se mettre à côté de quelqu'un. Il marchait à côté du grand prêtre, *RAC. Athal.* II, 5. || Fig. Peut-être Babylone, honorant ma mémoire, Mettra Sémiramis à côté des grands

rois, VOLT. Sémiram. II, 7. || Passer à côté d'une difficulté, d'une question, ne pas l'aborder, éviter de la résoudre. Être à côté de la question, ne pas bien la saisir, s'en écarter.

— SYN. DE TOUS CÔTÉS, DE TOUTES PARTS. Il y a, entre ces deux locutions, la différence qu'il y a entre *côté* et *part*, c'est-à-dire que *côté* exprime plus spécialement une direction que ne fait *part*. La foule accourut de tous côtés est synonyme, sans nuance bien sensible, de : la foule accourut de toutes parts. Mais on dira : cette forteresse est commandée de tous côtés, mieux que de toutes parts; car ici il importe de spécifier les côtés, les directions.

— HIST. XI^e s. Gent [il] ot le cors et les costez ot larges, Ch. de Rol. xx. Ma bonne espée que ai ceinte au costet, ib. LXXXII. || XII^e s. [A] Gautier [il] en bande les flans et les costez, Ronc. p. 94. Nu à nu du costé son roit espié [il] lui vire, Sax. x. Joab sacha l'espée e ferid Abner enz el costed, si l'ocist felonnessement, Rois, 132. || XIII^e s. Et del costet de mi Robin, RAYNOUARD, costat. Quant on me veut meurdrir delez vostre costé, Berte, xv. Chi vous lairrons ester de Namur qui gist en mauvais costei, Chr. de Rains, 232. Un quadrangle du quel li uns des costés soit de trois piés, Comput, f° 17. Se [sa] tere esquiet de costé à celui qui est mariés, comme d'oncle ou d'antain, de frere ou de sereur, BEAUM. XIII, 13. Mout de diverses coutumes sont en parties d'eritages qui viennent en descendant ou par esqueance de costé, ID. XIII, 1. Et avec ce il jureront que il ne prenront, ne ne recevront, par eulz ne par autres, ne or, ne argent, ne benefices par de costé [indirectement], ne autres choses, JOINV. 294. Tu feras cele chose [un dez] de six costez quarrée, Jeu de des, JUBINAL, t. II, 230. || XV^e s. Et dit qu'il se traairoit avant du costé devers Boulogne, FROISS. I, 1, 345. Si s'addressa sur Mgr Geffroy de Charny, et là, en parlant à lui, il changea un peu de contenance, car il le regarda sur costé en disant.... ID. I, 1, 329. Trop a souvent le corps las et travaillé, qui continuellement se gist sur ung costé, Perceforest, t. v, f° 44. Se sont si avant entremeslées icelles choses d'un costé et d'autre, que grieve chose m'est à porter, dont il me desplaist tant que plus ne peut, MONSTREL. liv. II, ch. 89. Ils virent bien que la force n'eust pas esté de leur costé, Bouciq. I, 32. Et se tenoit droit, la main au costé, qui moult luy avenoit, regardant jouer les autres enfans pour juger de leurs coups, ID. I, 3. Et combien que je n'aye demouré sur le lieu, si fus-je informé, comme les affaires passoient, et le povez bien aisement entendre pour la congoissance et nourriture que j'avoye eu de l'ung costé et de l'autre, COMM. V, 43. || XVI^e s. Ayant à ses costez ledit seigneur, MONT. I, 127. Du costé de l'occident, ID. I, 238. Il n'auroit devant ny derriere luy, ny à costé, rien qui ne lui feist guerre, ID. I, 356. Assis de costé [sur sa mule] comme les femmes, ID. I, 354. Je ne vise pas de ce costé là, ID. IV, 28. Les suyvants d'Alexandre portoient comme lui la teste à costé, ID. IV, 32. Il invita à disner les principaux parens de sa femme, sans toutefois appeler ceux du costé de lui, DESPER. Contes, VI. Theseus du costé de sa mere estoit issu de Pelops, AMYOT, Thésée, 3. Il se tenoit toujours assis, ayant deux de ses serviteurs à ses costez, ID. Péric. 52. Ainsi l'assault estant donné de tous costez, et tout en un mesme temps, les gens d'Icetes furent incontinent rompus, ID. Timol. 31.

— ÉTYM. Bourguig. *coutai*; saintong. et Berry, *cointé*; provenc. *costat*; espagn. *costado*; ital. *costato*; du bas-latin *costatum*, de *costa*, côte. On a dit aussi *costel* qui vient de *costalis*, et qui a donné *coteau* (voy. ce mot).

COTEAU (ko-tô), s. m. || 1^e Penchant d'une colline; petite colline. Coteau planté de vignes. Les coteaux qui bordent la Saône. J'ai des argus aux coteaux d'alentour Qui feront leur devoir d'y veiller nuit et jour, ROTR. Antig. IV, 4. Si, par exemple, une grande plaine a une pente vers un coteau et s'y termine, toutes les eaux que la plaine recevra du ciel seront déterminées à couler vers ce coteau, qui les rassemblera encore, et elles se trouveront en abondance au pied, FONTEN. Couplet.Ô coteaux du Taygète, Par les vierges de Sparte en cadence foulés, Oh! qui me portera dans vos bois reculés! DELILLE, Géorg. II. Et, comblant les vallons et rasant les coteaux, D'un sol heureux formait d'insipides plateaux, ID. Jardins, 1. Et le coteau renvoie Bien avant dans la nuit les éclats de leur joie, ID. Imagin. VII. En Champagne, en Bourgogne, Les coteaux sont grêles, BÉRANG. On s'en.... || 2^e Ordre des coteaux, nom badin qu'on a donné, dans le XVII^e siècle,

aux gens d'un goût fin et délicat, qui non-seulement savaient distinguer les meilleurs vins, et de quel coteau ou de quel vignoble ils venaient, mais qui avaient la même délicatesse de goût pour tout ce qui sert à la bonne chère. Un profès de l'ordre des coteaux, ou, simplement, un coteau, était un gourmand du premier ordre, en faisant entrer dans cette idée tout ce qui fait les délices de la table. Le diner de M. de Valavois effaça entièrement le notre par l'extrême délicatesse qui a surpassé celle de tous les coteaux, SÉV. 124. Qu'ils se contentent d'être gourmets ou coteaux, LA BRUY. IX. Surtout certain hâbleur à la gueule affamée, Qui yint à ce festin, conduit par la fumée, Et qui s'est dit profès dans l'ordre des coteaux, A fait eu bien mangeant l'éloge des morceaux, BOIL. Sat. III. || Saint-Evremont dînant chez M. de Lavardin, évêque du Mans, cet évêque se prit à le railler sur sa délicatesse. « Ces messieurs, dit-il en parlant de lui, du comte d'Glonne et du marquis de Bois-Dauphin, outrent tout à force de vouloir raffiner sur tout.... Pour le vin, ils n'en sauraient boire s'il ne vient d'un des trois coteaux d'Aï, d'Haut-Villiers et d'Avenay. » Saint-Evremont ne manqua pas de faire part à ses amis de cette critique; et ils répétèrent si souvent ce que le prélat avait dit des coteaux, qu'on les appela les *trois coteaux*; et bientôt on imagina l'ordre des coteaux.

— REM. L'orthographe devrait être *côteau*, puisque l'ancienne forme est *costeo*; mais l'usage a effacé l'accent dans l'écriture, après l'avoir effacé dans la prononciation. Il faudrait aussi supprimer l'*e* (*cota*) comme le montre l'étymologie:

— HIST. XVI^e s. Le soleil ayant tiré et enlevé les vapeurs du brouillard jusques à la cyme des coteaux, AMYOT, Timol. 36.

— ÉTYM. Provenc. *costal*; bas-latin, *costale*, côteau, dans un texte du XIV^e siècle, de *costa*, côte.

† CÔTELÉ, ÉE (kô-te-lé, lée), adj. Terme didactique. Qui est couvert de côtes. || Se dit d'une coquille couverte de saillies longitudinales.

— HIST. XIV^e s. Prenez des aiguilles qui sont faictes pour enter les pennes d'oyseaulx, et sont pointues aux deux bouz et costelées comme une aiguille à peletier, Modus, f° xciv, verso.

— ÉTYM. Côte.

CÔTELETTE (kô-te-lé-t'), s. f. Côte de mouton, de veau, de porc frais. Une côtelette au naturel, une côtelette grillée sans autre apprêt. Une côtelette de veau en papillote. Nous venions de temps en temps dans la belle saison, ma femme et moi, manger le soir une côtelette, BERN. DE ST-P. Arcad. || Côtelettes de mouton, les côtes prenant de la fin du filet jusqu'à l'épaule. Côtelettes découvertes, celles qui sont sous l'épaule. || Côtelettes de filet de veau, celles qui prennent un peu avant le bout du rognon avoisinant le ventre et qui se prolongent jusqu'aux côtelettes proprement dites.

— HIST. XIV^e s. Seconde assiette : civé de lievres et les costellettes, pois coulés, saleures et grosse char, Ménagier, II, 4. Costellettes de fresche saleure, rosties sur le gril, ib. II, 5.

— ÉTYM. Diminutif de côte.

† COTELINE (kô-te-li-n'), s. f. Terme de commerce. Sorte d'étoffe de fil et de coton.

† COTEPALIS (kô-te-pa-lí), s. m. Terme de commerce. Etoffe légère, de soie et de poil de chèvre, qui était fort à la mode il y a une trentaine d'années.

COTER (ko-té), v. a. || 1^e Indiquer la cote du prix d'une marchandise, du taux d'une valeur. Coter le cours des effets publics, le prix des sucres. || 2^e Noter. Coter à la marge le numéro d'un article. Si vous aviez coté les endroits, vous m'auriez soulagé de quelques petits soins, BOSS. Lett. abb. 139. Je prétends en coter seulement les endroits [de l'affaire de la bulle Unigenitus] qui m'ont passé par les mains, ST-SIM. 318, 155. || 3^e Classer au moyen d'une cote alphabétique ou numérique. Coter les pièces d'un procès. || 4^e Terme d'architecture. Écrire sur un plan, sur une coupe, ou sur une élévation géométrale, les mesures de chaque partie. || Terme d'arpenteur. Noter les niveaux.

— HIST. XV^e s. S'il estoit en ma puissance vous pouvoir coter ou le mois ou la semaine ou le jour de mon retour, je vous le coterrois, L'amant ressuscité, p. 47, dans LACURNE. || XVI^e s. On cottoit [attribuait] la perte du courage qu'on avoit veu à Monsieur, à la naissance de telles enormitez, D'AUB. Hist. II, 439.

— ÉTYM. Cote; provenc. *quotar*; ital. *quotare*.

† COTEREAU (kô-te-rô), s. m. Nom donné aux mercenaires du XIII^e siècle, dits aussi routiers, qui,

à diverses reprises, ont désolé la France par leurs brigandages.

— HIST. XIV^e s. En celle année furent occis en la contrée de Bourges en Bery sept mille hommes et plus, appelés costereaux, que aucun gens appellent brigans; tels gens comme costereaux, brigans, gens de compagnie, pillars, robeurs, larrons, c'est tout un, DU CANGE, *coterelli*.

— ÉTYM. *Cotarelli* dans un texte de 1479, *cotelli*, mot dont l'origine est incertaine; on a indiqué *cotrel*, sorte d'arme, dont la dérivation de *culte*, couteau, par un diminutif *cotterellus* est fort douteuse; et *cota*, hutte (voy. *COTTAGE*), d'où *cotrellus* paysan, *cotarelli*, gens de campagne rassemblés pour le brigandage; ce qui est plus probable (voy. *COTERIE*).

† COTERET (ko-te-rè), s. m. Nom des deux principales pièces du métier à tapisserie de haute lisse.

— ÉTYM. Voy. *COTRET*.

COTERIE (ko-te-rie), s. f. || 1^e Mot ancien, qui signifiait un certain nombre de paysans, unis ensemble pour tenir les terres d'un seigneur. || 2^e Aujourd'hui, compagnie de personnes qui vivent entre elles familièrement, ou qui cabalent dans un intérêt commun. Cela l'avait rendu si cher dans toutes leurs coteries, que.... HAMILT. Gramm. 10. Deux années ne passent point sur une même coterie; il y a toujours, dès la première année, des semences de division, pour rompre dans celle qui doit suivre, LA BRUY. VII. On n'a qu'à s'informer de leurs sociétés, de leurs coteries, J. J. ROUSS. Hél. II, 14. Ce qui m'empêchait de vous écrire, c'étaient les coteries [clubs] auxquelles je me trouve livré aujourd'hui, P. L. COUR. Lett. I, 16. Qui diantre me poussait à vouloir être de l'Académie, moi qui m'étais moqué quarante ans des coteries littéraires? ID. I, 124. Voltaire et sa coterie Sont à l'index en Barbarie, BÉRANG. Ste all. Là, chaque coterie a ses arrangements; Chacun y fait emplette et d'amis et d'amants, DELILLE, *Trois règnes*, III.

— HIST. XIV^e s. Trente six mencaudées de terre tenues en coterie du seigneur de Falesque, DU CANGE, *coteria*. || XV^e s. Comme Robin de Chaumont escuier tenist en fief et coterie certaines terres de Jehan de Gouy.... ID. ib. Tenir en cotterie par l'usage de coutume locale, si est tenir toutes terres en possession de main ferme, c'est à dire qui n'est tenu en fief que rurallement, on appelle entre les coutumiers terre vilaine, et ne doit hommage, service, ost ne chevauchée, fors la rente au seigneur aux termes accoustumez et à la mort double rente en plusieurs lieux, BOUTEILLER, *Somme rural*, titre 84. || XVI^e s. En vilainie, cotterie [biens tenus à cens cottier ou sur cens] ou roture, n'y a bail [il n'y a pas de gardien ou baillistre des héritages], LOYSEL, 189, 547.

— ÉTYM. Bas-latin, *coteria*, société de villageois réunis pour tenir d'un seigneur quelque héritage, de *cota*, cabane (voy. *COTTAGE*). Diez, à tort, le tire de *cote*, quote-part.

† CÔTE-RÔTIE (kô-te-rô-tie), s. m. Vin fort estimé du Rhône. Du vieux côte-rôtie; vin est sous-entendu: du vieux (vin de) côte-rôtie.

— ÉTYM. Nom d'une localité ainsi dite, parce que c'est une *côte rôtie* par le soleil.

† COTEVET (kô-te-vè), s. m. Un des noms de la corbine.

COTHURNE (ko-tur-n'), s. m. || 1^e Chaussure élégée des anciens, qui montait jusqu'au milieu de la jambe, et qui était employée particulièrement au théâtre dans la représentation des tragédies. Ils se tiennent sur des cothurnes; c'est une chaussure haute, quelquefois de quatre ou cinq pouces; des gantelets prolongent leurs bras; la poitrine, les flancs, toutes les parties du corps s'épaissent à proportion, BARTHÉL. Anach. ch. 70. || 2^e Fig. Le genre tragique. On ne doit éléver sur le cothurne que des personnages pris dans les hauts rangs de la société, CHATEAUB. Génie, II, II, 8. On dirait que je suis le savetier qui raccommode toujours les vieux cothurnes de Crébillon, VOLT. Lett. d'Argental, 17 sept. 1763. Je me suis fait faire une paire de sabots; mais, si vous faites jouer Oreste, je les troquerai contre deux cothurnes, sous l'ombrage de vos ailes, ID. ib. 19 mars 1764. || Chausser le cothurne, composer des tragédies; enfiler son style. Mais quoi! je chausse ici le cothurne tragique, BOIL. Sat. x. Je ne vois autre chose depuis la mort du roi que des gens qui, par des noms de personnages de ce temps-là, dont ils sont ou dont ils se font, chaussent le cothurne et éblouissent les sots, ST-SIM. 284, 40. À la mention de ce mariage, elle [la duchesse d'Orléans] se douta pour la première fois que Mme de Castries fut sa cousine germaine, et tout aussitôt chaussa le cothurne sur l'indigne alliance des Nolent, ID. 434, 36.

Il faut prendre un style qui est le cothurne pour moi, sén. 504.

— ÉTYM. Lat. *cothurnus*, de *xōθopovos*, cothurne.

† COTHURNE, ÉE (ko-tur-né, née), adj. Terme d'antiquité. Qui est chaussé du cothurne. Melpomène est représentée cothurnée.

COTI, IE (ko-ti, tie), part. passé de *cotir*. Fruit coti.

† COTICE (ko-ti-s'), s. f. Terme de blason. Nom de bandes qui en côteoient d'autres, et qui prennent ce nom, lorsqu'elles passent le nombre de huit.

— HIST. xv^e s. Le conte de Sanserre a une bande d'argent à deux cotisses d'or potencées, *Jehan de Saintre*, 58. || xvi^e s. La cottice est plus estroite que la bande, LA COLOMBIÈRE, *Théâtre d'honn.* t. I, p. 143, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bas-lat. *coticium*, tunique, de *cota* (voy. COTTE).

† COTICÉ, ÉE (ko-ti-sé, sée), adj. Terme de blason. Garni de cotices.

— ÉTYM. *Cotice*.

† COTIER (ko-tié), adj. Terme d'ancienne coutume. Qui a rapport à un héritage censuel et non noble. Judges cotiers, hommes cotiers, juges, hommes appelés à juger les causes qui étaient soumises à la justice de leur seigneur. || S. m. Homme tenant d'un seigneur en roture.

— HIST. xvi^e s. Quand un fief ou héritage cottier est tenu de plusieurs conseigneurs, *Coustum. génér.* t. I, p. 592. Un tenancier cottier ne peut sans le consentement de son seigneur feodal bailler l'héritage qu'il tient cottierement à cens ou surcens, *ib.* p. 593.

— ÉTYM. Voy. COTERIE.

COTIER, IÈRE (kô-tié, tiè-r'), adj. || 1^e Qui a rapport aux côtes, qui habite les côtes. Douane cotière. Population cotière. Navigation cotière, le cabotage. Chargements cotiers, chargements qui se transforment par le cabotage. || Pilotes cotiers, pilotes qui connaissent parfaitement les côtes, les rades, les ports, les rivières, et qui entendent la manière d'y gouverner les vaisseaux. Le pilote cotier nous quitta après nous avoir mis hors des passes. Il s'emploie aussi substantivement dans ce sens : un cotier. || 2^e Terme de géographie. Fleuve cotier, fleuve qui longe un bassin. L'Orne est un fleuve cotier du bassin de la Seine.

— HIST. xvi^e s. Au quel point se rendra l'arbre, quand par le tempérament des branches costières [placées de côté], aura été retenu de verser hors, résistant aux vents, o. DE SERRES, 639. [Dans une dispute] L'un va en orient, l'autre en occident.... au bout d'une heure de tempête, ils ne savent ce qu'ils cherchent; l'un est bas, l'autre hault, l'autre costier [à côté], MONT. IV, 40.

— ÉTYM. *Côte*.

COTIERE (ko-tièr'), s. f. || 1^e Suite de côtes de mer. Il croise sur cette cotière. Peu usité. || 2^e Planche de jardinage qui va un peu en talus et qui est exposée au midi. On dit plus ordinairement ados. || 3^e Terme de construction. Bloc de pierre placé de chaque côté d'un four de forge. || Les cotières, pilastres servant de revêtement aux côtés d'une cheminée dont le corps ou tuyau est en saillie sur le mur d'une pièce. || 4^e Chacune des deux parties d'un moule à couler les tuyaux de plomb.

— HIST. xii^e s. Bretagne [ils] unt tut avironnée, Les mers s'en vont lès les costères, BENOÎT, *Chron.* I, 1284. || xiii^e s. Les espondes furent d'ivoire [prononcez iwoire], Et les costières ensement, *Partonop.* v. 10304. Et li rois s'estoit trois devers la costière del mont, pour cou que li solaus leur feroit emi le vis, *Chr. de Rains*, 149. Parmi la costière d'un val Est entrez dedenz le vergier, *Ren.* 19262. || xiv^e s. Et Bertran du Guesclin estoit sus la costière, *Guescl.* 1120. || xv^e s. Et encore fit-il une bataille sur costière toute pure d'archers [uniquement composée d'archers] pour reconforter, si mestier estoit, les plus lassés, FROISS. I, I, 120. Finirons nous de guerroier? Tout est détruit en plaine et en costière, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 228, dans LACURNE. Et si prochain se mit du prestre, qu'il le pouvoit, en célébrant, de costière [de côté] apercevoir, LOUIS XI, *Nouv. LXXIV*.

— ÉTYM. *Cötier*.

COTIGNAC (ko-ti-gna; le c ne se prononce jamais, pas même quand suit un mot commençant par une voyelle), s. m. Confiture de coings. Cotignac d'Orléans. || Cotignac de Bacchus, s'est dit pour fromage. Ô doux Cotignac de Bacchus, Fromage, que tu veux d'écus! ST-AMAND, dans RICHELET.

— HIST. xiv^e s. Pour faire coudoignac, prenez des coings.... Ménagier, II, 5. || xvi^e s. Parachevans leur repast par quelque confection de cotoniat, RAB. Garg. I, 23. S'il toussoyt, c'estoient boites de cou-

dignac, ID. *Pant.* IV, 32. Le cotignat pris devant le past astrait le ventre, PARÉ, VIII, 44.

— ÉTYM. *Coing*, par l'intermédiaire d'une forme *cotoneatum*, de *cotoneum*, qui appartient au coing, au coignassier. *Cotignat* est la forme régulière, et *cotignac* en est une altération; ital. *cotognato*.

† COTIGNELLE (ko-ti-gnèl'), s. f. Infusion spiritueuse de coings.

— ÉTYM. Voy. COTIGNAC.

COTILLON (ko-ti-lon, il mouillées, et non ko-tion), s. m. || 1^e Cotte ou jupe de dessous. Cotillon de serge. Cette fille Qui frétille N'a pourtant qu'un cotillon, BÉRANG. *Frétil*. || Fig. et familièrement. Aimer le cotillon, être adonné aux grisettes, aimer les femmes. || Général du cotillon, s'est dit, dans le XVIII^e siècle, par plaisanterie, des généraux faits par l'influence de la maîtresse du roi. || 2^e Jupon des paysannes. Et voilà pour t'avoir, Georgette, un cotillon, MOR. *École des f.* IV, 4. Légère et court-vêtue, elle allait à grands pas, Ayant mis ce jour-là, pour être plus agile, Cotillon simple et souliers plats, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Certaine nièce assez proprette Et sa chambrière Pâquette Devaient avoir des cotillons, ID. *Fabl.* VII, 11. || 3^e Sorte de branle, où la danse est fréquemment interrompue par de petites actions partielles et ridicules, comme de ramasser un chapeau par terre avec les dents sans y mettre les mains, d'allumer un papier attaché au dos de quelqu'un qui remue sans cesse pour qu'on ne l'allume pas, etc. Le cotillon ne se danse qu'à la fin des bals. Danser un cotillon. Le cotillon se danse à autant de personnes que l'on veut. || Air pour cette danse. || Autrefois, danser à quatre ou huit personnes, chacun faisant son personnage à son tour; et, aussi, nom de la contre-danse anglaise ou country-dance (voy. CONTRE-DANSE 2). Je veux que nous dansions ensemble le rigaudon, la chasse, les cotillons, la jalouse et toutes les autres danses nouvelles, REGNARD, *Critique du lég. sc.* 8. || 4^e Au jeu de la guinguette. Remuer le cotillon, mêler le talon, et y prendre une carte en échange de celle qu'on a écartée.

— REM. Comme on écrit *cotte*, il faudrait, pour être conséquent, écrire *cottillon*.

— HIST. XVI^e s. Avecques sa cotte laisser sa honte, et la reprendre avecques son cotillon, MONT. I, 96.

— ÉTYM. Diminutif de *cotte*. L'ancien français avait un autre diminutif, c'est *cotele*.

† COTIN (ko-tin), s. m. Un des noms vulgaires du fustet.

† COTINGA (ko-tin-ga), s. m. Terme d'ornithologie. Genre de l'ordre des passereaux dentirostres, comprenant des oiseaux à plumage paré de couleurs brillantes et vivant dans les contrées chaudes de l'Amérique.

† COTIQUE BLANC (ko-ti-ke-blanc), s. m. Nom vulgaire d'une coquille univalve (*cyprière anneau*).

COTIR (ko-tir), v. a. Meurtrir, en parlant des fruits. La grèle a coti ces poires. Coti est un terme populaire et assez barbare qu'on dit en fait de fruits qui, étant tombés sur quelque chose de dur, se sont meurtris ou froissés en dedans sans être écorchés ou entamés en dehors, LA QUINTINE, dans MÉNAGE.

— HIST. XIII^e s. Li flots la [roche] hurtent et debatent, Et tous jors à li se combattent, Et maintes fois tant i cotissent Que toute en mer l'ensevelissent, la Rose, 6951. || XIV^e s. En procedant de paroles à fait, il feri ledit Lorrain, et coti la teste au mur, DU CANGE, *costris*. || XV^e s. Tu m'as trop lourdement coüssy, Je suis tout ronps et tout froissé, *Martyre de S. P. et de S. P.* || XVI^e s. Cottir, heurter de la teste et des cornes : les daïms cottissent l'un contre l'autre, NICOT. Nous ferons librement cottisans sur la terre Pesle mesle choquer nos lances de lierre [dans des bacchanales], J. TAHUREAU, *Poésies*, p. 82, dans LACURNE.

— ÉTYM. Saintong. *coter*, tomber lourdement, *cotir*, meurtrir par un coup; parler de Loudéac (Côtes-du-Nord), *cotir*, fêler, casser. Étymologie inconnue. Il y a dans l'espagnol *cotín*, coup d'arrière-main, revers (et aussi *cotir*, frapper, mais que Diez rattache, à cause du sens de *se battre pour*, hypothétiquement au latin *competere*, s'appuyant sur *conterere* qui a donné *cotir*). Il est vraisemblable que *cotir* est le simple qui se trouve en composition dans le provençal *per-cutir*, du latin *percuteare*, dans l'espagnol *re-cudir*, *re-codir*, du latin *recutere*, repousser.

COTISATION (ko-ti-za-sion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. || 1^e Action de cotiser, de se cotiser. || 2^e Contribution par quote-part. J'ai donné tant pour ma cotisation. On voit que, pour être légitime, cette cotisation doit être volontaire, J. J. ROUSS. *Écon.* 3.

— HIST. XVI^e s. Que chacun des confederez se quotiseroit à ce qu'il devroit fournir, et bailleroit banques respondantes de sa taxe et quottisation, M. DU BELL. 182.

— ÉTYM. *Cotiser*; provenç. *cottization*.

COTISÉ, ÉE (ko-ti-zé, zée), part. passé. Les membres de l'association cotisés à tant.

COTISER (ko-ti-zé), v. a. || 1^e Régler la cotisation de quelqu'un. On l'a cotisé à tant. || 2^e Se cotiser, v. réfl. Fournir sa quote-part. Il faut que chacun se cotise selon ses moyens. Ils n'auraient qu'à se cotiser à proportion des besoins publics, J. J. ROUSS. *Écon.* 3. Chaque gentilhomme se cotisa pour les comédiens selon sa libéralité, SCARRON, *Rom. com.* 2^e part. ch. 3. Il y eut un service solennel, et en un moment ils se cotisèrent tous pour cette dépense, qui monta à cinq mille francs, SÉV. 241.... À cinq chevaliers, en nous cotisant tous, Et ramassant écus, livres, deniers, oboles; Nous n'avons encor pu faire que deux pistoles, REGNARD, *Distract*, I, 6.

— HIST. XVI^e s. Les Grecs voulurent qu'il se feist une taille, par laquelle chacune ville fust raisonnablement cotisée selon ses facultez. — Ilz luy donnèrent pouvoir et mandement de cotiser et taxer également chacune ville, AMYOT, *Arist.* 58. Ilz payoient bien l'argent à quoy ilz avoient esté cotisez, M. CIMON, 48. Que chacun des confederez se quottiseroit à ce qu'il devroit fournir, M. DU BELL. 182. La ville se cotisa à 3000 livres, D'AUB. *Hist.* II, 296.

— ÉTYM. *Cote*.

COTISSURE (ko-ti-su-r'), s. f. Meurtrissure faite à des fruits. La cotissure empêche que les fruits ne soient de garde.

— ÉTYM. *Cotir*.

COTON (ko-ton), s. m. || 1^e Nom donné à une sorte de bouurre végétale qui, formée de filaments longs et ténus, environne les semences du cotonnier, arbre que l'on cultive dans l'Inde, aux États-Unis, dans l'Egypte et, depuis peu, dans l'Algérie. L'arbrisseau qui fournit le coton à nos manufactures demande un sol sec et pierreux; il préfère celui qui est déjà familiarisé par la culture, RAYN. *Hist. phil.* XI, 28. Chaque loge, en s'ouvrant, laisse apercevoir plusieurs graines arrondies, enveloppées d'une bouurre blanche, qui est le coton proprement dit, ID. ib. Le bois dont le coton vient blanchir les rameaux, MALFIL. *Génie de Virg.* || Coton en laine, coton brut. || Toile, étoffe de coton. Cette multitude, qui a peu de besoins, est presque nue ou est vêtue de coton, c'est-à-dire d'un produit si abondant qu'un arpent peut fournir de quoi habiller trois ou quatre cents personnes, CONDILLAC, *Comm. gouv.* part. 1, ch. 25. || Tricot de coton. Il était un roi d'Yvetot.... Et couronné par Jeanneton D'un simple bonnet de coton, BÉRANG. *Yvetot*. || Jeter son coton, se dit de certaines étoffes qui se couvrent d'une sorte de bouvre. || Cela jettera un beau coton, se dit d'une chose qui, mal entreprise, produira de mauvais effets. Locution basse, remarque DE CAILLIÈRES, 1690. || Cet homme jette un vilain coton, il file un mauvais coton; sa santé, son crédit, sa réputation est fortement compromise. || Fig. Elever un enfant dans du coton, l'élever trop mollement. Le laquais du coadjuteur, qui était à la Trappe, est revenu à demi-fou, n'ayant pu supporter ces austérités; on cherche un couvent de coton pour l'y mettre, SÉV. 42. Gouvernez-la bien, divertissez-la, amusez-la, enfin mettez-la dans du coton, et nous conservez cette chère et précieuse personne, SÉV. t. I, *Lettre inédite*, p. 201, dans POUGENS. || Par plaisanterie, porte-coton, valet de garde-robe. || 2^e Duvet long, entre-croisé et crêpu, qui recouvre la surface de certaines feuilles ou d'autres parties de quelques végétaux. Leurs fleurs tendres et délicates, et, durant l'hiver, enveloppées comme dans un petit coton, boss. CONNAISS. V, 2. || 3^e Poil follet qui vient aux joues et au menton des jeunes gens. À peine son menton S'était vêtu de son premier coton, LA FONT. *Remède*. Vraiment sur votre menton La main de l'aimable jeunesse N'a mis encor qu'un coton, VOLT. EP. 42. Et ne tarderont ses conquêtes [du fils d'Henri IV]. Qu'autant que le premier coton Qui de jeunesse est le message, Tardera d'être en son visage Et de faire ombre à son menton, MALH. III, 4. À peine adolescent, de son léger coton La jeunesse en sa fleur ombrage son menton, DELILLE, *Énéide*, IX. || 4^e Coton-poudre, ou coton azotique, ou fulmi-coton, substance explosive qu'on obtient par l'action de l'acide azotique sur le coton.

— HIST. XIII^e s. Et li atachierent la crois en un grant chapel de coton [ouatte] par devant, pour ce que il voloit que tous le veissent, VILLEH. XL. Qui conques est chapelier de coton à Paris, il doit jurer

seur sains qu'il fera bone œuvre et leal, *Liv. des mēt.* 251. Il peut metre devant son pis et devant son ventre un contrecuer de teille et de coton, *Ass. de J.* i, 170. Il li lancerent le feu grejois qui se prist en la tour, qui estoit faite de planches de sapin et de telle [toile] de coton, *JOINV.* 245. || xv^e s. Je cognoyas approcher ma soif, Je crache blanc comme coton Jacobins aussi gros que un œuf, *VILLON, Grand testament.* || xvi^e s. L'arbrisseau, portant le cotton, jette des petites pommes, lesquelles, s'approchans de maturité, s'entr'ouvrent en croix à la pointe, comme la grenade, par là faisant jour au cotton, o. DE SERRES, 717.

— ÉTYM. Provenç. *coton*; catal. *cotó*; espagn. *algodón*; portug. *cotão*; de l'arabe *gothon* ou, avec l'article, *al gothon*.

COTONNADE (*ko-to-na-d'*), s. f. Toute sorte d'étoffes de coton. Une pièce de cotonnade. || Dans un sens plus restreint, étoffe de coton de couleur ordinairement à carreaux ou à raies, dont le dessin est tissé et non imprimé.

— ÉTYM. *Coton*.

† **COTONNANT, ANTE** (*ko-to-nan, nan-t'*), adj. Terme de métier. Se dit des lames de cuivre sur lesquelles on aperçoit de petits points blancs.

— ÉTYM. *Cotonner*.

COTONNÉ, ÉE (*ko-to-né, née*), part. passé. || 1^e Terme de commerce. Qui est plein et couvert de coton. || 2^e Terme de marine. Voile cotonnée, voile usée. || 3^e Garni de poil follet. Le prieur remarqua que l'Ingénou avait un peu de barbe; il savait très-bien que les Hurons n'en ont point; son menton est cotonné; il est donc fils d'un homme d'Europe, VOLT. *l'Ingénou*, 2. || Cheveux cotonnés, cheveux courts, frisés et crépus.

COTONNER (*ko-to-né*), v. a. || 1^e Remplir de coton. || 2^e Se cotonner, v. réfl. En parlant de certaines étoffes, se couvrir d'une certaine bourse. Le drap d'Espagne se cotonne. || Absolument. Ce drap cotonne. || 3^e Se couvrir d'une sorte de coton ou duvet. Ses joues commencent à se cotonner. || 4^e En parlant des fruits, prendre une pulpe molle et spongieuse. Ces pêches se sont cotonnées.

— MIST. xvi^e s. Tous lesquels coings sont cotonnés, mais plus les moiens et dorés que les autres, comme marque de bonté, o. DE SERRES, 690. Les peupliers ont la feuille cotonnée d'un costé, mais plus les uns que les autres, in. 800. En lieu d'un teint vermeil une barbe follette Cotonne son menton.... RONS. 743.

— ÉTYM. *Coton*.

† **COTONNERIE** (*ko-to-ne-rie*), s. f. Culture du coton; champ où croît le cotonnier. Ce vaste espace est rempli par cent soixante caférières, soixante-deux indigoteries et soixante cotonneries, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 38.

— ÉTYM. *Coton*.

† **COTONNETTE** (*ko-to-né-t'*), s. f. Terme de commerce. Sorte d'étoffe de coton.

— ÉTYM. *Coton*.

COTONNEUX, EUSE (*ko-to-ne-u, neu-z'*), adj. || 1^e Recouvert d'une sorte de coton ou de duvet. Tige, feuille cotonneuse. Le bourgeon cotonneux du pommier se gonfle et se crève, BERN. DE ST-P. *Harmon.* liv. I, *Tabl. général*. M. de Réaumur a fait représenter la coque de cette Chenille à brosses, et il a désigné par les termes d'enveloppe cotonneuse ce que j'ai nommé la coque extérieure, BONNET, *Insectes*, observ. 25. Tapisse de duvet la pêche cotonneuse, DELILLE, *Trois règnes*, vi. || 2^e Dont la pulpe est devenue molasse et spongieuse. Pêches cotonneuses. || Fig. Style cotonneux, style mou et filandreux.

— ÉTYM. *Coton*.

4. **COTONNIER** (*ko-to-nié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie: les ko-to-nié-z et le coton*), s. m. Terme de botanique. Plante de la famille des malvacées qui produit le coton (*gossypium herbaceum*, L.).

— ÉTYM. *Coton*.

† 2. **COTONNIER, IÈRE** (*ko-to-nié, niè-r'*), adj. Qui se rapporte au coton. Industrie cotonnière. || S. m. Fabricant de toiles, d'étoffes de coton.

— ÉTYM. *Coton*.

† **COTONNIÈRE** (*ko-to-niè-r'*), s. f. Nom vulgaire de plusieurs plantes communes dans les champs, entre autres le filage des champs, le *gnaphalium uliginosum*.

— ÉTYM. *Cotonnier*.

COTONNINNE (*ko-to-ni-n'*), s. f. Grosse toile à chatne de coton et à trame de chanvre, dont on faisait des voiles.

— ÉTYM. *Coton*.

† **COTONNIS** (*ko-to-ni*), s. m. Terme de commerce. Étoffe des Indes moitié soie moitié coton.

COTOYÉ, ÉE (*kō-to-ié, iée*; plusieurs disent kō-to-ié, iée), part. passé. La banquise longtemps côtoyée par le navire. || Terme de blason. Se dit des pals, bandes, barres et autres pièces de même situation, lorsqu'elles sont accompagnées d'autres meubles.

COTOYER (*kō-to-ié*; plusieurs disent kō-to-ié; Richelet remarque qu'on prononce côteier, prononciation aujourd'hui abandonnée), je cotoie, tu cotoies, il cotoie, nous cotoyons, vous cotoyez, ils cotoient; je cotoyais, nous cotoyions, vous cotoyez; je cotoyai; je cotoierai; je cotoierais; que je cotoie, que nous cotoyions, que vous cotoyez; que je cotoyasse; cotoyant; cotoyé, v. a. || 1^e Aller côté à côté de quelqu'un. Un vassal ne devait pas cotoyer son seigneur. Un valet ne doit pas cotoyer son maître. || Cotoyer une armée, marcher sur son flanc. Ayant ramassé toutes leurs troupes et celles de leurs alliés au nombre de plus de cinquante mille hommes, ils cotoyaient l'armée d'Amilcar, ROLLIN, *Hist. anc. Oeuvres*, t. I, p. 356, dans POUGENS. Simon le cotoya de si près dans toutes ses marches et contre-marches, qu'il prévint tous ses desseins et l'obligea de se retirer, ID. ib. t. IX, p. 332. Ce jour-là même, une autre route nous amenait Kutusof; il la couvrait tout entière avec quatre-vingt-dix mille hommes; il cotoyait, il dépassait Napoléon, SÉGUR, *Hist. de Nap.* x, 3. || 2^e Aller le long de. Leurs navires cotoyaient le rivage. Il [le héron] cotoyait une rivière, LA FONT. *Fabl.* VII, 4. Il y a un grand précipice que l'on cotoie fort longtemps, SÉV. 523. On dit que ce bois que nous cotoyâmes fourmille de voleurs, LA FONT. *Lettres*, VI. On fit faire par les cosaques des bateaux légers auxquels ils sont accoutumés et qui peuvent cotoyer aisément les rivages de la Crimée, VOLT. *Russ.* I, 8. Nous cotoyons d'abord ces sommets escarpés que les traits de la foudre ont si souvent frappés, DELILLE, *Énéide*, III. || Absolument. Ils ne firent que cotoyer. || Fig. Se tenir très-près de. Il avait dans son discours à cotoyer un sujet très-sabreux. Dans sa vie aventureuse il cotoya souvent la misère. || 3^e Se cotoyer, v. réfl. Se suivre en marchant l'un à côté de l'autre. Les deux armées se cotoyèrent longtemps.

— HIST. XI^e s. Li emperere fait Rolant costeir [mettre à son côté], *Ch. de Rol.* ccx. || XII^e s. Tote Bretaigne [il] commence à costoier, Ainz ne fina trusqu'au mont Saint Michiel, *li Coronemens Loys*, v. 2038. Perse [ils] costient, Larchant et Balaguer, RONC. p. 448. Et la pucele toute voie Le chevalier de près costoie [va à côté], *la Charrette*, v. 1997. || XIII^e s. Et en alerent costiant terre et nagant, tant qu'il vinrent à port de salu, *Chron. de Rains*, 225. Lors m'en alai parmi la prée Contreval l'iaue esbanoiant, Tot le rivage costoiant, *la Rose*, 427. || XV^e s. Et puis chevauchèrent le chemin de Valentiniennes, et le costierent à la droite main, et vinrent à Denain, FROISS. I, I, 79. Et se mirent à chemin en costoyant Zelande, ID. I, I, 48. Ainsi qu'ils assemblaient les courreurs dessus nommés qui costiés les avoient, ID. I, I, 440. Atant dressa son viaire et voyt parmy sa visière que c'estoit il voirement; adonc se veult plus aler que devant, mais le roi le costoie et dist: certes il convient que vous venez avecques moy, *Perceforest*, t. VI, f. 94. || XVI^e s. Il s'en alloyt costoyant toujours son ennemy, AMYOT, *Fab.* 44. Il estoit descendu à sa requeste en la Macedonia dix mille Basternes combatans à cheval, et autres dix mille qui les costoyaient toujours ès batailles à pied, ID. P. AM. 48. Pyrrus avec deux mille Gaulois, costoyant le long de la trenchée, essaya de passer de l'autre costé, ID. *Pyrrh.* 63. Ils rebrousserent chemin, ayans opinion que l'armée enemie les costoyerent, pour esperer une occasion d'attraper quelqu'une de leurs troupes, LANOU, 627. Quant la clemence ne s'escartoit pas du tout de la severité, ains la costoyerent et accompagnoit, afin que l'une des voyes fust aydee de l'autre, CONDÉ, *Mémoires*, p. 552. En costoyant la mer à la queste de leurs mines, aulcuns Espagnols.... MONT. IV, 20. Cettuy-ci [le commerce avec les livres] costoye tout mon cours et m'assiste partout; il me console en la vieillesse et en la solitude.... ID. III, 287.

— ÉTYM. *Côte*; Berry, *côteger*; ital. *costegiare*.

COTRE (*ko-tr'*), s. m. Terme de marine. Voy. CUTTER.

COTRET (*ko-tré*; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l's se lie: kotré-z et fagots; cotrets rime avec succès, traits, jamais, paix, etc.), s. m. || 1^e Fagot de bois court et de médiocre grosseur. Acheter un cotret. Brûler des cotrets. J'estime également ceux qui ont la charge des plus grandes

affaires et ceux qui n'ont qu'une charge de cotrets sur le dos, si la vertu n'y met de la différence, FRANCION, liv. II, p. 452. || Châtrer des cotrets, en ôter quelques bâtons. || 2^e Chacun des bâtons qui composent le fagot. || Familièrement. Un coup de cotret. De l'huile de cotret, des coups de bâton. || Être sec comme un cotret, être fort maigre. Des jambes de cotrets, jambes fort menues. || 3^e Morceau de bois qui fait partie des ailes d'un moulin à vent. || Maderier faisant partie du métier de haute lissoe.

— HIST. XIV^e s. En Greve, un cent de costerez de Bourgogne, MÉNAGIER, II, 4. || XV^e s. Le cent de coterets pour vingt sous paris, JOURNAL DE PARIS, an 1442. Brief, c'est un gentil compagnon; Et si a ung très beau maintien; Par mon ame, c'est grand dommage Qu'il n'est porteur de coherès, COQUILLART, *le Monologue du puits*. Et puis après, pour faire fin, Le coteret et la bourrée, VILLON, REPUE FR. DU SOUFFREUX. || XVI^e s. S'ils se fussent presentez à l'impourveue avec des bastons de coterets ès mains, LANOU, 554. Mettant d'un costé les grosses bûches et bois de fente et de moule; de l'autre les fagots, bûrées et costerets, o. DE SERRES, 808. Je pense que plusieurs sont aujourd'hui empereurs, roys, ducz, princes et papes en la terre, lesquelz sont descenduz de quelques porteurs de roguatons et de costrets, RAB. *Garg.* I, 4.

— ÉTYM. Saintonge, *coterd*. Origine inconnue. Vient-il de VILLERS-COTTERETS, localité où il y a de grandes forêts? mais on n'a aucun renseignement qui permette d'affirmer qu'il en est ainsi (en tout cas Villers-Cotterets se décompose en villers-coste-Retz, près de Retz). D'autre part, il y a dans le bas-latin *costeretum*, en français *costeret*, qui signifie une charge, un panier, une botte (texte de 1295): Chacune mande [manne] de merlan ou poisson doit deux deniers, et s'ils sont en costerets, chascun costeret doit deux deniers. Ce *costeretum* vient de *costa* dans le sens de panier, botte: une *coste* de raisins (texte de 1379); *costa circulorum*, une botte de cercles. On peut sans beaucoup de peine passer de l'idée de botte à celle de fagot.

† **COTTAGE** (*ko-ta-j'*), s. m. Petite maison de campagne d'une simplicité rustique, mais élégante.

— ÉTYM. Angl. *cottage*, de *cot*, cabane; bas-latin, *cota*, cabane (voy. COTERIE); du celtique : *kymri*, *cwt*; gaél. *coite*, *cot*, chaumièr. L'allemand a aussi *Koth*; suéd. *kate*, cabane. Le vieux français avait *cotin*, cabane.

4. **COTTE** (*ko-t'*), s. f. || 1^e Jupe de paysanne, plissée par le haut à la ceinture. Cotte de serge. Tenez, voilà votre couronne, rendez-moi ma cotte grise, FÉN. XIX, 5. || Toute espèce de jupe.... J'ai encore un demi-ceint, deux cottes, une robe de serge, un chaperon, deux bas, Trois chemises de lin, six mouchoirs, deux rabats, RÉGNIER, SAT. XI. Ses gens [de Mme de St-Herem] la trouvèrent, ses cottes troussées, entre les mains de cet enragé, ST-SIM. 97, 26. Gaiement frappons Sots et fripons En casque, en mitre, en cotte, BÉRANG. *Marotte* || Fig. Donner la cotte verte, jeter une fille sur l'herbe en folâtrant avec elle. Le cygne avait fait son devoir, et les deux Sylvains le leur; devoir de courir et rien davantage, hormis qu'ils dérobèrent à la suivante quelques baisers, lui donpèrent quelques brins de thym et de marjolaine, et peut-être la cotte verte, LA FONT. *Psyche*, II, p. 184. || Trouser la cotte d'un enfant, lui donner le fouet. || Corps de cotte, le corps piqué que les femmes portaient sous leurs robes et où elles attachaient leurs jupes ou cottes. || 2^e Cotte morte, dans quelques couvents, succession d'un religieux en fait d'habits, de meubles, d'épargnes. || 3^e Cotte d'armes, habillement que mettaient autrefois les chevaliers sur leurs armes, tant à la guerre que dans les tournois, et qui était porté par les hérauts d'armes. La cotte d'armes était ouverte par les côtés, avait des manches courtes et descendait jusqu'au nombril. Le roi Jean était remarquable par sa cotte d'armes semée de fleurs de lis d'or, L'ABBÉ DE CHOISI, *Vie du roi Jean*, liv. I, ch. 2. || 4^e Cotte de mailles ou cotte d'armes, armure défensive faite en forme de chemise, et tissée de plusieurs petits anneaux ou mailles de fer. Le consul Livinius, après avoir offert des vœux aux Dieux dans le Capitole, partit de Rome revêtu d'une cotte d'armes selon la coutume, ROLLIN, *Hist. anc. Oeuvres*, t. IX, p. 37. Leur cotte à maille d'or et la gaine éclatante où repose l'épée à leur côté pendante, DELILLE, *Énéide*, VII. Et perce, avec son sein, Sa riche cotte d'or, ouvrage de sa mère, ID. ib. x. || 5^e Terme de charcuterie. Le boyau de porc qui forme la saucisse.

— HIST. XII^e s. Que est avoir cotte juske al talun,

se avoir n'est esperance juske à la fin? *Job*, 448. || xix^e s. Cote [elle] ot d'un blanc bliaut et mantel mout très cher, *Berte*, xix. Et sa cote qui ert [était] en maint lieu despanée, *ib.* XLVI. Cil qui crient par la vile la cote et la chape ont achaté le mestier de freperie, *Liv. des mét.* 200. Fame est plus cointe et plus mignote En sorquanie [souquenille] que en cote, *la Rose*, 4226. Et chascun deit avoir cote à armer et ganbisson se il viaut [veut], *Ass. de J.* 1, 470. Li hons de poeste se presente à pié, en pure se [sa] cote, sans armeure, fors de baston et d'escu, *BEAUM.* LXIV, 3. Le roi sailli de son lit tout deschaus, une cote, sans plus, vestue, *JOINV.* 496. || xv^e s. Et pirent dix ou douze des compagnons ès quels ils se confioient le plus, et se vestirent de povres cotes deschirées et de povres chapeaux, en guise de povres marchands, *FROISS.* I, 1, 131. Une bonne cote hardie Me donna de vingt florins d'or, *id. Poésies mss.* p. 383, dans *LACURNE*. Selon l'esté et les yvers Et la saison des temps divers, Fault chauces et cote hardie [sorte de vêtement], Courtelette, afin que l'en die: Vez là biau pié et faiticet, *EUST. DESCH. Poésies mss.* f° 497, dans *LACURNE*. À chascun doit souffrire, quoi qu'on die, Vivre, une chambre, une cotte, un cheval, *ib.* f° 63. Se povres est, ait de gros drap cotte; Et, quant il doit porter la hotte, Ou faire aucun labour de bras, Ait ung surpeliz de bourras, Qui sa robe honneste lui tiengne, *ib.* f° 518. Escu lui fault, espée et lance, Cotte d'acier et gardebras, *ib.* f° 504. J'ay esté de divers es-tas, Et oy crier plusieurs cris, La cote, la chappe, vieulz draps, L'engin à prendre les souris, Pastez chauls, le sel blanc, le riz, Chastaunes, fromages de Brie, *ib.* f° 354. Après que nostre homme fust arrivé à l'ost des Anglois avecques sa cote d'armes sur le doz, *COMM.* IV, 7. Si estoient les pucelles vestues de cottes parties d'ung vermeil samys encontre ung blanc, et les jouvenceaux estoient aussy vestus de cottes, mais elles estoient parties d'ung samys jaulne encontre ung azuré, *Perceforest*, t. II, f° 447. Une cotte simple [jupon] de satin, *LOUIS XI, NOUV.* XXVII. Madame se mit en cotte simple [jupon de dessous], et print son atour de nuit, *id. XXXIV.* || xvi^e s. Aussi Jacques, au lieu de baisser la cotte verte à s'amie, lui baissa la cotte rouge, *MARG. NOUV.* XLIV. Que de plaisir de voir sous la nuit brune, Quand le soleil a fait place à la lune, Au fond des bois les nymphes s'assembler, Monstrar au vent leur gorge descouverte, Danser, sauter, se donner cotte verte, Et sous leur pas tout l'herbage trembler, *DES PORTES, OEUVRES*, p. 587, dans *LACURNE*. Là les buissons et les beaux taillis verds Estoient si fort de feuillettes couvers, Que très belle umbre faisoient les raminseauxx, Pour y tailler verte cotte à l'envers, *Chasse d'amours*, p. 39, dans *LACURNE*. Et sur ce point j'eus grant envye De lui donner à descouvert Joyeusement la cotte vert, *ROGER DE COLLERYE, OEUVRES*, p. 53, dans *LACURNE*. Femme sotte se cognoist à la cotte, *COTGRAVE*.

— ÉTYM. Wallon, *cote*; provenç. *cot*, s. m. et *cota*, *cotha*, *quota*; catal. *cot*; espagn. et portug. *cota*; ital. *cotta*; bas-latin, *cotta*, *cottus* dans un texte du ix^e siècle. Diez le tire de *cutis*, peau; mais il y a deux difficultés: la déclinaison et surtout la déclinaison au masculin, supposant *cuta* et *catus*; puis le sens; au lieu que le celtique et l'allemand se réunissent pour donner une étymologie: gaél. *cot*; angl. *coat*, vêtement; allem. *Kutt*, *Kittel*, tunique.

† 2. **COTTE** (ko-t'), s. m. Le petit chabot d'eau douce (*cottus gobio*). || Cotte chabot, petit *reissen* de mer.

COTTERON (ko-te-ron), s. m. Petite cotte étroite et étroite. || Vieux.

— ÉTYM. Diminutif de *cotte*; picard, *cotron*, *jupon*; wallon, *coterai*; namurois, *coteria*.

† **COTTIÈRE** (ko-tièr'), s. f. Terme de métier. Barre de fer plus large qu'une barre ordinaire.

COTUTEUR, TRICE (ko-tu-teur, tri-s'), s. m. et f. Celui, celle qui est chargée d'une tutelle conjointement avec un autre.

— HIST. xvi^e s. Celui de plusieurs tuteurs et curateurs qui voudra bailler caution suffisante de rendre compte aux mineurs venus en age et en acquitter et indemniser leurs cotuteurs, administrera seul au refuz de bailler caution par ses dits cotuteurs, *Coustum. génér.* t. II, p. 4020.

— ÉTYM. *Co*, avec, et *tuteur*:

1. **COTYLE** (ko-ti-l'), s. f. Terme d'antiquité. Mesure de capacité pour les liquides et les choses sèches, valant 0 litre, 27.

— ÉTYM. *Kotύλη*, cotyle, chose creuse.

2. **COTYLE** (ko-ti-l'), s. m. d'après l'Académie,

et mieux s. f. || 1^o Terme d'anatomie. Cavité d'un os dans laquelle la tête d'un autre os s'articule. || 2^o Organe semblable à une cotyle, annexé aux bras des céphalopodes.

— REM. On fait, dans les livres médicaux, et l'Académie à leur suite, *cotyle* du masculin; c'est une erreur; *κοτύλη* est du féminin soit pour signifier une mesure de capacité, soit pour signifier la cavité de la hanche. Ce mot est trop technique pour qu'il y ait force d'usage contre la forme correcte, et pour que l'on crée l'anomalie d'avoir *cotyle* féminin pour la mesure et masculin pour la cavité.

— HIST. xv^e s. La boette dedans laquelle l'os de la cuisse est receu, nommée des Grecs *cotyle*, des Latins *acetabulum*, *PARE*, IV, 34.

— ÉTYM. *Kοτύλη*, chose creuse (voy. le précédent).

COTYLÉDON (ko-ti-lé-don), s. m. || 1^o Terme de botanique. Nom des lobes séminaux ou feuilles séminales, l'une des quatre parties essentielles de l'embryon des végétaux phanérogames. Le haricot au moment de la germination, ou lorsqu'il sort de la terre, se divise en deux parties qui sont les cotylédons. || 2^o Terme d'anatomie. Lobe charnu du placenta. || Cotylédons utérins, renflements tuberculeux et pédiculés de la muqueuse utérine des ruminants à cornes, auxquels adhèrent les cotylédons du placenta. || 3^o Genre de plantes à feuilles charnues et concaves.

— HIST. xv^e s. Les cotylédons ne sont autre chose qu'orifice des extrémités des veines et artères menstruales, ainsi que les excrescences des cotylédons aux bestes brutes ne sont dites chorion, ains appendices d'iceluy; ainsi telle masse de chair aux femmes pour mesme raison ne doit estre appellée chorion, ains cotylédons tumefiés et appendices d'iceluy, *PARE*, I, 34.

— ÉTYM. *Kοτύληδων*, proprement petite cavité en forme de coupe, de *κοτύλη* (voy. *COTYLE*).

† **COTYLÉDONAIRE** (ko-ti-lé-do-né-r'), adj. Terme de botanique. Qui a rapport aux cotylédons.

— ÉTYM. *Cotylédon*.

COTYLÉDONÉ, ÉE (ko-ti-lé-do-né, née), adj. En parlant des végétaux, pourvu de cotylédons. S'est dit comme synonyme de phanérogame.

— ÉTYM. *Cotylédon*.

† **COTYLÉMORPHE** (ko-ti-lé-mor-f'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est en forme de cotyle.

— ÉTYM. *Cotyle*, et *μορφή*, forme. Mot préférable à *cotyliforme*, qu'on trouve quelquefois et qui est hybride.

† **COTYLÉPHORE** (ko-ti-lé-fo-r'), adj. Terme de botanique. Qui porte de petites cupules. || Qui porte une cotyle, en parlant des bras de quelques céphalopodes.

— ÉTYM. *Kοτύλη*, cotyle, et *φορός*, qui porte. Mot très-préférable à *cotylifère*, qu'on trouve quelquefois et qui est hybride.

† **COTYLET** (ko-ti-lé), s. m. Terme de botanique. Genre de plantes grasses. C'est le nom donné par certains auteurs au genre de crassulacées appelé par l'Académie *cotylédon*, *LEGOARANT*.

COTYLOïDE (ko-ti-lo-i-d'), adj. Terme d'anatomie. Qui est en forme de cotyle. Cavité cotyloïde, celle de l'œsophage dans laquelle s'articule la tête du cœur.

— ÉTYM. *Κοτύλη*, cotyle, et *εἶδος*, forme.

† **COTYLOïDIEN, IENNE** (ko-ti-lo-i-diin, diid-n'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient à la cavité cotyloïde. Ligament cotyloïdien.

— ÉTYM. *Cotylédo*.

COU (kou) ou **COL** (kol), s. m. || 1^o La partie du corps qui unit la tête au tronc. Le héron au long cou emmanché d'un long cou, *LA FONT. FABL.* VII, 4. Voyez un peu ce cou d'ivoire s'arondir sur ces épaules, *MARMONT. Contes moraux, Lauret*. Elle offre, en détournant sa tête éblouissante, D'un cou semé de lis la beauté ravissante, *DELILLE. Géorg.* I. || Populairement et par pléonasme. Il sera pendu par son cou. || Avoir un cou de grue, le cou d'une grue, avoir le cou long et grêle. || Avoir un cou de cygne, avoir le cou blanc et gracieux, en parlant d'une femme. On dit aussi pour louer le cou d'une femme: cou d'ivoire, d'albâtre, de lis. || Se jeter au cou de quelqu'un, l'embrasser avec effusion. Elle se jette au cou de ce pauvre vieillard, *CORN. le Ment.* II, 5. La petite d'Hudicourt a été huit ou dix jours à la cour toujours pendue au cou du roi, *SÉV.* 472. Télémache se jeta au cou de Mentor, *FÉN. Tél.* xxii. Télémache saute à son cou, *ib. ib.* xi. Je voulus me jeter à son cou pour l'embrasser, *id. ib.* iv. || Mettre la corde au cou, passer la corde autour du cou de quelqu'un pour le pendre; et fig. ruiner, perdre. La trop grande indulgence de son père lui a

mis la corde au cou, *Dict. de l'Acad.* || Se mettre la corde au cou, se perdre soi-même, se mettre dans une position d'où on ne peut se tirer. || Mettre le pied sur le cou de quelqu'un, lui faire violence. || Couper le cou, trancher la tête. Cette révolte n'empêcha pas Antiochus de faire couper le cou au grand prêtre Onias, *VOLT. Phil.* III, 439. || Tordre le cou, donner la mort. Pour le dîner on tordra le cou à quelques poulets. J'aimerais... que monsieur Satan vous vînt tordre le cou, *MOL. l'Étour.* I, 44. || Être dans l'eau jusqu'au cou. y être presque totalement plongé. Son maître était jusqu'au cou dans les boues, *LA FONT. Or.* || Et fig. Je puis vous promettre, s'il se détermine à ce que vous voulez; de m'y mettre jusqu'au cou pour le succès, *ST-SIM.* 510, 281. || Fig. Tendre le cou, s'offrir comme une victime, subir quelque grande violence ou injustice sans résister. || Fig. Rompre le cou à quelqu'un, à une affaire, l'empêcher de réussir. || Se rompre, se casser le cou, se blesser grièvement en tombant; et fig. perdre tous ses avantages, toutes ses espérances. || Prendre ses jambes à son cou, s'enfuir au plus vite.... Rendez-moi mon bijou, Et je prends, pour partir, mes jambes à mon cou, *REGNARD. Démocr.* v, 5. || Avoir son cou chargé de quelque chose, porter une charge considérable, avoir une grave responsabilité. || Fig. Ta main sera sur le col de tes ennemis, *BOSS. Hist.* II, 2. Ce peuple [juif] était d'un cou roide et dur d'entendement, *VOLT. Phil.* II, 436. || 2^o Le cou ou le col d'une bouteille, la partie longue et étroite par laquelle on l'emplit et on la vide. || Cou de chemise, voy. col. || 3^o Cou de cygne, partie courbée de l'avant-train d'une voiture. || Terme de marine. Cou de cigogne, cou de cygne, tige en fer fixée au pont. || Terme de manège. Cou de cygne, encolure en cou de cygne, encolure de certains chevaux. || 4^o Terme de zoologie. Cou-blanc, nom du motteux. || Cou jaune, nom de la fauvette de St-Domingue (*sylvie pendante* de Latham). || Cou-rouge, le rouge-gorge. || Cou-tors, le torcol. || Cou-coupé, le gros bec du Sénégal. || 5^o Terme de botanique. Cou de chameau, narcisse des prés (*narcissus pseudo-narcissus*, L.). || Cou de cigogne, géranium commun dans les bois.

— REM. *Col* est une forme archaïque qui est d'un usage rare, excepté quand il s'agit du goulot d'un vase, d'un passage dans une montagne, de la partie d'une chemise qui entoure le cou, etc.

— HIST. xr^e s. De son col [il] jete ses grandes pels de martre, *Ch. de Rol.* xx. || xii^e s. Au col le comte [au cou du comte], *Ronc.* p. 26. Et son col blanc, son chef blond et luisant, *Couci*, v. || xiii^e s. Assez plus, ce poeiz savoir, L'acheta [le paradis] sainz Pierre et sainz Poulz, Qui de si precieux avoir, Com furent la teste et li coux, L'aquistrent, se teneiz à voir [vrai], *RUTER.* 427. Les bras au col doit l'en [l'on] mener Son anemi pendre ou noier, *la Rose*, 7462. || xv^e s. Et ce est l'aise des Brabançons; car, où que ils soient, ils veulent estre en vins et en viandes et en delices jusques au cou, *FROISS.* II, III, 444.

— ÉTYM. Picard et bourguig. *co*; provenç. *col*; espagn. *cuello*; ital. *collo*; du latin *collum*. Dans l'ancien français, au nominatif singulier, *li cols* ou *li cou* (cou, prononciation qui est devenue la plus habituelle parmi nous); au régime, *le col* (col, prononciation qui est restée dans quelques cas exceptionnels).

† **COUA** (kou-a), s. m. Genre d'oiseaux répandu dans les parties chaudes des deux hémisphères.

† **COUAC** (kouak), s. m. Onomatopée burlesque qui se dit pour exprimer les fautes que font avec les instruments à anche ou à bocal les débutants qui n'ont pas l'embouchure. On le dit aussi des chanteurs. Faire des couac. || *Au plur.* Des couac.

— HIST. xvi^e s. Le renard d'une vitesse soudaine empogne la grole, la quelle ne seut tenir aucune contenance que de faire coua, *PALISSY*, 88.

† **COUAC** (kouak), s. m. Terre argileuse dont les nègres sont très-avides.

† **COUAGGA** (kou-a-gga), s. m. Terme de zoologie. Espèce du genre cheval originaire d'Afrique, à raies gris roussâtre en travers de la tête, crinière courte et droite, dit aussi cheval du cap, cheval zébroïde, dauw ou daw.

— ÉTYM. Onomatopée prise du cri de cet animal.

† **COUAILLE** (kou-a-ll'), s. f. Nom, en Bretagne, des extrémités d'un étang qui restent à sec pendant la saison des eaux basses.

— ÉTYM. *Queue* (voy. ce mot).

† **COUAQUE** (kou-a-k'), s. m. Sorte de mets fait en Amérique avec la racine râpée de manioc, encore fraîche, qu'on étend sur des plaques de fer

rondes pour la soumettre à l'action du feu, en la remuant en divers sens, LEGOARANT.

† COUAR (kou-ar), s. m. Nom, en Sologne, de la corneille noire.

COUARD (kou-ar; le d ne se lie jamais), s. m. || 1^e Poltron, lâche. C'est un franc couard. || Adj. Un homme couard. Une femme couarde. De vaillant fait couard, de fidèle fait traître, MALH. I, 4. || Terme de blason. Lion couard, lion qui porte la queue entre les jambes. || 2^e Terme de manège. Tronçon de la queue du cheval. || 3^e Terme de boucherie. Nom d'une région du bœuf dite aussi bord du cimier, ou cimier, ou abords, ou bords du bassin, qui comprend dans son ensemble la base de la queue, la partie postérieure de la croupe, les parties latérales de l'anus (et de la vulve chez la femelle seulement), et enfin l'angle de la fesse. || 4^e Extrémité par laquelle on applique le manche à la faux.

— HIST. xi^e s. Pour tout l'or Deu [il] ne volt estre couard, Ch. de Rol. LXIX. || XII^e s. Mais li cohart n'i auront [en paradis] ja pardon, Ronc. p. 74. Et non porquant la terre d'outremer [je] Voi en si très grant balance Qu'en chantant [je] veuil prier le roi de France Que ne croie cowart ne losengier [qui lui conseillent de quitter la croisade], QUESNES, Romancero, p. 400. Quant il ont en bataille fiché leur estendart, Ne le maintiennent mie à guise de coart, SAX. XIX. Li reis ad douz [deux] privez, Sorel e dan Blanchart, Tost sunt del buen malvais e del hardi cuart, Th. le mart. 56. || XIII^e s. Il n'i ot si coart qui maintenant ne fust garnis de hardement, H. DE VALENC. IV. Ce dist Renart: trop ies coarde, Ce fis ge por toi esmaier, Einsi te voloie essaier, Ren. 1800. Se il [le bailli] estoit couars, il n'oseroit courocier le rice home qui aroit à fere contre le povre, BEAUM. 20. || XIV^e s. Il n'est pas dit couart pour ce, se il craint infame ou que l'on ne face villanie à ses gens, ORESME, Eth. 79. || XV^e s. Si sont Lombards de leur nature riches et couards; nous y ferons nostre profit, FROISS. III, IV, 20. Peu de chose est de fol espoir, Et c'est assés, au dire voir; Car le coart il fait hardi; Et le joli, Selon les mours qui sont en li, Il li fait ordéance avoir, ID. Virelay. || XVI^e s. Auprès du feu couards tiennent gros termes, J. MAROT, p. 38, dans LACURNE. C'est une qualité toujours couarde et basse, MONT. I, 6. Nous le rendons servile et couard [l'entendement], pour ne lui laisser la liberté de rien faire de soy, ID. I, 163. Il n'y a homme si couard qui n'aime mieulx tumber une fois, que demourer toujours en branle, ID. I, 251. Ouy, dit-il, je suis couard, voirement timide ès choses villaines et deshonestes, AMYOT, De la mauv. honte, 6. Moy plus couard, je ne requiers sinon.... Mourir oisif en ton giron, Cassandre, RONS. 44, 933.

— ÉTYM. Provenç. *coart*; espagn. et portug. *coarbe*; ital. *codardo*; du latin *cauda*, queue (voy. ce mot): qui est de la queue, c'est-à-dire qui se tient en arrière, ou qui porte la queue basse comme les animaux qui ont peur. *Coart* est le nom du lièvre dans le roman de Renart.

† COUARDEMENT (kou-ar-de-man), adv. D'une manière couarde, lâchement.

— HIST. XIII^e s. Je vous di que mieus doit plaire À tous, cil q̄i, sans retraire, Furnist cou q̄il entreprend, Que cil q̄i couardement Le laist : car j'os testmognier K'il le fait par cuer lanier, Bibl. des Chartes, 4^e série, t. v, p. 347. || XVI^e s. Plusieurs gladiateurs se sont veus, au temps passé, aprez avoir couardement combattu, avaller courageusement la mort, offrant leur gosier au fer de l'ennemi et le conviant, MONT. IV, 212.

— ÉTYM. *Couarde*, et le suffixe *ment*.

† COUARDER (kou-ar-dé), v. n. Se conduire en couard.

— HIST. XI^e s. Mal seit du cuer qui au piz [poitrine] se cuarde, Ch. de Rol. 85. || XII^e s. Ceste bataille [troupe] n'ira pas cohendant, Roncisv. p. 431. || XIII^e s. Je m'en traïs [de la fontaine] lors un poi en sus, Que dedens n'osai regarder; Ains commençai à coarder, Quand de Narcissus me sovint, la Rose, 1524. || XIV^e s. Aux uns dit: prenez l'avant garde; Gardez que nulz ne se couarde, Le livre du bon Jehan, 1341. || XVI^e s. Estre vaillant et couarder de crainte; Vouloir mourir et vivre par contrainte, RONS. 48.

— ÉTYM. *Couard*.

COUARDISE (kou-ar-di-z'), s. f. Poltronnerie, lâcheté. Ma couardise est extrême D'avoir eu le moindre effroi, LA FONT. l'Amour mouillé.

— HIST. XI^e s. Onques n'aimai cuard ne cuardie, Ch. de Rol. CXII. Home qui fasse cuardie, ib. CLXX. || XII^e s. Que par lui soit coardie pensée, Ronc.

p. 132. || XIII^e s. Et [elle] fu mere Rolant, qui fu sans couardie, Berte, CXLIV. Et toutes ces coses qu'il lairoit à fere par couardise, BEAUM. 20. || XIV^e s. Et en celui qui est fort, ire, couardie, hardiesse ne font nulle rebellion contre raison ou peu, ORESME, Eth. 32. Fortitude est plus contraire à couardise que à trop grant hardiesse, ID. ib. 53. || XV^e s. Et dirai partout où je irai, qu'il m'aura refusé par couardise une joute de fer de lance [le sire de Langurant défiant au combat le capitaine de Carvilac], FROISS. II, II, 43. Tant se tourmenter de la mort, c'est grande foiblesse et couardise, CHARRON, Sagesse, p. 358, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Couard*; provenç. *coardia*; espagn. *cobardia*; ital. *codardia*.

† COUCHAGE (kou-cha-j'), s. m. || 1^e Action de coucher à l'auberge. J'ai payé tant pour mon couchage. || 2^e Ensemble des objets qui servent au coucher. Un bon couchage. || Terme d'administration militaire. Literie des troupes. || 3^e Terme d'horticulture. Action de coucher, dans une fosse peu profonde, des rameaux destinés à y prendre racine et à devenir des marcottes. || Action de mettre les graines en couche.

— ÉTYM. *Coucher*.

COUCHANT, ANTE (kou-chan, chan-t'), adj. || 1^e Qui se couche; mot qui ne se dit guère qu'avec *chien* et *soleil*. || Chien couchant, chien d'arrêt, qui se baisse quand il sent le gibier. On dresse les chiens couchants en telle sorte que.... DESC. Pass. I, 50. Contades était un gentilhomme d'Anjou dont le père était connu du roi par plusieurs présents de chiennes couchantes fort belles et fort bien dressées, ST-SIM. 460, 103. || Fig. Faire le chien couchant auprès de quelqu'un, tâcher de capter sa bienveillance par de basses soumissions. Quand il m'est inutile, il fait le chien couchant, MOL. l'Étour. IV, 2. || Soleil couchant, qui est près de disparaître sous l'horizon; || Fig. Huet, Fontenelle ont écrit à quatre-vingts ans; il ya de très-beaux soleils couchants, VOLT. Lett. Hénault, 7 sept. 1768. || On adore plutôt le soleil levant que le soleil couchant, on flatte plutôt la puissance à son début qu'à son déclin. || 2^e S. m. L'occident. Du levant au couchant, du More jusqu'au Scythe, Les peuples vanteront et Bérénice et Tite, CORN. Tite et Bérén. V, 5. Du zèle qui pour toi [Dieu] l'enflamme et le dévore, La chaleur se répand du couchant à l'aurore, RAC. Eth. Prol. Embrasez par nos mains le couchant et l'aurore [en y portant la guerre par nos mains], ID. Mithr. III, 4. La Lusitanie est terminée au couchant par l'Océan, au nord par le fleuve Durius [le Duero], ROLLIN, Histoire anc. Oeuvres, t. I, p. 243. || Fig. et poétiquement. Vieillesse, déclin. En cet âge penchant Où mon peu de lumière est si près du couchant, MALH. VI, 34. Suffisamment instruit Que le plus beau couchant est voisin de la nuit, LA FONT. Poésies mêlées, Disc. à Mme de la Sablière. Sur mon couchant enfin ma débile paupière Me ménage avec soin ce reste de lumière, ROTROU, Vencesl. IV, 4. Tout passé qu'est le roi dans un âge penchant, Son fils par caractère est plus près du couchant, MAIR. Soliman, I, 4. Tant de choses éclatantes ont eu leur orient et leur couchant, VOLT. Louis XIV, 49.

— ÉTYM. *Coucher*.

COUCHE (kou-ch'), s. f. || 1^e Lit, dans le style poétique et soutenu. Qui vous a si matin tiré de votre couche? ROTROU, Vencesl. IV, 4. Son sang à gros bouillons sur cette couche verte [lit de gazon].... CORN. Rodog. V, 4. L'aurore matinale Vient frapper de ses feux la couche nuptiale, DELILLE, Trois règnes, VI. Sur sa couche de mort il vit pour sa famille, Sent tomber sur son cœur les larmes de sa fille, ID. ib. VIII. À ces mots, sur sa couche imprimant son visage, ID. Énéide, IV. Si, par nous abrité, Il s'endort sur la couche De l'hospitalité, BÉRANG. Exilé. || Souiller la couche, abuser de la femme de quelqu'un. Volage adorateur de mille objets divers, Qui va du dieu des morts déshonorer la couche, RAC. Phèd. II, 5. || Souiller la couche, se dit aussi de la femme qui manque à la fidélité conjugale. || Familièrement. Bois de lit. Couche de bois de noyer. || 2^e Mariage. Les fruits de sa couche, ses enfants. Dieu a bénit leur couche, leur a donné des enfants. Les dieux ne montrent point que sa vertu les touche; D'aucun gage, Narcisse, ils n'honorent sa couche; l'Empire vainement demande un héritier, RAC. Brit. II, 8. Et jour de la couche et des embrassements D'un homme qui fuya tous ces engagements, MOL. Ecole des f. III, 2. || 3^e Linge dont on enveloppe les petits enfants. Une douzaine de couches. || 4^e Enfantement. Être en couche, être dans le travail de l'enfantement et aussi être dans

l'état qui suit l'enfantement. Relever de couche, se dit du rétablissement de la santé après l'enfantement. Il arrive tant d'accidents aux femmes en couche, SEV. 104. Il m'a mandé l'heureuse couche de sa femme, ID. 249. Je sais bien que vous êtes en couche, ID. 259. La première personne qui vient au-devant de lui [pèlerin], c'est sa femme relevée de couches, CHATEAU. Génie, III, V, 6. || On dit également couche au singulier et au pluriel pour indiquer un seul enfantement. Les couches de cette femme ont été heureuses. Faire ses couches. || Fausse couche, expulsion du produit de la conception qui survient avant le terme de la viabilité du fœtus. Il craint que cette émotion ne lui cause une fausse couche, SEV. 20. || Fig. Fausse couche, avortement. La raison a fait bien des fausses couches avant de mettre ces deux enfants au jour, VOLT. Roi de Prusse, 164. || Les lochies sont vulgairement appelées suites de couches. || Suite de couches, se dit aussi des maladies ou indispositions qui suivent les couches. || Les couches de la Vierge, dévotion à la Vierge où on lui chante des saluts neuf jours avant Noël. || 5^e Terme de jardinage. Préparation de parallélogrammes larges et épais de plusieurs décimètres, formés de fumier, de feuilles, de mousses ou de toutes autres matières fermentescibles, susceptibles de s'échauffer et de conserver leur chaleur pendant un certain temps. Nous vîmes briller si pompeusement tous les trésors de la Hollande [des tulipes] sur quatre couches de fumier.... J. J. ROUSS. Hél. IV, 44. || Couche chaude, celle qui se fait avec du fumier de cheval dans son premier feu, ou peu de temps après sa sortie de l'écurie; elle fournit une chaleur élevée, mais qui baisse rapidement si on ne la ranime avec des réchauds ou bourrelets de fumier chaud renouvelé souvent. || Couche tiède, celle qui se fait avec du fumier de cheval, de vache et des feuilles, le tout bien mélangé; la chaleur en est moins forte que celle de la couche chaude, mais elle se prolonge plus longtemps. Ces deux couches se chargent avec du terreau pur ou une terre mélangée, par quart ou par moitié, de terreau, suivant le temps que doivent y rester les plantes. || Couche sourde, celle qu'on établit dans une tranchée creusée en terre et à laquelle on donne une forme bombée en dessus, recouverte entièrement d'une terre ameublie et mélangée de terreau. Les couches sourdes sont maintenues chaudes par un bourrelet épais de fumier chaud et sec mis dans les sentiers qui les bordent. || 6^e Se dit des choses qu'on met par lits, surtout des fruits, de certains aliments, de certains médicaments, etc. Une couche de beurre, de confitures. Une couche de lard. Arranger différentes choses par couches. || 7^e Lame ou lit de substances qui ont, relativement, de l'étendue et peu d'épaisseur. Comme les différentes couches de l'atmosphère sont capables de dilatation et de compression, D'ALEMB. Oeuvres, t. XIV, p. 29, dans POUGENS. || Couches géologiques, lits de substances terreuses ou pierreuses. Couches de Purbeck, assise inférieure du terrain wealdien. Couches de Weymouth, calcaires marneux alternant avec des marnes et appartenant à l'étage supérieur du terrain jurassique. Dans mon ouvrage sur les ossements fossiles, je me suis proposé de reconnaître à quels animaux appartiennent les débris osseux dont les couches superficielles du globe sont remplies, CUVIER, Révolut. p. 7. || Terme de maçonnerie. Substance étendue qu'on applique sur une autre pour la couvrir. Revêtir un mur d'une couche de plâtre. || Terme de pavage. Sable qu'on répand avant ou après un pavage. || Terme de doreur. Feuille d'or ou d'argent qu'on laisse sur l'objet qu'on veut doré ou argenter. || Terme de botanique et d'anatomie. Portion de tissu disposée en lame plus ou moins épaisse. Couches ligneuses. Couche musculaire. || 8^e Terme de peinture. Enduit. Donner trois couches de blanc à l'huile. || Couche de teinte, la dernière couche de peinture. || Fig. Madame, farouche et particulière, avec sa couche de gloire, n'en voulut pas faire plus que Mme la Dauphine, ST-SIM. 429, 172. || Très-populairement. Avoir ou se donner une couche, une belle couche, sa petite couche, se griser. || Fig. Trop de peuples, trop de ravages se succéderont; trop de couches de barbarie furent données coup sur coup, avant que les premières eussent le temps de disparaître et de céder à la force des sciences romaines, TURGOT, 2^e disc. en Sorbonne. || 9^e À certains jeux, l'enjeu qu'on met sur une carte. La moindre couche était de 20 francs. Tant de couche et de belle, se dit pour avertir qu'on mettant sur la carte et que celui qui est pris paye tant à ceux qui ont encore leurs cartes. || 10^e Terme

militaire. Couche de fusil, disposition plus ou moins courbée d'une crosse. Plaque de couche, semelle de la crosse. || 11^e Toile dans laquelle on met le pain pour le faire lever. || 12^e Terme de brasseur. Disposition du grain dans le germeoir, en un tas carré, ayant la fabrication de la bière. || 13^e Terme de charpente. Pièce de bois pour supporter des étais ou pour retenir des terres. || 14^e S. f. plur. Terme de marine. Assemblage de pièces qui entrent dans la composition d'un mât.

— HIST. XII^e s. Il de terre levad, e sur une culche s'assis, Rois, 44. En sa culche dormeit, ib. 45. || XIII^e s. Un grant tapis d'ovre [œuvre] en taillé Sur la cuche [il] jeta e mist, *Lai del désiré*. Neis [même] au soir, quant ge me couche, Ains que vous recoive en ma couche; Si cum prodons fait sa moillier, *la Rose*, 8904. Sor tex [telles] couches cum ge devise, Sans rapine et sans convoitise, S'entre acoloient et bainsoient Cil cui li geu d'amors plaisoient, ib. 8469. De ta fille [Jésus] feis ta mere; Tiex fu la volonté du pere; De la creche te fit-on coche, Sans orguel est qui là se couche, RUTER. II, 20. Loing [elle] trova de son hospital Une femme qui aloit mal; La bone dame fist la couche, Dedenz une granche l'acouche, L'enfant receut et en fut baille, id. II, 203. Et assemblé sunt [les animaux], et en leur colche seront raloé, *Psautier*, f° 425. || XV^e s. Et douce main pour remuer Le patient et le ruer Doucement en lit ou en couche, EUST. DESCH. *Poësies* mss. f° 420, dans LACURNE. À deux coups ay perdu six francs; Pour autres six voulez-vous bien? Couche, je ne refuse rien, id. ib. f° 375. Porté fu le roy de sa couche en son lit, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, ch. 71. || XVI^e s. Couche [enjeu], J. MAROT, t. v, p. 408. Ils dormoyent à terre sans liet ne couche, CALVIN, *Instit.* 4043. L'enfant sera puis enveloppé en une couche ou linge, PARÉ, XVI, 37. Nous diviserons le potager par planches, couches, quarreaux, vazes, diversement nommés, O. DE SERRES, 505. La hauteur de la couche [à melons], appellée couvoir, montera jusques à deux ou trois pieds sur terre, id. 543. La couche nuptiale, MONT. I, 97. Il requit les dieux que tout ce qu'il toucheroit se convertist en or.... son vin feut or, son pain or et la plume de sa couche, id. II, 339. De quelle espece d'animaux a jamais nature tant honoré les couches, la naissance et l'enfantement [il s'agit des alcions pour qui la mer devient calme]? id. II, 497. En quaresme sont toutes maladies semées, c'est la vraye pepiniere, la naïfve couche de tous maulx, RAB. *Pant.* v, 29.

— ÉTYM. Provenç. *colga* (voy. COUCHER).

COUCHÉ, ÉE(kou-ché, chée), part. passé. || 1^e Étendu sur un lit. Les gens de la maison couchés et endormis. Presque tous les hommes, quoique couchés sur des fleurs, ne sauraient dormir, s'il y en a une seule feuille pliée en deux, FONTEN. *Dial. des morts*, *Millon* et *Smyndiride*. || 2^e Par extension, étendu sur le sol ou sur quoi que ce soit. Il approche du roi couché sur la poussière, RAC. *Théâb.* v, 3. Dans ses propres États privé de sépulture, Ou couché sans honneur dans une foule obscure, id. *Mithr.* I, 3. Le comédien couché dans son carrosse jette de la boue au visage de Corneille qui est à pied, LA BRUY. XII. Quoi mortes! quoi, déjà sous la pierre couchées! Quoi! tant d'êtres charmants sans regards et sans voix! v. HUGO, *Orientales*, 33. || Terme de blason. Pièce couchée, pièce dont la face regarde le côté droit de l'écu. || Terme de botanique. Plante couchée, plante qui étale ses rameaux sur la terre, sans que ceux-ci y envoient des racines. || 3^e À soleil couché, un peu après que le soleil est couché. Avant soleil couché. Après soleil couché. || 4^e Rédigé. Il y eut une proposition couchée en ces termes, BOSS. *Var.* 4. Cette condition est couchée en termes formels dans le prophète Isaïe.... ID. *Paix*, 2. Voici comment il [ce compromis] est couché dans les Ecritures, id. *Satisf.* 4. Ces cinq articles ainsi abrégés et couchés en règles générales, sont, je ne l'ignore pas, sujets à mille difficultés, J. J. ROUSS. *Paix perpet*. || 5^e Inscrit. Elle se trouvait encore couchée sur l'état des dépenses, HAMILT. *Gramm.* 7. N'étant pas couché sur l'état de sa maison, je n'eus rien, J. J. ROUSS. *Conf.* II. Vous êtes couché sur l'état en qualité d'ingénieur des troupes de débarquement, id. *Hél.* III, 25. J'aurais regretté d'être obligé d'écrire, Et de vous voir couché dans mon procès-verbal, MOL. *Tart.* v, 4. || Proverbe. On est plus couché que debout, c'est-à-dire la vie est bien courte à l'égard de l'éternité.

COUCHÉE (kou-chée), s. f. L'endroit où l'on couché en voyage. Et la couchée encore assez distante, LAFONT, *Orais*. Il n'y a qu'une couchée d'ici à Vannes,

SÉV. 568. Je vous suis à toutes vos couchées; vous serez demain à Châlon, où vous trouverez une de mes lettres, id. 333. Mademoiselle pleura de la séparation de tout ce qu'elle connaissait; mais on sut après, qu'elle s'était consolée dès la première couchée, ST-SIM. 62, 85. Zadig suivit l'ermite à la dernière couchée, VOLT. *Zadig*, 20. Il passa la journée à méditer ce beau dessein, et il en remit l'exécution à la première couchée, LE SAGE, *Gil Blas*, I, 3. || Le souper et le logement des voyageurs dans une hôtellerie. J'y entrai sans un sou pour payer ma couchée, J. J. ROUSS. *Conf.* IV.

— HIST. XVI^e s. Puis après, pour faire une entrée honorable à Paris, avoit pris sa couchée à Saint-Denis, D'AUB. *Hist.* I, 205.

— ÉTYM. *Couché*; provenc. *colcada*.

† **COUCHE-POINT** (kou-che-poin), s. m. Trépointe du talon d'un soulier ou d'une botte. || Au plur. Des couche-points.

1. **COUCHER** (kou-ché), v. a. || 1^e Mettre au lit. Coucher un enfant. Les valets de chambre viennent coucher leurs maîtres. Les garçons de la noce venaient coucher l'épousée. || 2^e Etendre quelqu'un ou quelque chose tout de son long sur la terre ou sur quoi que ce soit. Coucher une échelle. On couche le blessé sur un matelas. Coucher une bouteille sur le côté, la vider. || Terme d'horticulture. Plier les rameaux jusqu'à terre et les couvrir de terre pour qu'ils prennent racine. || Terme de doreur. Coucher d'assiette, coucher une couleur rougeâtre pour servir de préparation à recevoir l'or. Coucher de fond, étendre une couleur sur les rouleaux de papier avant de les imprimer. || Fig. Coucher quelqu'un sur le carreau, l'étendre sur la place mort ou grièvement blessé. Dieu dans un moment a couché ce géant [Goliath] sur la terre, CHATEAUB. *Mart.* II, 314. Ainsi le trait fatal dans les rangs se promène. Et comme des épis les couche dans la plaine, LAMART. *Méd.* II, 45. Ils couchèrent sur la plaine environ mille cavaliers, plus de quinze mille fantassins et bon nombre d'éléphants, LE P. CATROU, dans DESFONTAINES. || 3^e Incliner, pencher, rabattre quelque chose. La pluie et le vent couchent les blés. Coucher le poil d'un chapeau. Coucher des galons, une dentelle sur une étoffe. La brise qui soulève ou couche les épis, LAMART. *Harm.* I, 5. || Terme de marine. Coucher un bâtiment, l'incliner pour le caréner. On dit aussi que le vent couche un bâtiment, quand il l'incline sur le côté. || Terme de manufacture. Ranger avec la brosse le poil sur un drap tondu à fin. || Fig. Coucher le poil à quelqu'un, le flatter, le cajoler. || 4^e Coucher en joue, donner au fusil une position couchée, horizontale, en l'ajustant à l'épaule et contre la joue pour tirer. || Fig. Que l'on couchait en joue, et de plus d'un endroit, celle dont il a vu qu'une lettre en avance. Avait si faussement divulgué la naissance, MOL. *l'Et.* IV, 4. Il crut que ces longues paupières n'avaient jamais couché que lui en joue, HAMILT. *Gramm.* 7. La villageoise est belle et jeune, je l'avoue; Don Alphonse, en passant, peut la coucher en joue, SCARRON, *Dom Japhet*, I, 4. Si tu t'aperçois que quelque parent de don Gonzale ait de grandes assiduités auprès de lui et couche en joue sa succession, tu m'en avertiras aussitôt, LE SAGE, *Gil Blas*, IV, 7. || 5^e Etendre en couche. Coucher une couleur, de l'or, de l'argent sur.... || Terme de peinture. Coucher des couleurs, les étendre avec le pinceau l'une à côté de l'autre avant de les fondre. || 6^e Coucher quelque chose par écrit, mettre par écrit. Couche de ses faveurs l'histoire par écrit, RÉGNIER, *Sat.* x. Nous faisons profession de ne coucher dans ces mémoires que ce que nous tenons de celui même dont nous racontons les faits, HAMILT. *Gramm.* 11. Voici comment Luther coucha l'article vi du sacrement de l'autel, BOSS. *Variat.* IV, § 35. Tu te souviens qu'au village on t'a dit Que ton maître est nommé pour coucher par écrit Les faits d'un roi.... BOIL. *Ep.* XI. On vient d'exiler un conseiller de notre parlement, parce qu'il a prêté sa plume à coucher les remontrances que le corps a cru devoir faire au roi, MONTESQ. *Correspondance*, 64. Le vieil officier, de son côté, se piquait de savoir bien coucher par écrit, LE SAGE, *Gil Blas*, VII, 42. || 7^e Incrire. Coucher quelqu'un sur une liste, sur l'état des pensions. Coucher un article en recette, en dépense. Dans peu de temps, j'espère Y voir coucher [dans un testament] mon nom en riche caractère, REGNARD, *Lég.* I, 4. || 8^e Terme de jeu. Mettre comme enjeu. Il est grand joueur, il couche mille écus sur une carte. Coucher gros, jouer très-gros jeu, et fig. risquer beaucoup. || On dit, au neutre, coucher de tant. || Fig. Coucher gros, avancer quelque chose d'extraordinaire; vieux en

ce sens. La corneille.... Qui, croissant partout d'un orgueil effronté, Ne couche de rien moins que l'immortalité, RÉGNIER, *Sat.* II. Vous couchez d'imposture et vous osez jurer! CORN. *le Menteur*, III, 5. Il ne couche pas moins que de faire employer pour lui toutes les puissances, TRÉVOUX. Tu couches d'imposture et tu m'en as donné, MOL. *l'Et.* I, 10. || 9^e V. n. Prendre son repos de nuit. Coucher dans un lit, sur un matelas. Coucher sur la dure. Chambre à coucher. PYGMALION ne couche jamais deux nuits de suite dans la même chambre, de peur d'être égorgé, FÉN. *Tél.* liv. III. || 10^e Loger ou passer la nuit. Il coucha dans une hôtellerie. Coucher en ville. Coucher dans la rue. Elle le retenait souvent à coucher, HAMILT. *Gramm.* 6. Vous ennuyez-vous point De coucher toujours seul? une esclave assez belle Était à mes côtés; voulez-vous qu'on l'appelle? LA FONT. *Fabl.* VIII, 44. J'ai couché plus mal quelquefois, dit-il; ayez seulement soin de cet enfant qui me conduit et qui est plus délicat que moi, MARMONT. *Bélisaire*, I. || Coucher à la belle étoile, et, populairement, coucher à l'enseigne de la lune, coucher en plein air. || Coucher dans son fourreau comme l'épée du roi, ou, simplement, coucher dans son fourreau, coucher tout habillé. || 11^e Coucher avec une femme, avoir commerce avec elle. Jupiter, en couchant avec Alcmène, fait une nuit de 24 heures, VOLT. *Mœurs, miracles*. On ne pouvait coucher ensemble la première nuit des noces, ni même les suivantes, sans en avoir acheté la permission, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 44. Un autre vous promet de vous faire coucher avec les esprits aériens, pourvu que vous soyiez seulement trente ans sans voir de femme, id. *Lett. pers.* 58. Déjà, pour commencer dans l'ardeur qui m'enflamme, Je vais dire partout qu'il couche avec ma femme, MOL. *Sganar*, 47. || 12^e Se coucher, v. refl. Se mettre au lit. Ils se sont couchés fort tard. Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris? BOIL. *Sat.* VI. Pour moi, fermant ma porte, et cédant au sommeil, Tous les jours je me couche avec le soleil, id. ib. Je ne me couche point qu'aussitôt dans mon lit. Un souvenir fâcheux n'apporte à mon esprit Cent histoires de morts lamentables..., id. *Sat.* X. Il se couche tranquillement sur une nouvelle qui se corrompt la nuit, LA BRUY. I. T'attendre aux yeux d'autrui, quand tu dors, c'est erreur; Couche-toi le dernier, et vois fermer ta porte, LA FONT. *Fabl.* XI, 3. || Familièrement. Se coucher comme les poules, se mettre au lit de très-bonne heure. || Populairement. Allez vous coucher, c'est-à-dire laissez-moi tranquille. || 13^e S'étendre. Le reste... se couche contre terre et sans faire aucun bruit. Passe une bonne part d'une si belle nuit, CORN. *Cid*, IV, 3. Éconduit, il [le courtisan] insiste; repoussé, il tient bon; qu'on le chasse, il revient; qu'on le batte, il se couche à terre, P. L. COUR. *Simple discours*. || Terme de manège. Le cheval se couche en vache, lorsque, dans le décubitus sternal, les talons de ses sabots et les extrémités des branches du fer viennent heurter et contondre la peau du sommet du coude. || Se coucher sur la volte, se dit d'un cheval qui, malgré son cavalier, force ses inclinaisons dans les changements de direction. || Être couché, étendu. Ce collet est mal taillé, il ne se couche pas bien sur l'habit. Sur deux tréteaux boiteux se couchait une porte, RÉGNIER, *Sat.* XI. || 14^e Passer au-dessous de l'horizon, en parlant des astres. Le soleil se couchera bientôt. À Paris, la Grande Ourse ne se couche jamais. || Proverbes. Pour boire de l'eau et coucher dehors il ne faut demander congé à personne. || Il ne faut pas se dépouiller avant de se coucher, c'est-à-dire il ne faut pas faire, de son vivant, donation de son bien à des enfants ou à des héritiers. || Comme on fait son lit on se couche, c'est-à-dire il faut se résigner à subir les conséquences de sa conduite. || Si vous n'en voulez point, couchez-vous auprès, se dit très-familièrement à une personne qui refuse une offre que l'on croit raisonnable.

— REM. 1. *Se coucher* signifie se mettre au lit, s'étendre pour dormir: nous nous sommes couchés à minuit; et *coucher*, v. n. signifie passer la nuit, le temps du sommeil: il a couché en ville. Ainsi il ne faut pas dire: il est allé coucher, mais il est allé se coucher, quand on parle de se mettre au lit; mais on dirait: il est allé coucher dans la rue, c'est-à-dire il est allé passer la nuit dans la rue. || 2. *Coucher*, v. n. ne se construit qu'avec l'auxiliaire *avoir*; pendant Racine a dit: Il y serait couché sans manger ni sans boire, PLAID. I, 4. C'est une licence que rien n'empêcherait d'imiter en poésie.

— HIST. XI^e s. Sur un perron de marbre bloi se culche, CH. DE ROT. II. Descent à piet, à la terre se culche, ib. XLVIII. Quant il se dresse, il soleilz

t culchet, *ib. clxxvii.* S'en ma merci [il] n'e se culzt à mes piez... *ib. clxxxix.*

— xii^e s. Et el sepoucre cocher et repousier, *Ronc.* p. 3. Quant à tes piés [elle] se coucha à bandon, *ib. p. 48.* [Il] Coche s'adens, durement s'humelie, *ib. p. 55.* Dès le matin jusqu'à soleil couchant, *ib. p. 68.* Sa chemise qu' [il] eut vestue, [il] M'envoia pour embrasser; La nuit, quant s'amour m'arguë, [je] La met delez moi couchier, *Dame de faiel*, dans *Couci*. E à la nue terre se culchout en ses dras Que il aveit le jur, ne changout autres pas, *Th. le mart. 102.*

— xiii^e s. De paour [elle] va à dens sur la terre couchier, *Berte*, xix. En croi sur l'herbe drue doucement [elle] se couchoit, *ib. xxviii.* Vous deus deus m'a chambre ensemble [je] couchera, *ib. lvii.* Rois, ce n'est pas ma fille qui ci estoit couchie, *ib. xc.* Quant il vinrent laiens, si se coucierent et reposerent jusques à l'endemain après la messe que il alerent au castiel où li cuens estoit, *H. de Valenç. xvi.* Li rois Loey's ses perés se coucha au lit mortiel, et le convint partir de cest siecle, *Chr. de Rains*, p. 10. Dont sont tous nos François cochié à genoilhon; Or oiez de Jhesu, en qui croire devon, Com a fait grant vertu, por confondre Mahon, *Ch. d'Ant. iii, 618.* Si tost com ou sepulcre [le St-Sépulcre] iert m'ostrand coucie, Et je l'aurai bâsié et m'orison fenié, *ib. 1, 912.* Par devant le seigneur desoz qui il couqué et lieve, *BEAUM. 58.* Et s'il ne le trueve d'aventure, il doivent aler fere lor semonce à lor ostel où il est couquans et levans, *ib. 50.* Dusqu'à tant que les paroles sont couquies en jugement, *ib. vi, 14.* Quant je fus couchié en mon lit, là où je eusse bien mestier [besoin] de reposer, *JOINV. 230.* Il m'apoiá, au passer que je fis, de son glaive entre les deux espaules, et me coucha sur le col de mon cheval, *id. 225.*

— xv^e s. Mon très redouté et souverain seigneur, je me mets et couche du tout en vostre ordonnance et en la disposition de vostre haut et noble conseil, *FROISS. ii, iii, 93.* Après ce coup là veissiez Autres coups aller et tenir, Et flourins aller et venir; L'un couchoit de seize tous francs, *E. DESCH. Poésies mss. f° 392*, dans *LACURNE*, au mot *effacer*. Auquel [Brissonnet] il faisoit conseiller de se faire prestre et que il le feroit cardinal, à l'autre couchoit [promettait] d'une duché, *COMM. VII, 2.* Qui scauroient le coucher en meilleur langage que moy, *id. Prol.* Coucher une lance en arrest, *ib. 1, 3.* Il dresse le bras dextre à tout la lance au poinget quant il fut temps de coucher, il coucha tout droit bonne lance, et tourna sur son ennemy, *Perceforest*, t. v, f° 6. Couchier à dix, lever à six, *LE RÔUX DE LINCY, Prov. t. II, p. 164.*

— xv^e s. Mais qu'il s'allast coucher, et qu'il couchast bien soigneusement la medaille sur ses rognons, *MONT. I, 95.* Au lieu de coucher ces avis sur ses meurs, chascun les couche en sa niemoire, *id. I, 116.* Les femmes couchant à part de leurs maris, *id. I, 237.* On les couchoit sur des charriotes pleines de bruyere, *id. I, 238.* Je couche de peu [j'avance, je risque peu], car... *id. IV, 124.* Il les portoit l'un après l'autre par terre à chacune rencontre, sans que jamais sa lance fut couchée en vain, *YVER, p. 534.* La confiscation des meubles appartient au seigneur duquel le confisqué est couchant et levant [domicilié], *LOYSEL, 840.* Drogues couchées avec le pinceau, *PALISSY, 343.* Nous ne laisserons pas de coucher par escript les choses dignes de memoire que nous avons peu amasser du roy Numa, *AMYOT, Numa, 2.* Il ne lui restoit plus qu'à coucher l'edict en bons termes, *id. Solon, 25.* Ils les trouverent qu'il estoit ja soleil couché, *ib. Pyrrh. 2.* Il se trompoit, car il n'eust seu coucher d'un nom plus desagreable aux habitans que celui du roi, *D'AUB. Hist. II, 441.* Se coucher en chapon le morceau au bec [se coucher de très-bonne heure], *Débat de folie et d'amour*, p. 99, dans *LACURNE*. Qui se couche avec les chiens, se leve avec les puces, *COTGRAVE*. Qui avec malheureux couché, il a froid, quoiqu'il lui touche, *LEROUX DE LINCY, Prov. t. II, p. 383.* Ils ne sont pas trestous couchez encore, qui auront malvais repos anuict, *PALSGR. p. 422.*

— ETYM. Bourguig. *côchier*; picard et rouchi, *coucher*; wallon, *coulki*; namurois, *couchi*; provençal, *colgar*, *colcar*; ital. *colcare*, *corcare*, *coricare*; du latin *collocare*, mettre, poser, de *col*, pour *cum*, avec, et *locare*, placer (voy. LOUER). Le sens général de placer a été réduit au sens particulier de mettre dans un lit ou dans une position analogue à celle qu'on a dans le lit: coucher une lance en arrêt. L'espagn. et le portug. *colgar* signifient apprendre.

2. COUCHER (kou-ché; l'r ne se lie jamais), s. m.

|| 1^e Action de se mettre au lit. J'étais à son coucher. || Le coucher du roi ou, simplement, le coucher, réception qui précédait le coucher du roi. Je viens du coucher, où le discours n'a roulé que sur vous, *HAMILT. Gramm. 7.* || Petit coucher, l'intervalle de temps entre le bonsoir que le roi donnait à tout le monde étranger, et le moment où il se couchait effectivement, pendant lequel il demeurait avec les officiers les plus nécessaires de sa chambre ou avec ceux qui avaient un privilége particulier pour y rester. Pour aller au Louvre au petit coucher, *MOL. Préc. sc. 8.* || On écrit aussi couché. Moi, pourvu que je puisse être au petit couché, Je n'ai point d'autre affaire où je suis attaché, *MOL. Mis. II, 5.* || Diction juridique. Au coucher se gagne le douaire, le douaire n'est point acquis à la femme avant que le mariage ne soit consommé. || 2^e Position d'une personne étendue horizontalement. Coucher en supination ou sur le dos, coucher en pronation où sur le ventre, et coucher sur l'un ou l'autre côté. || 3^e Couchée. Il ne paya rien pour son coucher. || 4^e Manière dont on couche. Un bon coucher. Il est délicat pour le boire, pour le manger et pour le coucher. Le coucher dessus la dure, la psalmodie de la nuit et le travail de la journée attirent le sommeil à ce corps si tendre, *boss. la Vallière.* || La garniture du lit, matelas, etc. || 5^e Terme d'astronomie. Moment où un astre passe sous l'horizon. Au coucher du soleil. De beaux couchers de soleil. Les couchers et les levers du soleil. Les astrophysiques distinguent trois couchers des étoiles: le cosmique, l'acronyque et l'héliaque. || Se dit aussi des tableaux qui représentent le soleil se couchant. Il a dans sa galerie un très-beau coucher de soleil.

— HIST. xvi^e s. Il lui fut donné deux autres villes, l'une pour son vestir, l'autre pour son coucher, *AMYOT, Thém. 53.* La mollesse au vestir et coucher, *MONT. I, 483.*

† COUCHERIE (kou-che-rie), s. f. Terme populaire. Commerce charnel.

— ETYM. *Coucher*.

COUCHETTE (kou-chè-t'), s. f. || 1^e Bois de lit, et surtout petit lit, comme ceux des enfants. Une couchette de bois de noyer. Tout est aux écoliers couchette et matelas, *LA FONT. Fabl. V, 11.* On appelait les lits couches quand ils avaient dix ou douze pieds de long sur autant de large, et couchettes quand ils n'avaient que six pieds de long et six de large, *SAINT-FOIX, Ess. Paris, OEuvres*, t. III, p. 71, dans *POUGENS.* || 2^e Couche. Mais le plus heureux des maris, En quittant sa couchette, Demain se pavanner, *BÉRANG. Célibat.* || Un mignon de couchette, un beau fils, un jeune homme bien fait et de toilette élégante. De ce beau mignon de couchette, *SCARRON, Virg. trav. II.* Le voilà, le beau fils, le mignon de couchette, Le malheureux tison de ta flamme secrète, *MOL. Sganar. sc. 6.*

— HIST. xv^e s. Et incontinent s'en alla jeter dessus une couchette estant en la chambre, *J. DE TROYES, Chron. 1465.* Il aperçut d'aventure, aux pieds de la couchette, un bahut qui estoit à sa femme, *LOUIS XI, Nouv. XXVII.* || xvi^e s. Battre très bien sa femme et la faire coucher en la couchette, et celle qu'il aimoit au grand lit, *MARG. Nouv. XXXVII.*

— ETYM. Diminutif de *couche*.

COUCHEUR, EUSE (kou-cheur, cheu-z'), s. m. et f. || 1^e Celui, celle qui couche avec une autre personne. Son coucheur cette nuit se retourna cent fois, *LA FONT. Gascon puni.* || Il n'y a rien à faire avec cette veuve depuis qu'elle a un coucheur, qu'elle est remariée. || Un mauvais coucheur est celui qui fait du bruit la nuit, qui découvre son camarade, qui l'empêche de dormir; et fig. un homme difficile à vivre, querelleur. Soit que le lit où il coucha ne fût pas bon, ou que Doquin ne fût pas bon coucheur, il ne put dormir de toute la nuit, *SCARRON, Roman com. ch. 5.* || 2^e Coucheur ou couchart, ouvrier qui dépose la feuille de papier sur les feutres. || Coucheuse, celle qui, dans le point d'Alençon, couche la bride; c'est une espèce de réseau.

— HIST. xvi^e s. Il avoit assez souvent ouï dire quel coucheur c'estoit, *DESUPER, Contes, XLIII.*

COUCHIS (kou-chi), s. m. || 1^e Couche de sable et de terre sur laquelle on établit le pavé d'un pont. || Pièces de bois qu'on pose sur les fermes des cintres pour supporter une voûte pendant sa construction. || Couchis de lattes, le lattis d'un plancher. || Assemblage de bouts de planches posées horizontalement dans une tranchée de fondation. || 2^e Terme de jardinage. Synonyme de marcotte. || Nouvelles pousses de la garance.

— ETYM. *Couche*.

† COUCHOIR (kou-choir), s. m. Instrument de

relieur. || Petit instrument de buis avec lequel les doreurs prennent les feuilles d'or.

— ETYM. *Coucher*.

† COUCHURE (kou-chu-r'), s. f. Défaut des dents d'un peigne d'acier qui se renversent. || Terme de broderie. Le point d'un fil qui, couché le long du dessin, est embrassé de distance en distance par un autre fil.

COUCI - COUCI (kou-si-kou-si), loc. adv. À peu près, tout au plus. Ai-je pas réussi En tout ce que j'ai dit depuis? — Couci-couci, *MOL. l'Etour. IV, 5.* Puisse l'enfant sans merci Vous forcer à rendre hommage À quelque Iris de village, Dont le cœur fourbe et volage Vous aime couci-couci, *DESHOUILLIÈRES*, dans *RICHELET*.

— ETYM. Ital. *così così*, ainsi ainsi; de *cum*, avec, et *sic*, ainsi. On l'a aussi écrit à l'italienne: Je prétends être noble et non pas, Dieu merci, De ceux qui seulement le sont *così così*, *TH. CORN. Don Bertrand Cigaral*, iv, 4. Vu l'étymologie, il serait mieux d'écrire par deux *ss* *coussi* *coussi* que, comme on fait, par un *c*. C'est ainsi du reste qu'on l'a souvent écrit: Celui [feu] qui brûla notre Troie, À comparer à celui-ci, N'était qu'un feu coussi-coussi, *SCARRON, Virg. trav. V.*

COUCOU (kou-kou), s. m. || 1^e Oiseau du genre des pies qui dépose ses œufs dans le nid des autres oiseaux. Le coucou est un oiseau voyageur. L'élégant historien du coucou a essayé de justifier les procédés singuliers et presque dénaturés de l'oiseau, *BONNET, Contempl. nat. 5^e part. ch. 6.* Un misérable oiseau pensa me rendre fou À force de crier coucou, coucou, coucou, *BOURSault, Merc. gal. III, 4.* Elle [Junon] tient de sa droite une grenade, symbole mystérieux qu'on n'explique point aux profanes; de sa gauche, un sceptre surmonté d'un coucou, attribut singulier qui donne lieu à des contes puérils, *BARTHÉL. Anach. ch. 53.* L'oiseau nommé coucou des Canaries répétait son chant monotone, *CHATEAUB. Voy. Amér. 340.* || 2^e Pendule à coucou, ou, simplement, coucou, nom d'horloges venues d'Allemagne, qui, au lieu de sonner l'heure, font entendre le cri du coucou. || Se dit aussi, par extension, de toutes ces petites horloges de bois qui se font en Allemagne et ne sonnent pas l'heure, mais auxquelles on adapte souvent un réveille-matin. || Nom que les voleurs, dans leur argot, donnent aux montres. || 3^e Jouet d'enfant en forme de soufflet imitant le cri du coucou. || 4^e Terme de jardinage. Fraisier qui fleurit beaucoup, mais ne fructifie pas. || 5^e Petite voiture publique pour les environs de Paris. || 6^e Terme de botanique. Le narcisse des bois. || La lychnide fleur de coucou. || Pain de coucou, la pâtisserie officinale. || 7^e Sorte de jeu de cartes, appelé aussi as qui court. || 8^e Coucou! cri que fait en jouant l'enfant qui croit être bien caché. || 9^e Syncrone mitigé de cocu.

— HIST. xii^e s. Villains vestu de gris entré les chevaliers Resaible le cucu entre les espriviers, *GERFROI, Notices et extraits*, p. 88. Quant du coucou oient le cri, Ne soient quex oisiaus ce fu, *MARIE, Fable 22.* || xiv^e s. Qui au giu mourra, je conclus, Sur lui chantera li cucus, Et tuit li tavernier aussi; Atant fine le giu joli, *E. DESCHAMPS, le Dict du jeu de dés.* || xvi^e s. J'ay beau lui remontrer, je ne fais non plus que le coucou aux cannes, *COTGRAVÉ*.

— ETYM. Onomatopée. Génov. *cocu*; latin, *cuculus*; grec, *κούκους*; allem. *Kuckuk*; ital. *cucolo*; esp. *coco*.

† COUCOUER (kou-kou-é) ou COUCOULER (kou-kou-lé), v. n. Se dit du cri du coucou.

— ETYM. *Coucou*.

† COUCUMELLE (kou-kou-mè-l'), s. f. Nom vulgaire de l'oronge blanche, sorte de champignon.

† COU-COUPÉ (kou-kou-pé), s. m. Nom vulgaire du gros-bec fascié, qui vient du Sénégal. || Au plur. Des cou-coupés.

— ETYM. *Cou*, et *coupé*; dit ainsi à cause de la couleur de son collier qui tranche avec celle du corps.

† COUCOURELLE (kou-kou-rè-l'), s. f. Variété de figue.

COUDE (kou-d'), s. m. || 1^e La partie de l'articulation du bras avec l'avant-bras qui est opposée à la saignée, ou, anatomiquement, angle saillant formé par l'apophyse olécranienne à la partie postérieure de l'articulation du bras avec l'avant-bras. Il lui donna un coup de coude. [Un homme déguenillé qui a] Ses grègues aux genoux, au coude son pourpoint, *RÉGNIER, Sat. II.* Plusieurs se parlèrent des yeux et du coude en se retirant, et puis à l'oreille bien bas, *ST-SIM. 60, 43.* Je ne puis pardonner les coups de coude que je recois régulièrement et périodiquement, *MONTESQ. Lett. pers. 24.* || Coude à coude, si

près qu'on se touche les coudes. En ce cercle Mme la princesse était à la tête des duchesses, en retour comme elles, et coude à coude de la première, ST-SIM. 64, 73. || Fig. Mettre les mains jusqu'au coude dans quelque chose, en prendre sans réserve, et aussi s'enfoncer tout à fait dans quelque chose, dans quelque sujet. On dit dans le même sens, mettre le bras jusqu'au coude. || Fig. Haussier le coude, aimer

boire, faire un excès de boisson. M. le duc de Bourgogne fut si aise qu'il en haussa le coude jusqu'à tenir des propos si joyeux qu'il ne pouvait le croire le lendemain, ST-SIM. 271, 170. || Terme de vétérinaire. Région du membre antérieur ayant pour base l'olécrane ou partie principale de l'os cubitus. || 2^e Endroit de la manche qui correspond au coude. Son habit est percé au coude. Sa mère [de l'abbé de Mailly] l'y força [à l'état ecclésiastique], et lui laissa percer les coudes jusqu'à ce qu'il se fit prêtre, ST-SIM. 150, 185. Dois-je trouver mauvais qu'un méchant pourpoint noir, Qui m'a duré deux ans, soit percé par le coude? SCARRON, dans RICHELET. || 3^e Angle saillant, brusque changement de direction. Cette muraille fait un coude. La rivière faisait un coude au pied du verger, J. J. ROUSS. Hél. IV, 11. Ici le chemin qui se dirigeait E. et O. fait un coude et tourne au N. CHATEAUB. Itin. II, 235. || Endroit d'un cep d'où sort la branche qui donne le raisin. || Coude de baïonnette, partie cylindrique et courbée de la baïonnette des fusils de munition. || Bout de tuyau de plomb servant à raccorder, dans le tournant d'une conduite, les tuyaux de fer. || Bout de tuyau en tôle par lequel on change la direction d'une suite de tuyaux de poêle. || Proverbes. Il ne se mouche pas du coude, on le voit bien sur sa manche, locution par laquelle on fait valoir d'une façon très-familière et quelquefois ironique l'habileté de quelqu'un. On dit aussi dans le même sens : il ne se mouche pas du pied. || Quand on a mal aux yeux, il n'y faut toucher que du coude, c'est-à-dire il ne faut pas porter les doigts à un œil malade, et, figurément, il ne faut pas toucher aux choses pénibles, douloureuses.

— HIST. XII^e s. Par som le coute [la main] lui fu du cors partie, Ronc. p. 115. Sur un coute à un moine li sainz huem s'apua, En sun seant s'assist... Th. le mart. 139. || XIII^e s. A genous et à coutes [elle] va la terre incliner, Berte, XLIII. Mès ce vit il bien tout sans doute Que plus la longor du coute Fu ele levée en l'air amont, RUTEB. II, 136. Tant ont no chevalier aus Sarrazins caplé, Que descia que aus keutes en sont ensanglenté, Ch. d'Ant. III, 696. Si vous loe et conseille que toutes les foiz que il nous geteront le feu, que nous mettons à coutes et à genoulz, et prions nostre Seigneur que il nous gete de ce peril, JOINV. 222. || XIV^e s. Vindrent à l'église où il avoit fait espier le conte, et vint par derrière si comme le conte estoit à coudes et à genoulx sur le pavement, Chr. de St-Denis, f° 253, dans LACURNE. || XVI^e s. Ils se font demander la paix à coudes et à mains jointes, D'AUB. Hist. II, 185. Pour eslargin les coudes des Roiaux [les mettre à l'aise], ID. ib. III, 218. Lui estant permis de s'en aller la meche esteinte et le mousquet sous le coude, ID. ib. III, 337. Le ply du coude, PARÉ, IV, 23. Ce nom de coude est usurpé en trois significations : car quelquesfois il est pris pour toute la partie de la main comprise entre le bras et le poignet; quelquesfois pour l'os interieur de la susdite partie; quelquesfois pour la partie supérieure du dit os, laquelle tourne dans l'orbite du bras et est appellée olecranon, ID. IV, 26. La vertu assignée aux affaires du monde est une vertu à plusieurs plis, encoignures et coudes, pour s'appliquer et joindre à l'humaine foiblesse, MONT. IV, 131. Ce qui faict veoir tant de cruautez inouies aux guerres populaires, c'est que cette canaille de vulgaire s'aguerrit et se gendarme, à s'ensanglanter jusques aux coudes et deschiquetter un corps à ses pieds, n'ayant ressentiment d'autre vaillance, ID. III, 109.

— ÉTYM. Picard, keute; Berry, code; provenc. code, coide; catal. colse; espagn. codo; ital. cubito; du latin cubitus.

COUDÉ, ÈE (kou-dé, dée), part. passé. Qui présente un coude, un angle saillant. Le mur coudé en cet endroit. Si j'ai préféré des haricots coudés naturellement, c'a été pour éviter les dérangements que j'aurais pu y occasionner en les coudant moi-même, BONNET, Usage des feuilles, 5^e mém. || Arbre, ou essieu coudé, essieu qui porte les grandes roues de la locomotive.

COUDÉE (kou-dée), s. f. || 1^e Mesure de longueur d'environ un pied et demi, ainsi nommée parce qu'elle représente à peu près la distance du coude

au bout du doigt du milieu. On distinguait plusieurs coudées : coudée naturelle chez les Egyptiens, de 450 millimètres; coudée royale, de 525; coudée olympique, de 462; coudée haschémique, de 640. L'empereur Julien marque dans une lettre à Ecdice, préfet d'Egypte, que la hauteur du débordement du Nil s'était trouvée de quinze coudées le 20 septembre [en 362], ROLLIN, Hist. anc. OEuvres, t. I, p. 36, dans ROUGENS. Elle [une machine] jetait une pierre du poids de trois cents livres et une flèche de douze coudées à la distance d'un stade, c'est-à-dire à cent vingt-cinq pas de là, ID. ib. t. X, p. 37. La hauteur de la figure [la Minerve de Phidias] est de vingt-six coudées; elle est debout, couverte de l'égide et d'une longue tunique; elle tient d'une main la lance, et de l'autre une victoire haute de près de quatre coudées, BARTHÉL. Anach. ch. 42. || 2^e Familièrement, coudée prise dans le sens d'usage du coude et usitée seulement dans la locution : avoir ses coudées franches, avoir, quand on est assis avec plusieurs personnes, quelque espace autour de soi, de manière à n'être pas gêné par ses voisins; et fig. n'être ni contraint ni gêné dans ce qu'on veut faire. Si c'était une paysanne, vous auriez maintenant toutes vos coudées franches à vous en faire la justice à bons coups de bâton, MOL. G. Dand. I, 3. Vous avez toutes vos coudées franches pour votre syndic, SÉV. 176. Villars était ravi de se débarrasser de l'électeur et de ses troupes, pour avoir ses coudées plus franches, ST-SIM. 120, 64.

— HIST. XII^e s. Roiz fu Nabugodonosor; Une image fist faire d'or, Soisante coltées [lisez coltés] de haut tour, Et siz coltées out de laour [largeur], Roman de Rou, ms. p. 445, dans LACURNE, au mot coltée. || XVI^e s. Par là, Caen eut ses coudées plus larges, D'AUB. Hist. III, 226. Estendre ses coudées, OUDIN, Curios. fr. Respondons à l'ambition, que c'est elle-mesme qui nous donne goust à la solitude; car que fuit elle tant que la société? que cherche elle tant que ses coudées franches? MONT. I, 273.

— ÉTYM. Coude; provenc. copdada; catal. colsada. Il y a aussi une forme masculine : provenç. coydad. C'est une forme masculine semblable (colté) qu'il faut lire dans le passage du roman de Rou cité dans l'historique; avec coltées, dans les deux vers, la mesure n'y est pas; avec coltés elle y est. Or, il est de règle que, ces vieux poètes versifient très-bien, la mesure doit toujours être exacte.

+ COUDELATTES (kou-de-la-t'), s. f. plur. Terme de marine. Pièces de bois pour recevoir la tapière, dans une galère.

COU-DE-PIED (kou-de-pié), s. m. || 1^e Terme d'anatomie. Articulation de la jambe avec le pied. || 2^e Dans le langage ordinaire, partie antérieure et supérieure du pied, sur laquelle se noue ordinai-rement la chaussure. || Au plur. Des cous-de-pied.

— REM. L'Académie dit que quelques-uns écrivent, abusivement, coude-pied. C'est, en effet, une faute; non pas parce que le pied n'a point de coude, raison qu'allèguent quelques grammairiens, car il n'a pas non plus de cou; mais parce que cou-de-pied est l'ancienne locution, et que c'est effectivement à un cou que nos anciens ont comparé cette articulation.

— HIST. XII^e s. Uns grans sollers aveit, ke uns freres li porta; Entur le col del pié à nuals les laça, Th. le mart. 50. || XVI^e s. Il estoit blessé sur le col du pied d'un coup d'espée, M. DU BELL. 475. La branche sera choisie droite, polie, grosse, comme le col du pied, O. DE SERRES. 801.

— ÉTYM. Cou, de, et pied.

COUDER (kou-dé), v. a. Plier en forme de coude. Couder une barre de fer. J'ai fait entrer, dans un grand poudrier de verre blanc, de dix pouces de hauteur sur trois pouces de largeur, deux des haricots étiolés, en les coudant de manière que leur sommité a été inclinée en bas dans l'intérieur du poudrier, BONNET, Usage des feuilles, supplément 2^e. || Se couder, v. réfl. Prendre la forme d'un coude.

— ÉTYM. Coude.

+ COUDOIEMENT (kou-dot-man), s. m. L'action de coudoyer les autres.

— ÉTYM. Coudoyer.

+ COUDOIR (kou-dot), s. m. Traverse pour poser le bras dans un canapé.

— ÉTYM. Couder.

+ COUDONNIER (kou-do-nié), s. m. Un des noms vulgaires du coignassier.

— ÉTYM. Lat. cotoneum, coing (voy. COING).

COUDOYÉ, ÈE (kou-dot-ié, iée; d'autres disent kou-dot-ié, iée), part. passé. Heurté du coude. Mais Evrard, en passant, coudoyé par Boirude, Ne sait point contenir son aigre inquiétude, BOIL. Lutr. IV.

COUDOYER (kou-dot-ié; quelques-uns disent kou-dot-ié), je coudoie, tu coudoies, il coudoie, nous coudoyons, vous coudoyez, ils coudoient; je coudoie, nous coudoyions, vous coudoiez, ils coudoyaient; je coudoierai; je coudoierais; coudoie, coudoyons, coudoyez; que je coudoie, que nous coudoyions, que vous coudoyez; que je coudoyasse; coudoyant, coudoyé, v. a. || 1^e Heurter quelqu'un du coude. Il faut prendre garde de coudoyer les gens. Je coudoyai les plus proches pour me faire place, D'ABLACOURT, Lucien, t. II, dans RICHELET. Jetez-vous dans la foule et tranchez du noble, Coudoyez un chacun, point du tout de quartier; Pressez, poussez, faites le diable, MOL. Impr. Remerc. au roi. J'ai trop de répugnance à coudoyer un mort, MOL. l'Etour. II, 5. || 2^e Fig. La décence même y babille, Et par la gaîté qui prend feu, Se laisse coudoyer un peu, BÉRANG. Gourmands. Le vieil arbre que l'âge ploie, Le donjon qu'un moulin coudoie, v. HUGO, F. d'aut. 34. || Fig. et familièrement. On n'est pas tous les jours coudoyé par un homme de génie, c'est-à-dire un homme de génie se rencontre rarement. Sans être coudoyé par un Démosthène ou par un Cicéron, DIDIER. Essai sur Claude. || 3^e Se coudoyer, v. réfl. Se toucher l'un l'autre du coude. Nous étions si serrés à table, qu'il était impossible de ne pas se coudoyer. On s'arrête, on s'assied, on voit passer la foule Qui sur l'étroit degré se coudoie et se foule, LAMART. Harm. III, 6.

— HIST. XV^e s. À pied je me crotte jusques aux fesses, et les petites gens sont sujets par ces rues à estre chocqué et coudoyer, à faulte d'apparence, MONT. IV, 278.

— ÉTYM. Coude.

COUDRAIE (kou-dré), s. f. Lieu planté de coudriers. || Par extension, toute espèce de bocage. L'ebat qu'on prit sous la coudraie, LA FONT. Troq.

— HIST. XI^e s. Je l'ai vu Lâ jus sous la coudroie, Romancero, p. 67. || XVI^e s. Es olivetes, amendaies et coudraies, cinq ou six toises d'entre-fossé satisferont, O. DE SERRES. 642. Sous ces adresses nous edifierons la coudraie, soit ou par plant engracné, ou par branche, ID. 681.

— ÉTYM. Coudre 1.

+ COUDRAN (kou-dran), s. m. Terme de marine. Goudron.

— ÉTYM. Voy. GOUDRON.

+ COUDRANNER (kou-dra-né), v. a. Terme de marine. Tremper une corde dans le goudron.

— ÉTYM. Coudranner.

1. COUDRE (kou-dré), s. m. Coudrier, noisetier.

— HIST. XI^e s. Belles et droites vont les coudres croissant, Ronc. p. 156. || XIII^e s. Desor une coudre menue, Ren. 23912. Se l'execucion de mort a de quoi soldre, Lors en envoient l'ame en Dieu plus droit que coldre, J. DE MEUNG. Test. 1096. Et remirer ces biaus moriers [mûriers], Ces pins, ces coudres, ces loriers, la Rose, 1298. || XVI^e s. Il avoit un coudre blanc en main avec un petit fusil, D'AUB. Faen. II, 10. Glands, fannes, cornouilles, cormes, coudres [noisettes], et semblables fruits bastards que les arbres sauvages produisent, O. DE SERRES. 336. Les barreaux sont de til [tilleul], et la perchette blanche Qui traverse la cage est d'une coudre franche, RONS. 736.

— ÉTYM. Bourg. queudre; picard, keudre, caure; Berry, cœudre; normand, la coudre; ital. cōrilo; pays de Côme, cōler; bas-lat. colrina, dans un texte du IX^e siècle; du latin corylus, noisetier.

2. COUDRE (kou-dré), je couds, tu couds, il coud, nous coudons, vous cousez, ils cousent; je cousais; je cousis, nous coussimes; je coudrai; je coudrais; couds, cousons, cosez, qu'ils cousent; que je coupe, que nous coussions; que je couisse; cousant; cousu, v. a. || 1^e Attacher au moyen d'un fil passé dans une aiguille. Coudre deux morceaux d'étoffe. Coudre une pièce à un vêtement. Coudre un bouton, un cahier. La vieille crut qu'on pouvait sans dommages Du livre affreux détacher quelques pages; Elle en prend quatre, et les coud proprement Pour relier un volume vivant [l'enfant de chœur dont la culotte était déchirée], GRESSET, Lutr. viv. || Absolument Elle coud très-bien. Je l'ai vue heureuse et parée, Elle cousait, chantait, lisait, BÉRANG. Jeanne la rousse. Et c'est assez pour elle, à vous en bien parler, De savoir prier Dieu, m'aimer, coudre et filer, MOL. Ec. des f. I, 1. || Fig. On ne sait quelle pièce y coudre, on ne sait quel remède y apporter. || Coudre la peau du renard à celle du lion, joindre la ruse à la force. Car, disait-il, partout où la peau du

lion ne peut atteindre, il faut y coudre la peau du renard, ROLLIN, *Hist. anc. Oeuvres*, t. iv, p. 77, dans POUGENS. Vous savez coudre avec encor plus d'art Peau de lion avec peau de renard, LA FONT. *Poésies mêlées*, XLII, à Turenne. || 2^e Par extension. À sa naissance on le coud dans un maillot, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Terme de treillageur. Arrêter les parties d'un treillage en bois par des liens de fer. || Terme de vannier. Lier les sarments avec de l'osier. || Terme de pêche. Coudre un filet, joindre plusieurs filets de la même espèce pour en former un grand. || Terme de marine. Coudre un bordage, le clouer sur les membres. || 3^e Fig. Assembler, mettre bout à bout. Si l'on cousait ensemble toutes les heures que l'on passe avec ce qui plait, l'on ferait à peine d'un grand nombre d'années une vie de quelques mois, LA BRUY. IV. || 4^e Assembler sans art. Il croyait avoir tout sauvé en cousant à ses expressions le mot de sacramental, BOSS. *Var.* 4. De sorte que, pour ne point rompre le fil de la pièce, on s'avisa de les coudre au sujet du mieux que l'on put, MOL. *Fâcheux*, préf. Je ferais comme un autre, et, sans chercher si loin, J'aurois toujours des mots pour les coudre au besoin, BOIL. *Sat.* II. Je sais coudre une rime au bout de quelques vers, ID. ib. VII. Quand on ne s'applique qu'à des actions détachées, on coud des lambeaux qui ne sont point faits les uns pour les autres, REN. XXI, 39. On leur apprend à coudre des phrases de Cicéron, J. J. ROUSS. *Ém.* II. J'ai suivi leur projet quant à l'événement, Y couvant en chemin quelque trait seulement, LA FONT. *Fabl.* VI, 4.

— HIST. XII^e s. Bele Yolans en ses chambres seoit, D'un bon samit une robe cosoit, *Romancero*, p. 39. Bele Yolans en chambre coie Sur ses genouz pailes desploie, Cost un fil d'or, l'autre de soie, ib. p. 53. Mere, de quoi me chastoiez? Est-ce de coudre ou de tailler? ib. p. 54. Adès senti les pointes li clers de la custure, Cum li saint le cusurent après la tailleur, Th. le mart. 168. || XIII^e s. Et fu li vaissiaus bien cousus et poiés, et fu assis en l'aigue [l'eau], *Chron. de Rains*, p. 95. Une meschine i trouverez; Jo quid ke vus la conustrez: À chandele cust la pu-cele, *Lai del désiré*. Cele ki esveillée fu E le bliaut avait cosu, ib. Un vermeil samit [elle] ot vestu, Estoit à las molt bien cosu, *Lai de Melion*. Se aucuns cavatiers [savetier] mesprend en son mestier, si comme se il keust mauveusement un soulier ou de mauvais fil.... *Liv. des mét.* 233. Et pour ce qu'il convient que il taillent et cousent les robes aus haus homes aussi bien par nuit come par jour, ib. 144. Ces povres chapes mau cozues, RUTEB. 256. || XV^e s. Si l'emportèrent entre leurs bras dedans la forteresse, et luy coussirent, banderent et appareillerent ses playes et le gouvernerent si bien qu'il guarit, FROISS. *Liv.* I, p. 225, dans LACURNE. || XVI^e s. Quand la peau du lion n'y peult fournir, disoit-il, il y fault couldre aussi celle du regnard, AMYOT, *Lysand.* 44. Ilz luy montroient leurs mains cousues à coups de flesches avec leurs pavois, ID. *Crassus*, 48. Ayant les cheveux et la barbe tous herissez et pouldreux, et le visage desfaict et cousu pour les ennuis qu'il avoit supportez, ID. *Cicéron*, 60. Il cousut celle pierre en sa ceinture, et puis nia qu'il l'eust prise, ID. *Anton.* 104. L'on couche le patient dedans l'une de ces auges, et puis le couvre l'on de l'autre, et les coust on l'une à l'autre, ID. *Artax.* 20. Toutes les deux troupes se revinrent coudre ensemble; et cette seconde meslée s'opiniastroit à bon escient, quand... V'AUB. *Hist.* I, 278. Peu de gens voulant coudre la besongne que cette chaude teste entreprenoit, ID. ib. I, 303. Tout cela combattoit cousu de façon que les testes des chevaux alloient jusques aux arçons des ennemis, ID. ib. II, 287.

— ÉTYM. Wallon, keuze, coudre, kosou, cousu; namurois, keuze; rouchi, keuté; saintongeois, coudut, cousu; provenc. coser, cozir, cuzir; catal. cosir; espagn. coser; portug. cozer; ital. cucire; bas-lat. cucire, dans les Gloses d'Isidore, de consuere de cum, avec, et sucre, coudre (voy. SUTURE). La forme est très-contracte, mais régulière : consuere, donne cou-re, et, par l'attraction de la dentale par l'r, coudre, puis dans les temps primitifs reparait l's du radical : je couais, je couisis.

† COUDRÉE (kou-drée), s. f. Terme d'agriculture. Terre desséchée.

† COUDREMENT (kou-dre-man), s. m. Terme de tanneur. Opération qui consiste à tremper les peaux, les unes après les autres, dans une dissolution de noix de galle.

† COUDRER (kou-dré), v. a. Terme de tanneur. Soumettre les cuirs au coudrement.

COUDRETTE (kou-drè-t'), s. f. Coudraie. Tien-

nette Qui par hasard dormait sous la coudrette, LA FONT. *Troq.* On dansa hors du village, sur le gazon, sous la coudrette, P. L. COUR. II, 99.

— REM. Coudre étant féminin dans l'ancien français, coudrette en est un diminutif et signifie proprement un petit coudrier; la coudrette, dite ainsi d'une façon générale, signifie un ensemble de coudriers, et par conséquent une coudraie.

— HIST. XV^e s. Toy Perrot, prens en don ceste belle chevrette [cornemuse]: Son ventre est fait de cerf, son anche de coudrette, RONS. 745.

— ÉTYM. Coudre 1; Ardennes, caurette, fruit du coudrier.

COUDRIER (kou-dri-é; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie: les kou-dri-é-z et les noisettes), s. m. Noisetier. Baguette de coudrier. C'est d'une baguette de coudrier que se servent ceux qui font tourner la baguette. Les coudriers noueux, les palmiers toujoursverts, DELILLE, *Géorg.* II.

— REM. Dans l'ancienne versification, coudrier était de deux syllabes, comme les mots analogues, ouvrier, sanglier, etc.

— HIST. XVI^e s. Des coins de bois de coudrier ou sapin, PARÉ, XIV, 9. Grenadier, coignier, coudrier, O. DE SERRES, 637. Le fruit du coudrier est diversément appellé, avelaines et noisettes, ID. 681. Je mis, pour t'essayer encores devant-hier, Dans le creux de ma main des feuilles de coudrier, RONS. 161.

— ÉTYM. Coudre 1; Ardennes et rouchi, caurier; wallon, cōri.

† COUÉ, ÉE (kou-é, ée), adj. Terme de chasse. Qui a sa queue. Animaux coués, animaux à qui l'on n'avait point ôté la queue. || Inusité.

— ÉTYM. Queue (voy. ce mot).

COUENNE (koua-n'), s. f. || 1^e La peau du cochon raclée. Couenne de lard. || La peau des marsouins. || 2^e Terme de médecine. Nom donné quelquefois à certaines taches congénitales ou altérations locales de la peau. || Couenne inflammatoire, couenne pleurétique, concrétion d'un blanc jaunâtre, formée à la surface du sang provenant d'une saignée qu'on laisse se cailler dans un vase. La couenne se montre dans les maladies inflammatoires en général, et surtout dans les phlegmasies de la plèvre ou du poumon.

— HIST. XIII^e s. Rasis, Constantin, Avicenne I ont lessié la couenne, *la Rose*, 16164. || XIV^e s. Oindre l'escorce ou couane du porc, MÉNAGIER, II, 5. Comme un laboureur des champs a plus dure coane que le fils d'un roy, ib. III, 2. Quand les sangliers ont boutée et renversée la terre et la couenne de l'herbe pour querre les vers de la terre qu'ils mengent, MODUS, f° XXXI, verso. || XVI^e s. On en voit naistre d'aucuns ayans en quelque endroit du corps la figure et la substance d'une coinne de lard, PARÉ, XXI, 3. Coenne de lard, ID. ib. Cornue, cuenne, recipient, aludel, materas, ID. III, 638.

— ÉTYM. Normand, quouane, gazon, sens qui se trouve à peu près dans un des exemples de l'historique; picard, quouane, bête, poltron; wallon, coïne; génev. couanne de lard, grande saleté, force, vigueur, avoir la couanne d'oser; provenç. codena; ital. cotenna, codenna; napol. cotena. Origine difficile à déterminer, qui paraît pourtant bien être le latin *cutis*, peau. La difficulté est de trouver un suffixe *enna* ou *ena*; si le mot venait de *cutaneus*, il serait en français *couaine*; et, si l'on supposait que *couaine* se serait changé en *couenne*, il faudrait admettre que ce mot vient du français dans les autres langues romanes; ce dont on n'a aucune preuve. Grandaganage dit qu'en wallon on trouve *cote di laine*, peau de mouton, et que dans une ordonnance de 1735 on lit: Ordonnons que les laines d'agneaux et autres qui ne tiennent pas à la *cotte*.... *Cote* paraît bien venir de *cutis*; mais le suffixe n'est pas expliqué.

COUENNEUX, EUSE (koua-neù, neù-z'), adj. Terme de médecine. Couvert d'une couenne. Sang couenneux. Angine couenneuse, maladie très-grave dont un des caractères est l'xsudation d'une fausse membrane à la gorge.

— ÉTYM. Couenne; wallon, coïnée.

† COUET (kouè), s. m. Terme de marine. Nom de certaines grosses cordes de vaisseau, qui s'amarrent aux voiles et qui sont différentes des écoutes.

1. COUETTE (koi-t' ou kouè-t'), s. f. || 1^e Lit de plumes. Coucher sur une couette. Elle les [les draps] fit venir à moitié de la couette, RÉGNIER, *Sat.* XI. || 2^e Pièce creuse, de fer ou de métal, dans laquelle tourne le pivot d'une porte ou l'arbre d'une machine. || 3^e Terme de marine. Couettes, ou coites, ou coites, s. f. plur. Nom de deux fortés pièces de bois, qui, placées sous un bâtiment en construction, glissent avec lui quand on le lance à la mer.

— HIST. XII^e s. E li liz saint Thomas esteit appareilliez Desus un chaelit qui tut esteit quiriez D'une culite purpointe, d'un poi d'estram junchiez, Th. le mart. 102. N'estoit pas de fureur esmié La couche ne de coutes aspres, la Charrette, 1198. || XIII^e s. Kieutes [ils] i portent et tapis, Lai de Melion. Et aincois que li rois fust couciés, entrerent il en la sale où li rois Henris estoit acousté sour une coute, Chr. de Rains, p. 15. Et quant par nuit dormir voloient, En leu de coites aportoient En lor casiaus monceaus de gerbes, la Rose, 8438. Ausinc [sur l'herbe] y poist l'en sa drue [amie] Couchier comme sur une coite, ib. 1403. Et en aucun lieu est il qu'on pot penre en cascun ostel une queute por les sorvenans, BEAUM. XXXII, 19. Ne coute ne coussin, lin-ceil ne oreillier, Berte, XXXVIII. Je sui sans coutes et sans liz; N'a si povre jusqu'à Senlis, RUTEB. 3. || XIV^e s. De la coete et dou coessin, DUCANGE, coisinus. || XV^e s. Une povre couste de vieille toile enfumée pour estuper le feu, FROISS. II, II, 157. Si le menèrent glorieusement les prelatz et princes jusques en sa chambre, là où il se tint en sa quoyle jusques à my heure après midy, G. CHASTEL, Chron. des ducs de Bourg. p. 1, ch. 9. || XVI^e s. Or encor que fort peu vinssent aux mains sur les couetes et fagots, desquels la breche estoit remparée... D'AUB. Hist. II, 280. Ils garnissent les nids de plume, laine, ou d'autre matière molle, comme s'ils leur préparaient une coule ou un matelas, PARÉ, Anim. 4. Ils couvrent les pommes avec du foivre, des linges, des couvertes, mesme avec des cottes de plume, O. DE SERRES, 248. À défaut de poule couvante, poserent les œufs dans un large pannier parmi de la plume de coette, ID. 374. Colettes, cuissins, oreillers, materas, ID. 884.

— ÉTYM. Génev. coitre, couatre; norm. coete, keute; provenç. cousser, cosser, s. m. et cota, s. f.; espagn. et portug. colcha; du latin *cūlcita* (et *cūl-citra* qui a donné coitre dans le génois, colcedra dans l'ancien espagnol, coltrice dans l'italien). L'l qui se trouve dans la plus ancienne forme et dans le portugais, prouve que ce mot ne peut venir du grec *κοίτη*; dans les formes où l'l a disparu, il est arrivé ce qui est arrivé aussi en d'autres mots, par exemple dans *mout* ou *mot* pour *moult*, *molt*. En d'autres termes, les formes sans l s'expliquent par une suppression dont il y a des exemples ailleurs, tandis que les formes avec l ne pourraient s'expliquer que par un radical où cette lettre existerait.

† 2. COUETTE (kou-è-t'), s. f. Petite queue. Mot très-familier. || Un des noms de la mouette.

— ÉTYM. Diminutif de queue.

† COUFFE (kou-f'), s. m. Terme de commerce. Sorte de balle, de panier usité à Marseille et dans le Levant. Couffe de séné. Le sol était jonché de sacs de coton, de couffes de riz, CHATEAUB. Itin. II, 29. || On trouve aussi couffe.

— HIST. XIV^e s. De chascun cartal, un cofel; et d'un dimieg cartal, un dimieg cofel, DU CANGE, cofellus. || XV^e s. Il print la coffe, la quelle estoit toute plaine d'eau, et la gette sur les dites femmes, ID. ib.

— ÉTYM. Latin, *cophinus*, corbeille (voy. COFFRE).

† COUFIQUE (kou-fi-k'), adj. Terme de philologie. Caractères coufiques, caractères dont se servaient les Arabes avant le IV^e siècle de l'hébre. L'écriture coufique n'a pas de points diacritiques.

— ÉTYM. Coufa, ville de l'Irak arabe, où cette écriture était en usage.

† COUGUAR (kou-gar), s. m. Espèce de grand chat d'Amérique, dit aussi lion d'Amérique, tigre rouge, puma (*felis concolor*, L.).

— ÉTYM. « Le couguar, nom que nous avons donné à cet animal et que nous avons tiré, par contraction, de son nom brésilien *cuguacu ara*, que l'on prononce couguacouare, BUFFON, *Hist. nat.* t. IX, p. 216, note. » C'est Margraff qui a donné ce nom de *cuguacu ara*, reproduit par Pison et adopté par Ray; mot guarani qui est écrit plus correctement *guacu ara* dans le *Dict. guarani* du P. Ruiz, et *guazu ara* dans l'*Histoire du Paraguay* d'Azara.

† COUI (koui), s. m. Fruit gros, dont l'écorce dure sert à faire des ustensiles, et qui est rempli d'une pulpe blanche, aigrelette, employée comme remède populaire. On en fait un sirop, dit sirop de calebasse. C'est le calebassier proprement dit (*crescentia cujete*, L.).

† COUIER (kou-ié), s. m. Corde qui attache la poupe d'un bateau au rivage.

— ÉTYM. Queue, la poupe étant comparée à la queue.

† COUILLARD (kou-lar, ll mouillées), s. m. Terme de marine. Sorte de cargue supplémentaire. || Pièce d'un moulin.

† COUILLON (kou-lion, il mouillées), s. m. Terme de marine qui n'est guère usité que dans la Méditerranée. Petit tapon d'étope placé dans une poche que l'on fait faire à une voile, de manière à former une espèce de bouton auquel on amarre du bitord pour tendre la voile.

— **ÉTYM.** Dit par assimilation avec un mot bscène, *couillon*, *couille*, qui vient du latin *coleus*, grec *κολεός*, testicule.

† COU-JAUNE (kou-jô-n'), s. m. Nom vulgaire du genre sauvette. || *Au plur.* Des coux-jaunes.

COULAGE (kou-la-j'), s. m. || 1^e Action de s'écouler par..., de se perdre. Le coulage du sel au travers de ces trémies grillées en dérobe ordinairement dix livres par minot, VAUB. *Dîme*, p. 140. Déduisez les façons, l'impôt, le coulage [du vin], etc. vous trouverez net 140 ou 150 fr. pour le bonhomme, P. L. COUR. II, 283. || Action de couler la lessive. || Introduction, dans un moule, d'un métal qui a été mis en fusion. || 2^e Fig. Déchet, perte, résultant d'un gaspillage quelconque. Il y a ici beaucoup de coulage.

— **ÉTYM. Couler.**

COULAMMENT (kou-la-man), adv. D'une manière coulante, aisée. Il écrit coulamment. Tout lui fournit [à Mlle Rose, béate à extases] de quoi dire et instruire naturellement, aisément, coulamment, ST-SIM. 87, 131. Il [Pavillon] succédait aussi coulamment à Benserade dans l'Académie française qu'à Racine dans l'Académie des inscriptions, SAINT-BEUVRE, *Une ruelle poétique sous Louis XIV*.

— **ÉTYM. Coulant**, et le suffixe *ment*.

1. **COULANT, ANTE** (kou-lan, lan-t'), adj. || 1^e Qui coule. Quelques-unes des plus coulantes parties du sang, DESC. Méth. 5. || Vin coulant, vin léger et agréable à boire. || Nœud coulant, nœud qui se serre et se desserre sans se dénouer. || 2^e Qui verse en abondance. Cette terre coulante de lait et de miel, BOSS. II, Visit. I. || 3^e Fig. Terme de littérature. Qui est comme s'il coulait, aisément, naturel. Ses vers sont bien coulants. Ses vers sont d'un beau style et sa prose est coulante, BOIL. Sat. III. Le ton de la conversation y est coulant et naturel, J. J. ROUSS. Hél. II, 44. Rien n'est plus coulant ni plus harmonieux que l'endroit où le poète décrit la douce et insinuante éloquence de Nestor, ROLLIN, *Traité des Et.* II, 4. || Dans un sens analogue, dessin coulant. || 4^e Être coulant en affaires, être facile, accommodant. Je l'ai trouvé très-coulant. Il m'avait fait entendre que, si je m'engageais à quitter la plume, on serait coulant sur le passé, J. J. ROUSS. Confess. XII. Qui peut voir aujourd'hui ces mêmes ministres [pasteurs protestants], jadis si coulants et devenus tout à coup si rigides, chicaner sur l'orthodoxie d'un laïque et laisser la leur dans une si scandaleuse incertitude? J. J. ROUSS. Lett. de la mont. II.

— **HIST.** XII^e s. Si a bonnes portes coulans [à coulisses], Por faire ceus defors doulans, Et pour emprendre et retenir, S'il osoient avant venir, la Rose, 3839. || XV^e s. En ai-je bien eû deus mille Des frans; que sont-il devenu? Si coulant sont et si menu, Quand ma bourse en est pourvœu; Tost en ai perdu la veue, FROISS. *Le dit dou florin*. Plus que l'python merveilleux à outrage, Escorpion qui seult poindre les nus, Cuer plus coulant que couleuvre en marage [marais], Souricete qui a les dens agus, E. DESCH. Poésies mss. f° 38, dans LACURNE. || XVI^e s. En un lieu glissant et coulant, suspendus nostre creance, MONT. II, 241. Le sang s'engendre tout soudain par la transmutation de quelque chair qui se tourne promptement en liqueur coulante, AMYOT, P. Am. 23. Les sangsues qui habitent es eaux claires et coulantes, PARÉ, XV, 69. Afin de rendre les parties plus glissantes et coulantes, ID. XVIII, 32. En maniere de lacq colant, ID. t. II, p. 629. Ils tariront le coulant des fontaines, RONS. 653.

— **ÉTYM. Couler.**

2. **COULANT** (kou-lan), s. m. || 1^e Pierre fine qui coule le long d'un collier, d'un cordon, et qui peut le resserrer ou le relâcher à volonté. Cette dame avait un coulant de grand prix. || Nom d'un ornement de pierreries que les femmes ont porté au cou, composé d'un gros diamant et d'une croix au-dessous. || 2^e Anneau de fer ou d'acier au moyen duquel on serre et l'on desserre une chose. Des coulants de bourse. || Terme de lampiste. Enveloppe cylindrique en cuivre, destinée à porter la cheminée de la lampe et qui glisse sur le tuyau de la lampe pour régler la hauteur de la flamme. || 3^e Terme de jardinage. Tige grêle qui s'allonge en coulant sur le sol et donnant de distance en distance des rosettes de feuilles. || Rameau étalé sortant de l'aisselle des feuilles intérieures, tout à fait nu dans une partie notable de sa longueur, et poussant, à son extré-

mité, d'abord des racines, ensuite des feuilles. Chaque fraisier donne naissance à des coulants qui propagent le plant. || 4^e Outil de l'orfèvre et du boutonnier. || 5^e Terme de peinture. La longueur du pli d'une draperie. || 6^e Coulants, s. m. plur. Pièces de bois placées verticalement sur les cadres d'un puits de mine, pour empêcher la tine de toucher au boisage.

— **HIST.** XVI^e s. L'escroue et le coulant, lequel au moyen d'une viz se hausse et baisse, PARÉ, IX, 4. — **ÉTYM. Coulant 1.**

† COULAVAN (kou-la-van), s. m. Espèce de loriot.

† COULE (kou-l'), s. f. Espèce de capuchon porté par les religieux et religieuses.

— **HIST.** XI^e s. Du chef de son braier une clef defserment, Et cole et estamine et un froc en ostrent, DU CANGE, *culla*. || XIV^e s. Froc ou coule de moine, ID. *cucullus*.

— **ÉTYM.** Bas-latin, *culla*. Ce paraît être une contraction, bien qu'elle soit forte, de *cuculla*, *cucullus*, capuchon, qui a donné régulièrement : provenc. *cogula*; catal. *cugulla*; espagn. *cogulla*; ital. *cucculo*. Mais on a un exemple d'une aussi forte contraction dans l'ancien français *couz*, qui veut dire et représente *cocu*; provenc. *cogul*. On remarquera aussi que *cuculla* veut dire capuchon; mais on trouve *cuculla* dans des textes du moyen âge avec le sens de froc.

4. **COULÉ, ÉE** (kou-lé, lée), part passé. || 1^e Introduit en coulant. Du plomb coulé dans les creux. Les esprits coulés dans les muscles par les nerfs répandus dans tous les membres font le mouvement, BOSS. *Connaiss.* II, 6. || Terme d'architecture. Fermé avec du plomb fondu. Ces joints sont mal coulés. || 2^e Coulé à fond, ou, simplement, coulé, enfoncé au fond de l'eau. Le navire coulé par une bordée d'artillerie. || Familièrement. C'est un homme coulé, il est perdu, ruiné. || Question coulée, coulée à fond, question épuisée. || 3^e Glissé furtivement. Quelques pistoles coulées adroitemment dans sa main. Un motif important coulé dans l'oreille. || 4^e Terme de gravure. Traits coulés, tailles coulées, traits, tailles qui suivent avec aisance la direction d'un contour. || 5^e Qui n'a pas noué, en parlant des fleurs et des boutons à fruit des plantes. Fleurs coulées. Fruits coulés. Blé coulé.

2. **COULÉ** (kou-lé), s. m. || 1^e Terme de musique. Passage qui se fait d'une note à une autre, en les liant par le même coup de gosier, de langue ou d'archet. Le coulé se marque par un trait en arc placé au-dessus des notes liées. || 2^e Sorte de pas de danse, qui n'est autre chose que le glissé. || 3^e Terme de peinture. La première teinte que l'on donne dans une ébauche. || 4^e Terme de fondeur. Ouvrage jeté en moule. || 5^e Terme de broderie. Assemblage de deux points faits séparément sur une même ligne. || 6^e Un coulé, une liaison de la coulée, écriture. || 7^e Un coulé, se dit au billard de l'action de couler. Voilà un beau coulé. Jouez ce carambolage par le coulé.

— **ÉTYM. Coulé 1.**

COULEE (kou-lée), s. f. || 1^e Action de couler. La coulée d'une lessive. La coulée des laves d'un volcan. || 2^e Opération du coulage d'un métal. || Flot de lave, de métal ou de verre à l'état de fusion. Il paraît que ces déjections [du Vésuve] n'étaient point à l'état fluide; car je n'ai vu nulle part de trace d'une coulée de lave, TCHIATCHEF, *Comptes rendus, Acad. des sc. t. LIII*, p. 1090. || Endroit par où s'écoule la fonte contenue dans un creuset de forge. || 3^e Sorte d'écriture penchée dont toutes les lettres sont unies par des liaisons. Écrire la coulée. Et, adjectivement, une écriture coulée. || 4^e Terme de chasse. Chemin étroit que le cerf suit pour se rendre dans son réduit. || En général, faux chemins que les animaux tracent dans les bois. || 5^e Terme de géologie. Interposition de masses semi-liquides, qui se sont solidifiées sans se stratifier. || 6^e Terme de marine. Adoucissement entre les genoux et la quille d'un vaisseau. || Partie submergée d'un navire recouverte par les bordages appelés ribords.

— **ÉTYM. Coulé 1**; saintongeois, *couline*, coulée, vallon.

† COULEMELLE (kou-le-mè-l'), s. f. Champignon, dit aussi coulomotte, bon à manger; sorte d'agaric.

† COULEMENT (kou-le-man), s. m. || 1^e Mouvement des liquides suivant leur pente. || 2^e Terme d'escrime. Coulement d'épée, action de faire glisser d'un bout à l'autre la lame de son épée contre celle de l'adversaire.

— **HIST.** XVI^e s. Mais tout ainsi que l'onde à val des ruisseaux fuit Le pressant coulement de l'autre qui la suit, Ainsi le temps se coule.... RONS. 917.

— **ÉTYM. Coulé.**

† COULEN (kou-lén'), s. m. Plante légumineuse

du Chili (*psoralea glandulosa*, L.) dont les feuilles en infusion sont stomachiques.

† COULEQUIN (kou-le-kin), s. m. Nom vulgaire de la cécropie, plante.

COULER (kou-lé), v. n. || 1^e Se mouvoir, en parlant des liquides. Ce ruisseau, cette fontaine coule lentement. Malc aimait un ruisseau coulant entre des roches, LA FONT. *Captivité de St. Malc*. Égarnez-moi des pleurs qui coulent à ma honte, CORN. Poly. II, 2. Voyez couler nos pleurs sans y mêler vos larmes, ID. Hor. III, 6. L'Inde et l'Hydaspe entier vont couler sous vos lois, RAC. Alex. IV, 2. Moi qui.... Par d'austères conseils ai fait couler vos larmes, ID. Iphig. V, 6. J'ai pris, j'ai fait couler dans mes brûlantes veines Un poison que Médée apporta dans Athènes, ID. Phèd. V, 7. Tant qu'un reste de sang coulera dans mes veines, ID. Iph. IV, 6. De vos yeux attendris je vois des pleurs couler, VOLT. *Orph.* I, 6. S'il faut mon sang pour la victoire, Agnès, tout mon sang coulera, BÉRANG. *Charles VII*. L'union de deux rivières en une les fait couler plus vite, parce que, au lieu du frottement des quatre rives, elles n'ont plus que celui de deux à surmonter, FONTEN. Guglielmini. L'acier, l'or et l'argent coulent en longs ruisseaux, DELILLE, *Énéide*, VIII. || Par analogie. On appellait faire couler l'Eucharistie, la donner détrempée dans une liqueur, BOSS. *Comm.* || Faire couler le sang, engager une lutte, une bataille. Le sang à votre gré coule trop lentement, RAC. *Athal.* II, 6. || 2^e Fig. Quand l'âge dans mes nerfs a fait couler sa glace, CORN. *Cid*, I, 7. Aucun espoir n'y coule [dans mon cœur], où j'ose persister, ID. Poly. III, 4. Elle sentit la flamme qui coulait déjà dans son sein, FÉN. *Tél.* VII. Il était convenable qu'il coulât dans son sein quelque étincelle de cet amour, BOSS. III. *Nativ.* 2. Henri voit ces beaux lieux, et soudain à leur vue Sent couler dans son âme une joie inconnue, VOLT. *Henr.* VII. Heureux, dit-on, le peuple florissant Sur qui ces biens coulent en abondance! RAC. *Esth.* II, 9. Par quelle adresse il fit couler jusqu'à vous ses assistances imprévues, FLÉGH. *M. de Mont*. La douce persuasion coulait de ses lèvres, FÉN. *Tél.* X. Des provinces les plus éloignées par les soins des hommes apostoliques coulaient des fleuves de charité, MASS. *Carême, Aumône*. Sentant couler dans son âme un détachement secret de toutes les choses créées et une sensible confiance que ses vœux seraient exaucés, FLÉGH. *Panég. Ste Thérèse*. || 3^e Par extension, laisser échapper, en parlant d'un vase, d'un tonneau. Ce tonneau coule. Quand on est enrhumé du cerveau, le nez coule. || La chandelle coule, c'est-à-dire du suif qui ne brûle pas avec la mèche, coule et se répand le long de la chandelle. || 4^e Être plus ou moins fluide. Cette encré ne coule pas assez. || 5^e Passer, en parlant du temps. Elle aurait vu couler sans crainte et sans envie, Chez un prince allié, les restes de sa vie, CORN. *Nicom.* I, 6. Il coulera du temps avant qu'il s'établisse, TRISTAN, *M. de Chrispe*, IV, 11. Le temps coule trop vite à son gré, FLÉGH. *Panég. I*, 242. Seize années d'une prospérité accomplie qui coulèrent sans interruption, BOSS. *Reine d'Anglet*. 9. Je voyais près d'Iris couler mes heureux jours, BOIL. *Poésies div.* 6. Vos jours toujours sereins coulent dans les plaisirs, RAC. *Brit.* II, 3. Mes jours moins agités coulaient dans l'innocence, ID. *Phèd.* I, 3. Tous les siècles qui ont coulé jusqu'à nous, vous les regarderiez comme des instants fugitifs, MASS. *Carême, Mort*. Jusqu'à quand verrai-je couler les jours rapides de ma carrière? ID. *Carême, Faus. confi.* Le torrent des siècles, qui entraîne tous les hommes, coule devant ses yeux, ID. *Carême, Mort*. Le siècle d'or coula sous ses auspices, Le siècle d'or ne vit que des heureux, MALFIL. *Narcisse*, ch. I. Laissons revenir en foule Mensonge, erreurs, passions; Sur ce peu de temps qui coule Faut-il des réflexions? CHAULIEU, à la duchesse de Bouillon. || 6^e Découler, résulter. C'est de lui que coulent ses autres vices, MASS. *Petit carême*, Tent. d. gr. Si je puis une fois établir ce principe, on en verra couler les lois comme de leur source, MONTESQ. *Esp.* I, 3. C'étaient des effets différents, puisqu'ils coulaient de principes divers, ID. *Esp.* XXVII, ch. unique. || 7^e Avoir une facile et heureuse abondance, en parlant du style. Un style qui coule de source. Cette harmonie ravissante fait que, dans la plupart de ses ouvrages [de Sapho], ses vers coulent avec plus de grâce et de mollesse que ceux d'Anacréon et de Simonide, BARTHÉL. *Anach.* ch. 3. || 8^e Terme de fondeur. Cette cloche a coulé, le métal s'est échappé par quelque fente du moule. || 9^e Terme d'agriculture. Ne pas venir à bien, en parlant des fleurs qui ne nouent pas et tombent sans se former en fruit. Ou quelque longue pluie, inondant

vos vallons, A-t-elle fait couler vos vins et vos melons? SOIL. Sat. III. Les pluies ou les brouillards qui surviennent dans le temps de la floraison et qui font couler les fruits en empêchant l'action des poussières sur les embryons, BONNET, Lett. div. OEVRES, t. XII, p. 274, dans POUGENS. Nous voilà saufs de la Saint-Anicet, temps critique pour nos bourgeons; si la vigné peut passer fleur et ne point couler, on ne saura où mettre tout le vin cette année, P. L. COUR. Gaz. du village, IV. || Couler, se dit aussi d'une chienne qui paraît pleine et ne fait pas de petits. || 10^e Glisser, s'échapper. L'échelle avait trop de pied, elle coula. Cette divinité ne touche point du pied à terre; elle coule légèrement dans l'air comme un oiseau le fend de ses ailes, FÉN. Tél. XXIV. || Ce rasoir coule bien, il coupe sans gratter. || Terme de billard. Jouer de telle façon que la bille du joueur, au lieu de faire un angle après le choc, suive la bille atteinte, en ligne droite ou légèrement oblique, pour toucher l'autre bille un peu masquée. Couler après, faire entrer sa bille dans une blouse après la bille de son adversaire. || Terme de manège. Rendre la bride au cheval, afin qu'il aille un peu plus vite, quand il galope autour du manège. || Couler au galop, se dit lorsque le cheval va un galop uni et qui avance. || 11^e Glisser le long d'une chose. Il saisit la corde et se laisse couler jusqu'à terre. Je voudrais couler sur une rivière tranquille, je suis entraîné par un torrent, MONTESQ. Esp. XX, 4. || Passer sans bruit et à la dérobée. Coulez vite le long de cette muraille. L'ennemi commençait à couler sur la droite le long du camp. || Fig. Couler sur quelque chose, en parler à peine, ne pas s'y arrêter. Cet endroit était délicat; il a coulé dessus adroitement. Il me reproche que je coule doucement sur la transsubstantiation, BOSS. Euch. 2. Coulant légèrement sur ces sujets, PASCH. 2^e conv. Plutarque, qui le regarde [Philopémen] avec raison comme un des plus grands capitaines de la Grèce, coule légèrement sur cette action et n'en dit qu'un mot, ROLLIN, Hist. anc. OEVRES, t. VIII, p. 455, dans POUGENS. || 12^e Aller au fond de l'eau, en parlant des barques et navires qui s'emplissent d'eau. Il a vu couler à fond l'amiral, SÉV. 478. Maintenant que.... ma nacelle coule bas, irai-je me remettre en mer? BERN. DE S.-P. Socrate. || 13^e V. a. Passer au filtre. Coulant un bouillon. Après que cette substance a été délayée dans l'eau, on la coule à travers une espèce de tamis qui retient les parties les plus grossières, RAYNAL, Hist. phil. I, 47. || Coulant la lessive, mettre dans un cuvier le linge qu'on veut blanchir, le couvrir d'un morceau de toile dit charrier, sur lequel on met de la cendre; puis jeter de l'eau à peine tiède, et reprendre cette eau; la faire chauffer, la jeter de nouveau, et ainsi de suite jusqu'à ce que le linge, très-échauffé, laisse l'eau, qui est alors lessive, couler presque bouillante. || Terme de maçon. Coulant de la chaux, la délayer après l'avoir éteinte et la verser dans un bassin. Coulant une pierre, la sceller en plâtre. Coulant les joints, les dalles, y verser du plomb fondu. || 14^e Terme de fondeur. Fonder et mouler. Coulant une statue, un bronze, une pièce de canon. || Fig. Il [le christianisme] coule la pensée. En bronze palpable et vivant, LAMART. Harm. IV, 43. || Coulant une glace, en faire couler la matière fondu sur une table préparée à cet effet. || 15^e Coulant bas, ou, simplement, couler un vaisseau, le faire aller au fond de l'eau, en le perçant. Un boulet perça la barque et la coula. || Fig. Coulant une question à fond, la traiter sans rien omettre. Coulant une affaire à fond, la conclure définitivement. Le prince de Conti coulait tout avec lui [M. le duc] et l'accablait de devoirs et de prévenances, ST-SIM. 220, 247. || Coulant quelqu'un à fond, le confondre dans une discussion, ruiner son crédit, son influence. Qu'avant la fin du jour l'autre le coule à fond, PIRON, Métrom. IV, 4. || 16^e Passer, en parlant du temps que l'on passe. Que ne coule-t-il ses jours comme la bête? MASS. Carême, Avenir. Apprends que ton ami plein de gloire et d'années Coule ici près de moi ses douces destinées, VOLT. Alz. II, 2. La douce chose de couler ses jours dans le sein d'une tranquille amitié, à l'abri de l'orage des passions impétueuses! J. J. ROUSS. Hél. IV, 40. Ces barbares coulent des jours inutiles dans une inaction entière, RAYN. Hist. phil. I, 47. || 17^e Terme de musique. Exécuter des notes en les liant. Coulant un trait, un passage. || Terme de danse. Exécuter en glissant. Coulant un pas. || Terme de graveur. Conduire des coups de burin en lignes assez droites pour former des tailles. Coulant une taille. || 18^e Faire glisser, faire arriver furtivement. Il a coulé quelques pièces de mauvais drap parmi celles qu'il m'a livrées. Tu sais adroitement couler

ta flatterie, CORN. Suite du Menteur, II, 6. Je ne sais quel malheur aujourd'hui me menace Et coule dans ma joie une secrète glace, ID. Rodog. I, 7. Me coulant en main quelques pistoles, SCARR. Jodelet, II, 4. Dans la main, en passant, coulons-lui ce papier, ROTR. Bélis. IV, 2. J'e coulai mes avis dans ce libre murmure, ID. Vencesl. I, 4. Dans les lettres nouvelles d'érection de Piney [en duché-pairie] on fit adroitement couler: « En tant que besoin serait, » ST-SIM. 46, 490. Ah! les discours de Dieu fatiguent alors le pécheur au lit de la mort; il faut ménager sa faiblesse en ne coulant que quelques mots à propos, MASS. Avent, Mort du pécheur. Et, faisant succéder les effets aux paroles, Il m'a voulu couler dans la main cent pistoles, LA FONT. Florentin, 3. || 19^e Terme de chasse. Coulant la queue, se dit du cerf qui fuit. || 20^e Se couler, v. refl. S'introduire à la dérobée; s'avancer furtivement. En son quartier souvent je me coulais sans bruit, CORN. le Ment. II, 5. Ils furent enveloppés d'une troupe qui s'était coulée entre deux eaux, VAUG. Q. C. 488. Je vous ai vu dans ce lieu vous couler, LA FONT. Mari conf. Par malheur il se trouva là un enfant qui s'y était coulé, FONTEN. Parménisque. Viens alors, viens; qu'au travers de la foule De son côté chacun de nous se coule Adroïtement et trompe tous les yeux, MALFIL. Narcisse, ch. IV. || Par analogie. Leurs gens se coulaient furtivement dans les ordinations de l'Église romaine, BOSS. Var. 41. Voilà un traître, un scélérate, qui a violé tous les droits les plus saints, qui s'est coulé chez moi sous le titre de domestique, pour me dérober mon argent et pour me subordonner ma fille, MOL. l'Avare, v, 5. || Fig. Un faux bruit s'y coula touchant la mort du roi, CORN. Rodog. I, 1. Ces sentiments se coulaient insensiblement parmi le peuple, BOSS. Hist. II, 5. Toutes sortes d'erreurs se coulaient insensiblement dans l'Angleterre, BOSS. Variat. VII, § 71. Elle se coulait dans le sein de l'Église sous prétexte de piété, ID. Or. I. || 21^e Fig. et familièrement. Se couler, se perdre de réputation ou de fortune.

— SYN. COULER, GLISSER. Il lui coula dans la main, il lui glissa dans la main quelques pièces d'or; il se coula, il se glissa derrière la muraille. Ces expressions sont absolument synonymes pour exprimer une action furtive, à la dérobée; elles ne diffèrent que par la nature de la métaphore; couler, c'est faire aller comme une eau qui s'écoule; glisser, c'est faire aller comme sur la glace.

— HIST. XII^e s. Aval la face [l'eau] lui est clère colée, Ronc. p. 48. Li brans cola sur la sele dorée, id. p. 66. Li sans vermek [vermeils] jusqu'as piés lui cola, id. p. 80. Sur l'espaulle senestre l'espée li cula, Li mantel e les dras tresqu'al cuir encisa, E le bras maistre Edward près tut en dous colpa, Th. le mart, 450. || XIII^e s. L'espécié jusqu'à la croix [il] lui fait au cors couler, Berte, III. Non por quant li cos [coup] li coula sour le bras diestre, si que poi s'en failli que il ne li eslossa [brisat], H. DE VALENC. XXVI. Et maintenant qu'il furent tout ens, les portes furent fermées et toutes les barres coulées, Chr. de Rains, 205. Vers le rendu [moine] s'en est alez, Entre ses jambes s'est coulez, Ren. 28742. Par derrière l'a assailli, Ferir le cuida, si failli, Le coup li cola en travers, Et dant Costant châi envers, id. 4235. || XV^e s. Mes paroles se vont et viennent; et quant à moy, j'en laisse beaucoup couler, CHASTEL. Chr. des ducs de Bourg. p. II, ch. 15. Six grans batteaux et plusieurs petis à couler l'artillerie pour les servir à ce passage, COMM. I, 9. Atant il haussa son coustel, et en ferit le premier que il trouva, en telle maniere que il luy coulla la lumelle au travers du corps, Perceforest, t. IV, f. 28. || XVI^e s. Pour ce que cest argument sera traité ci-après plus au long, je le coule pour ceste heure, CALVIN, Instit. 21. Et qui de loing coules tes cleres eaux En l'Ocean d'une assez vive course, DU BELL. II, 8, verso. De loing quelquefois reluit Une estoille espoignonnée, Qui coule ou semble couler, ID. II, 48, recto. Le miel qui les oreilles touche, À Nestor couloit de la bouche, ID. III, 48, recto. Nostre leçon se coulera sans se faire sentir, MONT. I, 182. L'orage debvra couler par dessus leur teste sans offense, ID. III, 240. Scevola s'estant coulé dans le camp ennemi, ID. I, 307. Il les laissa couler [suir] en liberté, ID. I, 352. Coulant le long des files, il enhortoit les soldats, ID. III, 94. Une sueur mortelle luy couloit tout le long du corps, ID. IV, 322. Ilz se couloient dedans les jardins le plus finement et le plus cautelement qu'ilz pouvoient, AMYOT, Lyc. 36. D'entre les vœux et offrandes qui sont pendues aux voultes du sanctuaire, il coula un bandeau, qui tumba droitement sur la teste de Timoleon, ID. Timol. 10. Il passa et coula par un ta-

mis les cendres du feu, ID. C. d'Utiq. 46. Ayant nouvelles que sa navire estoit perie, charge et tout coulé à bas en pleine mer, ID. De la trang. d'âme, 9. Trouverez-vous mauvais de vostre fidelle moitié si avec plus de franchise que de respect elle coule ses pleurs et ses pensées dans vostre sein? D'AUB. Hist. I, 132. Le reste de son armée coulée à fonds avec perte de 30 vaisseaux et plus de 2000 hommes, ID. ib. II, 209. La premiere decoction faite, coulée et passée, PARÉ, XVI, 8.

— ÉTYM. Bourguig. colai; provenç. et espagn. colar; ital. colare; du latin colare, filtrer, de colum, filtre.

† COULERESSE (kou-le-ré-s'), s. f. Bassin à l'usage du raffineur de sucre.

— ÉTYM. Couler.

† COULE-SANG (kou-le-san), s. m. Nom d'une espèce de serpent et, en particulier, de la vipère de la Martinique.

— HIST. XVI^e s. Le coule-sang a été ainsi appelé pour autant que le sang coule par tous les conduits du corps qui en a été mordu; c'est un petit serpent comme une vipere, PARÉ, XXIII, 24.

— ÉTYM. Couler, sang.

† COULETTE (kou-lé-t'), s. f. Terme du rubanier. Petite broche de fer qui sert à faire tourner un rochet de fil ou de soie. || Sorte de filet de pêche.

— ÉTYM. Couler.

COULEUR (kou-leur), s. f. || 1^e Sensation que produit sur l'organe de la vue la lumière diversement réfléchie par les corps. Les couleurs, ainsi que l'a démontré Newton, sont le produit de la décomposition de la lumière. Les couleurs ne sont pas dans les corps colorés, mais dans la lumière; pour qu'on voie un objet, il faut qu'il soit éclairé, J. J. ROUSS. Ess. Orig. des langues, ch. 46. || Couleurs primitives, les sept couleurs qui se montrent dans la décomposition de la lumière. Couleurs naturelles des corps, celles qui proviennent de la nature des rayons réfléchis ou réfractés par ces corps (ceux qui absorbent tous les rayons du spectre, moins le rayon rouge, qu'ils réfléchissent ou qu'ils laissent passer à travers leur substance, étant d'une couleur rouge, et ainsi de toutes les autres couleurs). Couleurs complémentaires, celles qui reproduisent la couleur blanche en se combinant à une autre couleur; c'est ainsi que six couleurs du spectre solaire réunies sont toujours complémentaires de la septième couleur avec laquelle elles donnent naissance à la couleur blanche, dans le système du contraste des couleurs, le mot complémentaire a une autre signification, il sert à indiquer la couleur qui est susceptible d'exhausser le ton d'une autre couleur. || Juger, parler d'une chose comme un aveugle des couleurs, en parler sans la moindre connaissance. || Couleur se prend au masculin dans les expressions comme celles-ci: Le couleur de rose, d'or, d'eau, de chair, de citron, etc. Le plumage tire sur le couleur de rose vers la racine, LA FONT. Psyché, liv. I, p. 43. Leur laine était d'un couleur de feu si vif qu'il éblouissait la vue, ID. ib. II, p. 479. Je vous trouve les lèvres d'un couleur de feu surprenant, MOL. Impromptu, 3. Après un substantif ces locutions s'emploient comme un adjectif invariable: un ruban couleur de feu; des souliers couleur de rose. || Terme de métallurgie. Couleur d'eau, brillant violet du fer bien poli, qui a passé au feu. Fer de couleur, fer qui devient cassant à la couleur rouge cerise. Couleurs de recuit, couleurs qui indiquent le degré de carburation de l'acier. || 2^e Substance ou matière colorante dont on se sert en teinture, peinture, etc. Broyer, étendre des couleurs. Peindre à pleine couleur, peindre avec un pinceau très-chargé de couleur. Couleurs amies, celles qui s'assortissent agréablement. || Terme de peinture. Couleurs légères, celles qui sont comprises sous le blanc, c'est-à-dire sous la dénomination de couleurs blanches. L'outremer est compté parmi les couleurs légères. Couleurs pesantes, celles qui sont comprises sous le noir. Le brun-rouge, la terre d'ombre, le bistre, etc. sont des couleurs pesantes. Couleurs changeantes, celles qui dépendent de la situation des objets à l'égard de la lumière, comme celle des taffetas changeants, de la gorge des pigeons, etc. Couleurs noyées, celles qui s'affaiblissent insensiblement, comme sont celles qui forment les nuances. Couleurs rompues, couleurs trop vives que les peintres affaiblissent par le mélange d'autres plus sombres. Couleur générale, le résultat de l'ensemble des divers objets colorés qui sont dans un tableau. || Couleur locale, la couleur propre à chaque objet indépendamment de la distribution de la lumière, et, par extension, couleur locale, art de

représenter, soit en peinture, soit dans une composition littéraire, soit même dans une composition musicale, certains détails qu'on croit avoir caractérisé un pays, un temps, etc. Le procédé de la couleur locale a été particulièrement mis en usage par l'école romantique. || Terme de peintre en bâtiment. Couleurs simples, celles qui viennent des végétaux et qui ne peuvent pas souffrir le feu. || Mettre en couleur, peindre un carreau, un parquet, etc. || Terme de teinturier. Couleurs matrices, cinq couleurs dont les autres dérivent. || 3° En parlant des vêtements, toute autre couleur que le blanc et le noir. Elle avait une robe de couleur. Les gens de guerre portent des habits de couleur, les gens d'église en portent de noirs. || Terme de liturgie. Se dit des ornements de l'Église suivant les fêtes qu'elle célèbre. || Couleurs de blason ; on en distingue cinq : gueules ou le rouge ; azur ou le bleu ; sinople ou le vert ; sable ou le no'r, et le pourpre qui est mélangé de gueules et d'azur. Ces couleurs sont dites émaux. || Anciennement, livrées. Gens de couleurs, les pages, laquais, cochers et suisses. Cet homme a porté les couleurs, il a été laquais. Comment ! un aumônier portant vos couleurs ? HAMILT. Gramm. 7. Faire par les couleurs distinguer ses valets, BOIL. Sat. v. Tel aujourd'hui triomphé au plus haut de sa roue, Qu'on verrait, de couleurs bizarrement orné, Conduire le carrosse où l'on le voit trainé, BOIL. Sat. i. || Porter les couleurs d'une dame, porter des couleurs semblables à celles qu'elle affectionne le plus. Je dois vaincre, j'ai de ma belle Et les chiffres et la couleur, BERANG. Charles VII. Aux couleurs, au carrosse il ne doute de rien ; Tout était à Lucrèce.... CORN. MENT. III, 11. Les couleurs et les chiffres de Mme de Valentinois paraissaient partout, LAFAYETTE, Princ. de Clèves, OEuvres, t. II, p. 4, dans POUGENS. Remettez-moi le soin de finir vos malheurs, J'irai dans les combats vaincre sous vos couleurs, DELAV. Vépres sicil. II, 3. || Fig. Le mal n'a point d'excuse, il n'est espoir, surprise, Intérêt, amitié, faveur, crainte, malheurs, Dont le pouvoir nous autorise à rien faire ou penser qui porte ses couleurs, CORN. Imit. I, 15. || 4° Drapeau. Après un assaut acharné, les couleurs françaises flottèrent sur les remparts. Les couleurs nationales. Les trois couleurs, le drapeau ou la cocarde tricolore. ... Qui pouvait répondre Que le ciel.... N'eût point vu sur la tour de Londre Flotter enfin les trois couleurs ! BERANG. Cocarde. Quand secouerai-je la poussière Qui ternit ses nobles couleurs ? ID. Vieux drapeau. || Terme de marine. Couleurs, s. f. plur. Pavillon, drapeau national. || 5° Fig. Caractère propre à telle ou telle opinion. Ses opinions ont complètement changé de couleur. La couleur de ce journal est encore indécise. Prendre couleur, se décider pour un parti politique. M. Judas.... soutient avec chaleur Qu'il n'a joué qu'un seul rôle Et n'a pris qu'une couleur, BERANG. Judas. || 6° Au jeu de cartes, le rouge et le noir, et chacune des quatre marques : pique, trèfle, cœur et carreau. De quelle couleur tourne-t-il ? Je n'ai point de cette couleur. || Au lansquenet, prendre couleur, entrer au jeu et couper. || Nommer la couleur, se dit, à l'homme, pour signifier : faire la triomphe en indiquant la couleur. || Jeu des trois couleurs, sorte de jeu de hasard que l'on joue avec un plateau et trois dés, portant chacun trois couleurs différentes. || 7° Le teint, la couleur du visage. Déjà l'étonnement lui fait la couleur blême, MALH. I, 12. J'ai couru sur le lieu sans force et sans couleur, CORN. Cid, II, 9. Est-ce vous, Ladislas, Dont la couleur éteinte et la vue égarée.... ROTROU, Vencesl. IV, 4. Je vous vois sans épée, interdit, sans couleur, RAC. Phèd. II, 6. Néron l'a vu mourir sans changer de couleur, ID. Brit. V, 7. Vous changez de couleur [vous pâliez], princesse ! ID. Ath. V, 4. Son visage changeait à tout moment de couleur, FÉN. Tél. V. Quelle étrange pâleur De son teint tout à coup effacela couleur ? RAC. Esth. II, 7. Longtemps sans mouvement, sans couleur et sans vie, VOLT. Orphel. II, 7. || Être haut en couleur, avoir la figure très-colorée. La femme d'Harlay était extrêmement grosse et très-haute en couleur, ST-SIM. 37, 51. M. le duc d'Orléans était de taille médiocre au plus, fort plein sans être gros, l'air et le port aisés et fort noble, le visage large et agréable, fort haut en couleur, le poil noir et la perruque de même, ID. 390, 2. Cunégonde était haute en couleur, fraîche, grasse, VOLT. Cand. I. || Reprendre couleur, perdre sa pâleur, revenir à la vie ; et fig. rentrer en faveur, reparaitre dans le monde. || Un homme, une femme de couleur, un mulâtre, une mulâtre. Les gens de couleur. || Terme de médecine. Les pâles couleurs, la chlorose. Les filles malades des pâles couleurs se croyaient pos-

sédeuses, VOLT. Phil. V, 353. || 8° Terme de rôtisseur et de boulanger. Qualité colorée qu'on donne à la viande et au pain, par le moyen du feu. Ce rôti, ce pain a pris couleur. || Fig. L'affaire prend couleur, tourne à bien, commence à bien aller. L'affaire du quietisme, qui dormait un peu à la congrégation du saint-office, reprit couleur, et couleur qui commença à devenir fort louche pour M. de Cambrai, ST-SIM. 56, 189. || 9° Coloris, en parlant d'un tableau. Ce tableau est d'une bonne couleur. || Terme de gravure. Cette estampe est d'une belle couleur, on y reconnaît la couleur du tableau. || Fig. C'est à monseigneur à mettre la dernière couleur, SÉV. 408. || 10° Éclat, brillant du style. Son style a une couleur brillante. Ce morceau manque de couleur. || Expressions considérées en tant qu'elles peignent. Mais je ne trouve pas de couleurs assez noires Pour en représenter les tragiques histoires, CORN. Cinna, I, 3. Toutes les langues ont les couleurs entières de l'expression et n'ont pas les mêmes nuances, MARMONT. Elém. litt. OEuvres, t. X, p. 270, dans POUGENS. || Terme de musique. Couleurs des sons, se dit quelquefois pour timbre. || 11° Certain caractère des choses. Aux yeux du mélancolique, tout revêt de sombres couleurs. Voir tout couleur de rose, voir tout en beau. Ainsi nous séduisant d'une fausse couleur, RÉGNIER, Sat. XIV. Il m'a rendu ma gloire et préservé mon front Des infâmes couleurs d'un si mortel affront, CORN. Théodore, IV, 6. Voilà de quelle couleur sont les réflexions d'une personne de mon âge, SÉV. 482. || Familièrement. J'ai fort causé avec Corbinelli, il est charmé du cardinal; il n'a jamais vu une âme de cette couleur; celles des anciens Romains en avaient quelque chose, SÉV. 337. || Je ne sais de quelle couleur est son argent, c'est-à-dire il ne m'a pas payé ce qu'il me devait, il ne m'a pas fait les gratifications qu'il était convenable qu'il me fit. || On dit dans ce même sens : depuis huit jours je ne connais pas la couleur de ses paroles, il ne m'a parlé depuis huit jours. || 12° Apparence, prétexte, raison palliée. Sous couleur d'aller voir une femme malade, RÉGNIER, Sat. XI. Ce traître.... Entra dedans mon cœur sous couleur d'amitié, ID. Dial. Pour appuyer cette conjecture, on ne manque ni de preuves ni de couleurs, PATRU, Plaid. II, dans RICHELET. Vous cherchez, Ptolémée, avecque trop de ruses, De mauvaises couleurs et de froides excuses, CORN. Pomp. III, 2. Et tout ce qui pourra, sous quelque autre couleur, Autoriser ta haine et flatter ta douleur, ID. Héracl. I, 2. Mais si tu veux trahir, trouve du moins, ingrat, De plus belles couleurs dans les raisons d'État, ID. Perthar. I, 4. Sous couleur de punir un injuste attentat, ID. Cid, IV, 5. Sous une autre couleur lui faire ses adieux, ID. Sertor. I, 2. Sous couleur de lui servir d'appui, Le met hors du royaume et me répond de lui, ID. Perthar. V, 4. Et trouve occasion dessous cette couleur De venger le mépris qu'on fait de sa valeur, ID. D. San. II, 4. Vous ne manquerez jamais d'esprit pour donner de belles couleurs aux fautes que vous pourrez faire, MOL. Comtesse, 4. Sous couleur de changer de l'or que l'on doutait, ID. l'Étour. II, 7. Leurs injustices [des Romains] étaient d'autant plus dangereuses, qu'ils savaient mieux les couvrir du prétexte spécieux de l'équité, et qu'ils mettaient sous le joug insensiblement les rois et les nations sous couleur de les protéger et de les défendre, BOSS. Hist. univ. III, 6. S'ils s'en plaignent, c'est avec quelque couleur de justice, ID. Serm. Sept. Des gens qui sachent donner au mensonge de belles couleurs, ID. 1^{er} avert. De quelque couleur qu'il se déguise, ID. III, Pent. 2. On donne de mauvaises couleurs à leurs actions, ID. Pensées, 29. Sous couleur de piété, on ne s'aperçoit pas qu'on veut dominer, BOURD. Avent, Sur l'évang. 418. J'inventai des couleurs, j'armai la calomnie, RAC. Esth. II, 4. Ne prétendrais-tu point, par tes fausses couleurs, Déguiser un amour qui te retient ailleurs ? ID. Baj. V, 4. || Populairement, mauvaise raison, mensonge. Quelle couleur ! J'ai deviné la couleur. || 13° Couleur, nom qu'on donnait, alors que les tulipes faisaient fureur, à celle qui n'était que d'une couleur.

— SYN. COULEUR, COLORIS. Proprement, couleur désigne une couleur particulière ; et coloris est l'effet qui résulte de l'ensemble et de l'assortiment des couleurs. Coloris ne peut pas se prendre pour couleur ; mais couleur peut se prendre pour coloris, couleur étant le terme générique et répondant à la sensation pure. Coloris est proprement un terme de peinture ; il se dit, au propre, de l'effet produit par la couleur dans un tableau, et, par extension, de la couleur du visage, de celle de quelques fruits et de celle du style.

— HIST. XI^e S. Li re's Marsiles ad la culur muée, Ch. de Rol. XXXIII. || XII^e S. [Ils font] Engin de mainte color [espèce], Pour tourner joie en tristor, Couci, I. Bele Erembors à la fenestre, au jor, Sur ses genous tient paile de color, Romancero, p. 49. || XIII^e S. La colors n'estoit pas en semblance de choe [chouette], Berte, XXXIII. Quant li rois l'entendi, color [il] prit à muer, ib. CXII. Li bateurs d'estain puet taindre son estain de toutes manieres de couleurs, Liv. des mét. 76. Il iert biaus, et ele bele ; Bien resembloit rose novele De sa color.... la Rose, 843. Se leur messe [des ordres mendians] vaut quatre, il ont bone couleur De dire que leur messe soit de greignor valeur, J. DE MEUNG, Test. 996. || XIV^e S. Ce que il dit eust aucune couleur, mais comme pourroit il coulourer son dit ? ORESME, Eth. 296. || XV^e S. Bon serviteur Sans couleur Vous a esté vrayement, CH. D'ORL. Requête à Cupidon. Lors quant de nous approucher je le vy, Couleur changay.... ID. 4. Combien que nous avons couleur de penser que le mareschal, comme dict est, en soit cause, Bouciq. Hist. III, ch. 5. Et fust ceste guerre depuis appellée le bien publicque, pource qu'elle s'entreprenoit soubz couleur de dire que c'estoit pour le bien publicque du royaume, COMM. I, 2. La plus part [des églises] furent pillées soubz umbre et couleur de prendre des prisonniers, ID. II, 43. Ce qu'il font et la couleur qu'ils veulent prendre en leurs lectres n'est que pour parvenir à leurs fins, Lettre de Charles VIII, Bulletin du comité de la langue, t. III, p. 587. || XVI^e S. Ils desgorgent toutes les vilenies qu'ils peuvent contre nous, pensans avoir belle couleur de nous blasmer, en ce que... CALV. Institut. 145. Des peuples surprins soubz couleur d'amitié et de bonne foi, MONT. III, 6. Soubz couleur de quelque meurtre, il lui feit trencher.... ID. I, 38. J'en ay veu engloutir du sable pour acquerir les pasles couleurs, ID. I, 308. À quoy faire la provision des couleurs à qui ne scait ce qu'il a à peindre ? ID. II, 9. Cela donna occasion à Mago de souspeçonner quelque trahison, avec ce qu'il ne demandoit que quelque couleur pour s'en aller, AMYOT, Timol. 30. Soubz couleur de faire ses préparatifs, et dilayant toujours, ID. Pélop. 53. De meschantes robes rappieçées de drap de couleur, ID. Agésil. 49. Cæsar changea sur l'heure de plusieurs couleurs, monstrant evidemment à la face qu'il sentoit toutes sortes de mouvements en son cuer, ID. Cicéron, 50. Maintenant il nous faut traier des palles couleurs, PARÉ, XVIII, 70. Or convient il de parler des exornations ou figures que l'on dict couleurs de rhetorique, FABRI, Art de rhétor. I^e 84, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bourguig. quelou ; provenc. et espagn. color ; portug. cor ; ital. colore ; du latin colorem.

COULEUVRE (kou-leu-vr'), s. f. || 1° Reptile de la famille des serpents. Couleuvre de haie. || Nom, dans l'histoire naturelle, de plusieurs serpents dépourvus de glandes à venin et de crochets mobiles venimeux. || Couleuvre d'eau, nom vulgaire du *cobruber natrix*, L., dit aussi serpent d'eau, couleuvre à collier et serpent nageur. || Fig. Toute herbe a pour moi sa couleuvre, Et la haine monte à mon œuvre.... V. HUGO, Crép. 26. || Avaler des couleuvres, éprouver des mortifications, des dégoûts. Sachant toutes les couleuvres qu'il avale à Paris, SÉV. 456. C'eût été encore une couleuvre à avaler, ID. 590. Ce goût lui fait avaler toutes sortes de couleuvres, ID. 344. Le comte d'Auvergne, nourri de couleuvressur sa charge depuis longtemps, avala encore celle-ci en silence [nominations d'inspecteurs et de directeurs], ST-SIM. 25, 32. Mme de Maintenon nourrit longtemps Mme de Montespan des couleuvres les plus cruelles, ID. 181, 153. Résous-toi, pauvre époux, à vivre de couleuvres, BOIL. Sat. x. Qu'il est doux de lire Virgile et Homère en foulant à ses pieds les Bavius et les Zoïle, et de se nourrir d'ambroisie, quand l'envie mange des couleuvres ! VOLT. Lettre à Albergati, 23. déc. 1760. Monsieur, j'ai traversé une crise de ce genre, et je ne saurais vous faire l'énumération des couleuvres que l'on m'y prodigua, REYBAUD, Jér. Paturot, I, 14. || 2° Couleuvre de pierre, ammonite. || 3° Terme de blason. Armes de certaines maisons. [Le soleil] N'aura point achevé l'an Que tes conquêtes ne rasent Tout le Piémont et n'écrasent La couleuvre de Milan [les Visconti], MALH. II, 2.

— HIST. XIII^e S. Car destinée i envoia Une culuevre grant et fort, Qui les deveure e trait à mort, MARIE, Fable 26. Quant il regardoit eu ses mains, [il] Trovoit ou laissarde ou culuevre, Fl. et Bl. 820. Vers qui de porreture n'essent, Et mes serpens et mes couleuvres, Tout s'estudient à mes uevres, la Rose, 19249.

— ÉTYM. Wallon, colowe ; namurois, coloute ;

Provenc. *colobre*, *colobri*, *colobra*; espagn. *culebra*; portug. *cobra*; ital. *colubro*; du latin *colubra*.

COULEUVREAU (kou-leu-vrō), s. m.. Petit de couleuvre.

— HIST. XVI^e s. Comme un faucon perdu dedans les cieux Pour ses appas va poursuivant des yeux Le couleuvreau dessus l'herbe menue, R. BELLEAU, *Bergeries*, t. I, p. 53, dans PUGENS.

— ÉTYM. Diminutif de *couleuvre*.

COULEUVRÉE (kou-leu-vrée), s. f. Terme de botanique. Plante de la famille des cucurbitacées, dite aussi vigne blanche, vigne vierge (*bryonia dioica*, L.).

— HIST. XVI^e s. Racines de guimauve, couleuvrée, semence de lin, PARÉ, XIII, 30. Composer un frontail avec des herbes et fleurs chaudes de melilot, de sauge, de rosarin, de colevrée blanche, O. DE SERRES, 895.

— ÉTYM. *Couleuvre*.

† **COULEVRIN**, INE (kou-leu-vrin, vri-n'), adj. Terme d'*histoire naturelle*. Qui ressemble à une couleuvre.

— ÉTYM. *Couleuvre*.

COULEVRINE (kou-le-vri-n'), s. f. Espèce de canon, qui, étant plus long que les pièces ordinaires, chassait beaucoup plus loin; le diamètre de son calibre était d'environ cinq pouces et son boulet de seize livres. Voilà vos longues coulevrines Qui soufflent du feu sur mes eaux, V. HUGO, *Orient*, 35. || Ancien terme de guerre. Être sous la coulevrine de la place, se dit d'une maison, d'un logis, d'un emplacement assez près du corps d'une place pour en être soit défendu, soit incommodé. Et fig. Être scus la coulevrine de quelqu'un, avoir son bien dans le voisinage de quelqu'un plus riche et plus puissant que soi, et, par extension, être dominé, être sous la dépendance. Vous êtes sous sa coulevrine. Dans cet emploi, il est sous la coulevrine d'un homme qui le fera marcher droit. Il [l'électeur palatin] devait se reconnaître trop petit prince et trop sous la coulevrine de la France pour ne pas s'accorder au temps, MME DE LA FAYETTE, *Mém. cour de Fr. OEuvres*, t. II, p. 31, dans PUGENS.

— HIST. XV^e s. Les Anglois firent une sortie sur le chemin de la chaussée, en laquelle ils penserent gagner des coulevrines et ribaudéquins qui estoient rangés sur la dite chaussée, *Hist. d'Artus III, connest. de Fr.* p. 777, dans LACURNE. Si laisseroient toute artillerie grosse et menue, réservé arcs, arbalestres et coulevrines à main, BERRY, *Chron. depuis 1402 jusqu'à 1461*, p. 454, dans LACURNE. Coulevrines et canons à largesse, CH. D'ORL. *Rondel*, 54. || XVI^e s. Il logea deux coulevrines royales, et deux bastardes dans les ridottes plus avancées, D'AUB. *Hist. III*, 20. Il le trouva prenant sa refection sur le flasque d'une couleuvrine, CARL. I, 43. Quatorze grandes coulevrines à 18 pieds de chasse, et le reste coulevrines moyennes et bastardes, ID. VIII, 24. Coulevrines, serpentines, basiliqs, noms pris des plus pernicieux animaux, comme des serpens, couleuvres et basiliqs, PARÉ, IX, *Préf.*

— ÉTYM. *Couleuvre*; le nom d'animaux ayant été donné à des canons, par exemple *fauconneau*, *basilic*, etc.; génev. *coulourvine*. Les coulevrines étaient très-longues et minces, ce qui permettait la comparaison avec la *couleuvre*.

† **COULEVRINIER** (kou-le-vri-niér), s. m. Ancien terme militaire. Soldat chargé de manœuvrer les coulevrines.

— HIST. XVI^e s. Piquiers, hallebardiers, couleuvriniers, suisses, *Lettres*, 6 mai 1501.

— ÉTYM. *Couleuvre*.

† **COULIÈRE** (kou-liè-r'), s. f. Fer aplati en verge carrée. || Pièce d'un train de bois.

† **COULIN** (kou-lin), s. m. Pigeon ramier.

† **COULINAGE** (kou-li-na-j'), s. m. Terme rural. Action d'échauder rapidement avec une torche enflammée l'écorce des arbres à fruits, pour les débarasser des insectes et des lichens.

4. **COULIS** (kou-li), s. m. Terme de cuisine. Suc d'une substance consommée par une cuisson lente. Coulis de perdrix, de pois. Elle avalait, en se couchant, d'excellents coulis, LESAGE, *Gil Blas*, II, 4. || Coulis d'écrevisses, purée obtenue en pilant les écrevisses. Deux dindonneaux au coulis d'écrevisses, VOLT. *Taureau*, 6. || Terme de maçon. Plâtre ou mortier gâché assez clair pour couler entre les joints qu'il est destiné à garnir. || Métal fondu qu'on coule dans les joints.

— HIST. XIII^e s. Et se mengier l'estuet par foiblece, si menguce [qu'il mange] coleis et oef mau [mou], ALEBRAINT, f° 28. || XIV^e s. Coulis d'un poulet: cuisiez le poulet tant que.... Ménagier, II, 5. || XV^e s. Et lui fut mis des coullis en la bouche [de Charles VII qui

ne vouloit plus manger de lui-même, craignant qu'on ne l'empoisonnât], COMM. VI, 7. || XVI^e s. Bouillons et coulis humectans, PARÉ, VII, 10. Espais comme un coulis d'orge mondé, ID. XVIII, 68. La nuit ne faut estre degarni de quelques bons pressis et bouillons, lesquels sont plus à louer que les coulis, à cause qu'ils [les coulis] sont trop espais, font obstruction aux veines mesaraïques et capillaires du foie, ID. XXIV, 22.

— ÉTYM. *Couler* (voy. COULIS 2).

2. **COULIS** (kou-li), adj. m. Vent coulis, vent qui coule, c'est-à-dire qui se glisse à travers les petites ouvertures, les fentes, etc.

— HIST. XIII^e s. Et les entrées estoient bien garnies de bares couleïces, *Chr. de Rains*, 205. Et manonius de maintes guises, Et hones portes coleïces, *Ren. 18223*. || XV^e s. Et le premier char passa avant et s'arresta sous la porte coulis, FROISS. II, II, 224. On doict mectre es portes des chasteaux et villes, portes colices [herses] et anneaux de fer, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, ch. 36. || XVI^e s. Pour les malades, ilz usent de vent couliz, comme de couliz on nourrit les malades de nostre pays, RAB. *Pant.* IV, 43. Il avoit ordonné de faire faire à la porte du parc, sous une grande voute, deux ou trois herses coulisses, M. DU BELL. 113. Un vent coulis me donna tellement contre une hanche, que.... PARÉ, VII, 44. Aucuns font des huis coulis, lesquelles avec une longue corde haussent et baissent, du bas du colombier, O. DE SERRES, 390. Je la voullois atoucher en cachette Par le coulis [action de couler, de glisser] d'une secrète main Dedans son lit.... PASQUIER, *OEuvres mêlées*, p. 377, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenc. *coladitz*, coulant; du latin *colare*, couler (voy. ce mot). L'ancienne forme est *coulisis*, et suppose un adjectif *colatius*.

COULISSE (kou-li-s'), s. f. || 1^e Rainure par laquelle on fait glisser ou couler un châssis, un tiroir, etc. Graisser une coulisse. Des métopes ou petits tableaux de marbre à coulisse séparaient entre eux les triglyphes, CHATEAUB. *Itin.* 192. || Volet qui va et vient dans la rainure. Fermez cette coulisse. || Coulisse de confessionnal, petite planche que le confesseur fait couler quand il veut entendre le pénitent. || Terme d'anatomie. Rainure profonde de la surface des os, qui, tapissée d'un périoste lisse ou d'une membrane synoviale pour faciliter le glissement des tendons qu'elle reçoit, se distingue par là de la gouttière. || Terme d'imprimerie. Coulisse de galée, planche mince qui sert à faire couler les pages sur le marbre. || Terme de marine. Canal que suit, sur le chantier, la quille d'un bâtiment lancé à l'eau sans ber. || Petite porte pratiquée dans la grande porte d'un poêle. || 2^e Terme de théâtre. Châssis mobile garni de toiles peintes, qui sert à la décoration latérale. Le feu prit aux coulisses. || Nom qu'on donne à l'espace qui est entre les ais ou les pilastres qui sont aux deux côtés d'un théâtre, et où se tiennent les acteurs avant d'entrer en scène. Fréquenter les coulisses, se mêler souvent aux acteurs dans les coulisses. Nous n'irons plus dans les coulisses Brailler en chœur à l'opéra, BÉRANG. *Concord*. Grands réformateurs, Piliers de coulisses, ID. *Scand.* || Fig. Il se dit de ce qui est propre aux gens de théâtre. Langage, intrigue de coulisses. || Le derrière des affaires. On agit; mais lui se tient dans la coulisse. Voilà ce qu'on dit en public; mais dans la coulisse.... || 3^e Rempli qu'on fait à un vêtement pour le serrer au moyen de cordons. Passer un lacet dans une coulisse. || Familièrement. Faire les yeux en coulisse, regarder de côté à la dérobée. Dans le même sens, regarder en coulisse. || 4^e Terme de bourse. Petit parquet, non reconnu par la loi, où des courtiers, non autorisés, mais, en dépit d'efforts contraires, consacrés par l'usage et la coutume, font l'office d'agents de change; on ne s'y occupe que des rentes et à peu près exclusivement du 3%. La coulisse est une succursale du parquet pour les affaires exclusivement dites de jeu. || Réunion de courtiers marrons (c'est-à-dire non institués par la loi) ne faisant que des opérations à terme, ne levant ni ne livrant jamais de rentes, mais compensant avec le parquet, et faisant des marchés non escomptables, et des primes dans des conditions de temps tout autres qu'au parquet (du jour au lendemain, par exemple). || 5^e Terme de serrurier. Place qui reçoit les charbons d'un charnière. Bouton à coulisse, celui qui est placé sur le palatre ou sur la cloison d'une serrure et qui sert à en ouvrir le demi-tour. || Terme d'horloger. Pièce d'une montre placée sur la petite platine, au-dessous du balancier. || 6^e Terme de terrassier. Sorte de tranchée couverte. || 7^e Terme de blason. Herse placée à la porte d'un château ou d'une tour.

— ÉTYM. Coulisse. Herse coulisse se trouve dans les anciens textes; voy. COULIS 2.

— **MIST.** XVI^e s. Cataracte ou coulisse : c'est une concretion d'hun eur entre la cornée et l'humeur cristallin, PARÉ, XV, 5.

— ÉTYM. Féminin de l'adjectif *coulis 2*, pris substantivement et signifiant la chose qui coule, qui glisse.

† **COULISSE**, EE (kou-li-sé, séé), adj. Terme didactique. Qui a des coulisses. || Terme de blason. Château coulissé, château dont la porte est garnie d'une herse.

— ÉTYM. Coulisse. Herse coulisse se trouve dans les anciens textes; voy. COULIS 2.

† **COULISSEAU** (kou-li-sô), s. m. || 1^e Au plur. Les coulissoaux, double coulisse de bois sur laquelle repose un lit à roulettes. || 2^e Terme de serrurier. Petit mouvement de tirage monté sur platine pour sonner les domestiques. || 3^e Terme de construction. Bâti dans lequel on place des tiroirs.

— ÉTYM. Coulisse.

† **COULISSIER** (kou-li-sié; l'r ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : les kou-li-sié-z à la bourse), s. m. Terme de bourse. Celui qui fait des affaires à la coulisse.

— ÉTYM. Coulisse.

† **COULISSE** (kou-li-so-r'), s. f. Outil de facteur d'instruments de musique, pour faire les coulisses.

— ÉTYM. Coulisse.

† **COULMOTTE** (koul-mo-t'), s. f. Voy COULEMELLE.

COULOIR (kou-loir), s. m. || 1^e Sorte d'écuelle à fond de toile, par où l'on coule le lait qu'on vient de traire. || 2^e Terme d'architecture. Passage intérieur peu large, servant au dégagement, à la circulation. Un couloir obscur. Se promener dans les couloirs. || Le couloir dans les assemblées politiques, le passage qui conduit à la salle des séances et où l'on s'arrête pour causer. Intrigues de couloir. || 3^e Terme de marine. Galerie de l'entre-pont. || Terme de poêlier. Petit espace pour la circulation de la fumée. || Terme d'eaux et forêts. Le plan incliné suivant lequel on précipite le bois au bas d'une montagne ou d'un rocher. || 4^e Terme d'anatomie. Ancien nom des canaux ou conduits par lesquels sont rejetées en dehors les humeurs excrémentielles du corps animal. Les couloirs de la bile. Les ulcères, les exutoires étaient des couloirs accidentels ou artificiels.

— HIST. XIV^e s. Et fineront, pour la sale, de deux ou trois couloures pour gecter le gros relief comme soupes, pain trenché ou brisé, tranchouers, chars et telles choses, et deux seuax pour gecter et recueillir brouets, sausses et choses coulans, DE LABORDE, *Émaux*, p. 230. || XVI^e s. Lors coulerés la matière à travers d'une toile nuefve, violement, pour la difficulté de sortir du couloir, à cause de son naturel glutineux, O. DE SERRES, 866.

— ÉTYM. Coulise; saintong. courroi.

COULOIRE (kou-loi-r'), s. f. Vaisseau disposé, à son fond, de manière à laisser s'écouler la partie la plus liquide de certaines préparations. || Petit vase qu'on met sous le robinet de la cuve lorsqu'on tire le vin. || Espèce de filière d'épinglier.

— HIST. XVI^e s. Restant le tiers assés espès, lequel par après l'on passera par une couloire de cuivre, persée à petits trous, O. DE SERRES, 236.

— ÉTYM. Couloir.

† **COULON** (kou-lon), s. m. Un des noms vulgaires du pigeon. || Coulon-chaud, un des noms vulgaires du tourne-pierre, oiseau. || Coulon de mer, un des noms vulgaires de la mouette.

— ÉTYM. Latin, *columbus*. Coulon ou colon était, dans l'ancienne langue, le nom du pigeon.

† **COULOTTE** (kou-lo-t'), s. f. Outil de plombier. || Pièce qui soutient le bois que refend le scieur de long.

† **COULOGGLI** (kou-lou-gli), s. m. Voy. COLOGLI.

COULPE (koul-p'), s. f. || 1^e Terme de dogme. La souillure du péché qui fait perdre la grâce. Il fallait détruire la couple et la peine du péché, BOSS. II, *Pass. 3*. C'est une vérité de foi que l'absolution du prêtre, en nous remettant, quant à la couple, les péchés que nous avons confessés, ne nous en remet pas pour cela toute la peine, je veux dire toute la peine temporelle, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 334. Par le baptême la rémission est complète, rémission de la couple et rémission de toute la peine; au lieu que dans le sacrement de pénitence Dieu ne remet pas toujours, avec la couple et la peine éternelle, ce que nous appelons peine temporelle, ID. ib. La couple ou l'offense faite à Dieu, FLÉCH. *Serm.* II, 114. Les actions ne sont pas d'une malice de couple quand l'intention est

pure, VOLT. *Ingénu*, 15. || Dire sa coulpe d'une chose, en témoigner son repentir. Trois fois la semaine, les capucins disent leur coulpe devant leur gardien, et en présence de tous les religieux. J'en dis ma coulpe et j'en suis tout honteux, LA FONT. *Aveux*. || Battre sa coulpe, dans le style ancien et poétique, se frapper la poitrine en disant son *mea culpa*. Lors bat sa coulpe, à Dieu se recommande, Son cœur défaillie et son âme s'en va, CREUZÉ DE LESSER, *la Table ronde*, ch. xix. || 2° D'une façon générale, faute. La pauvre Marion trouve tant de vengeurs en ce monde que, quelque grande qu'ait été mon offense, je crains peu d'en emporter la coulpe avec moi, J. J. ROUSS. *Conf.* II. À l'heure où, près de sortir de cette vie, ils seront sollicités par leur conscience à ne pas emporter leur coulpe avec eux, ID. *Dial.* 3.

— HIST. x^e s. Elle colpes non avret [avait], por o no s'coit [pour cela elle ne fut brûlée], *Eulalie*. || xi^e s. Clamez vos culpes, si priez dieu merci, *Ch. de Rol.* LXXXVII. N'i a culpe li bers, ib. xc. || xii^e s. D'heures en autres [il] va sa coupe battant, *Ronc.* p. 92. || XIII^e s. Bien diriez que n'ai coupe en ceste destinée, *Berte*, xvi. Et vois [vais] je jus ma corpe batre; Il a [y a] en vos mal confessor, *Ren.* 208+2. Quant en cope se sentira, Du forset se repentina, *la Rose*, 10617. Si li sers s'en est foiz et ce n'est pas es colpes à celui qui l'achata, il n'en paiera riens, *Dig.* 148. Le pechié et la colpe en est soe [sienna], non pas de celui qui est à son conseill, *Ass. de J.* 49. Et je vous donrai tant, que la coulpe n'iert pas moie, mès vostre, se vous ne voulez demourer, *JOINV.* 257. || XIV^e s. Pour ce disoit Chaton d'un homme ivre, que ce n'est pas la culpe du vin mais est la culpe du bevant, ORESME, *Eth.* 50. || XV^e s. Et que ce n'estoit pas sa coulpe qu'elle [Isabelle, femme d'Edouard II] estoit partie de lui, car il ne lui vouloit que tout amour, FROISS. I, 1, 41. || XVI^e s. [Tu croiras que mon absence] Vient par sentir la coulpe qui me pointant D'aucun mesfait: mais ce n'est pas le pointant, MAROT, II, 165. Que doivent esperer les meschans, qui sans cesse Portent dedans le cuer leur coulpe vengeresse? DUBELL. VIII, 34, verso. Il semble qu'en nous esmouvants de l'accusation nous nous deschargeons aulcunement de la coulpe, MONT. III, 78. Les medecins en attribuent la coulpe au patient, ID. III, 210. Perseus, troublé de ses malheurs, cherchoit à rejeter la coulpe de sa desfaite sur tous autres que sur lui, ANYOT, P. Aem. 37. Il ne se pouvoit trouver autre satisfaction suffisante pour abolir la coulpe de nos pechez, CALV. *Instit.* 384.

— ÉTYM. Provenç. *colpa*; espagn. *culpa*; ital. *colpa*; du latin *culpa*.

† COULT (koult'), s. m. Bois de marqueterie.

COULURE (kou-lu-r'), s. f. || 1° Mouvement d'une chose, d'un liquide qui coule. Ce que les fondeurs craignent le plus, c'est la coulure du métal hors du moule. || 2° Terme de culture. Accident qui arrive à la grappe en fleur et qui fait que tout ou partie des grains de raisin coulent, ne se développent pas. La vigne est sauvee de la gelée, il n'y a plus que la coulure à craindre. Cette différence vient peut-être des divers accidents auxquels la vigne est sujette dans ce pays-ci, gelées, pluies, coulure, qu'on n'a point tant à craindre dans les pays chauds, ROLLIN, *Hist. anc. OEuvres*, t. x, p. 450. || 3° Terme de pêche. Nom de cordes de crin qui, bordant le haut et le bas des seines, portent des lignes par en haut, et des cailloux par en bas.

— ÉTYM. *Couler*.

† COUMAILLE (kou-mâ-l', ll mouillées), s. f. Roche des mines dans lesquelles la houille est dissisée.

† COUMARINE (kou-ma-ri-n'), s. f. Terme de chimie. Principe cristallisble, d'une odeur aromatique, qui existe dans la fève tonka.

— ÉTYM. *Coumarou*.

† COUMAROU (kou-ma-rou), s. m. Arbre de la Guyane, de la famille des légumineuses, dont le fruit est la fève tonka (*cumarouna adorata*, L.).

— ÉTYM. Mot galibi.

† COUMIER (kou-mié), s. m. Arbre laiteux et résineux des forêts de la Guyane.

† COUNTRY-DANCE (on devrait prononcer kaoun-tri-dan-s'; mais on a presque toujours prononcé kon-tré-dan-s', comme pour la *contredanse* française), s. f. Voy. *CONTREDANSE* 2.

COUP (kou; le p ne se prononce pas et ne se lie pas: un kou audacieux; coup se comporte comme loup, où le p ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie: des kou-z audacieux; Bèze, au XVI^e siècle, remarque que le p se prononce au singulier et non au pluriel), s. m. 4° Impression qu'un corps fait sur un autre en le

heurtant; 2° les coups, le combat; 3° blessure, contusion; 4° la décharge d'une arme à feu; 5° atteinte, attaque, blessure morale; 6° son, bruit que rendent certains corps par le choc; 7° action rapide d'un organe, d'un instrument, etc.; 8° coup de main, terme de guerre; 9° coup d'œil; 10° action vive, effet subit de certaines choses; 11° chance favorable ou défavorable, circonstance imprévue; 12° action; 13° coup d'État, coup de théâtre; 14° fois, occasion; 15° coup de vin; 16° terme de jeu, manière de jouer, chance du jeu; 17° tout à coup; 18° à coup; 19° tout d'un coup; 20° coup sur coup; 21° après coup; 22° à tous coups; 23° pour le coup; 24° encore un coup; proverbes. || 1° Impression qu'un corps fait sur un autre en le heurtant. Donner un coup de bâton, un coup de fouet, un coup de marteau. Se donner un coup contre un mur, se faire une contusion en se heurtant. Où chacun seul témoin des grands coups qu'il portait... CORN. *Cid*, IV, 3. Je veux ici l'attendre et le rouer de coups, SCARRON, *D. Japhet*, IV, 2. C'est un de ces braves de profession, de ces gens qui sont tout coups d'épée, qui ne parlent que d'échiner, MOL. *Fourb. de Scapin*, II, 8. Et les coups de bâton d'un dieu Font honneur à qui les endure, ID. *Amph.* III, 10. Il se donna cinq ou six coups de couteau, SÉV. 143. Le cheval s'approchant lui donne un coup de pied, Le loup un coup de dent, le bœuf un coup de corne, LA FONT. *Fabl.* III, 14. Il ne leur reste qu'à considérer de quel côté allait tomber ce grand arbre, ébranlé par tant de mains et frappé de tant de coups à sa racine, BOSS. *Anne de Gonz*. Le Samien m'avait porté un faux coup, FÉN. *Tél.* V. Au premier coup qu'on lui porte, l'idole se renverse, ID. ib. XII. Ils [les mauvais rois dans le Tartare] sont sous les coups de ces esclaves, devenus leurs tyrans impitoyables, ID. ib. XVIII. L'onde était écumante sous le coup de rames innombrables, ID. ib. II. Il en couvrait d'autres de peaux de sangliers et d'ours, et lâchant sur eux ses chiens de chasse, il les faisait déchirer, ou les tuait à coups de flèches, ROLLIN, *Hist. anc. OEuvres*, t. v, p. 423, dans POUGENS. || Faire le coup de poing, se battre avec le poing fermé. || Coup de poing, instrument pour percer les tonneaux; espèce de pistolets fort petits. || Fig. Rabattre les coups, adoucir, apaiser des gens aigris les uns contre les autres. || Casser le nez à coups d'encensoir, donner en face des louanges exagérées et grossières. || Faire d'une pierre deux coups, venir à bout de deux choses par un seul moyen. || Frapper les grands coups, employer les moyens décisifs. || Frapper des coups en l'air, perdre sa peine. || C'est un coup dans l'eau, c'est un coup d'épée dans l'eau, se dit d'une tentative inutile. || Avoir un coup de hache à la tête, ou, simplement, avoir un coup de hache, un coup de marteau, être un peu fou. || Terme de manège. Coup de hache, dépression existant au point de jonction de l'encolure avec le garrot. Coup de lance, cavité à la base de l'encolure, à l'épaule, au bras ou à la fesse. Coup de reins, mouvement par lequel le cheval rodit les reins. || Coup de fouet, coup porté avec un fouet. Le soldat anglais reçoit des coups de fouet. Un coup de fouet vigoureusement assené fit partir le cheval au galop. || Terme de pathologie. Coup de fouet, rupture de fibres musculaires ou de muscles minces, qui survient à la jambe pendant un effort, et qui fait éprouver au patient une sensation comme s'il recevait un coup de fouet. || Terme de vétérinaire. Coup de fouet, mouvement brusque observé aux flancs dans la respiration d'un cheval poussif, surtout pendant l'expiration. || Dans le langage général, coup de fouet, effort redoublé par lequel on tente d'obtenir ou d'emporter quelque chose, et, en musique, effort plus brillant que tout le reste, par lequel on finit un morceau. Coup de fouet signifie aussi excitation, action d'animer, de presser. || Terme de marine. Coup de fouet, la dernière crise du coup de vent, ou le coup de vent lui-même, s'il est de peu de durée. || Coup de talon, choc qu'éprouve un navire en passant sur un écueil. || Coup de boutoir, coup porté par le sanglier avec son boutoir; et, figurément, attaque brusque et inattendue en paroles. || Terme de maréchalerie. Coup de boutoir dans la sole, plaie faite par le maréchal, lorsque avec le boutoir il pare trop profondément la sole du cheval. || Terme d'escrime. Coup pour coup, action de deux tireurs qui se touchent en même temps. Coup de temps, coup pris d'opposition sur un développement; et fig. circonstance inopinée, ou occasion qui passe vite. Il a su profiter du coup de temps. || Coup fourré, dans un combat au fleuret, à l'épée, se dit quand chacun des deux adversaires en même temps donne et reçoit un coup. Et, figurément, faire un coup

fournré, se rendre mutuellement et en même temps de mauvais offices. Ils ont fait un coup fourré. Et contre cet assaut je sais un coup fourré, Par qui je veux qu'il soit de lui-même enserré, MOL. *l'Etour*, III, 6. || Dans un autre sens, porter un coup fourré, rendre en secret un mauvais office. || Terme de jeu de paume. Coup de brèche, coup qui fait entrer la balle dans le dedans, près des encoignures. || Terme de fauconnerie. On dit qu'un oiseau prend coup, quand il heurte trop rudement sa proie. || Terme de maçonnerie. Un mur prend coup, il menace de chute, il fait ventre, il n'est plus à plomb. || 2° Les coups, le combat. Mais s'il fallait encor que l'on en vint aux coups, Je combattrais pour elle en soupirant pour vous, CORN. *Hor.* I, 4. Elle-même leur dresse une embûche au passage, Se mêle dans les coups, porte partout sa rage, ID. *Rodog.* I, 6. Hercule respirant sur le bruit de vos coups, RAC. *Phèd.* III, 5. || Fig. Juger des coups, rester spectateur d'une lutte, d'un débat. Nous étions neutres et nous jugions des coups, SÉV. 344. || Sans coup férir, sans combattre, sans en venir aux mains. Il s'empara des positions de l'ennemi sans coup férir. Et fig. et familièrement, sans résistance. Il en est venu à bout sans coup férir. || 3° Blessure, contusion. Il est tout couvert de coups. Il tomba percé de coups. L'époux expirant sous les coups d'une épouse barbare, MASS. *Car. Avenir*. Percé de tant de coups, comment t'es-tu sauvé? RAC. *Andr.* V, sc. dern. || Coup de feu, plaie produite par une arme à feu. || Le coup de la mort, la blessure, l'accident qui la détermine. Il se jeta à son cou, disant qu'il devinait bien ce qu'il avait à lui dire, que c'était le coup de sa mort, qu'il le recevait de la main de Dieu, SÉV. 173. L'amour lui a donné le coup de la mort, BOSS. I, *Ass.* 4. || Le coup de grâce, celui par lequel le bourreau achevait le patient; et, par extension, ce qui consomme la ruine de quelqu'un. Il souhaite la mort comme le coup de grâce, SÉV. 32. || Populairement et ironiquement. Il a été le plus fort, il a porté les coups, il a été battu. || 4° La décharge d'une arme à feu. Tirer un coup de canon. Cent pièces de canon tonnèrent sur elle à son arrivée, et la maison où elle entra fut percée de leurs coups, BOSS. *Reine d'Anglet*. Des filous effrontés, d'un coup de pistolet, Ébranlent ma fenêtre et percent mon volet, BOIL. *Sat.* VI. Il ne s'avisa pas seulement de lui tirer son coup, HAMILT. *Gramm.* 5. || Tirer à coup perdu, tirer hors de portée. || Fusil à deux coups, fusil à double canon. || Faire le coup de fusil, prendre part à un combat d'infanterie, se battre en tirailleurs. On dit de même pour la cavalerie, faire le coup de pistolet. Les Mazarins venaient faire le coup de pistolet dans le faubourg St-Antoine, RETZ, II, 243. || Se dit aussi de la charge de l'arme. J'ai encore deux coups de poudre et un coup de plomb. || Terme de chasse. Coup double, coup qui tue deux pièces de gibier. Et fig. Le cardinal prit si bien son temps et ses mesures qu'il fit coup double; le confesseur fut renvoyé, et il en donna un autre auquel il était assuré de faire dire ce qu'il voudrait, ST-SIM. 8, 55. || Par extension. Coup de tonnerre, bruit violent qui accompagne une décharge d'électricité dans un orage. Un violent coup de tonnerre fit trembler toutes les vitres. || Familièrement et par ironie, il est secret comme un coup de tonnerre, comme un coup de canon, il divulgue ce qu'on lui confie. || Coup de foudre, coup qui frappe l'électricité dans un orage. Un coup de foudre fendit le peuplier. || Fig. Ce coup de foudre est grand, CORN. *Poly.* II, 4. Un coup de foudre est tout ce que je veux de vous, RAC. *Théb.* V, 6. Les dieux, longs à se résoudre, Ont fait un coup de leur foudre, MALEH. II, 4. || 5° Fig. Atteinte, attaque, blessure morale. En vos beautés parfaites Vous ne pouvez savoir tous les coups que vous faites, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Il veut frapper le coup sans notre ministère, CORN. *Hérac.* III, 3. À l'honneur de tous deux il porte un coup mortel, ID. *Cid*, I, 5. Les Sarrasins reçurent de grands coups durant l'empire de Léonce, BOSS. *Hist.* III. Vous vous troublez beaucoup! Mon cœur n'est point du tout ébranlé de ce coup, MOL. *F. sav.* V, 4. Amour est un étrange maître; Heureux qui peut ne le connaître Que par récit, lui ni ses coups, LA FONT. *Fabl.* IV, 1. Mais il me faut tout perdre et toujours par vos coups, RAC. *Andr.* I, 4. S'il préparait ses coups tandis que je vous vois, ID. *Brit.* V, 5. Constantin, après avoir affaibli la capitale, frappa un autre coup sur les frontières, MONTESQ. *Rom.* 17. || Le dernier coup, ce qui achève d'accabler, de ruiner, etc. Donner le dernier coup à la dernière tête De la rébellion, MALEH. II, 42. Donner le dernier coup au parti des tyrans, MOL. *D. Garc.* V, 6. Il ne restait qu'à donner le dernier coup à cette

secte, FLÉCH. *le Tellier*. Il donna le dernier coup à leur empire, BOSS. *Hist.* III, 6. Voilà le dernier coup qu'il fallait donner à notre ignorance, ID. *ib.* II, 44. Cet édit qui donna le dernier coup à l'hérésie, ID. *le Tellier*. Les flatteurs nous donnent le dernier coup, ID. *Resp.* 3. Mme de Jouarre donne le dernier coup à l'exemption, ID. *Lettr. abb.* 76. || Tenir coup, tenir tête. Prête chacune à tenir coup aux gens, LA FONT. *Mazet*. || Le coup de pied de l'âne, insulte qu'un lâche adresse à un homme jadis puissant et maintenant hors d'état de se venger. Locution tirée de la fable où l'âne vient en dernier frapper le lion mourant. || Coup de Jarnac, manœuvre perfide, déloyale. François de Vivonne fut tué en combat public et singulier par Guy Chabot, fils du seigneur de Jarnac, d'où est venu le proverbe du coup de Jarnac, ST-SIM. 352, 433. || 6^e Son, bruit que rendent certains corps par le choc. Le premier coup de cloche le réveilla. Au coup de minuit, de midi. Les coups de marteau retentissaient dans toute la maison. Tout est prêt; nous partirons au coup de dix heures. || Familièrement. N'être pas sujet au coup de cloche, au coup de marteau, n'être pas sujet à la cloche, au marteau qui demande que la porte soit ouverte et qui indique qu'on vient réclamer votre office, être libre et maître de son temps. || 7^e Action rapide d'un organe, d'un instrument, etc. Un coup de langue. Des coups de gosier sonores. En quelques coups de balai la maison fut nettoyée. || Un coup de dent, action de faire aller la mâchoire pour manger. [L'âne] Craignit qu'en perdant un moment il ne perdit un coup de dent, LA FONT. *Fabl.* VIII, 47. Il y procédait d'une vitesse toujours égale et trouvait moyen, sans perdre un coup de dent, de me douter louanges sur louanges, LESAGE, *Gil Blas*, I, 2. || Coup de pinceau, application du pinceau pour peindre; et fig. description. Tu demeures surpris et changes de couleur à ce discours; ce n'est là qu'une ébauche; et, pour achever le portrait, il faudrait bien d'autres coups de pinceau, MOL. *D. Juan*, I, 4. Si Molière a rendu Tartuffe odieux au cinquième acte, c'est par la nécessité de donner le dernier coup de pinceau à son personnage, MARMONT. *Élém. litt.* t. VI, p. 444, dans POUGENS. || Coup de chapeau, salutation donnée au passage. Encor? Que de coups de chapeau! MOL. *Éc. des mar.* I, 5. || Traduire à coups de dictionnaire, ne pouvoit traduire qu'en ayant recours fréquemment au dictionnaire. La plupart des livres de certains savants ne sont fabriqués qu'à coups de dictionnaires, et ils n'ont guère lu que les tables des livres qu'ils citent, ou quelques lieux communs ramassés de différents auteurs, MALLEBR. *Rech.* liv. IV, ch. 8. || Coups de ciseaux, coupures qu'on fait avec des ciseaux dans quelque écrit pour les insérer textuellement dans une composition. Faire un journal à coups de ciseaux. || Donner à quelqu'un un coup de main, d'épaule, lui venir en aide, unir momentanément ses efforts aux siens. || Donner un coup de collier, faire un nouvel effort, locution prise des chevaux qui, faisant un effort, appuient sur le collier. || Familièrement. Donner un coup de pied jusqu'à tel endroit, y aller: cela ne se dit que d'un endroit peu éloigné. || Terme de peinture. Application, sur la toile, de la brosse ou du pinceau chargé de couleur. Peindre au premier coup, peindre d'une manière large, facile, rapide. Coup de jour, trait vif de lumière ou de clair placé à propos. || Terme de musique. Coup de langue, coup de gosier, coup d'archet, manière de lancer le son. || Fig. Coup de bec, de dent, de langue, de patte, propos médisant. Les absents sont assassinés à coups de langue, SCARRON, *Rom. com.* ch. 3. Pour vous, vous représentez une de ces personnes qui prétent doucement des charités à tout le monde, de ces femmes qui donnent toujours le petit coup de langue en passant, MOL. *Impromptu*, 4. || Coup de filet, action de lancer le filet, et résultat de cette action, prise de poisson; et fig. une capture, un gain. La police, d'un coup de filet, a saisi plusieurs malfaiteurs. Ce seul coup de filet lui a rapporté une grosse somme. || Terme de typographie. Coup de planche, action de poser la planche sur le papier pour l'imprimer. || Coup de piston, la course entière accomplie par un piston dans un corps de pompe, pour se rendre d'une extrémité à l'autre. || 8^e Terme de guerre. Coups de main, ceux qui se donnent avec les armes ordinaires, sans artillerie. Une place emportée à coups de main, c'est une place emportée d'emblée, l'épée à la main. || Coup de main, expédition, attaque de vive force, et, en général, toute espèce d'entreprise hardie. S'il est permis, sous ce prétexte, de faire des coups de main, quels États sont en sûreté dans la jeunesse des rois? BOSS.

VARIAT. *Déf.* 1^{er} disc. § 16. La Grande-Bretagne n'oublia pas, à Utrecht, que ces voisins entrepreneurs, soutenus des Canadiens, accoutumés à la chasse et aux coups de main, avaient porté, durant les deux dernières guerres, la désolation dans ses divers établissements, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 42. || 9^e Coup d'œil, vue, regard. Jetez un coup d'œil sur ce tableau. Et dès qu'il m'aura plus d'abattre votre orgueil, Vos têtes pour tomber n'attendront qu'un coup d'œil, CORN. *Attila*, V, 3. Je crains d'en recevoir quelque coup d'œil fatal, Et chasse un ennemi dont je me défends mal, ID. *Théod.* II, 2. Enfin, avant de paraître au parloir, On doit au moins deux coups d'œil au miroir, GRESSET, *Vert-vert*, I. Les opticiens, fondés sur l'expérience, disent que l'étendue d'un coup d'œil est bornée à l'angle droit, BONNET, *Ess. psych.* ch. 38. || Fig. Bannis toute imposture, et d'un coup d'œil plus sage Regarde ce prophète à qui tu rends hommage, VOLT. *Fanat.* I, 4. || Coup d'œil, sûreté dans l'appréciation des choses. Il avait ce qu'on appelle le coup d'œil d'une justesse et d'une promptitude singulière et peut-être unique; c'était une sorte d'inspiration dont la clarté et la force prouvaient la vérité, du moins pour lui, FONTEN. *Chirac*. Un Condé, dont le premier coup d'œil décidait toujours de la victoire, MASS. *Or. fun. Louis le Grand*. Descartes a envisagé la nature comme un homme qui, plongeant sur elle un vaste coup d'œil, l'embrasse tout entière et en fait pour ainsi dire le plan à vue d'oiseau, TURGOT, *Ébauche du 2^e discours. Progrès de l'esprit humain*, p. 278. Il avait reçu de la nature ce coup d'œil prompt et juste qui saisit tout ce qui mérite d'être observé et qui ne voit les objets que tels qu'ils sont, CONDORCET, *Linné*. || Coup d'œil, aspect. La vertu n'a de triste que le premier coup d'œil, MASS. *Car. Dégouts*. Il n'a de beau que la surface et le premier coup d'œil, ID. *Profess. relig.* 4. Le coup d'œil de son retour à sa toute-puissance en Espagne [la princesse des Ursins] ne la dérangea pas plus qu'avait fait la chute de la foudre sur elle à Madrid, ST-SIM. 444, 100. || 10^e Action vive, effet subit de certaines choses. Un coup de vent fit écrouler une partie de la muraille. Du premier coup de vent il me conduit au port, CORN. *Poly.* IV, 3. L'hiver était si près de nous, qu'il n'avait fallu qu'un coup de vent de quelques minutes pour l'amener àpre, mordant, dominateur, SÉCUR, *Hist. de Nap.* IX, 7. || Terme de marine. Coup de mer, choc d'une grosse lame. Bien tenir le coup, résister aux coups de vent et de mer. Faire un coup d'écoute, forcer sa voilure par une brise fraîche. || Terme de médecine. Coup de sang, attaque d'apoplexie, et aussi congestion momentanée du sang vers la tête. || Coup de lumière, effet subit d'une lumière qui apparaît. Malgré l'obscurité du crépuscule où les nations semblent encore errer, des coups fréquents de lumière annoncent l'aurore et la venue du grand jour, HOLBACH, dans DU MARSAIS, *Essai préj.* ch. 14. || Coup de soleil, effet produit, sur une partie quelconque d'un être vivant, animal ou végétal, par l'action d'un soleil ardent. || Coup de soleil, sorte d'érysipèle causé par le soleil. J'attrapai un coup de soleil sur une main, CHATEAUB. *Itin.* 243. || Coup de soleil, ensemble d'accidents cérebraux causés par le soleil, et qui peuvent causer rapidement la mort. || Populairement. Coup de soleil, action de rougir soudainement par honte ou par embarras. || Coup d'air, fluxion ou douleur causée par un courant d'air. || Terme de vétérinaire. Coup de chaleur, congestion sanguine, brusque, rapide, du poumon, quelquefois de l'intestin et plus rarement de l'encéphale, arrivant communément sur les chevaux de trait rapide, pendant le travail et au temps des chaleurs. || Terme d'arts. Coup de feu, action d'activer le feu pour la cuisson ou la fusion de différentes matières. Toute porcelaine, au moment qu'elle reçoit son dernier coup de feu, se trouve dans un état de fusion commencée, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 27. || Terme de cuisine. Coup de feu, l'action d'activer le feu des fourneaux au moment d'achever la cuisson des mets; et figurément, moment de presse. || Coup de feu, action d'un feu trop ardent sur une préparation culinaire. Le rôti a un coup de feu. || 11^e Chance favorable ou défavorable, circonstance imprévue. Coup du ciel. Coup de bonheur. Comment la retrouver sans un coup du hasard? BRIFAUT, *Ninus* II, III, 4. Fais agir ta constance en ce coup de malheur, CORN. *Cid*, II, 3. La fortune se plaît à faire de ses coups, LA FONT. *Fab.* VII, 43. Mille fois la religion a été à la veille d'une destruction universelle; et, toutes les fois qu'elle a été dans cet état, Dieu l'a relevée par des coups extraordinaires de sa

puiissance, PASC. *Pensées*, part. II, art. 4. Glaive du Seigneur, quel coup vous venez de faire! toute la terre en est étonnée, BOSS. *Marie-Thér.* Quel coup vient nous confondre! VOLT. *Zaire*, II, 4. Parle, achève, ô mon Dieu! ce sont là de tes coups, VOLT. *ib.* II, 3. || 12^e Action. Voilà un coup d'étourdi. C'est un coup de désespoir. C'est là que votre main peut faire de beaux coups, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Quoi! de tuer un homme auriez-vous conscience? Loin que votre dessein vous fasse aimer d'Hortense, Ce coup augmentera sa haine, il est certain, LA FONT. *Florentin*, 3. Nous savons que ce prince magnanime [Charles II] eût pu hâter ses affaires en se servant de la main de ceux qui s'offraient à détruire la tyrannie par un seul coup, BOSS. *Reine d'Anglet*. Vous vouliez toutes deux un coup trop inhumain, CORN. *Rodog.* V, 4. Il n'a point pris le ciel ni le sort à partie, Point querellé le bras qui fait ces lâches coups, ID. *Héracl.* III, 3. Un même coup a mis ma gloire en sûreté, Mon âme au désespoir, ma flamme en liberté, ID. *Cid*, V, 6. Votre bras dans Pharsale a fait de plus grands coups, ID. *Pomp.* IV, 3. S'il a cette vertu, cette valeur insigne, Donnez-lui votre armée, et voyons ces grands coups, ID. *Nicom.* II, 3. Ô coup! ô trahison trop indigne d'un homme! ID. *Cinna*, III, 3. Si de mon propre sang ma main versant des flots N'eût par ce coup hardi réprimé vos complots, RAC. *Athal.* II, 7. Gardez qu'avant le coup votre dessein n'éclate, ID. *Andr.* III, 4. Cet ouvrage, madame, est un coup d'Agrippine, ID. *Brit.* V, 4. L'action de Léonidas, avec ses trois cents Spartiates, n'était pas un coup de désespoir, mais une conduite sage et généreuse, comme Diodore de Sicile a soin de le faire remarquer, ROLLIN, *Hist. anc. Oeuvres*, t. III, p. 220. Ils ont fait un beau coup vraiment; Mais, pour réparer leur sottise, La folie et l'amour ont fait adroûtement Réussir l'heureuse entreprise, REGNARD, *Folies amour. Divertiss.* Je crus faire un coup d'une profonde politique en.... FÉN. *Tél.* XIII. Il n'appartient de proposer des changements qu'à ceux qui sont assez heureusement nés pour pénétrer d'un coup de génie toute la constitution d'un État, MONTESQ. *Esp. Préface*. Le coup du génie [dans le Misanthrope de Molière] est de l'avoir fait amoureux d'une coquette, J. J. ROUSS. *Lettre à d'Alembert*. || Faire le coup, faire l'action dont il s'agit, en parlant d'une action mauvaise, ou tout au moins d'une action hardie. Je crois que c'est monsieur votre cher intendant qui a fait le coup, MOL. *l'Av.* V, 2. On ne put pas le convaincre d'avoir fait le coup, BOSS. VARIAT. X. Non, non; Britannicus est mort empoisonné; Narcisse a fait le coup; vous l'avez ordonné, RAC. *Brit.* V, 6. On découvre que le jardinier a fait le coup, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Faire de bons coups, faire de bons tours. Font quelques fois ensemble de bons coups, LA FONT. *Herm.* Faire un mauvais coup, une mauvaise action. Celui qui reçoit de l'argent pour un méchant coup, PASC. *Prov.* XVIII.Comme le voilà fait! Débraillé, mal peigné, l'œil hagard! à sa mine, On croirait qu'il viendrait, dans la forêt voisine, De faire un mauvais coup.... REGNARD, *le Joueur*, I, 7. || Faire un coup de tête, faire étourdiment une chose hardie ou extravagante. Faire un coup de sa tête, ne demander conseil à personne. || Un coup de maître, une action digne d'un maître, d'un homme habile, vaillant, etc. Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître, Et pour leur coup d'essai veulent des coups de maître, CORN. *Cid*, II, 2. || Coup d'essai, la première fois qu'on tente une chose. Ne cherche point à faire un coup d'essai fatal, CORN. *Cid*, II, 2. Sur ce beau coup d'essai de votre ingratitudé, ID. *Nicom.* IV, 5. Ce sont des coups d'essai, mais si grands que peut-être Le Capitole a droit d'en craindre un coup de maître, ID. *Nicom.* III, 2. N'est que le coup d'essai de ses illusions, ID. *Poly.* I, 4. Il fit voir que les plus difficiles victoires ne sont que les coups d'essai de ceux que Dieu même instruit pour la guerre, FLÉCH. *Panég.* II, p. 40. En voilà assez pour des faussetés si vaines; ce ne sont là que des coups d'essai de vos novices, et non pas les coups d'importance de vos grands profs, PASC. *Prov.* XVI. || Coup d'éclat, action qui fait grand bruit, qui attire beaucoup de renom, et aussi action qui rompt avec des habitudes, avec une situation, etc. || Coup monté, coup préparé à l'avance, prémedité. || Manquer son coup, ne pas réussir. Ayant manqué mon coup, je ne fis point de vains efforts contre un si grand nombre d'ennemis, SCARR. *Rom. com.* 2^e part. ch. 44. Les anges de la réforme ne manquèrent pas leur coup à cette fois [le tuèrent], BOSS. *Déf.* Une de ces flèches qui n'ont jamais manqué leur coup, FÉN. *Tél.* XX. || Dans un sens opposé, porter coup

sans régime, produire un effet considérable. Ce discours porta coup et fit songer notre homme, LA FONT. *Coupe*. Les événements qui ont porté coup dans la suite, BOSS. *Hist.* III, 2. Ce qui se passe en la vie porte coup au point de la mort, ID. *Imp.* 4. Pour faire des menaces qui portent coup, LA BRUY. X. La plus petite tolérance porte coup, PATRU. *Plaid.* 6, dans RICHELET. Il s'en faut bien que toutes nos habiletés ou toutes nos fautes portent coup, VAUVEN. *Max.* 546. || Porter coup, nuire, faire tort. Le coup est porté, le mal est fait. L'injuste porte coup sur lui-même, MASS. *Ferv.* 2. Le gouvernement portera coup à l'agriculture et au commerce, toutes les fois qu'il entreprendra de fixer le prix des denrées, CONDILLAC, *Comm. gouv.* part. I, ch. 4. || Être sous le coup, être menacé par, être en butte à. Il est sous le coup d'une accusation. || 13^e Coup d'État, mesure violente à laquelle un gouvernement a recours. Il ne faut plus que vous parliez d'agir puissamment, ni de faire des coups d'État qu'avec la reine, BALZ. *liv.* II, lett. 5. Jamais un coup d'État ne fut mieux entrepris, CORN. *Pomp.* II, 3. Non qu'en un coup d'État je n'approuve le crime, ID. *ib.* I, 4. Et je puis dire enfin que jamais potentat N'eut à délibérer d'un si grand coup d'État, ID. *ib.* I, 4. Au lieu de gouverner par les lois, ils veulent étonner par des coups d'État, CONDILLAC, *Étud. hist.* part. I, ch. 4. || Action qui décide de quelque chose d'important pour le bien de l'État. La bataille de Denain fut un coup d'État. || Entreprise violente par laquelle un personnage s'empare du pouvoir (coup d'État du 18 brumaire par lequel le général Bonaparte devint maître de la France), ou mesure par laquelle un gouvernement change violemment et en dehors des lois la constitution (le coup d'État tenté par Charles X en 1830). || Fig. Tout ce qui est décisif dans quelque affaire importante. Ce mariage fut un coup d'État dans cette famille. C'était un coup d'État, MOL. *le Dép.* III, 7. || Coup d'autorité, usage extraordinaire qu'une personne fait de son autorité envers ceux qui lui résistent. || Coup de théâtre, se dit en poésie dramatique, d'un événement ou d'une situation, qui frappe tout d'un coup l'esprit, parce qu'on ne s'y attendait pas. On ne forme point les esprits avec des tableaux et des coups de théâtre, MARMONT. *Élém. litt. Oeuvres*, t. IX, p. 16, dans POUGENS. Et fig. Son arrivée fut un coup de théâtre. Cela fit un coup de théâtre. || 14^e Fois, occasion, moment. [L'honneur qui] perdu pour un coup jamais ne se recouvre, RÉGNIER, *Sat.* VI. Elles n'arrivent pas à leur dernier degré de perfection du premier coup, DESC. *Diopt.* 4. Il n'est pas permis de faire ces actions-là [actes de vaillance] beaucoup de fois en sa vie; et la fortune, qui vous en a tiré pour ce coup, est un mauvais garant pour l'avenir, VOIT. *Lett.* 448. Les hommes valeureux le sont du premier coup, CORN. *Cid*, II, 3. Certes Rome à ce coup pourrait bien se vanter, D'avoir eu juste lieu de me persécuter, ID. *Pomp.* III, 2. C'est à ce coup qu'il est bon de partir, Mes enfants.... LA FONT. *Fabl.* IV, 22. Mais le pauvret, ce coup, y laissa ses houseaux, ID. *ib.* XII, 23. Vous ne bougerez pour ce coup, ID. *Cord.* M'empoisonne à tous coups [à chaque instant] leurs plus charmants appas, MOL. *le Dép.* I, 4. Voyons si votre diable aura bien le pouvoir de détruire à ce coup un si solide espoir, ID. *l'Étour.* V, 46. Je l'ai déjà manquée, et même plusieurs coups, ID. *ib.*, V, 6. Sans menacer, sans avertir, la mort se fait sentir tout entière dès le premier coup, BOSS. *Duch. d'Orl.* Tout cela ne se fait pas d'un coup, ID. *Visite*, 2. À ce coup, le Saint-Esprit irrité se retire, les ténèbres s'épaississent, la foi s'éteint, ID. *Anne de Gonz.* || 15^e Coup de vin, ce qu'on boit de vin en une fois. || Le coup du milieu, le coup qu'on boit entre les deux services. || Le coup de l'étrier, le coup qu'on boit en montant à cheval pour partir. || Familièrement. Boire un coup, un verre de vin. Un jour le cuisinier ayant bu trop d'un coup.... LA FONT. *Fabl.* III, 42. [Tartuffe] But, à son déjeuner, quatre grands coups de vin, MOL. *Tart.* I, 6. Il avait envie d'y boire un coup, HAMILT. *Gramm.* 44. Malta but cinq ou six grands coups pour étouffer un reste de délicatesse qui l'inquiétait, ID. *ib.* 3. Frère Giroflée buvait un coup en attendant le dîner, VOLT. *Cand.* 24. On a vu le bossu passer près de la Ville-aux-Dames, où il a bu un coup, P. L. COUR. II, 276. || Boire à petits coups, peu à la fois, mais souvent. L'ainé [Bellisle] était fort sobre; le cadet aimait à souper et à boire le petit coup, mais sans excès, ST-SIM. 523, 224. Du vin vieux d'un hôte aimable Il faut boire à petits coups, BÉRANG. *P. coups.* || Boire un coup est aussi faire un excès de vin. Il avait bu un

coup. || Populairement. Boire un coup, être en danger de se noyer. || 16^e Terme de jeu. Manière de jouer, chance du jeu. Il a fait un beau coup. || Le donner en trois coups, quatre coups, etc. se dit pour exprimer qu'on défie quelqu'un de faire la chose dont il s'agit, qui est difficile, et qu'on n'a pas su ou qu'on ne saurait pas faire soi-même. Je le donne en six coups au fourbe le plus brave, MOL. *l'Étour.* II, 7. || Coup se dit de chaque fois qu'un des joueurs a donné une carte, lancé des dés, etc. Coup forcé, coup qu'il n'est pas possible de parer. Remettre un coup, autoriser quelqu'un à recommencer un coup mal joué. || Coup sûr, coup qui ne peut manquer de réussir. || Fig. Imperceptiblement ensemble ils se rendront, Et malgré vos efforts, mon fils, ils se joindront; C'est un coup sûr.... LA FONT. *Florentin*, 3. || À coup sûr, loc. adv. Immanquablement, avec certitude de gain, de succès. Nous réussirons à coup sûr. Ce n'est pas toujours à coup sûr qu'on spécule. Mais vantés, à coup sûr, du Mercure galant, BOIL. *Sat.* XII. || Coup de dés, toute combinaison que les dés peuvent présenter. De leurs différentes combinaisons [osselets à quatre faces dont se servaient les anciens] résultent trente-cinq coups auxquels on a donné les noms des dieux, des princes, des héros, etc. BARTH. *Anach.* ch. 20. Et figurément, c'est un coup de dés ou de dé, c'est une affaire où le hasard aura beaucoup de part. || Rompre le coup, arrêter, détourner une chance des dés, en les empêchant de rouler librement; et fig. empêcher le succès d'une entreprise. || Au trictrac, coup et dés, veut dire que la primauté appartiendra à celui qui amènera le dé le plus fort. || Tout coup vaillé, arrive ce qu'il pourra. || Au billard, coup du roi, coup où, la bille étant placée en arrière de la blouse du milieu près de la bande, on va frapper de sa bille la bande du haut, de manière qu'en revenant elle pousse l'autre dans la blouse. || Dans toute espèce de jeux, faux coup, se dit, en général, d'un coup qui n'a pas réussi ou qui n'a pas porté. || Au billard, faux coup de la queue, faute que commet le joueur quand il touche la bille à faux. || Coup de partie, ce qui décide du succès d'une partie de jeu; et fig. du succès d'une affaire. Ce que je viens de faire est un coup de partie Qui les sauve tous quatre et moi-même avec eux, LACHAUSSE, *Mélanide*, III, 8. || Coup de bourse, opération de bourse qui réussit, qui apporte un grand profit. || 17^e Toup à coup, loc. adv. Soudain et sans qu'on s'y attende. Faire accroire tout à coup à tout un peuple que.... BOSS. *Hist.* II, 43. Tout à coup elle aperçut les débris d'un navire, FÉN. *Tel.* I. || 18^e A coup, à la fois. Le sang des veines y entre si à coup et en si grande quantité que.... DESC. *Pass.* 422. Selon que ce froid vient plus lentement ou plus à coup, ID. *Météor.* 5. Au lieu de descendre doucement dans leur matière, ils y tombent soudainement et à coup, BALZ. *liv.* VII, lett. 50. || 19^e Tout d'un coup, loc. adv. Tout en une fois, à la fois, du premier coup. Et pour voir tout d'un coup vos malheurs terminés, CORN. *Nicom.* V, 7. Et de Servilius l'astre prédominant Dissipa tout d'un coup ce bonheur étonnant, ID. *Sertor.* II, 4. On ne va pas tout d'un coup à la corruption entière, ST-ÉVREM. dans BOUHOURS, *nouv. Rem.* Et croyant entrer tout d'un coup, LAF. *Fabl.* IV, 45. Ou plutôt il fallait, comblant ta perfidie, Lui ravir tout d'un coup la parole et la vie, RAC. *Phéd.* IV, 4. || Dans le sens de tout à coup. Non, monsieur, elle a fermé tout doucement la fenêtre, et s'est allée mettre sur son lit; là elle s'est prise à pleurer amèrement; et tout d'un coup son visage a pâli, ses yeux se sont tournés, le cœur lui a manqué, et elle m'est demeurée entre les bras, MOL. *l'Am. méd.* I, 6. La fille unique de notre maître, attaquée d'une maladie qui lui a ôté tout d'un coup l'usage de la langue, ID. *Méd. m. lui*, I, 5. Comment! il y avait six jours entiers qu'il ne pouvait mourir, et cela le fit mourir tout d'un coup, ID. *le Fest.* III, 4. Ne disons plus que la mort a tout d'un coup arrêté le cours de la plus belle vie du monde; disons qu'elle a mis fin aux plus grands périls dont une âme chrétienne peut être assaillie, BOSS. *Duch. d'Orl.* Il arrive aussi quelquefois qu'un écrivain, parlant de quelqu'un, tout d'un coup se met à sa place et joue son personnage, BOIL. *Sublime*, 23. Le roi fit un grand ha! comme un homme opprimé qui tout d'un coup respire, ST-SIM. 94, 446. || 20^e Coup sur coup, loc. adv. Successivement et sans interruption. Coup sur coup je verrai par leur intelligence De mes soins vigilants confondre la prudence, MOL. *Ec. des f.* IV, 7. Trois rendez-vous coup sur coup furent pris, LA FONT. *Magn.* Elle a été deux fois à la Trappe coup sur coup, BOSS. *Lett.* 846. La

reine écrivit coup sur coup quatre lettres, ID. *Déf.* Les prophètes qu'il envoie coup sur coup, ID. *Hist.* II, 4. Tant de malheurs qui arrivaient coup sur coup entre ses mains, ID. *Char. frat.* 2. Tandis que... coup sur coup, Pour ma santé je bois beaucoup, BÉRANG. *Deo grat.* Il produisit coup sur coup divers ouvrages qui certainement devaient lui faire honneur, D'OLIVET, *Hist. acad.* t. II, p. 473, dans POUGENS. || 21^e Après coup, loc. adv. Après que la chose est faite. Ces actes n'ont été faits qu'après coup, PATRU. *Plaid.* 5, dans RICHELET. Qu'Esdras y ait ajouté après coup les prédictions, BOSS. *Hist.* II, 43. Elles n'étaient que des additions après coup, ID. *Rem.* L'amour-propre a voulu après coup vous déguiser votre crime, MASS. *Car. Tiéd.* 4. Dans tous les autres États les lois sont faites après coup, VOLT. *Lettres à Cath.* 45. Quelques mots auxquels je n'ai réfléchi qu'après coup, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || 22^e À tous coups, loc. adv. À tous propos, chaque fois. Non, je ne veux plus voir à tous coups hasardé, Un si grand différend par le sort décidé, TRISTAN, *Mort de Chrispe*, II, 6. || 23^e Pour le coup, loc. adv. Pour cette fois. Ah! c'est pour le coup qu'il faut se croire heureux en bêchant son jardin, MARMONT. *Bélis.* II. || Expression d'impatience et d'humeur. Pour le coup, c'en est trop! Pour le coup, l'enfant n'y est plus; comment concevoir qu'on le laisse sortir seul? J. J. ROUSS. *Em.* III. || 24^e Encore un coup, loc. adv. Encore une fois. Madame, encore un coup, cet homme est-il à vous? CORN. *Nicom.* I, 2. Non, mais encore un coup, ne la revoyez point, ID. *Poly.* II, 4. Va-t'en, encore un coup je ne t'écoute plus, ID. *Cid.* III, 4. Allons encore un coup le donner à Chimène, ID. *ib.* V, 4. Ô ma coignée! ô ma pauvre coignée! S'écriait-il, Jupiter, rends-la-moi; Je tiendrais l'être encore un coup de toi, LA FONT. *Fabl.* V, 4. Il raisonne mal, encore un coup, BOSS. *Déf.* J'espère donc encore un coup, que vous voudrez, ID. *Lett.* 254. Mettons, encore un coup, toute la Grèce en flamme, RAC. *Andr.* IV, 3. Madame, encore un coup c'est à vous de choisir, ID. *Baj.* II, 4. Encore un coup vivez, et revenez à nous, ID. *Esth.* II, 7. || Proverbes. Le coup vaut la balle, le coup vaut l'argent, la chose vaut bien la peine qu'on a prise. || Ses plus grands coups sont rués, s'est dit jadis d'un homme qui est sur l'âge.

— REM. Les grammairiens font observer que *tout d'un coup* se dit de ce qui se fait en même temps: Ils ont résolu de partir tout d'un coup; et *tout à coup* de ce qui se fait soudainement et comme à l'improviste: Ils ont disparu tout à coup. Il faut en effet distinguer *tout à coup*, de *tout d'un coup*; mais la distinction indiquée n'est pas exacte. *Tout à coup* ne peut pas s'employer pour *tout d'un coup*; mais *tout d'un coup* peut avoir le sens de *tout à coup*. Voy. les exemples.

— HIST. XI^e s. Tans cols a pris sur son escu boucler, *Ch. de Rol.* XXXIX. Donez mon fief: c'est le coup de Rolant [c'est de frapper Rolant], ID. LXVII. De couz ferir, recevoir et doner, ID. XC. Franc et païen merveilleus colps i rendent, ID. CVII. Colp en auras ainz que nous départons, ID. CVII.

— XII^e s. Ja par cop d'arme [le haume] ne sera entamez, RONC. p. 36. Nus cops de lance, de dart et de penon, ID. p. 51. D'ores en autres i [il] va grans cols donant, ID. p. 136.

— XIII^e s. Apertement lui va Pepins tel cop donner, Berte, III. En la senestre cuisse [elle] a tel cop assené, ID. XV. Et veez chi un castiel qui a nom Tenis priès de chi à quatre lieues [Tunis, à quatre lieues de Damiette] que nous prendrons au premier cop, *Chr. de Rains*, 104. Li menestrel du mestier dessus dit doivent lesier oeuvre au samedi au darrenier coup de vespres en la paroisse où il demourent, *Liv. des mét.* 53. Amours, ainc ne fu chevaucie [chevauchée], Tornoiemens, ne os [armée] banie, Où on ne sentist de tes caus, *Hist. litt.* t. XXIII, p. 613. Vous savés bien qu'au premier cop Ne cope l'en mie le chesne, *la Rose*, 3424. Et ainsi s'en revint et ramena sa gent à pied; et ses trois biaus cops fist-il devant le seigneur d'Arsur et les riches hommes qui estoient en Acre, JOINV. 277. Li rois ot, par la pez fesant, grant coup [beaucoup] de la terre le conte, ID. 206. Qui ot le vis [visage] et teint et pale Por les couz qu'il ot receüs, *Ren.* 24858.

— XIV^e s. Se vostre faulcon a mal es yeux, de cop ou de toyes [taies], *Modus*, f° xciv. Tournemine qui fu prudoms au cops donner, *Guescl.* 4842. L'en estoit en conseil souvant, Grant coup avoit de sage gent; Là oissiez de beaux langages, *Liv. du bon Jeh.* 1649.

— XV^e s. À ces coups [cette fois] passoient et devoient passer le roi de France et ses oncles, FROISS.

n. II, 242. Le bateau n'estoit pas trop grand où nous passasmes, car il n'y pouvoit entrer que deux chevaux au coup [à la fois], ID. II, III, 7. Et puis de petit à petit je menerai tel Jean Lyon que il sera tout rué jus; ainsi serons-nous vengés subtilement et sans coup ferir [Mahieu à ses frères], ID. II, II, 52. Si se retrait en sa bataille et ordonna que toutes gens mangeassent à leur aise et bussent un coup, ID. I, I, 284. Mais il n'a nul recouvrement. Quant la mort a son cop feru, CH. D'ORL. *Requête à Cupidon*. Mais les dames si nous prirent très De boire un coup; et illec assez près Nous menerent en lieu bel, cler et frèr Pour desjuner, CHRIST. DE PISAN, *Dit de Poissy*. Lors le roy mist sa lance en arrest et se afficha du tout sur les estrires, puis s'appuya sur le coup pour le chevalier tuer, *Perceforest*, t. I, f° 28. Le duc de Normandie s'estoit delibéré ung coup de fuyr en Flandres, mais.... COMM. I, 16. Sage après le coup, IN. ib. Son artillerie tyroit à coup perdu par dessus et dedans la ville, ID. III, 8. Disant que on faisoit ces dissimulations pour n'avoir point la guerre aux deux royaumes à ung coup, ID. III, 6. Ung coup me trouvay present que le seigneur Durfè dist ces parolles au dit duc, ID. III, 8. Qu'est ce cy, à qui sommes nous? Ma maistresse est bien arrivée; À coup à coup, despechez vous, VILLON, 1^{re} repue fr. Le mari qui mouroit et enrageoit de faire un coup de sa main, trouva façon de... LOUIS XI, *Nouv. lvi.*

— XVI^e s. Lors me dist à voix espamyé: Encore un coup, le cuer me deult, J. MAROT, V, 333. Chargez, compagnons, chargez vos ennemys, et commencez le hust; car le premier coup vault deux, JEAN D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, ms. f° 74, dans LACURNE. Il en a faict son coup d'essay, MAROT, II, 144. Pour belle femme l'on visite À tous les coups un laid mari, ID. II, 149. Pour si à coup [soudain] de nous ne l'estrange, ID. II, 294. Ô le bon gain de mort qui nous delivre Tout à un coup de tribulation, ID. II, 322. À la compaigne, à coup, à coup, Hau capitaine pinsemaille, ID. II, 432. Tirer à coups de fleches, MONT. I, 23. À tous coups, ID. I, 36. Le tromper peult servir pour le coup, ID. I, 24. À coups d'aviron, ID. I, 63. À tous les coups qu'il se mettoit à table, ID. I, 35. Tout à [d'] un coup, ID. I, 82. Mort du seul coup de son imagination, ID. I, 94. Ce conte lui vint à coup [tout à coup] frapper l'imagination, ID. I, 94. [Préservatif] contre le coup du soleil et la douleur de teste, ID. I, 95. Arracher quelqu'un du sommeil tout à coup et par violence, ID. I, 195. Je bois le dernier coup quasi toujours le plus grand, ID. II, 48. Vulcanus en est encor boiteux du coup qu'il print [de la chute qu'il fit], et sera toute sa vie, DESPER. *Cymbal.* 121. Ils esmeurent une partie de la France contre l'autre, et eux cependant jugeoyent des coups, LANOUE, 99. Lors ses souhaits seront à un coup [entièvement] assouvis AMYOT, *Préf. XIII*, 41. Un vaisseau athenien arrive tout coy du commencement, puis tout à coup ceux qui sont dedans font un grand bruit, ID. *Solon*, 14. À tous coups, ID. *Thém.* 28. Il combattoit à coups de traict et de gect, ID. ib. 28. Il m'a fallu ès jours satrez de mon triumphe ensevelir coup sur coup, de mes propres mains, mes deux jeunes enfans, ID. P. *Æm.* 58. Celuy qui avoit fait le coup s'en soufit incontinent, tenant toujours son espée nue au poing, ID. *Timol.* 24. Quand il perdit coup à coup ses deux enfans, ID. *Timol. et P. Æm. comp.* 3. Elle avoit desja pris coup, et il estoit trop mal aisné de la retenir qu'elle n'allast en precipice, ID. *Lucull.* 77. Il alloit aussi au senat quand il estoit question de rompre le coup à quelque menée, ID. ib. 85. A grand peine peut sa cuirasse resister aux coups de traict et de main qu'il receut, ID. *Dion.*, 41. Et si est son cours fort aspre et fort roide, tellement que les troncs d'arbres que l'on jettoit à val la riviere, avoient grand coup, et faisoient grant effort contre les poultres qui soustenoient le pont, ID. *César*, 30. Le duc estoit homme de guerre, remarqué pour, en plusieurs batailles et combats, avoir par ses charges gagné le coup de la partie, D'AUB. *Hist.* I, 360. Et afin que cette maniere d'assurance portast plus de coup, on depesche deux edits l'un dessus l'autre plains de faveur et assurance à tous ceux qui se voudroient retirer, ID. ib. II, 34. Qu'il falloit l'obligier à son avnement pour en tirer une pareille à coup de besoin, ID. ib. 158. Toutes les autres volées firent coup [porterent] dans la cavalerie, ID. ib. III, 52. Ils baptiserent ce prodigieux et horrible forfait, du nom de coup du ciel, SAT. MÉN. p. 5. Aussi, de coup à coup, regarderés l'estat de sa cuite, pour prendre avis du point de la sortie du feu, O. DE SERRES, 866. Les autres coups hors mains et venans de loin, comme pierres, traicts et dards,

Roman d'Alector, p. 44, dans LACURNE. Je y ai receu plus de trois cents coups de main et beaucoup plus de traict, ib. p. 9. À son reveil elle fut trouvée avoir perdu le sens; car elle tenoit des propos impudiques contre sa nature et costume, changeans et muables coup à quille [comme les coups au jeu de quilles] et s'entretenant comme arene sans chaulx, ib. p. 27, dans LACURNE. S'estant transpercez les visages par coups fourrés, comme en ce temps là on usoit de ces mots, BRANT. *Cap. estrang.* t. I, p. 303, dans LACURNE. Procedans sur lieu [pour établir des limites de possessions territoriales], si l'une des parties frapoit aucun coup à un ou plusieurs cailloux, maintenant estre bornes, *Nouv. coust. génér.* t. II, p. 79. Chacun est recevable pour rehausser et rencherir ces biens, jusqu'à ce que le coup de la main ou de la palmée en sera donné, ib. t. I, p. 492. Un coup de langue est plus dangereux qu'un coup de lance, COTGRAVE. Chascun est sage après le coup, ID. En adventure gisent grands coups, ID. Qui vise loin, jamas ne rend son coup heureux, ID.

— ÉTYM. Picard, *keu*; bourguig. *cō*; saintong. *cot*; provenç. *colp*, *cop*, *colbe*; espagn. et portug. *golpe*; ital. *colpo*; bas-latín, *colpus*, dans la loi salique, de *colapu*, *colaphus* qui se trouve avec le sens général de coup; du latin *colaphus*, coup de poing, soufflet, en grec *χόλαφος*.

COUPABLE (kou-pa-bl'), adj. || 1^o Qui a commis un crime, un délit, une faute. Quiconque tue est coupable d'homicide, PASC. *Prov.* 14. Pour se rendre coupable devant Dieu, ID. ib. 4. Il n'est point de malheur dont je ne sois coupable, RAC. *Brit.* v, 6. Si je te hais, est-il coupable de ma haine? ID. *Andr.* III, 8. Il serait moins coupable à m'avoir moins aimée, CORN. *Sertor.* v, 4. Ils [les méchants] boiront dans la coupe affreuse, inépuisable, Que tu présenteras, au jour de ta fureur, À toute la race coupable, RAC. *Ath.* II, 9. Hélas! de vos malheurs innocente ou coupable, ID. *Phèd.* III, 4. Ils [les grands] se trouveront encore coupables devant vous des désordres publics, MASS. *Pet. car. Vices et vertus.* Pour un fils téméraire et coupable envers vous, VOLT. *Sémiramis*, III, 5. Vous sentez-vous coupable, et pouvez-vous répondre? ID. *Alz.* III, 5. Non, si je suis aimé, non, tu n'es pas coupable. ID. ib. III, 4. Lorsqu'un Athénien attente à ses jours, il est coupable envers l'État qu'il prive d'un citoyen, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 4. Ce qui me désespère, s'écriait le jeune Apollodore dans l'égarement de son affliction, c'est que vous mourrez innocent.

— Aimeriez-vous mieux, lui répondit Socrate en souriant, que je mourrusse coupable? ID. ib. ch. 67. || Dans le langage de la galanterie, amant téméraire ou trop impétueux. Quelquefois les femmes, sans égard pour le dictionnaire, prennent le mot de coupable en meilleure part que celui d'innocent, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, § 4. || Terme de dévotion. Se rendre coupable du corps et du sang de Jésus-Christ, recevoir la communion quand on en est indigne. Que l'homme sonde son propre cœur, de peur de se rendre coupable du corps et du sang du Sauveur, FÉN. XVIII, 178. Le plus grand nombre de ceux qui recevront Jésus-Christ en ces jours saints se rendront coupables du corps et du sang du Seigneur, MASS. *Car. Comm.* 4. || Parantiphrase. Malheur aux citoyens coupables de vertu! M. J. CHÉNIER, *Tibère*, I, 4. || 2^o On le dit aussi des choses. Trahissant la vertu sur un papier coupable, BOIL. *Art p.* IV, De vos fictions le mélange coupable Même à ses vérités [du christianisme] donne l'air de la fable, ID. ib. III. Par de pareils objets [une femme trop décolletée] les âmes sont blessées, Et cela fait venir de coupables pensées, MOL. *Tart.* III, 2. Seigneur, le croirez-vous qu'un dessein si coupable.... RAC. *Mithr.* III, 3. J'en ai trop prolongé la coupable durée, ID. *Phèd.* I, 3. D'une tige coupable il craint un rejeton, ID. ib. I, 4. Et je ne prétends pas que sa coupable audace Une seconde fois lui promette ma place, ID. *Brit.* IV, 3. || 3^o Substantivement. Les coupables furent condamnés. Il n'est point de coupable en repos, BOIL. *Épit.* XI. Un jour, il m'en souvient, le sénat équitable Vous pressait de souscrire à la mort d'un coupable, RAC. *Brit.* IV, 3. La coupable est punie et vos mains innocentes, CORN. *Rodog.* V, 5. Une coupable aimée est bientôt innocent, MOL. *Mis.* IV, 2. Tout coupable est timide, VOLT. *Sémiram.* V, 6. Coupables, approchez; De la chaîne des ans les jours de la clémence Sont enfin retranchés, GILBERT, *le Jug. dernier*. Souvent dans sa grandeur quand le coupable en paix Semble de crime en crime affirmé pour jamais, DELAV. *Vépres sicil.* I, 3. || Familièrement et par plaisanterie, se dit d'une personne qui a fait quelque chose qu'elle désire cacher.

Vous cherchez l'auteur de cette espèglerie, voici le coupable, la coupable.

— HIST. XIII^e s. Pur ço que pur lui fu (ço conuist) ocis [parce que Thomas fut occis pour lui, Henri II, qui le reconnut], Est venuz al martyr culpables e clamis, E se rent e conuist e forfait e chaitis, *Th le mart.* 161. Qui en un forfait culpables est de toz, Job, 442. || XIII^e s. Li bourgeois respondirent que de la mort le bailli lor pesoit et qu'il n'en estoient pas coupable, CHR. DE RAINS, 227. Ainsi [je] sui de sa mort coupable, BI. ET JEH. 1069. Lors se coucha adens à terre, Et trois foiz se rendi coupables, Puis se seigna por les deables.... REN. 10867. Tybers s'escuse molement, Que vers lui coupables se sent, ib. 2204. Et se li coupables vient por droit avoir, LIV. DE JUST. 113. Plusors personnes poent estre coupavles d'un vilain fet, BEAUM. LXI, 43. || XIV^e s. Ou cas que il seroit prouvé par tesmoings en forme de droit que il est coupable, ORESME, ETH. 162. Celui qui est incontinent, il est coupable du proverbe ou quel nous dison en ceste maniere.... ID. ib. 195. || XV^e s. Il en fut trouvé non coupable, et pour ce fut tenus prisonnier sans estre mis à mort, FENNIN, 1420. || XVI^e s. Celui qui hait son frere est coupable de jugement; qui monstré signe de courroux est coupable d'estre condamné par tout le consistoire; qui conque lui dit injure est coupable de la gehenne du feu, CALVIN, *Instit.* 302. Coupable d'impudicité, ID. ib. 304. Certes, seigneur, je sens bien que ma faulfe Me rend coupable à ta majesté haulte, DUBELL. III, 92, recto. Les innocens, qui en tels lieux damnables Tiennent souvent la place des coupables, MAROT, I, 254. Coupable craint de comparatre, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 278. Voilà doncques jusques où je me sens coupable de ceste première partie que je disois estre au vice de la presumption, MONT. III, 67.

— ÉTYM. Provenc. *colpable*; espagn. *culpable*; portug. *culpavel*; ital. *colpevole*; du latin *culpabilis* (voy. COULPE).

† **COUPABLEMENT** (kou-pa-ble-man), adv. D'une manière coupable.

— ÉTYM. *Coupable*, et le suffixe *ment*; provenç. *colpablement*; espagn. *colpablemente*; ital. *colpabilmente*.

† **COUPAGE** (kou-pa-j'), s. m. Action de couper, c'est-à-dire d'atténuer une liqueur forte par une moins forte. Le coupage de l'alcool par l'eau. Le coupage des vins spiritueux du midi par des vins plus légers.

— ÉTYM. Couper.

COUPANT, **ANTE** (kou-pan, pan-t'), adj. || 1^o Qui coupe. Ce couteau n'est pas assez coupant. || 2^o S. m. Tranchant. Le coupant d'un sabre. || Terme de vénérerie. Le coupant de l'ongle du sanglier, le bord de l'ongle.

— HIST. XVI^e s. Les coupans des costez des traces d'un sanglier, COTGRAVE.

4. **COUPE** (kou-p'), s. f. || 1^o Action de couper. La coupe d'un taillis. La coupe des foins se fait en juin. La coupe des cheveux, La coupe du gâteau qu'on fait pour le jour des Rois. Rien n'est plus efficace pour redresser les arbres et pour leur donner une tige droite et nette, que la coupe faite au pied, BUFF. *Exp. sur les végét.* 2^o mém. Cette association puissante a tourné ses vues vers la coupe du bois, vers la multiplication des troupeaux, vers le coton et le cacao, mais principalement vers le tabac, RAYNAL, *Hist. Phil.* XIII, 42. Vers le temps de la coupe des blés, on entendait au lever de l'aurore les petites sonneries de nos hameaux, CHATEAUB. *Génie*, IV, I, 4. || Faire des coupes dans une substance, la couper en différents sens pour en examiner la structure. Il faisait d'une partie qu'il examinait toutes les coupes différentes qu'il pouvait imaginer, pour la voir de tous sens, FONTEN. *Du Verney*. || Coupe, chaque tonsure qu'on donne aux étoffes de laine. || Partie abattue d'une masse d'ardoise. || Terme de menuiserie. Coupes carrées, celles qui se font dans une pièce de bois perpendiculairement à sa longueur. || 2^o Coupe de bois, étendue de forêt abattue ou à abattre. Les coupes réglées sont les aménagements suivants quels on coupe chaque année une portion de bois déterminée. On a des bois en coupe réglée autant qu'on en peut consommer, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 2. Le fripon qui me vola la moitié d'une coupe de bois, obtient de l'équité des juges un encouragement de 800 francs, P. L. COUR. I, 148. || Coupe sombre ou d'ensemencement, opération qui consiste à enlever, dans un massif, une partie des arbres qui le composent, de manière à permettre à ceux qu'on laisse sur pied d'ensemencer ce sol au moyen des graines qu'il produisent et qui se disséminent naturellement.

Coupe claire, opération qui consiste à abattre une partie des arbres précédemment conservés afin d'habituer peu à peu le jeune recru à la lumière. Coupe définitive, opération qui consiste en l'extraction des derniers arbres laissés sur pied, quand la nouvelle forêt est assez vigoureuse pour n'avoir plus rien à redouter des influences atmosphériques. Coupe de nettoyement, opération qui consiste à enlever les pieds nuisibles, parasites, rachitiques. Coupe à tire et à aire, celle qui se fait sans rien laisser [en tirant, étant ce qui est sur l'aire, sur l'emplacement]. || Fig. Coupe réglée, prélèvement qui se répète régulièrement. Sous le premier empire la population de la France était mise en coupe réglée par la conscription. Mettre quelqu'un en coupe réglée, imposer à quelqu'un, d'une façon régulière, des privations, des sacrifices d'argent. || 3^e Endroit où une chose a été coupée. Ce drap est beau à la coupe. La coupe d'un tronc d'arbre. || À la coupe, loc. adv. À la condition de couper pour essayer. Acheter un melon à la coupe. On n'a reconnu qu'à la coupe la fausseté de cette pièce de monnaie. || 4^e Terme d'architecture. Plan qu'on suppose couper l'intérieur d'une construction, pour en montrer les dimensions relatives et les détails intérieurs. Coupe perpendiculaire. || Fausse coupe, assemblage qui se trace avec la sauterelle, sans le secours de l'équerre, ni de l'onglet. Fausse coupe, direction d'un joint de tête oblique à la douelle d'une voûte. || 5^e L'art de tailler les pierres. La coupe des pierres est un art particulier. M. Desargues, qui était du petit nombre de mathématiciens de Paris, et M. Bosse, fameux graveur, avaient fait une première partie d'un traité de la coupe des pierres, matière alors toute neuve, FONTEN. *Lahire*. || Action de couper le verre avec le diamant. || 6^e Manière dont la coupe est pratiquée, disposition qui en résulte. La coupe de ce centre est élégante et hardie. La coupe d'un habit. || Par extension. Coupe de corps [du cygne] élégante, formes arrondies, gracieux contours, BUFF. *Cygne*. Dans sa coupe légère, avec solidité, il réunit la force à la rapidité, DELILLE, *Imagin.* v. || On dit dans le même sens : la coupe du visage; une coupe gracieuse du visage. || Terme de marine. Fausse coupe, coupe manquée d'une pièce de bois ou d'une voile. || 7^e Manière de découper les étoffes, les cuirs. On vante cet ouvrier pour l'habileté de sa coupe. || Terme de marine. Maître de coupe, celui qui coupe les manœuvres d'un bâtiment. Coupe des voiles, action, art de les tailler. || 8^e Fig. Division, distribution. La coupe d'un poème, d'un ouvrage. || Arrangement des repos dans le vers, dans la phrase. La coupe d'un vers, d'une phrase. Les coupes du style. Un écrivain, qui a de l'oreille et assez d'art pour donner à son style le mouvement de la pensée ou du sentiment qu'il exprime, saura bien varier encore la coupe et le rythme du vers, MARMONT. *Élém. litt. Oeuvres*, t. x, p. 472, dans POUGENS. || 9^e Terme de jeu de cartes. Séparation qu'on fait en deux parties du jeu de cartes qu'un joueur a mêlé. || Faire sauter la coupe, rétablir avec dextérité les deux paquets comme ils étaient avant d'avoir fait couper. || Fig. Cet homme est heureux à la coupe, manière adoucie de dire qu'un homme triche au jeu. || Être sous la coupe de quelqu'un, être le premier en carte, le premier après la coupe. Les joueurs ont souvent cette superstitieuse croyance qu'il y a des gens qui ont une coupe malheureuse, et ils ne veulent point être sous leur coupe. || Fig. Être sous la coupe de quelqu'un, être dans sa dépendance, être exposé à son ressentiment. Chamillart et Tessé ne purent se résoudre à retomber une autre fois sous sa coupe [de Catinat], quelque généreux et chrétien qu'il se fut montré alors, ST-SIM. 180, 2. Un étranger qui n'a rien en France et peu sous une coupe étrangère et souvent ennemie n'était pas un parti aisément à établir, ID. ib. 76, 247. || Terme de gravure. Action et manière d'entamer la planche avec le burin. || 10^e Terme de verrier. Quantité de verre en fusion que l'on prend pour faire une glace soufflée. || 11^e Terme de maçonnerie. Espèce de petit canal qui, placé sous les appuis de croisée, sert à l'écoulement des eaux. || 12^e Manière de nager, qui, consistant à porter, alternativement et avec force, chaque bras en avant et à le ramener le long du corps, d'avant en arrière, coupe l'eau rapidement. Nager à la coupe. Faire la coupe.

— HIST. XIV^e s. Se les coutumiers abatent bois et ne font bien la coppe, *Ordonnances des rois*, t. vii, p. 776. || XV^e s. De telle façon que la chemise paroisoit, et estoient ces coupes [manches découpées] toutes attachées avec un grand ruban, GODE-

FROY, *Observ. sur Charles VIII*, p. 710, dans LACURNE. || XVI^e s. La garenne sera complantée de plusieurs espèces d'arbres de coupe, O. DE SERRES, 410. Vendre à la coupe, OUDIN, *Dict.* Le vers françois lié et enchaîné est contraint de se rendre en ceste estroite prison de rithme sous la garde le plus souvent d'une coupe féminine, facheux et rude geolier et incognue des autres vulgaires, DUBELLAY, p. 34, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. COUPER.

2. COUPE (kou-p'), s. f. || 1^e Vase à boire, ordinairement plus large que profond. C'est de ma main qu'il prend et l'encens et la coupe, CORN. *Cinna*, 1, 3. Recevez de ma main la coupe nuptiale, ID. *Rodog.* v, 3. César prend le premier une coupe à la main, RAC. *Brit.* v, 5. Hérodote parle de six coupes d'or qui pesaient trente talents, ce qui montait à près d'un million, ROLLIN, *Hist. anc.* t. II, p. 410, dans POUGENS. La céleste troupe Dans ce jus vanté Boit à à pleine coupe L'immortalité, J. B. ROUSS. *Cantate* 9. Après avoir distribué des coupes aux convives et fait des libations, on apportait le premier service qui commençait ordinairement par des œufs frais, et on finissait le second par des fruits, d'où est venue l'expression *ab ovo usque ad mala*, pour dire du commencement à la fin, CONDILLAC, *Hist. anc.* xi, 3. La coupe aux larges bords est vide en un moment, DELILLE, *Énéide*, 1. Tu peux jeter ta coupe, orgueilleux Diogène, Et boire dans tes mains; moi je garde la mienne, DELILLE, *Imagin.* vi. || Il se dit surtout en poésie. || 2^e Fig. Et d'enfants à sa table une riante troupe Semble boire avec lui la joie à pleine coupe, RAC. *Esth.* II, 9. Vous versez sur nos villes et sur nos provinces la coupe de vos fureurs, MASS. *Avent, Dispos. à la comm.* Il a versé sur nous la coupe de sa fureur, ID. *Car. Mot. de conv.* La bouche du jeune convive [l'enfant qui n'a point encore de dents] n'est point armée, de peur de blesser la coupe du banquet maternel [le sein, le mamelon], CHATEAUB. *Génie*, I, vi, 6. Tous les hôtes qui ont bu avec moi la coupe de la joie, ID. *Mart.* II, 289. Chez l'étranger la mort l'atteint; Qu'il dut trouver sa coupe amère! BERANG. *Convoi de David*. || Boire la coupe jusqu'à la lie, souffrir une humiliation, une infortune complète. || 3^e La partie de la communion de l'Eucharistie qui se fait avec le vin qu'on met dans la coupe. Le concile de Constance a retranché la coupe aux laïques qui en avaient autrefois l'usage. Le commandement pour tous les fidèles de participer à la coupe, BOSS. *Comm.* Quant au désir qu'il a du rétablissement de la coupe, ID. *Déclar.* || 4^e Terme d'architecture. Coupe de fontaine, petit bassin en marbre ou en pierre, recevant l'eau du jet. || Partie concave d'une voûte ronde, qui se nomme autrement coupole, d'après les Italiens. || Donner plus ou moins de coupe aux joints des voussoirs d'un arc, en rendre l'inclinaison plus ou moins forte. || 5^e Terme d'astronomie. Constellation de l'hémisphère austral. || 6^e La fausse coupe, certaine partie d'un calice. Les calices seront marqués et contre-marqués au bouge, fausse coupe et couvercle, RÈGLEM. *orfévr.* 30 déc. 1679.

— HIST. XIII^e s. Lores pristrent la lance et la cupe ki fud al chief Saul; si s'en alerent, ROIS, 104. || XIII^e s. Li bacin sont andui d'or fin; Em pior [pire] coupe met on vin, PARTONOP. v. 975. Li coupiers ert ciers et vaillans, D'escarboucles resplendissans, FL. ET BL. 91. Et li rois Utors avoit devant lui une moult bele coppe d'or, MERLIN, 58, verso. || XIV^e s. Lors lui ala de vin si largement verser Que la coupe convint par dessus suronder, GUESCL. 153, 174. Une coupe d'argent doré à porter le corps nostre Seigneur, DU CANGE, COPPA. Une coupe couverte, dorée et esmaillée, et au fonds de ladicta coupe a une ymage de saint Martin, DE LABORDE, *Émaux*, p. 230. Une autre coupe où il a par dedans une fleur de lys enlevée, et est le couvescle semé d'esmaux à un clocher pardessus, ID. ib. || XV^e s. Le suppliant ala acheter une cope [sorte de mesure] de sel pour saler le potage, DU CANGE, COPPA.

— ÉTYM. Picard, *cope*; provenç. espagn. et portug. *copa*; ital. *coppa*; du latin *cappa* ou *cupa* (voy. aussi CUVE).

3. COUPÉ, ÉE (kou-pé, pée), part. passé. || 1^e Tranché. Rome a pour ma ruine une hydre trop fertile; Une tête coupée en fait renaître mille, CORN. *Cinna*, IV, 3. Et n'y voyant qu'un tronc dont la tête est coupée, ID. *Pomp.* v, 4. || Avoir le cou coupé, perdre la tête sur l'échafaud. Pomenars ne fait que sortir de ma chambre; nous avons parlé assez sérieusement de ses affaires, qui ne sont jamais de moins que de sa tête; le comte de Crémancé veut à toute force qu'il ait le cou coupé; Pomenars ne veut pas; voilà le procès, SÉV. 70. || Barbe coupée. Cheveux

coupés. || Familièrement. Elle venait d'être coupée [d'avoir les cheveux coupés], SÉV. 44. || Cette locution n'est plus usitée du tout. || 2^e Terme d'architecture. Pan coupé, surface qui remplace l'angle à la rencontre de deux pans de mur. || Terme de peinture. Contour coupé, contour qui n'est pas bien tournant et qui, étant tranché trop net, paraît dur. || 3^e Interrompu. Pays coupé de canaux. La route est fort coupée et le pays difficile, J. J. ROUSS. ÉM. v. Le royaume de Siam, quoique coupé par une chaîne de montagnes qui va se réunir aux rochers de la Tartarie, est d'une fertilité prodigieuse, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 42. || Terme militaire. Dont la retraite est interceptée. L'ennemi coupé par une manœuvre audacieuse. Il annonce que la première ligne de Murat a été surprise et culbutée, sa gauche tournée à la faveur des bois, son flanc attaqué, sa retraite coupée, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 44. || 4^e Terme de marine. Pont coupé, élévation d'une partie du pont de certains bâtiments de commerce. || 5^e Châtré. L'Angleterre ne permet pas la sortie de ses chevaux s'ils ne sont coupés, MONTESQ. *Esp.* xx, 42. || 6^e Fig. Voix coupée par les sanglots. Les échos assoupis ne livrent au zéphyre Que des soupirs mourants, de silence coupés, LAMART. *Méd.* II, 2. || Terme de littérature. Style coupé, style à phrases courtes, et aussi celui où l'orateur, paraissant entraîné par la passion, ne fait pas toujours les phrases complètes, supprime quelque liaison entre les propositions, n'achève pas toujours sa pensée et la laisse deviner en partie. Sa conversation était légère, agréable et instructive par le grand nombre d'hommes et de peuples qu'il avait connus; elle était coupée comme son style, pleine de sel et de saillies, sans amertume et sans satire, D'ALEMBERT, *Éloges, Montesquieu*. || Phrase, strophe bien coupée, phrase, strophe où les repos sont bien mé-nagés. || 7^e Point coupé, espèce de dentelle faite avec des feuilles pointues. || 8^e Terme de blason. Ecu coupé, écu divisé par le milieu, de droite à gauche, par une ligne horizontale ou dans le sens de la fasce. || Animaux coupés, têtes de loups, de sangliers et autres animaux, ou pieds et autres membres, quand ils paraissent nettement séparés du corps. Coupé de l'un ou l'autre, se dit quand, sur un écu ainsi coupé, il y a un animal ou autre pièce ou meuble brochant sur le tout, qui est pareillement coupé, en sorte que l'émail du chef se trouve en la pointe, et, réciproquement, celui d'en bas se trouve en haut. || 9^e Mélangé avec un autre liquide de force moindre. Du vin coupé d'eau. Les vins forts sont coupés avec des vins plus légers. || Absolument. Mélangé avec de l'eau. Lait coupé. Bouillon coupé. || Proverbe. Pain coupé n'a point de maître.

2. COUPÉ (kou-pé), s. m. || 1^e Voiture bourgeoise, dont la caisse n'a qu'un fond. Un joli coupé. || Adjectivement. Carrosse coupé. || Compartiment antérieur d'une diligence. Prendre une place dans le coupé. || Dans les chemins de fer, coupé-lit, wagon disposé pour le transport de malades ou de blessés. Coupé simple, compartiment où l'on n'a pas de vis-à-vis, exactement comme dans le coupé d'une diligence. || 2^e Pas de danse autrefois fort en usage. On en distinguait plusieurs : le plus ordinaire comprenait un demi-coupé, c'est-à-dire un plié relevé avec changement de pied, suivi d'un pas glissé. Vois-tu ce petit trait de feinte que voilà? Ce fleuret? ces coupés courant après la belle? Dos à dos, face à face, en se pressant sur elle? MOL. *Fâch.* I, 5. || Demi-coupé, pas de danse qui commence le coupé. Il consiste à rapporter devant le pied qui est derrière, ou réciproquement, en pliant les genoux et se relevant aussitôt. Le demi-coupé exige deux temps; il se fait en avant, en arrière ou de côté. || 3^e Terme d'escrime. Coupé sur pointe ou, simplement, coupé, mouvement de l'épée qui équivaut, quant au résultat, à un dégagement. || 4^e Terme de musique. Mot qui, écrit sur une note, marque que l'on doit la frapper, mais l'abandonner à l'instant, sans lui donner sa valeur de durée. || 5^e Terme de blason. Une des quatre partitions de l'écu. || 6^e Terme de marine. Élévation de quelques centimètres faite à l'arrière sur le pont d'un bâtiment.

— ÉTYM. Coupé 1.

4. COUPEAU (kou-pô), s. m. Sommet d'un coeur, d'une montagne. Pour grimper au coupeau Du Farnasse français, RÉGNIER, *Sat.* II. Voyez-vous au-dessous de ce petit coupeau Le berger Alcidor qui mène son troupeau? RACAN, *Berg.* acte II, sc. 4. || Vieux.

— HIST. XII^e s. Quant ne porent le saint hors del inustier geter, Enz el chief de l'espée grant colp li vait duner, Si que de la curune le cupel emporta,

Th. le mart. 450. || XIV^e s. Bouchier li couru encore sus à tout un grant coustel et l'en feri tellement qu'il le profendi du couplet de la teste jusques au tronc, DU CANGE, *copa*. || XV^e s. Car par tropeaux, Nonobstant les cris et rappeaulx Des bons, couvris tes les coppaeux. Des heaulmes, A. CHARTIER, *Le livre des 4 dames*. Quant le suppliant eut amassé sa hachette, remonta au dit arbre jusques au coupel d'icellui, DU CANGE, *copa*. || XVI^e s. Les plantes humides seront posées en lieu arroussé par le moyen de la fontaine sourdant au coupeau de la montaignete, O. DE SERRES, 600.... Le coupeau Du chevelu Par-nasse, RONSARD, 476. Quand la fureur qui bat les grands coupeaux.... DU BELLAY, II, 26, verso. Ils vindrent à se montrer tout soudain au coupeau de la montagne, AMYOT, *Sylla*, 40. Par les montagnes dont il est parlé en pluriel, on entend communément Sion et Moria, qui estoient deux coupets prochains l'un de l'autre comme des cornes, CALVIN, 287. Depuis le coupet de la teste jusques à la plante des pieds on n'y trouvera un seul grain de bien, ID. *Instit.* 604.

— ÉTYM. Diminutif de l'anc. franc. *coppe*, sommet (voy. DU CANGE, *coppa*); picard, *coupet*, *couplet*, faîte, *coupinette*, cime d'un arbre; norm. *coupet*, cime; wallon, *copète*, sommet; espagn. *copa*, coupe et sommet, *copete*, cime; kymri, *cop* et *cpa*; flamand, *kop*; haut-allem. *Kuppe*, cime. Tous ces mots paraissent provenir d'une certaine assimilation entre l'apparence d'une *coupe* renversée et le sommet d'un coteau et puis de tout autre objet (voy. COUPOLE).

† 2. COUPEAU (kou-pô), s. m. Bande de carton, contenant cinq cartes sur sa largeur. On dit aussi coupon. || S. m. plur. Terme de gravure. Parties du métal que le burin enlève.

— ÉTYM. Le même que *coapeau*.

† COUPE-BOURGEON (kou-pe-bour-jon), s. m. Petit insecte qui, pendant les mois de mai et de juin, fait de grands dégâts parmi les jeunes pousses; il en coupe l'extrémité, ce qui les fait périr. Dit aussi bêche, lisette. || Au plur. Des coupe-bourgeons.

— ÉTYM. Couper, et *bourgeon*.

† COUPE-BOURSE (kou-pe-bour-s'), s. m. Ancien nom des filous qui enlevaient subtilement la bourse et autres objets. || Au plur. Des coupe-bourses.

— HIST. XVI^e s. Ayant condamné un coupe-bourse d'avoir l'aureille coupée, DES ACCORDS, *Bigarrures des entends-trois*.

— ÉTYM. Couper, et *bourse*; voleurs ainsi nommés, parce qu'ils coupaien les cordons qui anciennement tenaient la bourse.

† COUPE-CERCLE (kou-pe-sèr-kl'), s. m. Instrument qui sert à couper circulairement le carton employé à faire des sphères et autres pièces pour l'astronomie et la géométrie. || Terme de menuisier. Vilbrequin armé d'une couronne tranchante. || Au plur. Des coupe-cercles.

— ÉTYM. Couper, et *cercle*.

† COUPE-CHOUX (kou-pe-chou), s. m. || 1^o Frère coupe-choux, religieux qui n'est d'aucune considération dans son couvent, et, par dérision, un moine. Ah! préferez à leur audace [de Voltaire et des siens] L'esprit d'un frère coupe-choux, BÉRANG. *Missionn. de Montrouge*. || Par extension, homme sans considération. Le duc de Béthune, son mari, n'était qu'un frère coupe-choux qu'on tolérait à cause d'elle, ST-SIM. 302, 482. || 2^o Coupe-chou; au plur. Des coupe-choux, nom qu'on a donné, par ironie, à un sabre très-court porté par les fantassins.

— ÉTYM. Couper, et *chou*; dénomination passée sans doute du frère chargé du soin des légumes à un sens de moquerie.

† COUPE-CORS (kou-pe-kor), s. m. Terme de pédicure. Instrument qui sert à couper les cors.

— ÉTYM. Couper, et *cor*, durillon.

COUPE-CUL (kou-pe-ku), s. m. || 1^o Au lansquenet se dit quand celui qui donne ne fait pas une seule carte et amène la sienne la première. || Vieux. On dit maintenant coupe-gorge. || 2^o Jouer à coupe-cul, jouer une seule partie sans donner de revanche.

— HIST. XVI^e s. Le roi Henri IV, ayant pris Mantes, voulant se divertir, joua une partie de pauline contre des boulanger de la ville, qui lui gagnèrent son argent et ne lui voulurent donner sa revanche, parce que, disoient-ils, ils avoient joué à coupe-cu en trois parties, *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, Cologne, 1719, t. II, dans RICHELET.

— ÉTYM. Couper, et *cul*.

† COUPÉE (kou-pée), s. f. Terme de marine. Ouverture faite dans la muraille d'un navire au-dessus du pont supérieur.

— ÉTYM. Couper.

† COUPE-FAUCILLE (kou-pe-fô-si-l'), ll mouillées), s. f. Un des noms vulgaires du fusilier. || Au plur. Des coupe-faucilles.

— ÉTYM. Couper, et *faucille*.

† COUPE-FOIN (kou-pe-soin), s. m. Instrument propre à couper, à trancher le foin conservé en tas ou en meule. || Au plur. Des coupe-foin.

— ÉTYM. Couper, et *foin*.

† COUPE-GAZON (kou-pe-ga-zon), s. m. Instrument pour détacher le gazon par plaques. || Au plur. Des coupe-gazon.

— ÉTYM. Couper, et *gazon*.

COUPE-GORGE (kou-pe-gor-j'), s. m. || 1^o Endroit écarté, maison mal famée où l'on court risque d'être assassiné ou volé. Il semble qu'il ait passé toute sa vie dans un coupe-gorge, SÉV. 597. Moabdar est devenu fou, Babylone est un grand coupe-gorge, VOLT. *Zadig*, 45. || Par extension. Les académies de jeux sont souvent des coupe-gorge. Le monde est un coupe-gorge, il n'y a que fraude, ST-ÉVREM. dans RICHELET. Apprenez, maître Jacques, vous et vos pareils, que c'est un coupe-gorge qu'une table remplie de trop de viandes, MOL. *l'Avare*, III, 5. Allons, c'est trop souffrir les chagrins qu'on nous forge; Tirons-nous de ce bois et de ce coupe-gorge, MOL. *Mis.* v, 4. On joue le hoca : c'est un coupe-gorge, SÉV. 224. Allons voir mon notaire; et sortons, si je puis, Du coupe-gorge affreux et du bois où je suis, REGNARD, *Ménéchmes*, IV, 6. Un de mes amis me raconte une scène tragique dont il venait d'être témoin dans un de ces coupe-gorge à tapis vert dont je parlais tout à l'heure, CH. DE BERNARD, *la Peau de lion*, § 10. || 2^o Au lansquenet, coupe-gorge, se dit du malheur de celui qui, ayant la main, tire sa carte avant que d'en avoir tiré aucune de celles des joueurs; ce qui lui fait perdre tout ce qui est sur le tapis. Il a fait trente fois coupe-gorge aujourd'hui, REGNARD, *le Joueur*, I, 7. Le hasard fit qu'elle [la grande duchesse] coupait M. le Grand, et qu'elle lui donna un coupe-gorge, ST-SIM. 477, 440. || 3^o Terme de marine. Courbe de charpente qui, formant la gorge du vaisseau, se courbe vers l'étrave et sous l'éperon. || Au plur. Des coupe-gorge.

— HIST. XIII^e s. Et fist en sa manche glacier Ung bien trenchant rasoer d'acier, Qu'il fist forgier à une forge, Que l'en apele cope-gorge, *la Rose*, 42300. Coupe-gorge [sorte d'arme] qui n'est du frère [ne sort du fourreau], Fors quand larrecin vet en fureur, *Fabliaux mss.* n° 7615, t. II, f° 191, dans LACURNE, au mot *fuerre*. || XV^e s. Un grand coustel, appellé coppegorge, autrement ganivete, DU CANGE, *copagorgius*.

— ÉTYM. Couper, et *gorge*.

† COUPEILLON (kou-pè-lion, ll mouillées), s. m. Terme de pêche. Petite trubie pour retirer le poisson des poches d'une bordigüe.

COUPE-JARRET (kou-pe-ja-rè), s. m. Brigand, assassin de profession. S'étant écrié avec un transport de joie que le coadjuteur n'aurait plus tant de crieurs à gage dans la salle du palais, et le président de Mesmes ayant ajouté, ni tant de coupe-jarrets.... RETZ, *Mém. t. I, liv. 2, p. 390*, dans POUGENS. Je vis ces Albanais qui sont des coupe-jarrets enrôlés, P. L. COUR. *Lett. I, 69*.

— REM. Des grammairiens ont dit que, ne s'agissant pas de couper un seul jarret, il fallait écrire un *coupe-jarrets*. D'autres ont remarqué que, admettant un *coupe-jarret*, il fallait écrire au pluriel aussi des *coupe-jarret*, la pluralité tombant non sur *jarret*, mais sur *hommes* sous-entendu. L'Académie écrit un *coupe-jarret*, des *coupe-jarrets*.

— ÉTYM. Couper, et *jarret*.

† COUPE-LANDE (kou-pe-lan-d'), s. m. Sorte de houe en fer avec laquelle on coupe, entre deux terres, les ajoncs et les autres plantes qui obstruent les terrains incultes. || Au plur. Des coupe-lande.

— ÉTYM. Couper, et *lande*.

† COUPE-LÉGUMES (kou-pe-lé-gu-m'), s. m. Instrument pour couper les légumes en menus morceaux. || Au plur. Des coupe-légumes.

— ÉTYM. Couper, et *légumes*.

COUPELLATION (kou-pèl-la-sion), s. f. Terme de chimie. Opération par laquelle on sépare l'argent des autres métaux avec lesquels il est uni, excepté de l'or.

— ÉTYM. *Couppelle*.

COUPELLE (kou-pè-l'), s. f. || 1^o Petit vase fait avec des os calcinés, réduits en poudre, puis délayés dans l'eau, et dont on se sert pour la coupellation. Mettre à la coupelle. Passer à la coupelle. || Or ou argent de coupelle, or, argent très-fin, qui a passé par l'essai de la coupelle. || Fig. Mon cœur s'est purifié à la coupelle de l'adversité, J. J.

ROUSS. Prom. 4. || 2^o Terme de marine. Pelle de fer-blanc, qui sert aux canonniers pour prendre de la poudre.

— HIST. XV^e s. Je crois qu'homme n'est si rusé, Fust fin comme argent de coupelle, Qui n'y laissast lingue et drapelle, VILLON, dans le *Dict. de DOCHÉZ*.

— ÉTYM. Lat. *cupella*, diminutif de *cupa*, cuve, coupé (voy. CUVE) : proprement petite coupe.

COUPELLÉ, ÉE (kou-pèl-lé, lée), part. passé. Argent coupellé.

COUPELLER (kou-pèl-lé), v. a. Terme de chimie. Passer un métal à la coupelle.

— ÉTYM. *Couppelle*.

† COUPEMENT (kou-pe-man), s. m. Terme de charpentier. Action de couper une pièce avec la scie.

— HIST. XVI^e s. Coupelement [action de couper], COTGRAVE.

— ÉTYM. Couper.

† COUPE-PAILLE (kou-pe-pa-l'), ll mouillées), s. m. Instrument pour couper la paille en fragments très-petits. || Au plur. Des coupe-paille.

— ÉTYM. Couper, et *paille*.

† COUPE-PÂTE (kou-pe-pâ-t'), s. m. Terme de boulanger. Instrument pour couper la pâte || Au plur. Des coupe-pâte.

— ÉTYM. Couper, et *pâte*.

† COUPE-QUEUE (kou-pe-keûe), s. m. || 1^o Instrument de chirurgie vétérinaire composé de deux branches, l'une mâle, qui porte un tranchant demi-circulaire, l'autre femelle, qui est creusée d'une cavité correspondante. || 2^o Platine de cuivre que l'on chauffe, et sur laquelle on aplatis l'extrémité inférieure des chandelles à la baguette. || 3^o Instrument pour couper les queues des peaux qu'on veut passer en mègie. || Au plur. Des coupe-queues.

— ÉTYM. Couper, et *queue*.

COUPER (kou-pé), v. a. || 1^o Diviser un corps avec un instrument tranchant. Couper du pain avec un couteau, du bois avec une hache. David, rencontrant Saül à son avantage, après lui avoir sauvé la vie malgré les instances de tous les siens, se sentit saisi de frayeur pour lui avoir seulement coupé le bord de sa robe et avoir mis la main, quoique d'une manière si innocente, sur sa personne sacrée, BOSS. VARIAT. 5^e avert. § 30. || Familièrement. À couper au couteau, se dit de choses épaisse, d'un liquide plus consistant qu'il ne doit l'être. Un brouillard, une fumée à couper au couteau. Voilà un bouillon à couper au couteau. Quelques verres d'un gros vin à couper par tranches, J. J. ROUSS. CONF. II. || Absolument. Ce rasoir coupe bien. || Couper la bourse à quelqu'un, lui voler sa bourse. || Couper la gorge à quelqu'un, et, populairement, le sifflet à quelqu'un, l'égorger, le tuer. On coupa la gorge à tous les Français dans les Vêpres siciliennes. || FIG. Couper la gorge à quelqu'un, lui faire perdre sa position, lui causer un grand dommage. || FIG. Couper le sifflet à quelqu'un, le rendre muet. || Familièrement. Je lui couperai les oreilles, se dit par exagération et par menace. Laissez-moi, je lui veux couper les deux oreilles, MOL. TART. V, 2. || On dit aussi couper le nez. Laissez-moi lui couper le nez. — Laissez-le aller; Que feriez-vous, monsieur, du nez d'un marguillier? REGNARD, *Ménéchm.* III, 44.

|| Couper le visage à quelqu'un d'un coup de cravache, lui asséner un coup de cravache à travers la figure. || FIG. Couper la jupe, couper la robe au cul, façon de parler grossière qui se dit à des prostituées ou à des femmes qui ne valent pas mieux. Il me ferait couper ma jupe; Ma foi, je ne suis pas si dupe, SCARR. *Virg. travesti*, dans LEROUX, *Dict. comique*. || FIG. Couper l'herbe sous le pied à quelqu'un, le supplanter dans une affaire. || Couper pied à un abus, en ôter la cause. || Couper bras et jambes à quelqu'un, lui ôter tout moyen d'agir efficacement, et aussi lui causer une consternation grande. Cette nouvelle m'a coupé bras et jambes. Je m'en consolerai quand je verrai Phocas Croire asservir son trône en se coupant le bras, CORN. HERACL. IV, 5. || FIG. Quelle horreur d'embrasser un homme dont l'épée de toute ma famille a la trame coupée! CORN. HOR. V, 3. Si vous voulez couper d'une race odieuse dans ses derniers rameaux la tige dangereuse, VOLT. ORPHEL. III, 4. || Couper le mal à sa racine, l'attaquer à sa source et l'extirper. C'en est encor bien moins [de prudence] alors qu'on s'imagine Guérir un si grand mal sans couper la racine, CORN. CINNA, II, 2. || 2^o Se couper, couper à soi-même. Se couper les ongles. Coupez-vous du pain. En taillant sa plume, il s'est coupé le doigt. Quand on eut appris sa mort chez les barbares, la douleur fut extrême, ils se coupèrent les cheveux, coupèrent les crins de leurs chevaux et de leurs mulets, et remplirent tout le camp

de cris et de gémissements, ROLLIN, *Hist. anc. Oeuvres*, t. III, p. 259, dans POUGENS. || Se couper la gorge, se donner la mort en s'ouvrant la gorge. || Se couper la gorge avec quelqu'un, se battre en duel avec lui. Mon ami, lui dit le chevalier, j'ai autant d'envie que vous de me couper la gorge, car je suis outré de dépit; mais ce ne sera pas avec vous, s'il vous plaît, MARMONT. *Contes mor. Lauret*. || 3^e Tailler d'une certaine façon. Il s'entend bien à couper les pierres. Couper un habit. La voilà qui me coupe des serviettes, SÉV. 224. || Terme de gravure. Conduire d'une certaine manière le burin. Ce graveur coupe bien le cuivre. Exécuter en creux ou en relief différents ornements. || Terme de sculpture. Couper le plâtre, faire à la main des moulures ou autres ornements en plâtre. || Terme d'architecture. Couper du trait, faire le modèle d'une voûte ou d'une pièce de trait en petit, avec de la craie, du plâtre, etc. || Absolument, en termes de cordonnier et de tailleur, tailler le cuir ou l'étoffe selon les règles du métier. Il coupe bien. || En termes de jardinage, couper à l'épaisseur d'un écu, couper en moignon, couper en talus, couper en pied de biche, couper carrément, termes de LA QUINTINIE, *Jardins*, t. I, dans RICHELET. || 4^e Enlever, retrancher une partie d'une chose. Couper un pan de bois. || En termes de maçonnerie, couper une pierre, en ôter trop, de sorte qu'elle ne peut pas servir à l'endroit où elle était destinée. || En termes de chirurgie, couper un membre, l'amputer. Couper dans le vif, couper, pour mieux extirper un mal, tout autour dans les chairs vives. || Fig. Couper dans le vif, prendre des mesures énergiques pour mettre fin à une situation mauvaise. || Terme de vétérinaire. Couper un animal, le châtrer. || 5^e Barrer, détourner, intercepter. Couper le cours d'une rivière. Couper une route, un passage. Les ponts furent coupés pour empêcher les ennemis de passer. || Couper le chemin à quelqu'un, le lui barrer, passer devant lui. Son fils et deux valets me coupent le chemin, CORN. *le Ment.* II, 5. Ils avaient coupé le chemin aux Madianites, BOSS. *Polit.* Il fait signe aux siens, qui étaient de l'autre côté de l'arbre, de couper le chemin au perfide Adraste, FÉNEL. *Tél.* XX. Depuis, les Russes ont reproché à Napoléon de ne s'être point décidé à cette manœuvre; mais ont-ils assez songé qu'aller ainsi se placer par delà un fleuve, une ville forte et une armée ennemie, c'eût été, pour couper aux Russes le chemin de leur capitale, se faire couper à soi-même toute communication avec ses renforts, ses autres armées et l'Europe? SÉOUR, *Hist. de Nap.* VI, 3. || Couper les communications, couper les vivres à une place assiégée, empêcher qu'elle ne communique avec le dehors, qu'elle ne se ravitaillle. || Fig. Coupons dès cette nuit tout accès à ses vœux, ROTR. *Vencesl.* III, 3. À tous nos démêlés coupons chemin, de grâce, MOL. *Mis.* II, 4. || Couper les vivres à quelqu'un, cesser de subvenir à ses dépenses, lui refuser de l'argent. || Couper le feu, circonscrire, borner l'action de l'incendie. Des capucins travaillèrent si bien qu'ils coupèrent le feu, SÉV. 20. || Par analogie. Couper la fièvre, empêcher le retour des accès. Avec la seconde écorce du sassafras, ils [les sauvages] coupent les fièvres, CHATEAUBR. *Amér.* 96. || Fig. Je coupe en lui tout intérêt de mentir, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 6^e Passer devant quelqu'un en le séparant de la personne ou de la chose vers laquelle il va. Elle coupe la duchesse et donne la serviette, SÉV. 27. Tantôt il vous quitte brusquement pour joindre un seigneur ou un premier commis, et tantôt, s'il les trouve en conversation avec vous, il vous coupe et vous les enlève, LA BRUY. IX. Vardes convint avec mon père que le carrosse de M. de Vardes couperait celui de mon père, ST-SIM. 40, 449. Tous [au conseil d'État] étaient assis, et les conseillers d'État y coupaien les secrétaires d'État et le contrôleur général, ID. 447, 7. || Terme de manège. Couper la volte ou le rond, changer de main en faisant des voltes. || 7^e Séparer, diviser. Je couperai cette pièce en deux par une cloison. Ils ont coupé de trop grandes pièces, pour avoir des logements mieux distribués, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 40. || Se croiser avec. Ce chemin coupe la route d'Orléans. Une ligne qui en coupe une autre à angle droit. || Couper l'eau, couper le courant, aller en travers ou en remontant. || Fig. Couper à quelqu'un sa journée, déranger le plan de ses occupations. || Terme de marine. Le vaisseau coupe la lame, quand l'avant court sur la lame et la traverse. || On dit aussi couper la ligne de l'ennemi, quand un ou plusieurs vaisseaux la traversaient et la séparaient en deux, rendant ainsi l'une des parties inutiles pour le combat, alors que les vaisseaux à vapeur n'existaient pas. À Trafalgar, les Anglais coupèrent la ligne française. || Fig. Couper l'équateur, traverser

l'équateur. || 8^e Terme de jeu de carte. Prendre avec l'atout une carte de son adversaire. Je coupe le carreau. Le jeu rassemble tout; il unit à la fois Le turbulent marquis, le paisible bourgeois; La femme du banquier, dorée et triomphante, Coupe orgueilleusement la duchesse indigente, REGNARD, *le Jouer*, III, 6. || Absolument. Je coupe à carreau. || 9^e Empêcher, en parlant de la voix, de la parole. La Parque à ce mot lui coupe la parole, CORN. *Rodog.* V, 4. Ce n'est que la douleur qui lui coupe la voix, ID. *Théod.* V, 9. Peut-être, si la voix ne m'eût été coupée, L'affreuse vérité me serait échappée, RAC. *Phèdre*, IV, 5. Ses pleurs précipités ont coupé mes discours, ID. *Baj.* III, 4. || Couper la parole à quelqu'un, l'interrompre en la prenant soi-même. Couper la parole à son maître, LA BRUY. IV. Néron lui coupe la parole et lui réplique que Claude ne fit jamais accuser personne, DIDER. *Ess. s. Claude*. || 10^e Gincer, en parlant du froid. Le froid m'a coupé les lèvres. || Ce vent coupe la figure, il est vif et froid. || 11^e Tempérer un liquide par un autre. Couper du vin blanc avec du vin rouge. || Absolument. Couper, c'est mélanger d'eau. Couper le bouillon. On a beau couper le lait de mille manières, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || 12^e Couper le style, faire des phrases courtes et d'où les liaisons sont absentes. || Mettre les repos dans les phrases, dans les vers. Ce vers est heureusement coupé. L'orateur a mal coupé ses phrases. Il faut couper vos phrases à propos; mais il y a une manière de les couper qui, bien loin d'interrompre l'harmonie, sert à la continuer, D'OLIVET, *Prosodie fr.* art. V, § 2. || Terme de musique. Couper les sons, marquer un silence d'un son à l'autre. || 13^e À la paume, couper le coup, couper la balle, pousser la balle de manière qu'elle ne fasse point de bond. Ils la touchent en biaisant de leur raquette, ce qu'ils nomment couper, DESC. *Diopt.* 5. || Terme de jeu. Couper cul, se retirer après avoir gagné et sans donner de revanche. || Couper les dés, les jeter en retirant le cornet, pour qu'ils restent à la même place. || 14^e Couper court, abréger. Je dirais beaucoup de choses sur ce sujet que je coupe court par mille raisons, SÉV. 346. || Absolument. Couper court au discours; et, elliptiquement, couper au discours. Tout cela va le mieux du monde, Mais enfin coupons au discours, MOL. *Amph.* III, 44. || Par extension, mettre un terme. Coupons court Aux erreurs de la jeunesse, BÉRANG. *Chap.* || Couper court à quelqu'un, le quitter brusquement en lui faisant une réponse brève et décisive. Et absolument: Monsieur, point tant de paroles, coupons court. || 15^e V. n. Passer la racloire sur une mesure de grains qui est comble. || 16^e Couper à travers champs, par le plus court chemin, se diriger par la ligne la plus courte. || Terme de vénérie. Un chien coupe, lorsqu'il veut gagner la tête de la meute ou lorsqu'il manque de force. || 17^e Terme de peinture. On dit qu'une couleur coupe quand elle n'est pas assez fondue. || 18^e Terme de danse. Exécuter le pas dit coupé. || Terme d'escrime. Exécuter le dégagement dit coupé. Couper sous le poignet, dégager par-dessous le poignet de son adversaire. Couper sur pointe, porter une botte en dégagant par-dessus la pointe de l'épée de l'adversaire. || On dit aussi couper la mesure, la dégager. || 19^e Terme de jeu de cartes. Séparer en deux un jeu de cartes, après que celui qui les tient les a bien mêlées. || Au jeu du lansquenet, prendre carte et se mettre au nombre des joueurs. Il coupait. || 20^e Terme de marine. Couper à terre, aller directement le cap sur la terre. || Passer entre un vaisseau et un autre. Dans ce moment-là j'avais Ruyter par mon travers, et je voyais l'arrière-garde ennemie dans nos eaux, qui pouvait, en revirant, couper entre notre corps de bataille et la division de M. Gabaret, MÉM. DE VILLETTÉ, en 1675, dans JAL. || 21^e Se couper, v. réfl. Se blesser avec un instrument tranchant. Elle s'est coupée à la main. || Terme de manège. On dit que des chevaux se coupent, quand ils s'entre-heurtent les jambes, ou quand, avec l'un des fers, ils se blessent le boulet de l'autre pied. || Se dit aussi des enfants et des personnes grasses, lorsqu'il leur vient des excoriations aux plis que forme la peau. || 22^e Être coupé. Le roc cède et se coupe aisément. || En parlant des étoffes, se gâter par les plis. Les étoffes fortes se coupent plutôt que celles qui sont souples et déliées. || 23^e S'entre-croiser. Ces deux lignes, ces deux routes se coupent. || 24^e Fig. Se contredire dans ses assertions. On se coupe aisément quand on ne dit pas la vérité. Ces deux réponses se coupent, BOSS. NOUV. MYST. 90. La comtesse de Soissons, craignant toujours qu'on ne lui eût fait quelque finesse, tourna tant Vardes qu'il se coupa sur deux ou trois choses,

MME DE LA FAYETTE, *Hist. d'Henr. d'Anglet. Oeuvres*, t. III, p. 157, dans POUGENS.

— HIST. XI^e s. Si ça avert que alquen colpe le poin à autre u le pied, LOIS DE GUILL. 43. || XI^e s. Au bon destrier [il] a l'eschine coupée, RONC. p. 86. Ne faiz pas cum saint Pierre qui dona la colée; Al serf al prince avait l'oreille coupée, TH. LE MART. 90. Par douz [deux] feis i fu pris: si l'en laissa aler, Mais ainceis li fist l'um les oreilles couper, ib. 34. || XIII^e s. Et li François lor remanderent qu'il i seroient l'endemain devant tierce, et le [l'ormeau] copperoient ou despit de lui, CHR. DE RAINS, p. 63. Se feme tient bos [bois] en douaire, elle ne le poet couper devant que il ait sept ans accomplis, BEAUM. XIII, 7. Et quant il les orent pris, il lor coperent les testes à toz, ID. XXX, 63. Et lors il me portèrent à terre et me saillirent sur le cors pour moy coper la gorge, JOINV. 240. Mal apertement se partirent les Turs de Damiette, quant il ne firent coper le pont qui estoit de nez [nefs], ID. 246. || XIV^e s. Et on voit qu'uns larons qui se met à l'emblé, Il n'aconte noient d'une bourse à couper, BAUD. DE SEB. VI, 263. || XV^e s. Et à tant je coupe le compte de che chevalier, jusques cy après que j'en releveray le remenant, G. CHASTEL. CHRON. DES DUCS DE BOURG. I, 1, ch. 54. Que ce vin on ne coupe; Ainçois qu'on boive net; Je pry toute la troupe De vider le godet, BASSELIN, XVIII. || XVI^e s. S'estant si lourdement coupé [contredit], MONT. I, 39. C'estoit un precipice si droict et si coupé, que... ID. I, 156. Un mont coupé, rabotteux et inaccessible, ID. I, 176. Un langage trop serré, coupé, ID. I, 292. Murena en rencontra les uns fuyans, ausquelz il couppe le chemin et les desfeit, AMYOT, SYLLA, 40. Ses ennemis luy coupoient les vivres, IP. LUCULL. 4. La montée n'estoit pas fort roide ny coupée [à pic], ID. ib. 53. Il faut couper la cause de la fièvre par son contraire, PARÉ, XX, 5.

— ÉTYM. Coup; picard, coper; bourguig. cōpāi.

† COUPE-RACINES (kou-pe-ra-si-n'), s. m. Instrument propre à couper, à diviser en tranches plus ou moins minces les racines charnues. || Au plur. Des coupe-racines.

— ÉTYM. Couper, et racine.

† COUPERAS (kou-pe-rā), s. m. Terme de pêche. Sorte de poche pour prendre le poisson dans les bas parcs nommés courtines.

COUPERET (kou-pe-rē; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l's se lie: des koupe-rē-z affilés; couperets rime avec traits, succès, paix), s. m. || 1^e Sorte de large et lourd couteau, pour trancher ou hacher la viande. Samuel prend un saint couperet et il hache en morceaux le roi Agag, VOLT. PHIL. II, 269. || 2^e Terme d'émailler. Outil d'acier pour couper les filets d'émail. || 3^e Marteau tranchant pour fendre les pavés.

— HIST. XVI^e s. Des broches, des couperets et cousteaux de cuisine, AMYOT, CRASS. 14.

— ÉTYM. Couper; bourguig. cōpēb.

4. COUPEROSE (kou-pe-ro-z'), s. f. Nom ancien de divers sulfates: couperose verte, sulfate de fer; couperose blanche, sulfate de zinc; couperose bleue, sulfate de cuivre.

— REM. Dans une Déclaration du roi, nov. 1640, il est masculin: couperose blanc, couperose vert. Et un peu plus loin il est écrit: compros vert, compros blanc.

— HIST. XIV^e s. Lors le convient oster du feu et mettre la couperose et gomme, MÉNAGIER, II, 5. || XVI^e s. Matthole conseille de donner de la couperose dissoute en eau rose, parce qu'elle fait vomir et suer et asseller, PARÉ, XXIV, 27. La cataracte ou taie des yeux se fond par la subtile poudre de sucre candi, de tuthie, de couperose blanche, O. DE SERRES, 897.

— ÉTYM. Espagn. caparrosa; ital. copparsa; angl. copperas. La forme anglaise paraît indiquer que ce mot, d'origine allemande, représente Kupfer-asche, cendre de cuivre, chaux de cuivre, de Kupfer, cuivre, et Asche, cendre; bien qu'on ne trouve pas dans les dictionnaires Kupfersasche (on y trouve Bleiasche, chaux de plomb), le mot a pu venir en France d'un dialecte allemand des pays limitrophes.

2. COUPEROSE (kou-pe-ro-z'), s. f. Terme de médecine. Inflammation chronique et non contagieuse des glandes cutanées de la face, caractérisée par des pustules peu étendues, séparées, environnées d'une aréole rosée.

— HIST. XVI^e s. Parquoy, pour guarir sa couperose, on luy appliqueroit un vesicatoire fait de cantharides, sur toute la face, à fin d'attirer la matiere des boutons, PARÉ, XXIII, 36. Contre la

couperoze, autrement ditte goutte-roze, ces remèdes seront employés, o. DE SERRES, 966.

— ÉTYM. La *couperose médicale* est rouge; comment a-t-elle pris son nom de la *couperose minérale*, qui est bleue ou verte? Est-ce par une méprise sur la finale *rose* et par l'idée de *cuirré* qui est dans *couperose*? Est-ce par une corruption de *goutte-roze* en *couperose*? *Couperose*, au sens médical, tient-il à *coprose* (voy. ce mot), un des noms vulgaires du coquelicot? Ces questions restent non résolues.

COUPEROSÉ, ÉE (kou-pe-rô-zé, zée), *adj.* Terme de médecine. Atteint de couperose. Teint, visage couperosé. Je suis toujours couperosée, ma pauvre petite, et je fais toujours des remèdes, SÉV. t. III, leit. 314, dans POUGENS. C'était un assez gros homme [d'Huxelles], tout d'une venue, un grand visage couperosé, mais assez agréable, ST-SIM. 416, 7.

— HIST. XVI^e s. Son visage estoit fort coupperosé et semé de taches blanches par endroits, dont on dit que le nom de Sylla lui fut imposé à raison de sa couleur, AMYOT, *Sylla*, 2. Les ladres ont toute la face tumefiée et couperosée, de couleur rouge obscure, livide, PARÉ, XXXII, 40. L'autre, tout ventre, lippu, coppérosé... D'AUB. *Hist.* I, 413.

— ÉTYM. *Couperose* 2.

† **COUPEROSER** (kou-pe-rô-zé), *v. a.* Rendre couperosé. || Se couperoser, *v. réfl.* Devenir couperosé.

— HIST. XVI^e s. Il ne faudra qu'un hale qui bannera ou noircira vostre femme comme une moresque, qu'un vent qui vous la gersera, qu'une jaunisse qui la vous pallira, qu'une chaleur maligne qui la vous couperosera, *Contes de Cholières*, f° 159, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Couperose* 2.

† **COUPERU** (kou-pe-ru), *s. m.* Terme de pêche. Espèce de petite nasse pour le poisson qui reste dans les écluses ou courtines quand l'eau ne s'est pas retirée entièrement.

— ÉTYM. *Couper*, et *ru*, ruisseau.

† **COUPE-SÉVE** (kou-pe-sè-v'), *s. m.* Terme de jardinage. Petit emporte-pièce pour enlever un anneau d'écorce à la floraison, afin d'avoir le fruit plus tôt et plus beau. || *Au plur.* Des coupe-séve.

— ÉTYM. *Couper*, et *séve*.

† **COUPET** (kou-pè), *s. m.* Coquille univalve du genre cône.

† **COUPETÉE**, *s. f.* Voy. COPTÉE.

COUPE-TÊTE (kou-pe-tèt'), *s. m.* || 1^o Celui qui coupe des têtes. Un homme surnommé coupe-tête dans la Révolution à cause des meurtres qu'il avait commis. || 2^o Sorte de jeu où les enfants sautent tour à tour les uns par-dessus les autres. Jouer à coupe-tête. || Fig. On disait qu'on avait joué à coupe-tête, quand, après quelques séditions ou révoltes, l'autorité avait fait trancher la tête à plusieurs révoltés.

— HIST. XIV^e s. Jehan de la Mare, pour plusieurs paroles sentans commotion du pueple, fu jugié à avoir coppe-la-teste, DU CANGE, *copagorgius*. || XV^e s. [Messire Gautier de Mauny intercède en faveur des bourgeois de Calais] À ce point grigna le roi les dents et dit : Messire Gautier, souffrez vous; il n'en sera autrement; mais on fasse venir le coupe teste [bourreau], FROISS. I, 1, 324.

— ÉTYM. *Couper*, et *tête*.

COUPEUR, EUSE (kou-peur, peú-z'), *s. m.* et *f.* || 1^o Celui, celle qui coupe des étoffes ou des cuirs dans un atelier. || Tailleur d'habits chargé de la coupe de l'étoffe. || Coupeur de poil, ouvrier chapelier qui coupe le poil des peaux. || 2^o Celui, celle qui coupe les grappes en vendange. Des coupeurs et des hotteurs. || Se dit aussi de ceux qui coupent le bois aux colonies. Les coupeurs livraient le fruit de leurs peines, soit aux Jamaïcains qui leur portaient du vin de Madère, des liqueurs fortes, des toiles, des habits, soit.... RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 25. || 3^o Joueur au lansquenet. M. de Vendôme, qui était un des coupeurs, eut dispute avec un autre sur un mécompte de 7 pistoles, ST-SIM. 27, 53. || 4^o Coupeur de bourse, un adroit filou. Ces coupeurs de bourse sont bien aimables dans la conversation, SÉV. 430. C'est la vie des voleurs d'aujourd'hui et des coupeurs de bourse, VOLT. *Mœurs, av. propos.* || 5^o Terme de chasse. Coupeur, chien qui coupe, c'est-à-dire qui quitte la voie de la bête et prend les devants pour avoir l'avantage sur elle. Je monte donc dessus [mon cheval], et ma joie était pleine De voir filer de loin les coupeurs dans la plaine, MOL. *Fâch.* II, 7. || 6^o Terme de zoologie. Coupeur d'eau, nom vulgaire des becs-en-ciseaux ou des oiseaux du genre bec-en-ciseaux. || *S. f.* Coupeuse, nom d'une abeille. C'est aussi sous terre qu'il faut aller chercher le nid d'une autre abeille solitaire, dont l'industrie ne le cède guère à celle de la coupeuse de feuilles et qui travaille à

peu près sur le même modèle, BONNET, *Contempl. nat.* 12^e part. ch. 39.

— HIST. XIII^e s. Autrement iroit, se li mors ou li navrés estoit présentement avec le coupeur [celui qui a fait la blessure], BEAUM. LXIX, 4. || XIV^e s. Vilains, tu sembles miex pendeur de larrons Que ne fais charbonnier ne coupeur de jarrons, *Girart de Ross.* p. 2359. || XV^e s. Il n'y a pas mestier au monde qui ait besoin de plus grande habileté, que celui des coupeurs de bourses, coupeurs de pendants, DESPER. *Contes*, LXXXI. Un de ces venerables coupeurs de cuir [bourses], ID. ib. LXXXIII. Pour la nécessaire et prompte expedition des moissons, convient avoir nombre suffisant de coupeurs, o. DE SERRES, 428. Aussi estonné qu'un coupeur de bourses pris sur le fait, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 656, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Couper*.

† 4. **COUPIS** (kou-pi), *s. m.* Terme de marine. élévation verticale entre le pont coupé et le reste du pont.

† 2. **COUPIS** (kou-pi), *s. m.* Toile de coton des Indes.

† **COUPLAGE** (kou-pla-j'), *s. m.* Terme de mécanique. Assemblage. || Seizième partie d'un train de bois. || Bateaux qui descendant une rivière attachés latéralement deux par deux.

— ÉTYM. *Coupler*.

COUPLE (kou-pl'), *s. f.* || 1^o Lien pour attacher ensemble deux ou plusieurs choses pareilles. Une couple pour trois ou quatre chevaux. || 2^o Lien dont on attache deux chiens de chasse ensemble. Où est la couple de ces chiens? || 3^o Il se dit, par extension, de deux choses de même espèce, prises ensemble. Une couple d'œufs. Une couple de serviettes. Une couple de pigeons. Au bout d'une couple d'années de pénitence, Mme de Valentinois obtint son retour, ST-SIM. 44, 2. || Adverbialement. Et comme des forcats couple à couple liés, MAIR. *Mort d'Asdrubal*, IV, 4. || Terme de marine. Une couple de haubans, une paire de haubans, faite du même cordage, lequel est plié en deux par le milieu. || 4^o *S. m.* Le mari et la femme, l'amant et l'amante, ou deux personnes vivant ensemble dans des relations d'amitié ou d'intérêt. Heureux couple d'amants, notre grande Marie A pour vous combattu le sort, MALH. II, 40. Oui, je vous unirai, couple ingrat et perfide, CORN. *Cinna*, V, 2. Certain couple d'amis en un bourg établi, LA FONT. *Fabl.* VII, 42. Tout vivait en commun sous ce couple adoré, BOIL. *Sat.* XI. De ce couple perfide J'avais presque oublié l'attentat parricide, RAC. *Esth.* II, 3. Au lieu que, dans toute l'antiquité, à peine comptait-on pendant plusieurs siècles trois couples de vrais amis, Epicure avait su en réunir des troupes nombreuses dans une assez petite maison, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVI, 4^e part. ch. 3, art. 2, § 4. Vous êtes un couple de fripons qui me jouez d'intelligence, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 2. De ce couple qui s'aime Livrons la vie au sarcasme des cours, BÉRANG. *Cachet*. La barque errante Berça sur l'onde transparente Deux couples par l'amour conduits, LAMART. *Médit.* II, 4. || Par extension. Un couple de chiens, de pigeons, le mâle et la femelle. || 5^o Terme de marine. Deux pièces liées entre elles qui, placées sur un double rang, forment la membrure. Le maître couple. || Par abus. Couple simple, celui qui est formé d'une seule pièce. || On dit qu'un navire est en couple quand il en touche un autre de long en long, ou quand il se tient exactement par son travers, à petite distance. || Avirons à couple, avirons montés deux à deux, un de chaque bord. || 6^o Terme de pêche. Fil de fer un peu courbe, qui porte au milieu un petit poids, et aux deux bouts deux piles garnies d'hameçons. || 7^o Terme de mécanique. Nom donné à deux forces égales, parallèles et de direction opposée, qui sont appliquées l'une à l'extrémité d'un levier, l'autre à l'autre.

— REM. *Couple*, vu l'étymologie, aurait dû être toujours du féminin; mais la langue ayant hésité de très-bonne heure sur le genre, l'usage en a profité pour introduire des nuances dans l'emploi du féminin ou du masculin.

— SYN. 1^o UN **COPLE**, UNE **COPLE**. Un couple, au masculin, se dit de deux personnes unies ensemble par amour ou par mariage; il se dit de même de deux animaux unis pour la propagation. Une couple, au féminin, se dit de deux choses quelconques de même espèce, qui ne vont point ensemble nécessairement et qui ne sont unies qu'accidentellement. Il résulte que la construction peut varier, c'est-à-dire qu'on dira toujours, au singulier: un couple de pigeons suffit pour repeupler un pigeonnier; mais on dira au singulier, ou au pluriel, suivant l'idée de celui qui parle: une couple de poulets suffira bien ou suffiront bien pour notre dîner. || 2^o UNE

COPLE, UNE PAIRE. Une couple désignant deux choses qui ne sont unies qu'accidentellement, paire désigne deux choses qui vont ensemble par une nécessité d'usage, comme les bas, les souliers, ou une seule chose composée de deux parties ou pièces, comme des ciseaux, des lunettes, des pincettes. Une couple et une paire peuvent se dire aussi des animaux, mais la couple ne marque que le nombre et la paire y ajoute l'idée d'une association nécessaire pour une fin particulière. Un boucher achètera une couple de bœufs, c'est-à-dire deux. Un laboureur doit dire qu'il en achètera une paire, parce qu'il veut les atteler à la même charrue, BEAUZÉE.

— HIST. XII^e s. Cueilliez ces couples por ces chiens retenir, GARIN, dans DU CANGE, *cupla*. Mal culpe en fist li criatur; Tu [l'Eve] es trop tendre, e il [Adam] trop dur, ADAM, *Mystère*, p. 21. || XIII^e s. La dame gist lez sun ami; Ains mès si biau couple ne vi, MARIE, *Ivenec*. || XIV^e s. Et les delettacions nécessaires sont aucunes corporeles, et telles sont celles qui sunt en boire et mengier et vers oportunité de couple charnel, ORESME, *Eth.* 200. || XVI^e s. Il prend plus de plaisir quand on luy faict present d'un bon couple de bœufz, RAB. *Garg.* I, 39. Quand on te voit, il vient à maints Une envie dedans les mains De te prendre avec les gants doubles Pour en donner cinq ou six couples De souffletz.... MAROT, III, 45. Mémoire à mon solliciteur, Qui prend à Paris mes paquets, De m'envoyer par ce porteur Un couple de bons perroquets, ST-GELAIS, 250. Voici la jeune Cynthienne, Vesve de son Endymion: Belle couple, heureuse union, DU BELL. II, 76, recto. De maint propos ce couple [Enée et Achates] devisoit, ID. IV, 44, verso.... Je vis à sa mammelle Mignardement jouer ceste couple jumelle, ID. VI, 61, verso. Le plus beau couple de la chrestienté, MARG. *Nouv.* X. Une couple de beaux chevaux, ID. ib. xxvi. L'une des plus belles couples qui fust en la chrestienté, ID. ib. XL. Comme une couple de chevaux attelez à mesme timon, MONT. I, 483. La couple de vies, justement la plus noble qui feust en Plutarque, ID. III, 195. De quoy ils n'avoient pas tasté une couple de fois qu'ils ne changeassent vistement d'opinion, LANOUE, 708. Isocrates a escrit un plaidoyer en la defense de Alcibiades, touchant une couple de chevaux, AMYOT, *Alc.* 48. Peult estre ne sera il point mauvais d'entrelacer, parmy les exemples de ces grands personnages, une couple ou deux de ceux qui ont un peu trop inconsidérément abuzé de leur licence, ID. *Démétr.* 2. Une couple d'années, D'AUB. *Fæn.* IV, 44. J'en spicifierai un couple des plus apparentes [entreprises], ID. *Hist.* II, 469. Un couple de mois, ID. ib. II, 347. Un couple de javelots, ID. ib. III, 497. Les plus communes mesures sont: arpents, asernes, journaux, sesterées, acres, couples de bœufs, o. DE SERRES, 40.

— ÉTYM. Bourguig. *côple*; génev. *une couple de chevaux*; Berry, *couble*, *coube*; wallon, *cope*; sain-tong. *couble*; provenc. *cobla*; ital. *coppia*; anc. ital. *cobbola*; du latin *copula*, lien.

COPLE, ÉE (kou-plé, plée), *part. passé*. Attaché avec une couple.Je vois qu'ils se soucient D'avoir chevaux à leur char attelés De même taille, et mêmes chiens couplés, LA FONT. *Cal.* Nous fûmes envoyés au bagne couplés comme des chiens de chasse, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Par extension, réuni comme un couple. Nous fîmes nos sollicitations ensemble, couplés deux dans un carrosse, ST-SIM. 48, 212. Un cinquième fut souvent admis à ce conseil [d'Espagne] étroit; ce cinquième était bien couplé avec Orry, ID. 423, 402. || S'est dit de deux personnes logées ensemble, faute d'espace. La cour en hommes fut nombreuse, et tellement qu'à Compiègne les ducs furent couplés, ST-SIM. 60, 4. || Terme de marine. Flammes couplées, flammes dont la queue, au lieu de flotter, se dédouble pour donner certains signaux. || Dans les chemins de fer, roues couplées, roues accouplées.

COPLER (kou-plé), *v. a.* || 1^o Terme de vénérie. Attacher deux à deux des chiens de chasse. || 2^o Autrefois, loger deux personnes ensemble dans les occasions où les logements étaient marqués par des maréchaux des logis. On pouvait, pour honorer les princes du sang, coupler M. le Duc avec M. le duc d'Orléans, ST-SIM. 287, 446. || 3^o Coupler du linge, l'attacher en le cousant pour le donner au blanchisage. || Coupler un train de bois, en rassembler les parties.

— HIST. XII^e s. Li vers est d'une rime en cinq clauses cuplez; Mis langages est bons, car en France suinez, TH. *le mart.* 166. || XIII^e s. Enton lardier le saleras, Et de la pel fere porras Coroies à coplez flalaus, REN. 46027. Et tuit li autre s'entremenent,

Li uns se lie à l'autre et cople; Onc en estor ne vi tel cople, la Rose, 15847. || XIV^e s. Et prudence et vertu moral sont couplées et conjointes ensemble et as passions, ORESME, *Eth.* 319. Et les deux amistés dessus dites ne sont pas toujours couplées ensemble, ID. ib. 227. || XV^e s. Le chevalier nouvel dont nous parlons, se voulut, par son grand hardement, coupler main à main à un Flamand, *Bouciq.* I, ch. 9. Ces Allemans se coupoient deux à deux de bonnes cordes, et s'y mettoient cent à deux cents à la fois, COMM. VIII, 6. || XVI^e s. [Les choses élémentaires] Qui lors estoient ensemble mal couplées, Et l'une et l'autre en grand discord troublées, MAROT, IV, 42. Les vers sacrez, les celestes augures, Les pointz couplez, les magiques figures, DU BELL. VII, 65, verso. Et combien que je couple ici la richesse avec la vertu, si est-ce que je ne la mets que comme servante, LANOUE, 275. Quand les Thebains passoient leur temps aux exercices du corps, Epaminondas trouvoit moyen de les faire toujours coupler à la lucte aux Lacedæmoniens, AMYOT, *Pélop.* 43. Les seigneurs qui le suivioient se couperent avec ceux du pays pour passer les arcs triomphaux, D'AUB. *Hist.* II, 412. Nature a voulu que les animaux fussent aiguillonnés d'une ardeur et envie extreme de se coupler ensemble, PARÉ, XVIII, 4.

— ÉTYM. *Couple*; saintong. *coubler*.

COUPLET (kou-plè; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l's se lie: des kou-plè-z élégants; couplets rime avec traits, succès, paix), s. m. || 1^e Proprement, ce qui est accouplé. || Terme de serrurerie. Nom de deux pièces de fer jointes ensemble avec des charnières et des rivures. Les couplets servent de penture pour les portes et les fenêtres. || Couplets de presse, deux grosses charnières de fer qui attachent le grand châssis ou tympan au coffre de la presse. || Fusil dont le canon est formé de deux pièces vissées ensemble. || 2^e Fig. Terme de théâtre. Tirade, morceau de quelque étendue dit par un acteur sans interruption. || 3^e Ce qui est accouplé par la rime. Dans les chansons de geste, nom donné à une suite plus ou moins longue de vers sur une même rime. Un couplet sur la rime en in. Les chansons de geste sont composées de couplets monorimes. || 4^e Dans une chanson, ce qui est couplé, uni par le repos à la fin de la stance; et, de là, stance d'une chanson. Il tourne bien le couplet, il fait bien la chanson. Et fournir sans génie un couplet à Linière, BOIL. *Art p.* II. Denys, sur moi fais donc vite un couplet, BÉRANG. *Damoclès*. Et qu'une faible pointe à la fin d'un couplet, En dépit de Phébus, donne à l'art un soufflet, CORN. *Excuse à Ariste*. Acante ne se put tenir de réciter certains couplets de poésie que les autres se souvinrent d'avoir vus dans un ouvrage de sa façon, LA FONT. *Psyché*, I, p. 44. Par un couplet agaçant une belle, Chanter gaiement son martyre pour elle, BERNARD, *Art d'aimer*, II. || Couplets carrés, couplets de huit vers de huit syllabes chacun. || *Au plur.* Chanson. De joyeux couplets. Nous fîmes quelques couplets de ces Lériadas, HAMILT. *Gramm.* 8. Il [la Faye] fut outragé dans les fameux couplets qui causèrent les malheurs du poète célèbre J. B. Rousseau; mais il ne se vengea de l'outrage que par le mépris, D'ALEMB. *Éloges, la Faye*.

— HIST. XV^e s. Et fut le pont achevé, amené et dressé, sauf le dernier couplet qui tournoit de costé, prest à dresser, COMM. dans le *Dict. de DOCHEZ*. Les couplets ou charnières de l'arbaleste, DU CANGE, *copula*. Le suppliant print icelle boete et arracha avec les mains le clou qui tient la charnière ou couplet de la dite boite, ID. ib. || XVI^e s. Cela n'est pas de mon histoire, mais j'en ay bien voulu reciter ce couplet [trait, chapitre] en passant, CARL. VII, 4. Les plus jeunes [rossignols] ruminent pensifs, et prennent à imiter certains couplets de chanson; le disciple escoute la leçon de son précepteur.... MONT. II, 474.

— ÉTYM. Diminutif de *couple*; bourguig. *coplai*.

COUPLETÉ, ÉE (kou-ple-té, téé), part. passé. Coupleté par quelques railleur.

COUPLETER (kou-ple-té), je couplette, je coupletais, je coupletterai, je coupletterais, coupletant, coupleté), v. a. Faire des couplets contre quelqu'un. On l'a coupleté. || Vieux; on dit chansonneur.

— **COUPLETIER** (kou-ple-tié), s. m. Par dénigrement, faiseur de couplets médiocres. || On dit aussi coupleteur.

— ÉTYM. *Coupleter*.

— **COUPLIÈRE** (kou-pli-è-r), s. f. Portion d'un train de bois.

— ÉTYM. *Couple*.

COUPOIR (kou-poir), s. m. Instrument propre à couper, à rogner. || Instrument de monnayage, qui

sert à couper des lames d'or, d'argent, ou de cuivre, pour en faire des flans.

— ÉTYM. *Couper*.

COUPOLE (kou-po-l'), s. f. Terme d'architecture. La partie concave d'un dôme. La coupole du Panthéon. || Le dôme même. La coupole de St-Pierre à Rome. C'est ainsi que du sein des vastes métropoles, On voit un riche amas d'édifices épars S'élançer en clochers, s'arrondir en coupoles, Ou s'éten-dre et s'enfuir en immenses remparts, MASSON, *Helvétiens*, II. Cette capitale, justement nommée par ses poëtes Moscou aux coupoles dorées, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 4. || Fig. Les premiers objets qui s'offrirent à sa vue [de René] furent la vaste coupole d'un ciel bleu, CHATEAUBR. *Natch.* II, 403.

— ÉTYM. Ital. *cupola*, diminutif de *cupa*, coupe (voy. COUPE), par comparaison à une coupe renversée.

COUPON (kou-pon), s. m. || 1^e Petit reste d'une pièce d'étoffe. Les pièces de toiles et toilleries qu'on est dans l'usage de plier par feuillets, auront toutes leurs plis égaux, et il ne pourra être joint ou cousu ensemble plusieurs coupons, *Lettres patentes*, 28 juin 1780, art. 10. || 2^e Terme de finance. Coupon d'action, terme formé dans le XVIII^e siècle pour signifier une portion de la division d'une action. Chaque coupon de la compagnie des Indes portait l'empreinte du sceau de la compagnie. || Coupon d'intérêts, promesse d'intérêts jointe à une action et qu'on déta- che à une échéance déterminée. || 3^e Terme de théâtre. Coupon de loge, le billet qui donne droit à une loge en-tière. || 4^e Certaine quantité de bûches liées ensemble. Dix-huit coupons forment un train de bois flotté.

— HIST. XIII^e s. Des coupons de candelle, teille [telle] que on le [la] livre en l'ostel de Flandres, DU CANGE, *copallus*. || XV^e s. Et après ce destrier ve-noit le conte d'Estampes, qui sur ung coupon de lance portait son heaulme, JEH. DE SAINTRE, ch. 50. || XVI^e s. Quant aux sierges et coppons que on ap-porte à l'offrande en la dicte eglise, DU CANGE, ib.

— ÉTYM. *Couper*.

— **COUPONNÉ**, ÉE (kou-po-né, née), adj. Terme de blason. Partagé.

— HIST. XV^e s. Vint en très grant estat le conte de Cambruges, qui fist sa très riche bannière de broderie, à trois lambeaux couponnés d'argent, J. DE SAINTRE, 55.

— ÉTYM. *Coupon*.

— **COUPOUI** (kou-pou-i), s. m. Terme de botanique. Arbre de la Guiane, de la famille des myrtacées.

COUPURE (kou-pu-r'), s. f. || 1^e Division faite par un instrument tranchant. J'ai une coupure au doigt. Il y a une coupure à cette étoffe. || Plaie faite par un cheval qui s'entre-taille, qui se coupe. || 2^e Fossé qu'on ouvre pour faire écouter des eaux. Saigner une riziére, un marais par des coupures. || Par extension, se dit des coupures qui ne sont pas de main d'homme. Dans ses marches Philo-pémen observait exactement la position des lieux hauts et des lieux bas, toutes les coupures et les irrégularités du terrain, ROLLIN, *Hist. anc. Oeuvres*, t. VIII, p. 134, dans LACURNE. || 3^e Terme de fortification. Fossé retranché qui, fait en arrière d'une brèche, coupe tout accès aux assaillants. Il [Charles XII] faisait faire des coupures et des retranchements derrière les murailles, VOLT. *Charles XII*, 8. || 4^e Suppression qu'on fait dans une œuvre littéraire, surtout dans les pièces de théâtre, et aussi dans un morceau de musique pour en rendre la marche plus rapide. Pour rassurer les imprimeurs, COURIER a fait de grandes coupures [dans le Pamphlet des pamphlets], p. L. COUR. II, 333. || 5^e Coupures des monnaies, fraction de l'unité monétaire, du billet de banque type. Multiplier les petites coupures des billets de banque, c'est-à-dire les billets de 200 fr. de 400 fr. et au-dessous. Suivant l'état de la société, suivant le nombre et la valeur des choses qu'elle vend et achète le plus communément, elle a besoin d'une plus ou moins grande quantité de coupures, de fractions des grosses pièces, J. B. SAY, *Cours*, 1840, t. I, p. 415.

— HIST. XIV^e s. La chaleur du soleil cuiroit la coupeure [de la plante], et ainsi ne regetteroit ja-mais par icelui endroit de la coupure, MÉNAGIER, II, 2. || XV^e s. Si ces impétueuses furies exercent toujours cruauté par prisons, fouets, gehennes, coppures, bruslures, CALV. *Instit.* Pour la douleur il avoit lasché la coupeure, et puis y avoit remis le ferrement à plusieurs fois, AMYOT, *Dion*, 46. Tu de-lieras la première ligature que tu avois faite au des-sus du lieu de la coupure [amputation], PARÉ, X, 23.

— ÉTYM. *Couper*; picard, *copure*.

— **COUQUE** (kou-k'), s. f. Terme de boulangerie. Sorte de petit gâteau qui se fait en Flandre.

COUR (kour), s. f. || 1^e Domaine rural: sens pri-

mitif, tombé en désuétude, et qui ne se trouve plus qu'en composition et écrit *court* dans des noms de lieux en Normandie, en Picardie, en Lorraine : Harcourt, Brucourt, etc. || Se-dit, en Normandie, du terrain et des plantations dépendant immédiatement du bâtiment de la ferme. || 2^e Terrain enfermé de murs et à découvert qui fait partie d'une habitation et de ses commodités (c'est ici le tout pris pour la partie; l'ancienne *court* comprenant le logis, la cour, la basse-cour et les terres d'exploitation). Cour d'entrée. Cour de derrière. Cour intérieure. Madame, Massinisse est dans la grande cour, Qu'on prendrait pour un temple où tout le monde accourt, MAIR. SOPHON. III, 3. || Cour d'honneur, la principale cour d'un palais, d'un château. || Basse-cour, cour d'une ferme, d'une maison de campagne, où l'on nourrit la volaille. Basse-cour, cour séparée de la cour principale et où sont les écuries, les équipages. || Fig. et familièrement. Nouvelles de la basse-cour, de basse-cour, bruits populaires, nouvelles fausses, ridicules. || Basse-cour s'écrit au pluriel basses-cours. || Dans les grandes villes, cour, nom de certains passages, et aussi d'enceintes de maisons. Cour des Miracles. || 3^e Le palais du prince: ainsi dit parce que les rois de la première et de la deuxième race et les seigneurs demeuraient habi-tuellement dans des domaines ruraux nommés *court*. Je me rends à la cour. || Avoir bouche à cour, ou bouche en cour, avoir droit de manger à quelqu'une des tables entretenues par le prince. || Le prince et son conseil. Recevoir un ordre de la cour. || Être bien en cour, être en faveur. Vous êtes bien en cour? Pourvoyez-nous d'une riche abbaye, BÉRANG. DAUPH. || Le gouvernement du prince dans ses rapports di- plomatiques. La cour de France, d'Espagne. Les trois cours du Nord sont d'accord. || 4^e Les prin-ci-pales personnes qui composent l'entourage d'un prince, et aussi l'air, le ton de la cour, la manière d'y vivre. La cour est partie à la suite du roi. Et ta honte et sa gloire entretiennent la cour, RÉGNIER, ÉLEG. 2. Pour moi, j'ai de la cour autant comme il m'en faut, ID. SAT. III. De moi ni de ma cour il n'aura la présence, CORN. CID, IV, 5. Et vous qu'avec tant d'art cette feinte a voilée, Recours des im-puissants, haine dissimulée, Digne vertu des rois, noble secret des cours, ID. RODOG. II, 4. Les silences de cour ont de la politique, ID. PULCH. V, 4. Je défi-nis la cour un pays où les gens, Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents, Sont ce qu'il plaît au prince, ou, s'ils ne peuvent l'être, Tâchent au moins de le paraître, LA FONT. FABL. VIII, 14. Selon que vous ser-ez puissant ou misérable, Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir, LA FONT. FABL. VII, 1. La cour veut toujours unir les plaisirs avec les af-faires; par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux ni ensemble de plus enjoué; enfoncez: vous trouverez partout des intérêts cachés, des jalou-sies délicates qui causent une extrême sensibilité, et, dans une ardente ambition, des soins et un sé-rieux aussi triste qu'il est vain: tout est couvert d'un air gai; vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y diver-tir, BOSS. ANNE DE GONZ. La honte de cette princesse qui, malgré les divisions ordinaires dans les cours, lui gagna d'abord tous les esprits, ID. DUCH. D'ORL. Ceux qui ont vu de quel front il [Charles I^e] a paru dans la salle de Westminster et dans la place de Whitehall, peuvent juger aisément combien il était intrépide à la tête de ses armées, combien auguste et majestueux au milieu de son palais et de sa cour, ID. REINE D'ANGLET. Toi [Dangeau] donc, qui de mé-rite et d'honneurs revêtu, Des écueils de la cour as sauve ta vertu, BOIL. SAT. V. La cour de CLAUDIO, en esclaves fertiles, Pour deux que l'on cherchait, en eût présenté mille, RAC. BRIT. I, 2. Hélas! dans cette cour, Combien tout ce qu'on dit est loin de ce qu'on pense! ID. IB. V, 1. Le changement, ma-dame, est commun à la cour, ID. IB. V, 3. Enfin la cour nous hait; le peuple nous déteste, ID. ESTH. III, 4. Selon qu'il vous menace ou bien qu'il vous caresse, La cour autour de vous ou s'écarte ou s'em-presse, ID. BRIT. IV, 1. Quelques femmes de la ville ont la délicatesse de ne pas savoir ou de n'oser dire le nom des rues, des places et de quelques endroits publics.... en cela moins naturelles que les femmes de la cour qui, ayant besoin, dans le discours, des halles, du châtellet, disent les halles, le châtellet, LA BRUY. V. La cour ne rend pas content; elle em-pêche qu'on ne le soit ailleurs, ID. VIII. Mille gens à la cour y traînent leur vie à embrasser, ser-re et congratuler ceux qui reçoivent, jusqu'à ce qu'ils y meurent sans rien avoir, ID. IB. La ville dé-goutte de la province; la cour détrompe de la ville et guérit de la cour, ID. IB. On dit à la cour du bien de